

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12268 – 4 F — VENDREDI 6 JUILLET 1984

**La grève des mineurs en Grande-Bretagne**

*Reprise des négociations*

LIRE PAGE 23



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

**« Le Monde des livres »**

Pages 11 à 15

- *Diderot notre contemporain*
- *Colette dans « La Pléiade »*

## Paris ville olympique ?

**La Ville de Paris posera-t-elle l'an prochain sa candidature à l'organisation des Jeux olympiques de 1992 ? On ne le sait toujours pas avec certitude, malgré le rapprochement qui s'est dessiné le 4 juillet entre M. Jacques Chirac et l'Élysée.**

Le chef de l'État avait annoncé avec solennité cette candidature à l'occasion de la célébration du 90e anniversaire de la création du Comité international olympique. « Un peu cavalièrement », selon le maire de Paris. Des négociations difficiles se poursuivaient, en effet, entre les trois parties prenantes du projet – l'État, la région d'Ile-de-France et la Ville de Paris – à propos du montage financier de l'opération. Le marchandage autour des Jeux olympiques rappelait fâcheusement les manœuvres auxquelles avait donné lieu le projet avorté de l'Exposition universelle.

Qui couvrirait le déficit, estimé à 4 milliards de francs ? M. Jacques Chirac, maire de Paris, qui ne veut surtout pas augmenter les impôts des Parisiens, s'était engagé pour 1 milliard, M. Michel Giraud, président du conseil régional de l'Ile-de-France, avait fait savoir qu'il participerait au déficit pour une somme identique. Dans une lettre du 29 juin, Mme Edwige Avice, ministre du temps libre, de la jeunesse et des sports, indiquait, conformément à la volonté du président de la République, que l'État apporterait son concours dans la limite de 2 milliards.

Le maire de Paris se félicite aujourd'hui d'une évolution du gouvernement. Il n'a pas renoncé pour autant à ses revendications. M. Chirac réclame encore que, en cas de dépassement du déficit, l'Etat promette de couvrir intégralement la rallonge et que l'ensemble des engagements financiers fasse l'objet d'une loi en bonne et due forme. Mais son souhait d'organiser les Jeux de 1992 ne fait plus de doute. Et ce n'est pas seulement pour des avantages financiers ou de prestige.

Les Français réclament toujours plus de sport sur les écrans de télévision. Ils ne se lassent pas de voir les joueurs de football et de tennis accaparer le petit écran. Dans une civilisation qui a pour ambition de développer le temps de loisir, les hommes politiques, de droite et de gauche, ne peuvent plus ignorer cette évolution des mœurs.

On ne peut que s'en réjouir. Mais comment ne pas déplorer en même temps que le politique s'empare de plus en plus du sport. Au niveau national, comme dans les relations internationales. C'est vrai, en particulier, des Jeux olympiques : les deux blocs se combattent à travers eux autant que les athlètes sur les stades.

1992, est encore loin... Que seront devenus les Jeux dans l'intervalle ? Combien de pays accepteront-ils d'y participer dans huit ans ? On n'a pas fini de parler de Paris ville olympique.

**EN POLOGNE**

**L'opposition espère toujours un geste du pouvoir**

LIRE PAGE 3 L'ARTICLE DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL JAN KRAUZE

# « J'assumerai ma charge sans me laisser intimider par les invectives ou les obstructions »

## *déclare M. Mitterrand à Aurillac*

M. François Mitterrand souhaitait mettre à profit son voyage de deux jours en Auvergne, commencé jeudi matin 5 juillet dans une ferme du Cantal, pour dire, au fil de ses déclarations – que l'on annonce *« importantes »* – quelles conclusions il tire du mécontentement qui s'est exprimé contre le pouvoir et sa majorité parlementaire aux élections européennes du 17 juin. Dans un premier commentaire laconique, le 26 juin, en marge du sommet de Fontainebleau, le président de la République avait affirmé *« s'étonner de plus en plus de ce mécontentement »*.

Après deux semaines de réflexion, M. Mitterrand a décidé, semble-t-il, d'opposer à l'exaspération d'une partie de l'électorat l'assurance que la politique de rigueur, dont les premiers fruits apparaissent, permettra des lendemains un peu meilleurs à partir de 1985. On prête notamment au chef de l'Etat l'intention d'apporter quelques précisions sur les orientations qu'il fixera au gouvernement pour les mois à venir, et, dans cette perspective, il n'est pas exclu que M. Mitterrand rende public le contenu de quelques-uns de ses arbitrages sur les moyens d'assurer, *dans le prochain budget*, la baisse d'un point des prélèvements obligatoires annoncée pour l'année 1985. Les indications présidentielles pourraient inclure certaines décisions en matière fiscale, en particulier sur le sort de la taxe professionnelle, qui divisait jusqu'à présent le gouvernement.

M. Mitterrand, accompagné de MM. Defferre et Rocard, a été reçu, jeudi en fin de matinée à Aurillac, par le maire socialiste de la ville, M. René Souchon, secrétaire d'Etat chargé de l'agriculture et de la forêt, avant de déjeuner avec les représentants des organisations agricoles du département, puis de se rendre, l'après-midi, en Haute-Loire.

# Un avertissement des laïques au premier ministre

## *Après les responsables de l'enseignement catholique la FEN à son tour critique la position du gouvernement*

Le projet de loi sur l'enseignement privé ne mécontente pas seulement les responsables catholiques. Les laïques ne sont pas davantage satisfaits, surtout depuis que des membres du gouvernement expliquent clairement que la gauche a *« changé de discours »* et garantit désormais le financement des établissements privés. Le secrétaire général de la FEN, M. Jacques Pommatau (1), vient d'écrire au premier ministre pour lui dire qu'il ne partage pas son interprétation.

Depuis l'adoption par l'Assemblée nationale en première lecture du projet de loi sur l'enseignement privé, le gouvernement multiplie les explications. M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, M. Max Gallo puis M. Roland Dumas (qui lui a succédé comme porte-parole du gouvernement) et enfin M. Pierre Mauroy ont tour à tour *souligné que le texte gouvernemental* ne menace pas la liberté d'enseignement mais assure, au contraire, l'avenir des établissements privés dans leur spécificité.

*« La gauche a changé de discours par rapport à sa tradition historique »*, ajoutait le 3 juillet le premier ministre, en se déclarant *« favorable à une politique qui consiste à apporter des subventions à l'enseignement privé »*. C'est pour lui le meilleur gage de sa volonté de « paix scolaire ».

Mais en suggérant ainsi que les manifestants qui ont défilé le 24 juin dans les rues de Paris n'avaient pas de raisons de s'en prendre à un texte qui, en définitive, consacre le dualisme scolaire et la liberté de choix des parents, le gouvernement mettait *l'accent sur l'échec des laïques*. Echec durable, puisque la gauche ne reviendra sans doute pas en arrière, trop contente d'être débarrassée – espère-t-elle – d'un dossier qui empoisonne la vie politique.

Mécontenter les laïques, c'était *faire un choix politique*. Le *dire* sur la place publique en était un autre que le gouvernement n'a pas craint d'assumer.

CATHERINE ARDITTI.

*(Lire la suite page 10.)*

(1) M. Pommatau préside depuis le 1er juillet le Comité national d'action laïque (CNAL). Cette présidence est occupée successivement par les cinq organisations qui le constituent : Fédération de l'éducation nationale (FEN), Syndicat national des instituteurs et professeurs de collèges (SNI-PEGC), Ligue de l'enseignement, Délégués départementaux de l'éducation nationale (DDEN) et Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE). M. Michel Bouchareissas continue à exercer les fonctions de secrétaire général.

# La guerre des rabais sur l'essence

## *La cour d'appel de Paris se refuse à condamner les centres Leclerc*

La première chambre de la cour d'appel de Paris a refusé, le mercredi 4 juillet, de donner satisfaction aux distributeurs de carburants qui protestaient contre les super-rabais pratiqués par un certain nombre de grandes surfaces, en particulier par les centres Leclerc.

Un arrêté gouvernemental du 9 novembre 1983 limite à 17 centimes le montant maximum des rabais sur le litre de supercarburant. Les centres Leclerc essentiellement, et d'autres grandes surfaces, avaient décidé de passer outre et d'afficher des rabais supérieurs à 20 centimes. Certains de leurs concurrents pompistes avaient alors porté l'affaire devant les tribunaux.

Sur les soixante-dix plaintes déposées, les trois quarts avaient été déclarées irrecevables, les tribunaux se déclarant incompétents. Toutefois, plusieurs juridictions avaient statué en référé dans le sens des pompistes, et interdit les rabais supérieurs à 17 centimes.

Or c'est un jugement différent sur le fond que vient de rendre la cour d'appel de Paris. Refusant de donner satisfaction aux plaignants, la première chambre estime qu'il est tout d'abord indispensable d'examiner *« la compatibilité de l'arrêté du 9 novembre 1983 avec les règles du droit communautaire »*. Cette question, ajoute la cour, *« requiert l'examen de problèmes économiques complexes qui rendent nécessaire une décision de la Cour de justice de la Communauté »*, laquelle est d'ailleurs actuellement saisie sur ce point.

Tous les jugements sont désormais suspendus en attendant la décision de la Cour européenne de Luxembourg. Celle-ci devrait rendre son avis dans le courant du mois d'octobre. Une décision qui ne concernerait pas les seuls carburants, mais le problème plus général des rabais à l'intérieur de la CEE.

Ainsi la bataille qui avait opposé la FNAC à la quasi-totalité des libraires et des éditeurs sur le prix des livres pourrait être relancés.

# Jordanie : le rêve contrarié

## *I. – Des ennemis puissants, des amis douteux*

**M. Mitterrand est attendu lundi 9 juillet à Amman pour une visite officielle de quarante-huit heures en Jordanie. Emmanuel Jarry fait ci-dessous le point de la situation dans le royaume hachémite.**

Correspondance

*« Un petit pays, pour justifier son existence, doit avoir un rêve »*, avait coutume de dire l'ancien premier ministre jordanien Abdel Hamid Charas. Pour le roi Hussein, qui se réclame volontiers de l'héritage de la révolte arabe déclenchée contre les Turcs en 1916 par son arrière-grand-père, le chérif Hussein de La Mecque, ce rêve est certainement d'être l'artisan du rétablissement de la souveraineté arabe sur les territoires occupés par Israël en 1967. Un rêve qui n'a cessé depuis lors d'être contrarié.

Après l'invasion du Liban par Israël en 1982, le roi Hussein avait placé ses espoirs dans le plan de paix du président Reagan et dans des négociations avec l'OLP. Il a été déçu sur les deux tableaux. Rejetée par Israël puis par l'organisation de M. Yasser Arafat, sapée par la poursuite des implantations israéliennes en Cisjordanie, l'initiative de Washington était déjà moribonde quand la débandade américaine au Liban lui porta le coup de grâce.

En mars dernier, une nouvelle déconvenue acheva de convaincre le souverain jordanien qu'il n'avait rien à attendre de l'administration Reagan en cette année électorale. Il souhaitait en effet que Washington s'associe à une condamnation des implantations israéliennes au Conseil de sécurité de l'ONU et fasse pression sur Israël pour que les membres du Conseil national palestinien résidant dans les territoires occupés soient autorisés à participer le moment venu à la *réunion du* Parlement de l'OLP. Sur ces deux points, la Maison Blanche répondit par une fin de non-recevoir.

Pour le roi *Hussein*, c'en était trop, il le fit savoir immédiatement dans une série d'interviews fracassantes. En se rangeant inconditionnellement dans le camp d'Israël, estimait notamment le roi dans une interview au *New York Times*, les Etats-Unis se sont *« disqualifiés »* en tant que médiateur, *« ils ont renoncé à être une nation qui tient sa parole et ses engagements »*.

Dans le même entretien, le roi jugeait la situation *« sans espoir »*, et ce n'est pas du côté palestinien qu'il a trouvé un réconfort. Rompu en avril 1983, le dialogue jordano-palestinien a, certes, repris en février dernier et M. Yasser Arafat est venu quatre fois à Amman depuis lors. Mais *« rien de concret n'est sorti des discussions*, admet M. Taher Masri, le ministre jordanien des affaires étrangères, *nous sommes seulement tombés d'accord sur la nécessité de nous mettre d'accord – ce qui est déjà important »* (1).

EMMANUEL JARRY.

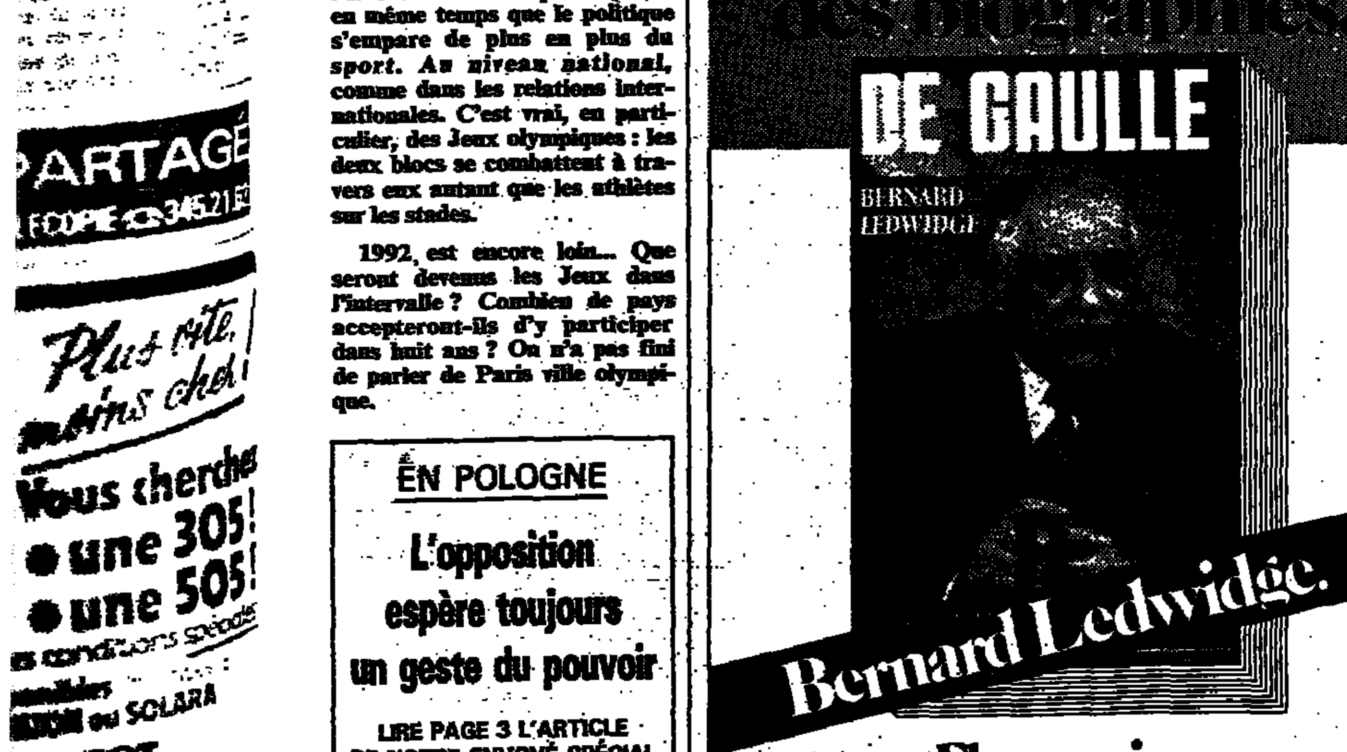
*(Lire la suite page 4.)*

(1) *Jordaniens et Palestiniens étaient, d'autre part, convenus* d'envoyer des délégations auprès des Etats arabes afin de lever des fonds pour le soutien aux habitants des territoires occupés. Jusqu'ici cependant, une seule délégation a été envoyée en mission en Algérie, apparemment sans grand résultat d'ailleurs.

***Histoire d'amour***

**par KONK**

PAGE 20




# 2000 et des poussières...

par PIERRE DROUIN

La conjoncture écrase tout. Par la force des choses. De *quoi demain* sera fait, voilà qui préoccupe évidemment l'opinion dans une société qui a perdu pied et qui cherche où s'accrocher. Après-demain, l'an 2000, cela paraît si loin, comme l'horizon pour celui qui risque la *noyade. Pourtant*, le regard *sur* le long terme n'est pas qu'un luxe de curieux. Combien de décisions ne peuvent être valablement prises aujourd'hui si l'on ne perçoit pas, ne serait-ce qu'à travers un brouillard, l'état du monde dans quinze, vingt ans, c'est-à-dire en l'an 2000 et des poussières... Ne pensons par exemple qu'au programme énergétique.

S'il est un endroit à Paris où l'on en est bien persuadé, c'est évidemment au siège du commissariat du Plan. Pour préparer le IXe du nom, le Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE) fut chargé de préparer une étude sur l'évolution à long terme du système productif français. Elle vient de faire l'objet à la fois d'une publication (1) et d'un colloque (2). Les auteurs du rapport, sous la houlette de M. Jean Malsot, ont présenté avec un luxe de calculs et d'analyse ahurissant trois scénarios, ceux d'une croissance rapide avec le défi de l'équilibre extérieur, d'une croissance lente qui réclame une mutation des modes de vie, et un schéma appelé « volontariste » qui privilégie fermement l'investissement et accepte une quasi-stagnation du pouvoir d'achat pendant une décennie.

Quelle impression donne ce voyage à travers ces paysages contrastés ? Il est bien évident qu'on ne pouvait faire autrement que de partir d'hypothèses alternatives. Comme le reconnaissait M. Claude Gruson, le président du BIPE : *« Le rythme d'innovation est si rapide, et notre système d'information actuel si mal adapté, que nous sommes les jouets d'une évolution que nous ne savons pas décrire globalement. »*

Certes, on peut, en lançant des « ponts de singe » entre les données globales et les informations concrètes, fournies par les entreprises, plus proches des besoins, tracer quelques repères. Mais, tant que ne se mettra pas en place ce que Jacques Lesourne appelait un *« dispositif de contrôle du système mondial »*, la crise de la prospective... et la crise tout court se prolongeront.

*(Lire la suite page 2.)*

(1) *L'Economie de la France à l'horizon 2000*. Editions Economica. 514 pages, 145 F. Voir aussi l'article de Jean Malsot dans le numéro de mai de la revue *Futuribles*.

(2) Organisé au Palais des congrès par l'association internationale Futuribles, 55, rue de Varenne, 75007 Paris. Lire l'article de François Simon dans *le Monde* du 3 juillet.

*AU JOUR LE JOUR*

## Utopie

*Il était une fois un paradis de la liberté et de la paix scolaires.*

*On y avait enfin dépassé l'idéal laïque, cette vieillerie.*

*Chaque ethnie y avait sa langue, chaque religion son quartier, chaque rite son école, chaque préau sa milice.*

*De quoi faire rêver huit cent cinquante mille Français selon la préfecture ; le double selon les « organisateurs ».*

*Ce pays s'appelait le Liban.*

BERTRAND POIROT-DELPECH.

Le Monde

# idées

## 2000 et des poussières...

*(Suite de la première page.)*

Si l'on regarde de plus près les « scénarios » envisagés, ce ne sont pas les *chiffres inscrits* dans les colonnes PIB, Importation, Exportation, Consommation des ménages ou des administrations, qui sont les plus intéressants, car les ordinateurs ne recrachent que ce qu'on veut bien leur faire ingurgiter, mais le « climat » dans lequel se situent les hypothèses, de même que les tendances lourdes et les variables. Ainsi, la France ne pourra pas sérieusement envisager de s'affranchir de la concurrence internationale, les exportations joueront un rôle croissant, les économies seront de plus en plus interdépendantes (à tel point que trop de politiques nationales déflationnistes pourront aboutir à des scénarios de « ruptures » non envisagés ici), et les rapports de forces dans une économie mondiale hiérarchisée et structurée devront être toujours pris en compte.

### Tendances lourdes et variables

M. Patrick Chaussepied, directeur d'études au BIPE, a rappelé également les « tendances lourdes » qui s'imposent à tout « bâtisseur de scénario » : la croissance démographique sera plus forte dans le tiers-monde que dans les pays développés ; l'urbanisation sera galopante ; la dégradation du rapport entre population active et population totale se poursuivra ; l'équilibre global sera réalisé entre les ressources et les besoins alimentaires mais la répartition sera mauvaise et il en sera de même pour les produits minéraux ; l'environnement continuera de se détériorer mais sans que cela fasse obstacle au développement de l'économie mondiale.

Quant aux « variables », si l'on se reporte aux travaux d'*Interfuturs* (pour le compte de l'OCDE), elles touchent :

1) Les relations entre les pays développés. — Va-t-on vers des blocs hostiles à la concurrence exacerbée (Etats-Unis-Japon-Europe) ou vers une sorte de gestion collégiale ?

2) Les rapports existant entre les pays en voie de développement et les pays industriels. — Y aura-t-il accroissement des importations en provenance des nations du Sud ? Va-t-on vers une relative autonomie du tiers-monde avec l'augmentation des relations Sud-Sud ou celle des échanges dans les zones cohérentes comme l'Amérique latine ?

3) La croissance de la productivité sera-t-elle suffisante pour répondre à la demande ? Ou sinon, les tensions sociales s'exacerberont-elles, stimulées par le chômage, ou le système de valeurs se modifiera-t-il ? Y aura-t-il convergence ou divergence des évolutions de la productivité dans les pays industrialisés ?

La réponse à toutes ces variables permettrait seulement de savoir quel scénario de développement a le plus de chances de se réaliser pour la France. En tout cas, il ne faut pas rêver, estime M. Yves Berthelot, directeur du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII) : « *Je ne crois pas, comme certains, que le développement du tiers-monde sera un moteur de croissance pour les riches. C'est le contraire qui est vrai, même si les crises du Nord et du Sud doivent se gérer solidairement. Au reste, la France est mal implantée dans le tiers-monde. Elle est surtout bien placée dans les « mauvais » pays du Sud, ceux qui ne croîtront pas.* »

De même, il est illusoire de penser qu'une part importante de notre commerce se fera avec l'Est durant la prochaine décennie. Ces pays ne veulent pas s'endetter davantage : l'URSS n'a pas reçu, grâce à l'ouverture à l'Ouest, une forte poussée d'apports technologiques, et les perspectives de croissance des pays satellites avec lesquels l'URSS commerce le plus n'étant pas très fameuses, Moscou ne reçoit pas une réelle impulsion à pousser la machine productive.

### Le mouvement de désindustrialisation

Tout bien considéré, il est apparu, aussi bien aux yeux de M. Henri Guillaume, commissaire général au Plan, qu'à ceux de M. Jean-Marcel Jeanneney, président de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), lors du colloque Futuribles, que c'était l'hypothèse de la croissance lente qui était la plus probable, en tout cas pour une décennie. Pour l'ancien ministre, « *l'économie mondiale est devenue compliquée et fragile. L'imbrication est telle aujourd'hui qu'une perturbation quelque part dans le monde réagira sur tout l'ensemble* ». Rejoignant les thèses de M. Yves Berthelot, M. Jeanneney pense que l'on surestime beaucoup les possibilités de croissance des pays en développement. « *Il est même ridicule d'appliquer la notion de PNB à la plupart des pays du tiers-monde, car il faut voir ce qu'il y a derrière nombre d'industries implantées là-bas... Les effets de déstructuration sont tels que les indices de croissance n'ont aucun sens. Pourquoi cela irait-il mieux ? On introduit les techniques occidentales, mais on ne forme pas les gens capables de les utiliser.* »

Le même Jean-Marcel Jeanneney ne portait pas un jugement moins abrupt sur les « prévisionnistes ». « *Il faut beaucoup d'humilité intellectuelle pour aider à la politique économique, et se contenter de définir les grands axes de ce qui est probable dans toutes les hypothèses, qu'il s'agisse de nourrir les Français, de les éclairer ou de les chauffer, ou d'assurer leur sécurité, etc. Pour le reste, laissons les industriels prendre des risques.* »

Mais, justement, les prennent-ils ? L'Europe est affectée par un véritable mouvement de désindustrialisation. Comme le notait la dernière *Lettre du CEPII* (3), tandis que l'emploi industriel est resté stable aux Etats-Unis et a progressé au Japon (où il a compensé la baisse de l'emploi agricole depuis 1975), c'est à une chute systématique et régulière que l'on a assisté dans les trois grands pays européens. Sans doute, la progression de la part du secteur tertiaire est logique, « *mais elle n'est viable que si les services sont articulés avec une industrie forte et vigoureuse, capable de maintenir le niveau de son emploi* ».

Le « court-circuit » vers le tertiaire est une démarche aussi dangereuse que celle qui conduit des pays du tiers-monde à vouloir s'industrialiser en négligeant leur agriculture. A méditer, si l'on ne veut pas entrer dans le troisième millénaire par la porte... de service.

PIERRE DROUIN.

(3) 9, rue Georges-Pitard, 75015 Paris.

---

*LU*

**« L'ETAT ET L'ÉCONOMIE », par ROBERT DELORME et CHRISTINE ANDRÉ**

## Au microscope

PUISQUE la *réduction* des prélèvements obligatoires est à l'ordre du jour, il est tout à fait normal que l'on demande aux économistes ce qui a pu conduire à la montée lente mais irrésistible de la place de l'Etat dans la société et l'activité économique. Sans doute les réponses ne manquent-elles pas ici (1), et de *la loi* de Wagner, *qui* associe l'Etat à l'industrialisation, aux thèses récentes sur le *marché politique, qui voient dans* la concurrence interparlementaire la source du gonflement incessant des budgets. Il n'y a que l'embarras du choix. Mais ces réponses ne peuvent pas toujours être étayées faute d'analyses serrées sur les mouvements des dépenses publiques, des prélèvements obligatoires et de leurs différentes composantes.

L'ouvrage de C. André et de R. Delorme vient combler de manière très heureuse cette *défaillance* traditionnelle. En procédant à la reconstitution *homogène de séries statistiques* depuis les débuts de la Troisième République jusqu'à nos jours, *l'Etat et l'Economie* offre un tableau minutieux et fiable à l'aide duquel bien des hypothèses pourront désormais être testées et confirmées ou abandonnées. Compte tenu de l'ampleur et de la qualité de ce travail, le diagnostic pourra apparaître décevant aux observateurs en quête d'idées révolutionnaires. Les déterminations de la dépense sont multiples, et le poids des contraintes financières a largement été relativisé par la recherche de compromis institutionnalisés s'appuyant de manière quasi systématique sur l'utilisation des dépenses publiques. L'explication tient un peu de la loi de Wagner, un peu des hypothèses du revenu permanent et un peu du marché politique... Mais les deux auteurs ne rejettent pas ce syncrétisme qui leur paraît répondre aux questions soulevées par les évolutions statistiques. Ils y voient au contraire le moyen d'éviter certaines erreurs qui consistent à croire que l'on pourrait rapidement inverser le cours des choses ou que la croissance des prélèvements est synonyme de *« gauche »*, erreur cent fois dénoncée et aussitôt ressassée. Il est un peu dommage *que l'ouvrage ne soit pas* ouvert aux comparaisons internationales, car, à *notre avis*, ils y *auraient trouvé des confirmations* remarquables de leur thèse.

L'Etat est bien immergé dans *la société, et l'ouvrage* d'André et Delorme en montre bien les sédimentations successives. *Tous ceux qui interviennent* dans les débats sur la réduction des prélèvements obligatoires, la *crise de l'Etat-providence ou les* avatars de la bureaucratie, disposent ici d'un instrument qui n'est *pas près d'être dépassé.*

XAVIER GREFFE.

★ *L'Etat et l'Economie* : un essai d'explication de l'évolution des dépenses publiques en *France (1870-1980)*, Le Seuil, Paris, 768 pages, 273 F.

(1) X. Greffe, *Analyse économique de la bureaucratie*, Economica, Paris, 1981.

---

# LETTRES AU Monde

### Réponse à Pierre Vozlinsky

*J'ai lu avec intérêt dans le Monde* du 22 juin la lettre par laquelle vous répondez à l'article que j'avais *publié le 27 mai. Je* ne mets pas en doute votre sincérité, car j'admets les opinions différentes de la mienne. Cependant, puisque par un artifice théorique vous avez mis en cause la sincérité de ma pensée, je *tiens à vous rassurer : résistant* et déporté (Dachau), j'ai publié dans *Esprit* dès le mois d'octobre 1945 un *article qui s'intitulait « L'Allemagne* de nos mérites ». J'y préconisais la réconciliation avec une Allemagne retrouvant la démocratie. Cette position est la mienne depuis quarante ans, je milite pour elle en souvenir des milliers de camarades allemands, socialistes, communistes, monarchistes, qui nous avaient précédés dans les camps.

Quant à la résistance allemande, je crains que vous ne soyez victime d'une insuffisante information. Les hommes du 20 juillet n'étaient pas seulement des militaires (votre formule de « *brillants soudards* » me paraît vraiment peu convenable pour des hommes de conviction qui ont payé de leur vie une entreprise difficile), mais pour une bonne part des civils : Gördeler, qui devait être chancelier (libéral conservateur) ; Lenshner, syndicaliste social-démocrate désigné comme ministre de l'intérieur ; et bien d'autres. J'ignore votre âge — croyez-vous que, militaires ou civils, nous étions nombreux dans la Résistance française en mars 1941, quand j'ai commencé l'action qui devait me conduire à Dachau ? Vous m'avez décidément mal lu : je disais que cette guerre avait été une guerre civile, en France et en Allemagne, et ici, quoi d'autre sinon une guerre contre Vichy, allié des nazis ? (2).

Si la chose vous intéresse vraiment, il y a d'excellents livres en français sur la Résistance allemande, celui de Maurice Beaumont, qui est déjà un peu ancien, et celui de Gérard Sandoz, du *Nouvel Observateur*.

JOSEPH ROVAN,
*professeur de civilisation allemande à la Sorbonne,*
*médaille de la Résistance avec rosette,*
*commandeur de la Légion d'honneur.*

### Trop pour le Mont-Saint-Michel

Vous avouerai-je — au risque de *vous décevoir — ou de passer pour* un barbare que le problème de l'ensablement du Mont me laisse assez *indifférent et que je* comprends mal l'obstination que l'on apporte — ou que l'on tente d'apporter — à *l'empêcher ou simplement* à le retarder.

Les sommes phénoménales que *l'on est prêt* à engager pour enrayer un fait à peu près inéluctable me paraissent, dans l'état actuel du budget *du patrimoine monumental* français, totalement déraisonnables.

Le Mont-Saint-Michel est ce qu'il est, *et ce qu'il est devenu, peut-être* par la malice ou l'impéritie des hommes, mais bien plus sous l'action *de la nature. Laissons la* nature agir ; le Mont sera toujours le même, cette merveilleuse architecture qui *n'a pas cessé et ne cessera jamais* de nous enthousiasmer.

J. BREJON DE LAVERGNÉE
*(Paris)*

### L'aide de l'ordre de Malte

J'ai lu avec intérêt, dans *le Monde* du 23 juin, l'appel de M. Pierre Mauger, *maire* d'Alençon, en faveur d'une opération « Forages Mali ». Je voudrais signaler que depuis *1981* les Œuvres hospitalières françaises de l'ordre de Malte qui contribuent à diverses réalisations au *Mali ont plus spécifique*ment envoyé un compresseur qui a permis de creuser une cinquantaine de puits. Elles ont également fourni un matériel de forage pour tuber des puits et envoyé une trentaine de pompes. Elles ont de même fait don d'un camion-benne avec citerne de 10 000 litres pour l'alimentation en eau des troupeaux dans le désert. A l'heure actuelle, les OHFOM ont également procédé à la fourniture à la ville de Gao (45 000 habitants) de deux groupes électrogènes permettant l'alimentation en eau de la ville, qui en est privée depuis août 1983. Notre contribution a donc été considérable, et je tiens à le signaler.

JEAN-LOUIS
DE FAUCIGNY-LUCINGE,
*président des OHFOM*
*(Paris).*

### Curieuse consolation !

Vos colonnes publient des réflexions de lecteurs pour le moins fantaisistes ou discutables, comme celle de M. Carlisky sous le titre « La défaite de la droite », dans votre numéro du 29 juin.

*Son raisonnement, ou bien fait* preuve d'un grand humour (1), et dans ce cas il n'y a rien à dire, ou *bien est sérieux et donne alors du* suffrage universel une interprétation inquiétante. Selon ce lecteur, la *droite n'ayant obtenu que* 29,59 % des suffrages des électeurs inscrits, cela signifie que 70,41 % n'ont pas *voté contre la majorité, c'est vrai*, mais, aucun parti n'ayant appelé à l'abstention (à la différence de la *Pologne*), *nul n'a le droit de* s'annexer les abstentionnistes (il n'y a que les dictatures qui le font). *Quant à la comparaison avec le vote* de censure à l'Assemblée nationale, elle est sans valeur, car dans ce cas *ne votent que ceux qui sont contre*, le député qui ne vote pas sait qu'il soutient le gouvernement ; il est abu*sif d'en dire autant* des abstentionnistes du 17 juin. M. Carlisky a-t-il songé à ce que donne ce raisonnement quand on l'applique de l'autre côté ? La majorité n'a eu que 19,69 % des voix des électeurs inscrits, on peut dire que 80 % des Français ne la soutiennent pas ; en vertu de ce principe, le 10 mai 1981, le président sortant V. Giscard d'Estaing n'a été censuré que par les 43,15 % des inscrits qui ont voté F. Mitterrand ; autrement dit, en poussant cette logique aberrante, digne de M. Cyclopède, 56,85 % d'électeurs « ne se sont pas prêtés à cette manœuvre » de censure, le vaincu serait donc le candidat de gauche !

M.-J. SURGEY,
*professeur d'histoire (Saint-Etienne).*

(1) *Ce qui était* notre avis, mais, comme certains lecteurs ont lu ce texte au premier degré, nous publions cette lettre (NDLR).

### Non, les anciens combattants d'AFN ne sont pas oubliés...

Me Richard Dupuy a mis en cause dans *le Monde* du 22 juin « *l'inertie persistante et surprenante des organisations de rapatriés...* » quant au rappel qu'elles devaient faire de la participation des Français d'Afrique du Nord, de toutes confessions, à la libération de la France. Je me permets de rassurer Me Dupuy sur ce sujet.

Notre confédération n'a cessé de rappeler, tant à travers de nombreux articles et communiqués que lors de ses multiples réunions publiques, le sacrifice de notre communauté pendant les deux grandes guerres mondiales. Je l'ai, personnellement, fait encore récemment sur les antennes des trois chaînes nationales, le 26 mai dernier.

Nous avons été même plus loin dans ce sens, puisque nous avons fondé, il y a deux ans, sous l'autorité de Léo Palacio, la Fédération des anciens combattants de l'Empire français, dont la vocation est de regrouper tous les Français musulmans et pieds-noirs qui ont participé aux divers combats de 1939-1945 et de sauvegarder la mémoire historique de leur importante contribution à la libération, puisque le taux de mobilisation des Français d'AFN fut (avec 18,5 %) le plus élevé du monde occidental.

L'immense monument que nous devons réaliser avec le concours de Raymond Moretti à la mémoire des martyrs de l'Algérie française doit aussi célébrer le souvenir de tous nos morts au champ d'honneur.

JACQUES ROSEAU,
*porte-parole du RECOURS*
*(Rassemblement*
*et coordination unitaire*
*des rapatriés et spoliés, Paris).*

### Réponse à Alain Carignon

Alain Carignon, maire de Grenoble, signataire de l'Appel pour les assises de la survie, souligne, dans un article paru dans *le Monde* du 23 juin, la nécessité pour les citoyens d'une ville de faire partie d'une « communauté plus vaste » et d'inscrire cette « solidarité à l'échelon non seulement d'une cité ou d'un pays », mais aussi bien au-delà. Et de préciser qu'il propose aux Grenoblois « une pratique nouvelle de la responsabilité, de la solidarité, de l'union ».

Nous ne pourrions que souscrire à *de telles déclarations... si elles* n'étaient — hélas ! — démenties par les faits. De nombreuses associations *tiers-mondistes* ont noué depuis près de deux ans des échanges exemplaires, dénuées de tout paterna*lisme et de tout esprit d'assistance*, avec une région du Zaïre, le Kivu : échanges avec des populations paysannes, d'ordre socio-sanitaire, agricole, scolaire. Or ce comité d'échanges s'est vu refuser le moindre centime de subvention de la part de la municipalité d'Alain Carignon. Bien plus, dix associations grenobloises, qui ont toutes pour objectif de lutter soit contre le racisme, soit pour les droits de l'homme et des peuples en Amérique latine, en Afrique du Sud, en Turquie, et d'une façon générale pour les droits économiques et politiques du tiers-monde, ont vu leur subvention soit purement et simplement refusée par la nouvelle municipalité (c'est le cas de trois d'entre elles), soit fortement diminuée (jusqu'à 50 % !). Et le maire de Grenoble a refusé jusqu'à ce jour de recevoir ces associations qui lui ont demandé instamment une entrevue il y a plus d'un mois.

JO BRIANT,
*président du Centre d'information*
*inter-peuples de Grenoble.*

### Des unités spéciales ?

Je viens de lire dans *le Monde* du 29 juin un compte rendu de l'intervention de M. Max Lejeune (sénateur de la Somme), qui s'inquiète et interroge le gouvernement : « *En incorporant huit à dix mille jeunes musulmans, le ministre de la défense ne va-t-il pas se voir obligé de créer pour les accueillir des unités spéciales respectant leurs pratiques religieuses, alimentaires.* »

Il n'y a pas lieu de créer des « harkis » (pluriel de harka), monsieur le nostalgique de l'empire colonial, puisque cela est inscrit dans tous les textes juridiques existants depuis la Déclaration universelle des droits de l'homme : la liberté de pratiquer la religion de son choix.

Ce texte qui est à l'honneur de la France m'a amené à choisir d'être Français en 1966 (quatre ans après l'indépendance de l'Algérie, comme le stipulent les accords d'Evian).

J'ai fait mon service militaire (d'octobre 1966 à mars 1968) et je n'ai eu aucun problème pour que ma religion soit respectée. Je n'étais pas le seul, il y avait également des appelés de confession israélite. A-t-on créé des unités spéciales juives ?

Nous sommes en France depuis mars 1956, et j'ai toujours eu cette possibilité de faire respecter la religion islamique (au lycée, en faculté, à mon travail et ailleurs).

MUSTAPHA MESLEM,
*(Les Baux-de-Breteuil).*



Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $ ; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $ ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
*Gérant :*
André Laurens, directeur de la publication
*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

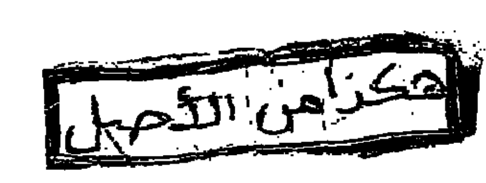
*Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration*

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 341 F | 605 F | 859 F | 1 080 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 661 F | 1 245 F | 1 819 F | 2 360 F |
| ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 381 F | 685 F | 979 F | 1 240 F |
| II. — SUISSE, TUNISIE | 454 F | 830 F | 1 197 F | 1 530 F |

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Le Monde

# étranger

## EUROPE

### Italie

NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU PCI

## M. Natta entend poursuivre la politique d'Enrico Berlinguer

(De notre correspondant)

Rome. – Au cours de sa première conférence de presse en tant que secrétaire général du PCI, M. Alessandro Natta a fait, mercredi 4 juillet, un large tour d'horizon des questions intérieures et internationales posées à son parti. Prudent mais précis, M. Natta a confirmé que la ligne du PCI sera celle de la continuité.

En matière internationale, M. Natta a rejeté l'hypothèse de revenir sur le jugement porté par le PCI sur l'Union soviétique. Une rencontre avec M. Tchernenko, qui était déjà envisagée par Enrico Berlinguer au début de cette année mais avait dû être repoussée, n'est pas exclue. En ce qui concerne la fidélité à l'OTAN (en 1976, dans une interview au *Corriere Della Sera*, Berlinguer avait affirmé qu'il était possible de construire le socialisme dans le cadre de cette organisation), le nouveau secrétaire général a déclaré : *« Je pourrais répéter textuellement ce qu'a dit Enrico Berlinguer. »*

Interrogé sur la situation du PCF, M. Natta a esquivé la question en déclarant : *« Il est difficile d'analyser la défaite du PCF. Il faut la situer dans le contexte français marqué par une politique de rigueur. »* Résumant les propos du secrétaire général à ce sujet, l'*UNITA*, organe du PCI écrit : *« Il convient d'entreprendre une réflexion profonde qui aille au-delà des faits contingents »*.

C'est surtout sur les questions de politique intérieure que M. Natta s'est étendu. Il a d'abord déclaré que la ligne du PCI est toujours celle de l'« alternative démocratique » et qu'il n'est pas question de faire une nouvelle expérience de « solidarité nationale » : *« Nous n'entendons pas répéter des expériences que nous avons déjà faites. »* M. Natta a cependant ajouté que le PCI ne nourrissait aucun esprit d'exclusive à l'égard de la démocratie-chrétienne.

En ce qui concerne le PSI, qui avait été depuis un an la cible des attaques de Berlinguer, le nouveau secrétaire général a affirmé que les critiques des communistes adressées à M. Craxi visaient moins son souci de prendre des décisions que le fait qu'il décide mal : choisissant, par exemple, de diminuer le pouvoir d'achat des travailleurs par la remise en cause de l'échelle mobile des salaires plutôt que de lutter contre la fraude fiscale.

En ce qui concerne le cas de M. Longo, secrétaire général du Parti social-démocrate et ministre du budget, impliqué dans le scandale de la P 2, M. Natta a déclaré que le gouvernement avait commis une erreur en n'écoutant pas le président de la République lorsque celui-ci avait affirmé que, même s'ils ne sont qu'effleurés par le soupçon, les hommes politiques doivent donner leur démission.

« *Aujourd'hui*, a conclu M. Natta à propos du gouvernement Craxi, *il n'existe pas de solution qui passe par des ajustements. (...) Seulement après l'ouverture de la crise, nous pourrons juger des propositions des autres partis. (...) Je ne pense pas que la force qui est celle du PCI depuis le 17 juin doive servir à soutenir un gouvernement dont nous ne savons pas ce qu'il veut faire. Je crois que le PCI ne peut que conserver en la matière une position de dignité.* »

#### Le PSI divisé

Alors que M. Natta faisait ces déclarations, M. Matelli, secrétaire général adjoint du PSI, prononçait, au cours de la réunion de l'assemblée nationale de son parti un discours mesuré où perçaient la déconvenue du PSI à la suite des élections européennes et le souci de ménager la minorité du parti. A propos du PCI, M. Martelli a déclaré qu'il espérait un *« dégel »* des relations après une période d'*« incommunicabilité »*. M. Martelli a soutenu, en outre, qu'il fallait éviter une crise de gouvernement.

Le représentant de la minorité, M. Mancini, a, au contraire, estimé qu'*« on ne peut faire dépérir le parti pour un leader. Si nous ouvrons une crise aujourd'hui, nous pourrons revitaliser la présidence socialiste du gouvernement. Demain, ce sera impossible »*.

PHILIPPE PONS.

### Espagne

## L'ETA-MILITAIRE RECOMMANDE DES ACTIONS CONTRE LES INTÉRÊTS FRANÇAIS

Madrid *(AFP)*. – L'organisation indépendantiste basque ETA-militaire (ETA-M) a recommandé à ses commandos de s'attaquer *« aux intérêts français, à l'oligarchie et aux militaires espagnols »*, mais leur a demandé en revanche de ne pas s'en prendre au Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE, au pouvoir).

Ces recommandations sont contenues dans des lettres d'un dirigeant de l'ETA-M, M. Francisco Mugica Garmendia, *alias* Atarpalo, envoyées à des militants de l'organisation. Cinq d'entre elles ont été saisies, le 26 juin, à Hernani (Pays basque espagnol), par la garde civile sur un membre de l'ETA-M, M. José Antonio Esnaola. La presse espagnole en publie de larges extraits.

Dans une lettre datée du 5 juin, Atarpalo insiste sur le fait que l'ETA-M doit s'attaquer aux intérêts français *« car le sort des réfugiés basques espagnols dépend de la France »*.

### Pologne

## L'opposition espère toujours un geste du pouvoir

*Une amnistie est attendue sans beaucoup d'illusions*

**Après l'épisode ambigu des élections locales, la Pologne vit à nouveau dans l'expectative : il s'agit cette fois d'un événement sans doute beaucoup plus déterminant pour son avenir, l'amnistie attendue à l'occasion du quarantième anniversaire du régime, le 22 juillet, alors même que le procès de quatre animateurs du KOR est fixé au 13 juillet.**

De notre envoyé spécial

Varsovie. – Si le principe de l'amnistie ne fait aucun doute, car il faut bien mettre quelque chose dans la balance à l'heure des comptes et des bilans, tout le reste est matière à interrogations : l'étendue, la nature de l'amnistie, l'attitude ultérieure de *la police et de la justice*, l'acceptation ou le refus, par le régime, d'un retour au moins partiel à l'esprit des accords de Gdansk.

C'est donc l'attente, et pas seulement pour les quelque sept cents prisonniers politiques les plus directement concernés. Mais une attente de plus en plus inquiète, car l'échéance approche rapidement sans qu'on aperçoive le moindre signe avant-coureur de ce qui serait un véritable geste de la part du pouvoir, un geste susceptible de frapper l'opinion polonaise, et non l'effet d'un simple calcul destiné à faciliter l'obtention de crédits occidentaux.

Théoriquement, l'occasion est pourtant excellente. *« La situation actuelle, après ces élections où chaque partie peut trouver des motifs légitimes de satisfaction, où personne ne se sent complètement frustré – ce qui dans ce pays est toujours très dangereux, – cette situation est très favorable à une avancée, à une ouverture politique »*. C'est l'un des principaux conseillers de Solidarité qui parle, l'un de ces hommes qui, malgré des années d'épreuves et de déceptions, veulent toujours croire que leur combat n'a pas été vain. Une telle ouverture passerait d'abord, naturellement, par une libération des détenus politiques. Après l'échec – au *mois de mai – des conversations* menées à ce sujet par l'intermédiaire de l'Église, des négociations se sont poursuivies, en dépit de l'annonce du procès des quatre animateurs du KOR (l'ancien comité de défense des ouvriers), pour le 13 juillet.

Selon le scénario qui semblait avoir été accepté par le pouvoir, les premières libérations auraient dû intervenir dès la fin du mois de juin ; elles auraient concerné les quelque soixante personnes maintenues en prison, avec des peines réduites, depuis l'« amnistie » de l'an dernier. Rien de tel ne s'est encore traduit dans les faits, sinon une ou deux remises en liberté, justifiées par de *graves raisons de santé*. Pour les autres détenus, une « nouvelle » amnistie devrait être décrétée à l'occasion d'une session de la Diète précédant immédiatement l'anniversaire du 22 juillet. Mais s'agira-t-il encore une fois d'une amnistie conditionnelle laissant planer au-dessus de son bénéficiaire la menace d'une réactivation de toutes les charges qui pesaient contre lui s'il reprend une activité répréhensible ?

A supposer même, ce qui est très douteux, *que cette amnistie* soit cette fois inconditionnelle et concerne tous les prisonniers politiques, il resterait à savoir si le pouvoir serait prêt à l'accompagner du « geste » qui serait, pour l'opposition, le signal de cette « avancée » politique. Il s'agirait d'accepter une réapparition du pluralisme syndical, d'abord au niveau de l'entreprise, puis, selon un calendrier clairement fixé, de permettre aux divers syndicats de se doter de structures régionales, puis nationales. Telle était – à côté de la libération des prisonniers – la seule revendication essentielle formulée au nom de la commission clandestine de Solidarité (TKK) par l'un de ses dirigeants, M. Bogdan Lis, peu avant son arrestation à Gdansk, le mois dernier.

Sur ces bases, les clandestins, de même *que* M. Walesa *et tous ceux* qui oscillent entre les limites, très imprécises, de la légalité se disent plus que jamais prêts à un *« compromis »* avec les autorités.

#### Le respect des accords de Gdansk

Il s'agit là, de la part d'hommes qui ne veulent pas se considérer comme des vaincus, d'une tentative de préserver, ou plutôt de reconquérir, à terme, ce qui était au cœur des accords de Gdansk : l'introduction du pluralisme, c'est-à-dire d'une certaine quantité de liberté, dans un *système socialiste qui, jusqu*'à *présent*, ne l'a jamais accepté.

Une concession sur ce point essentiel n'est pas seulement réclamée par les fidèles de Solidarité, mais aussi par les évêques, comme l'indiquent, avec les circonlocutions d'usage, les dernières prises de position officielles de l'épiscopat. Et c'est le pape lui-même qui a pris sur lui de donner le ton, en rappelant, dans un discours prononcé au mois de mai à l'occasion de l'anniversaire de la bataille de Monte-Cassino, et très remarqué en Pologne, que le respect des accords signés à Gdansk était fondamental pour l'avenir de son pays.

Tout cela peut sembler bien irréel. Comment imaginer que le régime envisage de s'accommoder à nouveau d'un principe si « dangereux » pour lui et qu'il a mis toute son énergie à détruire ? Il faudrait pour cela admettre qu'il se décide, bien tardivement, à fonder sa politique non sur la seule force mais sur un certain consensus. Rien, pour l'instant, n'indique une telle évolution. *« Nous excluons complètement le pluralisme »*, répète à l'envi le porte-parole du gouvernement, et s'il parle de *« politique de la main tendue »*, c'est en prenant bien soin de lui enlever toute substance puisqu'il en exclut l'« opposition ».

« *Logiquement*, explique pourtant une des figures de cette opposition, *le besoin de crédits, la nécessité urgente de remettre en marche l'économie, devraient inciter ceux qui gouvernent à rechercher un consensus minimal.* » Mais il admet aussi que ce type de logique semble tout à fait étranger à l'équipe qui gouverne depuis trois ans.

Cette défiance fondamentale à l'égard du pouvoir explique largement le très grand scepticisme que *suscitent les perspectives de l'amnistie. « On libèrera des gens, et aussitôt après on en arrêtera d'autres, moins connus, plus difficiles à défendre.* » Telle est la réaction immédiate que l'on peut entendre en ces lieux privilégiés que sont les comités d'aide sociale constitués auprès des principaux évêchés (les anciens comités d'aide aux prisonniers politiques rebaptisés à la demande de l'Église pour ne pas trop irriter les autorités).

Après l'amnistie précédente (celle de 1983), le comité de Cracovie n'avait plus à s'occuper que d'un seul détenu politique, mais, très vite, les arrestations ont repris, et il doit à présent gérer avec des moyens de plus en plus maigres l'assistance à une bonne centaine de prisonniers de la région, et naturellement à leurs *familles. Le comité de Varsovie* s'occupe, lui, de deux cents prisonniers, étendant son activité aux régions moins « riches » (tout est relatif), à certaines petites villes de province où la répression est beaucoup plus dure et moins bien connue. Au total, le nombre des prisonniers est estimé à plus de sept cents, et de nouvelles arrestations ont eu lieu tout récemment, notamment à Gdansk.

#### « Tout est possible »

Le pouvoir, entend-on souvent, n'a que l'embarras du choix. Il y a actuellement en Pologne plusieurs dizaines de milliers de personnes qui se frottent à des activités plus ou moins illégales. Alors, si l'on espère l'amnistie, on pense surtout à trouver de quoi remplir les paquets destinés *aux prisonniers, actuels ou futurs* (nourriture, vêtements), car les dons, notamment en provenance de l'Occident, se réduisent fatalement à mesure que le temps passe.

Mais on chercherait en vain le moindre signe de découragement, de renoncement, chez ces hommes – ces femmes surtout – qui depuis décembre 1981, consacrent une bonne part de leur temps à aider les prisonniers et leurs *familles* ou apportent une assistance matérielle, médicale, juridique, un réconfort moral aussi qui permet de limiter les effets de l'isolement et de la peur.

Parmi ces femmes, certaines ont des raisons très particulières de s'inquiéter. Elles subiront directement les conséquences du procès, tout proche, de quatre des principaux animateurs du KOR. Un procès auquel les accusés auraient pu échapper. Mais, tout comme sept dirigeants élus de Solidarité, ils ont refusé une libération assortie de conditions, précisément parce qu'ils ne voulaient pas « sortir » vaincus, désarmés, sans avoir obtenu la moindre concession politique du pouvoir, et privés de toute possibilité d'action au cas où les arrestations reprendraient.

Là encore, le calme, la détermination, affichés étonnent, même si les réalités décrites permettent d'imaginer à quel point l'épreuve peut être pénible pour l'amie, la femme ou l'enfant de tel ou tel détenu « volontaire ». Y compris la visite à la maison d'arrêt et la conversation, évidemment enregistrée, à laquelle assiste et même « participe » un surveillant, assis à la même table que le prisonnier et son visiteur. Un prisonnier qui, ensuite, comme c'est actuellement le cas pour M. Adam Michnik, regagne sa « cage à tigre » – une cellule ouverte en permanence aux regards des geôliers, sans doute pour l'empêcher d'écrire à nouveau des *lettres* comme celles qu'il a réussi à plusieurs reprises à faire parvenir à l'extérieur.

Ce procès, tant attendu, est lui aussi l'objet de toutes sortes de conjectures. Sera-t-il ouvert pour le principe et aussitôt reporté, expédié *rapidement ou, au contraire, largement* présenté comme « exemplaire » ?

Les accusés auront-ils la possibilité de le transformer, comme ils l'espèrent, en un procès du régime, les observateurs seront-ils bannis ou *strictement filtrés puisqu'il s'agira* d'un tribunal militaire ? *« Tout est possible »*, s'accorde-t-on à dire, y compris que l'amnistie s'applique aussi aux accusés du KOR.

Mais il faut bien convenir que l'atmosphère ne semble guère à ce type de détente. L'inculpation récente du Père Popieluszko pour *« abus de sacerdoce »*, le ton insultant adopté par le porte-parole du *gouvernement à l'égard de l'opposition* en général et de M. Walesa en particulier, la manière dont la presse et surtout la télévision rendent compte d'un autre procès, celui des responsables présumés de la mort du jeune Przemyk (la télévision se permet de dire que les témoins qui mettent en cause les policiers mentent et servent les intérêts des ennemis de la Pologne...), sont autant de signes *peu encourageants. Si les hommes* qui ont fait Solidarité n'ont pas renoncé à leur rêve de légalité et de compromis, l'équipe du général Jaruzelski semble moins décidée que jamais à renoncer à une quelconque parcelle de son pouvoir absolu. Une manière, en fait, assez logique d'assumer l'héritage de quarante années du régime.

JAN KRAUZE.

### Grande-Bretagne

L'ÉGLISE ANGLICANE EN ÉMOI

## Un évêque hérétique ?

De notre correspondant

Londres. – L'Incarnation, la virginité de Marie, les miracles, la Résurrection... tout cela ne serait que « mythes » ? L'homme par qui le scandale est arrivé dans l'Eglise d'Angleterre est l'un de ses membres les plus éminents. Il s'agit en effet d'un théologien, le professeur David Jenkins, qui doit être consacré nouvel évêque de Durham, le vendredi 6 juillet, et devenir ainsi, en ordre de préséance, le quatrième personnage de l'Eglise anglicane *(1)*.

Alors qu'il était déjà désigné (par la reine et sur proposition du premier ministre, selon la tradition constitutionnelle), il s'était permis, fin avril, de mettre en doute la *« réalité historique »* du mystère de l'Incarnation et de plusieurs de ses implications, au cours d'une émission religieuse de la télévision. Il a certes employé le terme de « mythe » mais au sens propre, et non figuré comme voudraient le faire entendre ses dénonciateurs indignés. Depuis, il s'est expliqué à *plusieurs reprises*, avec une tranquille assurance, ce qui n'a fait qu'aviver la colère de ceux qui le sommaient de revenir au « dogme » en démentant des propos jugés « hérétiques ».

Soulignant que le récit évangélique *a été composé « une ou deux générations »* après les faits, il affirme qu'il n'est pas *« nécessaire »* de prendre *« à la lettre »* des interprétations qui n'étaient destinées – *« à une certaine époque et pour certaines mentalités »*, – qu'à faire mieux comprendre la nature divine du Christ et de son message. Et il remarque que le thème *de la conception virginale n'apparaît* que dans deux évangiles. Il faut savoir que le professeur Jenkins, qui enseignait jusqu'à présent à l'université de Leeds, avait le souci de s'adresser à *« ceux qui, aujourd'hui, ont du mal à croire »* et peuvent être arrêtés par la forme « poétique » de la traduction que nous ont livrée les évangélistes. D'où l'allusion au mythe qu'on lui reproche tant.

#### Une pétition

Le *professeur* Jenkins a eu beau *répéter* que *« sa foi en la divinité du Christ est absolue »*, rien n'y a fait. Evénement sans précédent : des prêtres ont *pris l'initiative d'organiser* une pétition, à l'échelle nationale, pour demander à l'archevêque d'York d'annuler la consécration. Douze mille cinq cents signatures ont été réunies pour faire valoir qu'il est inadmissible de confier des fonctions épiscopales à quelqu'un qui *« contredit la doctrine »* et qui, à l'avance, a manqué au vœu qu'il s'apprête à *prononcer : veiller au respect de* l'enseignement de l'Eglise.

D'autres ecclésiastiques ont réclamé auprès de l'archevêque de Canterbury, primat d'Angleterre, le docteur Robert Runcie, un débat extraordinaire lors de la réunion du *synode général prévue* samedi. On a même sollicité l'intervention de Mme Thatcher, qui a participé à la nomination du professeur Jenkins. Quelles que soient ses convictions personnelles dans le domaine religieux *(son père était méthodiste)*, il est vraisemblable qu'elle s'inquiète du trouble profond affectant l'opinion conservatrice. Mais elle ne peut *que s'en remettre* à l'avis des pairs de l'« accusé ». Or, selon un sondage qui vient d'être récemment publié, la majorité des évêques *déclarent comprendre ou* partager le point de vue libéral de leur nouveau collègue.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que l'archevêque d'York, le docteur John Habgood, prenant résolument la défense du *professeur* Jenkins, ait annoncé son refus de céder aux pressions exercées par les tenants d'une orthodoxie intransigeante.

*Cette affaire n'en demeure* pas moins grave, car elle continuera certainement à provoquer des remous, non seulement, parmi les fidèles anglicans, *mais aussi*, dans l'ensemble des autres communautés chrétiennes britanniques, et il est vraisemblable, étant donné son caractère fondamental, qu'elle aura des répercussions ailleurs qu'en Grande-Bretagne.

Ces *dernières années*, l'Eglise d'Angleterre a connu des débats difficiles. Touchée par le mouvement pacifiste, elle a été obligée de prendre position, en 1982, sur le désarmement nucléaire, un an avant le déploiement très contesté des premiers missiles de croisière au Royaume-Uni. Avec une grande prudence et des réserves qui révèlaient son embarras et ses divi*sions, le synode s'est déclaré en* faveur du désarmement « multilatéral ». Au début de 1984, là encore après bien des hésitations, l'assemblée des évêques a renoncé à accorder aux divorcés le droit de se remarier à l'Eglise. Les choix sont d'autant plus délicats que les dirigeants *de l'Eglise anglicane doivent* faire face à une crise : si environ 60 % des Anglais disent appartenir à la « Church of England », 2,5 % d'entre eux *avouent assister plus* ou moins régulièrement aux offices, un phénomène préoccupant quand la pratique religieuse et le militantisme restent nettement plus importants dans les autres confessions catholiques ou protestantes du pays.

C'est justement dans ce problème que le professeur Jenkins trouve le principal argument pour *justifier ses « audaces » et repousser* les objections de ses détracteurs. Cet universitaire, depuis des années au contact des jeunes, dit avoir surtout pensé aux non-pratiquants et aux non-croyants, que certains aspects de l'enseignement religieux peuvent rebuter au point de détourner leur attention de l'« essentiel » : *« la foi en Dieu et en l'exemple du Christ »*. Et ce *casuiste de faire remarquer, avec une* sainte malice, qu'il s'est déjà montré fidèle à sa mission, puisque dans la formule séculaire du vœu qu'il va prononcer, il est précisé que l'évêque a la charge de présenter les préceptes de l'Eglise à *« la génération de son temps »*.

F. C.

(1) *A ce titre, il devient membre* de la Chambre des Lords.

# AMÉRIQUES

## États-Unis

### UNE EXPOSITION, UN LIVRE

## Les cent ans de « Miss Liberty »

La statue de la Liberté a cent ans. Ou peut s'en faut. C'est le *4 juillet 1884 qu'eut lieu* la cérémonie de remise de la statue aux Etats-Unis, mais, comme le piédestal offert par les Américains n'était pas terminé, ce n'est que le 25 octobre 1886 que le président Cleveland put procéder à l'inauguration sur l'îlot de Bedloe, près de Staten Island. Les cérémonies du centenaire vont donc s'étaler sur plus de deux ans.

L'idée d'implanter ce monument dans le port de New-York est née de la collaboration de deux hommes : Edouard Lefebvre de Laboulaye, opposant au Second Empire, qui faisait l'éloge du libéralisme pratiqué aux Etats-Unis, et Auguste Bartholdi, qui proposa une statue pour célébrer le centième anniversaire de la démocratie américaine, dont la France avait facilité la naissance. Pendant que Laboulaye recueillait les fonds, Bartholdi travaillait à la maquette, réalisait les pièces détachées et confiait l'armature à Gustave Eiffel. En 1883, la statue était terminée, et ses 40 mètres dominaient les immeubles de la plaine Monceau, à Paris, où elle avait été construite.

C'est l'odyssée de ce colosse que retrace une exposition marquant le coup d'envoi des festivités prévues tant en France qu'aux Etats-Unis. Des maquettes, des dessins, des photographies, des documents d'archives, des affiches et des souvenirs des hommes qui permirent le succès de l'aventure, montrent la progression des travaux depuis la conception jusqu'au départ de la statue pour New-York (1).

*Un livre réalisé par Bertrand Dard et Christian Blanchet, la Statue de la liberté, le livre du centenaire,* (2), *retrace* l'histoire de « Miss Liberty », devenue pour beaucoup le symbole du *« monde libre ».*

Là encore, des documents d'archives sur la construction, des gravures sur la naissance du mythe, des affiches, des reproductions d'objets, des caricatures et des publicités montrent que la statue a été utilisée aussi à des fins que ses créateurs n'avaient sans doute pas prévues.

(1) A l'Espace Union des banques de Paris, 22, boulevard Malesherbes, 75008 Paris, jusqu'au 15 septembre.

(2) Editions Comet's, 192 p., 265 F.

### M. RONALD REAGAN SUGGÈRE A M. JACKSON DE NE PAS INTERVENIR POUR M. ANDREI SAKHAROV

Le président Reagan a suggéré, mercredi 4 juillet, au pasteur Jesse Jackson d'abandonner son intention de se rendre en Union soviétique pour plaider en faveur de M. Andreï Sakharov. *« Intervenir sur ce problème très délicat ne tient pas compte de ce qui pourrait être en cours à travers les canaux diplomatiques »*, a-t-il déclaré.

Le président a rappelé, au cours d'un entretien radiodiffusé, qu'une loi, le Logan Act, interdisait aux citoyens américains de mener des négociations avec des gouvernements étrangers. *Toutefois*, en cette année électorale, l'administration républicaine n'envisage pas d'intenter une action en justice contre le pasteur Jackson après sa récente initiative cubaine, qui a permis la libération de quarante-huit prisonniers détenus à La Havane.

M. Reagan a cependant critiqué le voyage à Cuba du candidat noir à l'investiture démocrate. Il a estimé que le succès de M. Jackson était très relatif. La libération des prisonniers n'était pas un geste humanitaire, a-t-il dit, mais un acte répondant à des *« préoccupations politiques »* de la part de M. Fidel Castro. – *(AFP, AP.)*

## El Salvador

### LA GUÉRILLA AURAIT REÇU DES SAM-7

San-Salvador *(Reuter)*. – Les insurgés du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN) se sont procuré des missiles anti-aériens Sam-7 de fabrication soviétique. Cette information a été donnée par les services de renseignements de l'armée salvadorienne, mais elle est confirmée dans les milieux proches de la guérilla, où l'on affirme que l'armée révolutionnaire du peuple (ERP) a demandé l'aide de l'OLP et de la Libye pour acheter ce type d'armes. On ne précise pas cependant, dans ces milieux, leur nombre ni si elles sont déjà arrivées sur place.

Jusqu'à *présent*, aucun Sam-7 n'a été utilisé par la guérilla contre les chasseurs A-37 et les hélicoptères *américains Huey de l'armée* salvadorienne. Mais on note dans la capitale salvadorienne que l'utilisation de Sam-7 *par* les rebelles *marquerait* un tournant important dans la guerre, qui dure maintenant depuis *près de cinq ans.*



## Bolivie

### Grève générale contre la politique économique du gouvernement de gauche de M. Siles Zuazo

La Paz *(AFP, Reuter, UPI)*. – La Centrale ouvrière bolivienne (COB) a lancé un mot d'ordre de grève indéfinie à partir de ce jeudi 5 juillet, en vue de contraindre le gouvernement de gauche du président Siles Zuazo à mettre en œuvre certaines mesures économiques favorables aux travailleurs.

Selon M. Oscar Sanjines, secrétaire général de la COB, l'arrêt de travail a *été décrété « devant le refus du gouvernement de mettre en œuvre des décisions prises récemment »*, notamment une augmentation de 130 % des salaires et un contrôle des prix des produits de première nécessité. Le mercredi 4, le président Siles Zuazo, reprenant ses activités normales après la tentative d'enlèvement dont il a été victime le samedi 30 juin, a signé trente décrets relatifs à la situation économique nationale. L'un de ces textes prévoit que le pays ne saurait en aucun cas consacrer plus du quart de ses ressources d'exportation (soit environ 200 millions de dollars par an) au service de sa dette extérieure (1).

Un autre décret annonce une éventuelle révision des contrats passés avec les compagnies pétrolières américaines Occidental et Tesoro, que la COB accuse de s'être soustraites à certains impôts. Le gouvernement a encore promis de mettre au point dans les trente jours avec la Centrale ouvrière une politique des prix pour certains produits de première nécessité. Mais il n'a pas répondu à la demande d'augmentation des salaires qui, pour la COB, est un élément déterminant. C'est pourquoi la Centrale, après un ultime examen des décrets du 4 juillet, n'a pas renoncé à lancer son mot d'ordre de grève, qui aurait dû initialement prendre effet le 2 juillet, mais qui avait été suspendu en raison de la tentative de coup d'Etat.

Le ministre de l'information, M. Mario Rueda, ainsi que ses collègues des affaires étrangères, des finances et du travail, ont appelé la COB à reprendre le dialogue avec le gouvernement. M. Rueda a déclaré que le mot d'ordre de grève constituait un *« acte d'insurrection »*.

Le mouvement est en effet une *menace mortelle pour le président* social-démocrate au pouvoir depuis octobre 1982, dont la fragilité de la *situation est apparue lors de la tentative* d'enlèvement dont il a été l'objet. La fermeté dont fait preuve le *régime dans la poursuite des séditieux* – plusieurs centaines d'arrestations de civils et de militaires ont *été opérées* – n'a donc pas suffi à désamorcer l'hostilité de la COB, et singulièrement de son président, M. Juan Lechin, à l'égard de M. Siles Zuazo et de sa politique.

(1) *La dette extérieure de la Bolivie* est estimée à 3,7 milliards de dollars. Ses rentrées en devises sont assurées, pour l'essentiel, par ses exportations d'étain et de gaz.

## Cuba

### « Il y a plusieurs milliers de prisonniers politiques »

### *affirme l'écrivain Jorge Valls, récemment libéré*

L'universitaire et écrivain cubain Jorge Valls, arrêté à l'âge de trente et un ans le 8 mai 1964 par la Sécurité d'Etat pour *« activités contre le gouvernement »*, a été autorisé par les autorités de La Havane à quitter le territoire national, le 23 juin dernier, après avoir purgé intégralement une peine de vingt années de prison (*le Monde* du 26 juin). Après *un bref passage* à Caracas, puis en Hollande, où il a reçu le prix Rotterdam de poésie qui lui avait naguère été décerné, M. Valls s'est rendu à Paris, première étape d'une tournée dans plusieurs pays européens.

L'ancien détenu de six prisons castristes a livré son témoignage sur sa propre expérience carcérale et sur la connaissance qu'il a accumulée en vingt années du système de répression cubain. Selon M. Valls, les derniers chiffres donnés par Amnesty International sur le nombre de détenus dans l'île caraïbe (deux cent cinquante) sont inférieurs à la réalité ; ils ne prennent sans doute en compte que les prisonniers soumis au régime de rigueur le plus strict et les condamnés aux plus lourdes peines. En prenant en compte les « politiques » soumis à un *« plan de rééducation »* et les « plantados », qui l'ont refusé, ainsi que les personnes incarcérées en raison de convictions religieuses non tolérées par le régime (comme les Témoins de Jéhovah) et les *« éléments antisociaux »*, qui ne bénéficient pas de la qualification de « politiques », ce sont plusieurs milliers de détenus que compteraient Cuba.

Le régime carcéral décrit par M. Valls est d'une extrême dureté, et vise à briser la personnalité des opposants par les techniques en *usage dans tous* les pays *totalitaires*, et, notamment, par des méthodes de déstabilisation sensorielle (rupture des rythmes vitaux, introduisant une confusion entre le jour et la nuit, rupture des habitudes alimentaires, etc.). Les violences physiques ne sont pas davantage absentes ; M. Valls fait même état d'exécutions sommaires, parfois devant d'autres prisonniers.

Le témoignage de M. Valls est celui d'un homme qui ne cache pas *avoir été hostile au régime castriste* dès ses premières années. Mais il est aussi celui d'un homme qui avait lutté contre la dictature de Batista (1952-1959), au point d'avoir, durant cette période, été arrêté à plusieurs reprises, et exilé deux fois. En toute hypothèse, M. Valls avait toujours lutté pacifiquement contre M. Fidel Castro, qu'il accuse de tendance « caudilliste » et d'intolérance envers toute forme de pluralisme politique.

# PROCHE-ORIENT

## Liban

### LA PACIFICATION DU GRAND BEYROUTH

## Le port et l'aéroport s'apprêtent à rouvrir

Beyrouth. – *La pacification du* Grand Beyrouth va bon train : après le retrait des armes lourdes par les milices belligérantes, mardi 3 juillet, et le déploiement mercredi de l'armée réunifiée sous un commandement collégial, trois voies de passage supplémentaires sont en cours de réouverture ce jeudi entre les deux secteurs de la ville ; enfin, le port et l'aéroport devraient reprendre leur activité vendredi, après cinq mois de fermeture.

La compagnie nationale d'aviation MEA, qui survit difficilement à cette paralysie, la plus longue et la plus préjudiciable pour *elle* de toutes celles ayant émaillé les dix ans de guerre au Liban, prévoit six vols au départ et huit à l'arrivée dès le premier jour. Des hélicoptères pourraient assurer une navette entre l'aéroport *situé en secteur* musulman et Jounieh, en secteur chrétien, pour les passagers de cette partie du territoire qu'effraierait encore la traversée de Beyrouth-Ouest, malgré la présence de l'armée.

L'opération s'est jusqu'ici déroulée dans de très bonnes conditions et tout indique qu'il pourrait en être de même pour les phases ultérieures du plan de sécurité. L'armée a annoncé qu'elle perquisitionnera, à partir du lundi 9 juillet, à la recherche de caches d'armes. Il est vraisemblable qu'elle consacrera une attention particulière aux camps palestiniens où se manifeste une résurgence de présence armée. Mercredi encore, un incident s'est déroulé au camp de Borj-Barajneh, en pleine banlieue sud chiite, dont, selon l'Organisation de libération de la Palestine, ont été victimes dix Palestiniens : trois morts et sept blessés. De nombreux autres incidents s'étaient déjà produits entre la milice chiite Amal et des Palestiniens.

*De notre correspondant*

Une extension du plan de sécurité aux hauteurs dominant Beyrouth est prévue, notamment à Souk-el-Gharb. Elle pourrait intervenir assez rapidement.

La satisfaction voire l'enthousiasme sont unanimes. Le plan, en cours d'exécution, bénéficie, il est vrai, de la couverture de toutes les parties au conflit, et de toutes les communautés religieuses, ainsi que du parrainage actif de la Syrie. Avec trois mois et demi de retard, la « trêve de Lausanne » prend donc finalement corps. Mais tout n'est pas réglé pour autant, et le Liban demeure, par excellence, le pays des rebondissements dramatiques.

*Les choses sont certes en bonne* voie pour une stabilisation politico-militaire dont tous les protagonistes ont senti l'urgente nécessité, afin de donner à leur pays le minimum de cohésion à l'approche de l'échéance de la fin de l'été, avec l'inévitable redéfinition postélectorale de la politique israélienne au Liban. Cela ne signifie toutefois pas que la crise libanaise est réglée, mais une solution pourrait être mise en œuvre à travers le comité constitutionnel de trente-deux membres que le gouvernement doit maintenant former pour restructurer les institutions. Œuvre difficile et de longue haleine, qui risque d'être de nouveau jalonnée de sang et de destructions.

LUCIEN GEORGE.

● *Les combats au Liban-Nord.* – Les affrontements ont repris en force ces derniers jours à Tripoli, deuxième ville du Liban, entre le Mouvement de l'unification islamique (intégristes sunnites alliés de l'OLP de M. Arafat) et le Parti arabe démocratique (alaouites prosyriens), faisant dix-sept morts et une centaine de blessés. Le MUI a annoncé d'emblée qu'il refusait à Tripoli tout plan de sécurité semblable à celui appliqué à Beyrouth. – *(Corresp.)*

## Jordanie

## Un rêve contrarié

*(Suite de la première page.)*

Le chef de l'OLP avait trop à faire avec les dissensions au sein de son organisation et les Jordaniens se sont résignés à attendre qu'il ait *« remis de l'ordre dans la maison palestinienne »*. Peut-être en vain d'ailleurs, car, si le Fath et les principales autres composantes de l'OLP sont finalement parvenus à s'entendre à Aden fin juin, la marge de manœuvre de M. Arafat paraît désormais considérablement réduite.

*« Le pire pour la Jordanie serait de rester inactive car elle s'exposerait alors à faire les frais d'une redistribution des cartes au Proche-Orient »*, murmure-t-on dans les chancelleries. Aussi le roi Hussein prêche-t-il de nouveau depuis plusieurs mois pour une conférence internationale de la paix à laquelle participerait l'Union soviétique. A défaut d'être neuve, l'idée a l'avantage d'être acceptée tant par l'OLP que par la Syrie. Les Jordaniens y croient-ils vraiment ? Lorsqu'on les interroge à ce sujet ils répondent invariablement : *« Aujourd'hui il n'y a pas d'autre choix. »*

*« C'est peut-être aussi pour le roi une manière de se préparer à l'arrivée éventuelle au pouvoir d'une majorité différente en Israël »*, note un diplomate occidental. Les Jordaniens observent en effet attentivement le déroulement de la campagne électorale israélienne et ne cachent pas qu'ils souhaitent la victoire du parti travailliste le 23 juillet... tout en estimant que la politique de M. Shimon Pérès ne différera sans doute guère de celle de l'actuel cabinet israélien, si ce n'est dans le ton.

*« Nous ne pensons pas que M. Pérès sera vraiment plus souple sur la question des implantations. Il dit aussi qu'il est prêt à ne rendre que 60 % de la Cisjordanie, ce qui est en contradiction avec la résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU. De même parle-t-il de retirer les troupes israéliennes du Liban mais il insiste en même temps sur la conclusion d'arrangements de sécurité, ce qui veut dire que le* statu quo *actuel peut se prolonger des années »* souligne M. Masri. *« Nous avons demandé leur opinion à certains de nos amis occidentaux*, poursuit le ministre, *et ils ont comme nous le sentiment qu'il n'y aura pas de véritables changements dans la politique israélienne. Cela dit, nous verrons ce que M. Pérès aura à proposer après les élections. »*

Si le problème palestinien continue de peser lourdement sur la destinée du royaume, les dirigeants jordaniens n'en scrutent pas moins avec une égale anxiété la frontière orientale du monde arabe, où l'Irak et l'Iran se livrent depuis trois ans et demi une guerre ruineuse. Le soutien sans réserve que le roi Hussein a apporté à Bagdad dès les premiers jours du conflit (2) est en grande partie motivé par la conviction que l'Iran de l'imam Khomeiny et sa prétention à exporter son idéologie constituent une menace pour la stabilité de la région tout entière.

Bien que les dirigeants jordaniens s'abstiennent de le dire publiquement, ils souhaiteraient de toute évidence plus de fermeté dans l'engagement des pays arabes du Golfe aux côtés de l'Irak et plus de « punch » dans leur attitude face à la menace iranienne. En juin, les rumeurs sur l'imminence d'une offensive iranienne de grande envergure contre l'Irak ont provoqué le départ précipité du roi Hussein pour les Etats membres du Conseil de coopération du Golfe, à qui il a notamment proposé de nouveau son aide.

*« Nous ne pensons pas que l'Iran se lancera dans une guerre totale contre le Koweït, Qatar, Abou-Dhabi ou les autres Emirats. Mais il peut s'attaquer à certains de leurs centres vitaux »*, explique le général Fathi Abou Taleb, le chef d'etat-major de l'armée jordanienne. *« Si les pays du Golfe nous le demandent, nous pouvons leur envoyer un certain nombre de bataillons pour assurer la protection de leurs ports, aéroports, raffineries, etc. »* Jusqu'à présent, confirme cependant le général Abou Taleb, aucune requête n'a été adressée à Amman.

### La modernisation de l'armée

Quelque 250 000 ressortissants jordaniens travaillent actuellement dans ces Etats, qui *sont également* – l'Arabie Saoudite en tête – les principaux bailleurs de fonds du royaume. C'est là une raison suffisante pour que les dirigeants jordaniens se préoccupent de leur stabilité. En fait, il existe déjà une importante coopération militaire entre la Jordanie et les pays arabes du Golfe : 2 100 officiers et sous-officiers jordaniens de tout grade, dont 370 d'active, en position de détachement, y assurent des fonctions de conseillers militaires, d'instructeurs ou d'encadrement auprès des forces armées locales. En outre, depuis 1970, quelque 11 000 officiers et sous-officiers de ces pays sont passés par les écoles militaires jordaniennes.

Héritière de la fameuse Légion arabe, l'armée jordanienne, forte d'environ 90 000 hommes, a la réputation d'être l'une des mieux entraînées et des plus *« professionnelles »* de la région. Mais si grande que soit la qualité de ses officiers et de ses soldats, elle ne peut se mesurer à ses voisines *suréquipées* et très supérieures en effectifs : les armées israélienne et syrienne.

*« Israël dispose des meilleurs armements américains, et la Syrie a ce que les Soviétiques offrent de mieux »*, fait-on valoir à Amman. Soucieux de ne pas laisser s'aggraver un déséquilibre qui les inquiète au plus haut point, les responsables jordaniens placent la modernisation de leur armée, et plus particulièrement le renforcement de leur défense anti-aérienne, en tête de leurs préoccupations.

*« Nous avons besoin de plus d'avions, car nous voudrions au moins atteindre la proportion de 1 contre 3 avec nos voisins, alors qu'aujourd'hui nous n'en sommes même pas à 1 contre 5 »*, souligne le général Abou Taleb. Pour compenser ce handicap, les Jordaniens mettent aussi l'accent sur l'acquisition d'un système de missiles anti-aériens et d'*équipement électronique au sol*, moins coûteux et plus rapidement opérationnel.

Ils se heurtent cependant à une double difficulté : la faiblesse de leurs ressources financières et l'opposition du Congrès américain à la fourniture par les Etats-Unis d'armes ultra-modernes à la Jordanie, tels que les chasseurs bombardiers F-15 et F-16 et les batteries mobiles de missiles sol-air Hawk, qu'Amman réclame en vain depuis des années. En *mars dernier*, l'administration Reagan a également renoncé à livrer 1 600 missiles sol-air portatifs Stinger, en invoquant les *« sentiments antijordaniens »* suscités au Congrès par les attaques du roi Hussein contre la politique de Washington au Proche-Orient.

Conséquence : les Jordaniens se tournent actuellement vers d'autres sources d'approvisionnement en Europe et n'excluent pas la possibilité de s'adresser à l'Union soviétique (3).

L'invasion du Liban par Israël en 1982 avait éveillé de nouvelles craintes à Amman, et celles-ci sont en grande partie à l'origine de la décision du roi Hussein, la même année, de créer une *« armée populaire »* qui seconderait les forces régulières en cas de crise, en participant notamment à la protection des agglomérations et des communications. La formation de cette armée populaire a été jusqu'à présent retardée pour des raisons financières, mais, assure-t-on au gouvernement, tout est prêt désormais pour la réalisation de ce projet, dont l'objectif final est d'entraîner quelque deux cent mille civils de seize à cinquante-cinq ans au maniement des armes. Un projet dont les autorités jordaniennes ne dissimulent pas la dimension politique : *« Nous voulons*, affirment-elles, *que les citoyens jordaniens soient conscients des menaces qui pèsent sur leur pays. »*

### Les relations avec la Syrie

Israël représente indubitablement le danger le plus redoutable aux yeux des responsables jordaniens, mais l'hostilité de la Syrie est également pour eux un constant sujet d'inquiétude. Ils n'ont pas oublié que, en novembre 1980, Damas avait massé des troupes sur la frontière syro-jordanienne. Les menaces à peine voilées proférées par la presse syrienne, notamment lors des pourparlers Hussein-Arafat, sont de celles que l'on prend au sérieux à Amman, où une série d'attentats à la bombe ont mis en émoi les services de sécurité à la fin de l'année dernière. Depuis novembre 1983, les Jordaniens ne sont plus autorisés à se rendre librement en Syrie. Mesure dont le premier ministre, M. Ahmad Obeidat n'hésitait pas à affirmer récemment qu'elle avait permis de *« diminuer de 70 % à 80 % les activités de sabotage »* dans le royaume.

Ces derniers mois les deux Etats ont cependant cessé de s'invectiver sur les ondes et dans la presse. *« Mais jusqu'à présent il n'y a pas d'autres signes d'amélioration dans nos relations »*, constate un membre du gouvernement.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que le roi Hussein ressente le besoin de s'assurer des appuis extérieurs. C'est en partie le sens qu'il faut donner au rapprochement avec l'Égypte amorcé par Amman depuis deux ans. Il n'a jamais été facile à la Jordanie de faire entendre sa voix, et elle reste, dans une large mesure, vulnérable aux soubresauts de son environnement, ce qui la contraint, aujourd'hui encore, près de quarante ans après son indépendance, à vivre sur la défensive.

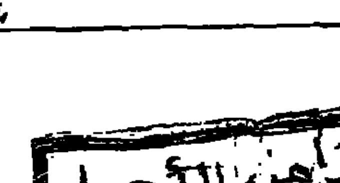
EMMANUEL JARRY.

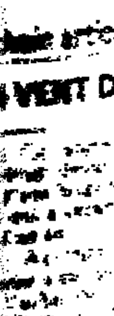
**Prochain article :**

**UN VENT DE RÉCESSION**

(2) Ce soutien s'était notamment concrétisé début 1982 par l'envoi en Irak d'une brigade de volontaires jordaniens qui a cependant été retirée, il y a près d'un an.

(3) Au cours des dernières années, la Jordanie s'est déjà adressée à l'URSS pour l'achat de 20 batteries de missiles SAM-8 et de 16 batteries de canons anti-aériens Shilka ZSU-23-4, à la France (36 Mirages F1, et un système de commandement intégré de tirs d'artillerie Attila) et à la Grande-Bretagne (278 chars Chieftain).





# DIPLOMATIE

## Deux diplomates américains interpellés en URSS

### *Tout faire pour « irriter » les Etats-Unis*

Les responsables soviétiques ne négligent décidément aucune occasion pour se montrer désagréables à l'égard des Etats-Unis. Mercredi 4 juillet, deux diplomates américains en poste à Moscou ont été interpellés et retenus pendant près de deux heures, sans avoir la possibilité de se mettre en contact avec leur ambassade. L'incident a suscité une protestation formelle des Etats-Unis, tandis que le président Reagan a parlé d'un *« sujet d'irritation majeur »*, d'un *« geste impoli et inutile »*. Les deux diplomates, MM. Jon Purnell, conseiller politique, et George Glass, attaché consulaire, ont été interpellés alors qu'ils conversaient dans la rue avec une Soviétique.

Ces deux hommes sont considérés comme des spécialistes des droits de l'homme et avaient déjà été mis en cause par l'agence Tass en mai dernier, quand les Soviétiques avaient accusé Mme Elena Bonner, l'épouse de M. Andreï Sakharov, d'avoir ourdi un *« complot »* avec l'ambassade des Etats-Unis.

Selon le porte-parole du département d'Etat, Mme Anita Stockmann, *« ni au moment de leur interpellation ni en aucune autre occasion MM. Purnell et Glass n'ont été engagés dans des activités contraires à leur statut diplomatique »*. Les Etats-Unis *« rejettent catégoriquement toute allégation affirmant le contraire »*.

Cet incident succède à une série d'autres désagréments subis par les diplomates et les journalistes américains en URSS. En juin, l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Arthur Hartmann, avait déjà dénoncé cette situation, en particulier à la suite d'une agression dont avait été victime à Leningrad un vice-consul.

M. Hartmann lui-même a subi un affront inhabituel, puisque les Soviétiques lui ont refusé la possibilité de s'exprimer à la télévision, comme il est de tradition, à l'occasion de la fête nationale des Etats-Unis (*le Monde* du 5 juillet). Comme si cela ne suffisait pas, les techniciens soviétiques ont empêché ensuite la chaine de télévision américaine NBC de transmettre depuis Moscou sa propre interview de l'ambassadeur. Dans celle-ci, qui a finalement pu être expédiée par avion, M. Hartmann expliquait pourquoi, à son avis, les Soviétiques lui avaient refusé le droit d'apparaître à la télévision. *« L'une des choses que j'essayais de dire au peuple soviétique*, a déclaré M. Hartmann, *c'est que, quel que soit leur parti, les Américains sont véritablement pour la paix, et c'est un message qu'ils* (les responsables soviétiques) *ne veulent pas que leur peuple entende. »*

Ces petits ennuis ne pèsent sans doute pas très lourd, à côté des rebuffades imposées régulièrement aux Etats-Unis par l'agence Tass ou par M. Andreï Gromyko lui-même. Mais il s'agit d'utiliser tous les moyens, les petits comme les grands, pour signifier au président Reagan que ses efforts pour apparaître comme un homme de dialogue resteront vains.

LA VISITE DU MINISTRE SUD-CORÉEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

## La France est opposée à toute réunification des deux Corées par la force

### *rappelle M. Cheysson*

Au cours du dîner offert mercredi 4 juillet par M. Cheysson, au Quai d'Orsay, en l'honneur de M. Lee Won Kyung, ministre sud-coréen des affaires étrangères, le ministre des relations extérieures a évoqué la mémoire du prédécesseur de son hôte, Lee Bun Sunk, qui a trouvé la mort dans l'attentat survenu le 9 octobre 1983 lors de la visite du président Chun Doo Hwan à Rangoun. M. Cheysson a fait observer une minute de silence à la mémoire des victimes *« assassinées au cours de ce lâche attentat »*, geste qui a visiblement touché son collègue sud-coréen et les membres de la délégation.

A propos de la division des deux Corées, M. Cheysson a déclaré : *« La France, pour sa part, n'accepte pas que les peuples soient ainsi partagés, nulle part au monde. Nous espérons que par les voies pacifiques ce Yalta sera un jour dépassé. (...) Je fais appel à vous les Coréens pour en trouver les moyens, dans la paix, (car mon pays ne saurait s'associer à toute formule fondée sur la contrainte ou la guerre. La France veut avoir des rapports avec tous les Coréens, mais elle ne veut agir que dans des conditions acceptables pour tous. A vous de décider où et comment vous pourrez éventuellement nous y aider. »*

M. Cheysson a également évoqué les progrès accomplis par la Corée du Sud en matière de droits de l'homme, non sans lancer un appel en faveur de ceux *« qui connaissent encore la tristesse des prisons »*.

Dans sa réponse, M. Lee a assuré que Séoul souhaitait *« la réunification de la Corée par des moyens pacifiques »*, et ne se laisserait pas rebuter par *« les refus et les provocations »* de la Corée du Nord. Il a par ailleurs confirmé que le premier ministre français était attendu en octobre à Séoul, pour une visite officielle. Le ministre sud-coréen devait rencontrer M. Pierre Mauroy ce jeudi en fin de matinée.

L'OPÉRATION « UN BATEAU POUR ALGER »

## Les autorités algériennes critiquent le «caractère théâtral» de la démarche

Les autorités algériennes sont disposées à recevoir, *« dans le cadre des relations bilatérales, une délégation restreinte* [de mères françaises], *dont les modalités de déplacement restent à fixer »* en vue de discuter de la situation des enfants issus de mariages mixtes franco-algériens, a annoncé mercredi 4 juillet l'agence Algérie Presse Service.

APS, dont c'est la première réaction à l'opération « Un bateau pour Alger », précise que cette assurance avait déjà été donnée par l'ambassade d'Algérie à Paris aux organisateurs. Elle leur reproche toutefois de donner à leur démarche *« un ton qui s'apparente aux différentes campagnes organisées contre l'Algérie »*. Soulignant que cette question constitue *« un problème complexe et délicat qui existe des deux côtés de la Méditerranée »* et qu'il *« n'est pas spécifique aux deux pays »*, APS estime, citant les milieux algériens autorisés, que *« la meilleure approche de l'examen de ce problème juridique et humain ne réside certainement pas dans le caractère théâtral et spectaculaire que certains veulent lui donner »*.

Cette première réaction autorisée laisse clairement supposer que les vingt-six mères ne seront peut-être pas reçues par les *« autorités algériennes compétentes »* dans la mesure où les conditions d'une telle audience, telles qu'elles ont été fixées par ces autorités, ne sont pas remplies. En effet, précise APS, la *« délégation restreinte »* ne peut être reçue que *« dans le cadre des relations bilatérales »* — ce qui laisse supposer que cette délégation serait agréée par le Quai d'Orsay — et *« les modalités* de [son] *déplacement restent à fixer »*.

Il n'est cependant pas exclu, estime-t-on à Alger, que les représentantes des mères d'enfants *« enlevés »* par leur père algérien puissent exposer leur point de vue à un responsable algérien, quitte à fixer pour plus tard une rencontre plus officielle dans un cadre approprié. En tout cas, le ministère français des relations extérieures a indiqué mercredi soir avoir *« l'assurance officielle de la part des autorités algériennes qu'une délégation restreinte* (de femmes) *pourrait être reçue à Alger par les responsables de la justice et de la protection sociale dans un délai d'environ trois semaines »*.

Enfin, Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, a estimé mercredi que le geste des vingt-six mères a *« certes quelque chose de provocateur »*, mais, a-t-elle demandé, *« qui ne comprendrait pas leur impatience ? »*. Rappelant que ce problème se pose avec plusieurs Etats, Mme Roudy précise, dans un communiqué : *« Depuis trois ans et plus, le gouvernement français négocie avec les autorités de ces pays. Les progrès, c'est vrai, sont lents. » « Nous nous efforçons depuis plusieurs jours, sans relâche, de faire avancer les négociations, et j'espère que le bon sens et l'humanité finiront par prévaloir. »*

# AFRIQUE

Haute-Volta

## Les premières exécutions politiques depuis l'indépendance ont créé un traumatisme général

De notre envoyé spécial

Ouagadougou. — La nationale n° 1, parfaitement goudronnée, s'étire dans un paysage couleur sable, où les arbres forment, çà et là, des bouquets d'un vert décoloré. Les villages, Kokologho, Sabou (et son caïman sacré), Kita, se succèdent au sortir de la capitale. Aux barrages, les soldats commencent par serrer les mains avant d'ouvrir le coffre de la voiture. La savane africaine et sa platitude, ses champs de sorgho et de petit mil : la « brousse » est un autre monde...

Partout, l'accueil est chaleureux, l'hospitalité la règle. La « révolution » est loin, à 140 kilomètres exactement, mais en apparence seulement. *« Nous prenons le train* [de la révolution] *en marche*, observe, placidement, un ancien chef de village. *Nous faisons tout pour ne pas le rater. »* Avant la « révolution », affirme-t-il, les autorités administratives étaient *« apolitiques » ;* aujourd'hui, elles font leur *« apprentissage »*. *« Avant, il y avait ce mythe selon lequel le Voltaïque ne peut pas tuer son prochain. Le Voltaïque a le culte de la famille. »* Comment, dès lors, s'étonner si l'exécution — la première depuis l'indépendance pour des raisons politiques, — des sept « conjurés » du « complot du 28 mai » a créé une sorte de traumatisme général ?

A « Ouaga », au siège des comités de défense de la révolution (CDR), le capitaine Pierre Ouedraogo, qui en est le secrétaire général, explique que la clémence aurait *« encouragé tous ceux qui veulent combattre la révolution »*. Ce jeune officier, dont l'influence est croissante, affirme qu'il s'est opposé à l'exécution publique réclamée par les éléments « durs » des CDR. *« Cela n'avait aucun intérêt, sauf si on avait voulu dire aux gens, dans les quartiers : « Voyez comment il faut traiter les ennemis de la révolution. »*

Le chef de l'Etat voltaïque, le capitaine Sankara, pouvait-il aller à l'encontre de la volonté exprimée par les CDR, qui, selon les autorités, sont la seule base authentique de la « révolution » ? *A posteriori*, ces sept exécutions ont un effet politique immédiat : elles permettent de montrer que le pouvoir n'hésitera plus désormais à réagir sévèrement face aux multiples « complots » qui, selon les autorités, ont été ourdis depuis le 4 août dernier.

*« Ce complot*, confie le capitaine Sankara, *n'est pas très différent des précédents, mais sa caractéristique est qu'il arrive à un point d'exaspération telle que la sentence ne pouvait qu'être à la hauteur de cette exaspération. »* Un coup d'arrêt a donc été donné — momentanément, — mais un risque majeur a été ainsi accepté, celui d'un engrenage après ce premier sang versé. *« Ne serons-nous pas visés demain ? »*, se demande un responsable syndical.

Le risque, c'est aussi la résurgence d'antagonismes au sein des forces politiques et syndicales qui s'étaient unies au moment du 4 août, c'est-à-dire l'éparpillement du pouvoir. Qui, du secrétariat général des CDR et de la présidence de la République, contrôle qui et impose son rythme au processus en cours ? De quelle homogénéité peut aujourd'hui se prévaloir le Conseil national de la révolution (CNR), composé de personnalités que l'origine sociale, la formation et les motivations, à long terme, opposent ?

La scène politique voltaïque offre le spectacle, quasisurréaliste, des querelles idéologiques et des manœuvres auxquelles se livre une petite élite intellectuelle composée de courants « marxiste-léniniste », « maoïste », « albanais », « prosoviétique » ou encore « communiste ». Les uns ont été formés à Vincennes ou à Nanterre et prolongent leur Mai 68 ; les autres ont surtout retenu de leur séjour à Moscou un jargon pseudo-révolutionnaire et une vision du monde souvent manichéenne.

Par voie de tracts, tous s'accusent mutuellement de vouloir récupérer la « révolution » à leur profit. Il y a la LIPAD (Ligue patriotique pour le développement), qui compte au moins cinq ministres et qui contrôle l'une des centrales syndicales, la CSV ; l'ULC (Union des luttes communistes) avec ses trois ministres ; le PCRV (Parti communiste révolutionnaire voltaïque), qui n'a pas — officiellement — de représentant au gouvernement ; le ROC (Regroupement des officiers communistes), organisation quasimythique à laquelle appartiendraient plusieurs membres du CNR.

Il y a aussi les syndicats, puissants, mais de plus en plus divisés, et puis, surtout, l'entourage du capitaine Sankara : le capitaine Blaise Compaoré, numéro deux du régime, qui garde la haute main sur les commandos de parachutistes de Po, le commandant Lingani, les capitaines Henri Zongo et Pierre Ouedraogo.

Cette dilution du pouvoir permet tous les débordements, comme l'incendie — non revendiqué — du journal indépendant l'Observateur. Les militaires voltaïques s'efforcent de conserver la direction de la « révolution », tout en déjouant les « complots » d'une opposition mystérieuse, mais qui serait omniprésente et qui a, désormais, ses « martyrs ». Pour la première fois, celle-ci s'est manifestée, à Paris, le 12 juin dernier. Dans un communiqué, le *« Mouvement de la résistance voltaïque (MRV) »*, *« mouvement nationaliste armé »*, entend débarrasser la Haute-Volta du CNR, *« système diabolique, barbare, immonde, injuste et immoral... »*.

### Des luttes dérisoires

Ces luttes intestines, qui apparaissent si dérisoires comparées aux dramatiques problèmes de sous-développement que connaît le pays, sont de toute façon parfaitement ésotériques pour 95 % des Voltaïques. En brousse, personne ne sait ce que sont la LIPAD ou l'ULC. La Haute-Volta, qui compte un peu plus de 6 millions d'habitants, paraît ainsi vivre à deux rythmes différents : d'un côté, à Ouagadougou, l'agitation politique incessante d'une minorité ; de l'autre, la grande masse d'une population essentiellement rurale, qui essaie de comprendre ce que l'on attend d'elle.

Au-delà des efforts que déploie la presse officielle pour *« conscientiser »* la population et lui apprendre la signification de concepts révolutionnaires, celle-ci est invitée à débattre *« démocratiquement »* au sein des CDR. Et là, c'est la surprise : les problèmes posés sont concrets et le langage du pouvoir semble assez bien perçu.

A Ouagadougou, les « AG » (assemblées générales) des CDR ont lieu chaque semaine. Dans le quartier Samandin, ce dimanche matin, l'affluence est faible car, faute de papier, les convocations n'ont pu être lancées. La discussion s'engage sur la baisse autoritaire des loyers, terreur des propriétaires. *« Est-ce qu'il y a une justice sociale quand les plus riches deviennent toujours plus riches et les plus pauvres toujours plus pauvres ? »*. L'interrogation, qui est traduite en mooré pour ceux qui ne comprennent pas le français (les vieux surtout), provoque l'approbation générale : pas de pitié pour *« les bourgeois réactionnaires et contre-révolutionnaires nostalgiques »* des régimes précédents !

On passe ensuite au choix de l'emplacement d'un mini-marché du bois, une initiative du ministère de l'environnement pour tenter de freiner la coupe anarchique et préserver les forêts. Le mini-marché sera situé *« à côté du palais du Moro-Naba* (roi), *côté baobabs »*. Ce point acquis, on en revient au « quotidien », la « révolution », pour constater que les cadres ne fréquentent guère les AG. Or *« ceux qui ont le savoir »* doivent en faire profiter les autres, rappelle l'animateur, en soulignant qu'il ne s'agit pas d'une *« menace »*.

A « Ouaga », comme en « brousse », les réactions ont été positives face à l'instauration des tribunaux populaires révolutionnaires qui se substituent, peu à peu, à l' *« appareil judiciaire bourgeois »*. *« Les vieux*, explique Pierre Ouedraogo, *étaient choqués par la présence des avocats, pour qui ils étaient des types qui pouvaient transformer la vérité en mensonge et le mensonge en vérité. Les vieux nous ont dit : « Avant [à l'époque de la justice traditionnelle], on faisait comme vous. » Dans les tribunaux populaires, celui qui sait mettre les rieurs de son côté a de bonnes chances d'être acquitté. »* Méfiantes au départ, les chefferies traditionnelles ont accepté un *modus vivendi* avec les « délégués » de village membres des CDR, qui ont remplacé les « chefs » de village. Une certaine cohabitation s'instaure.

### Une crise politique

En brousse, les CDR, c'est, concrètement, une organisation rationnelle des bras valides. Le capitaine Sankara explique à ce sujet : *« Je ne crois pas que les Voltaïques se disent : « Notre sort s'est amélioré depuis le 4 août. » En revanche, ils se disent : « Maintenant nous pouvons ensemble améliorer notre sort. » Toutes les marques de soutien que nous recevons traduisent un espoir, j'allais dire, un espoir teinté de naïveté. Certains pensent même, que s'il pleut, c'est parce qu'il y a eu la révolution ! Eh bien, je dirai qu'ils font partie de ceux qui ne perdent pas leur temps à se livrer à des querelles scientifiques dans les officines de la météorologie idéologique. »* L'allusion est transparente : elle vise le « microcosme » dont les querelles sont à l'origine de la crise politique que traverse le gouvernement.

Tout le monde sait bien, à Ouagadougou, que la LIPAD cherche, en imposant sa propre direction à la « révolution », à rapprocher la Haute-Volta du bloc soviétique. Or, comme le capitaine Sankara n'est pas prêt à les suivre sur ce terrain-là, à terme, une clarification devra nécessairement s'imposer.

Quant au dernier « complot » en date, celui du 28 mai, les autorités voltaïques assurent que celui-ci était éventé depuis deux mois. Il est vrai qu'à Ouagadougou tout finit par se savoir. Cette fois-ci, le CNR avait décidé de laisser agir les conjurés pour mieux les confondre. Pour cela, il fut décidé de les *« noyauter »*. Des éléments « sûrs » furent donc infiltrés. Pour preuve de leur allégeance, ils fournirent des armes et des munitions, ainsi que le calendrier des déplacements du chef de l'Etat. Les « sous-marins » ayant été découverts, il ne restait plus qu'à arrêter les conjurés, ce qui fut fait le 27 mai.

Mais les exécutions ont fait peur. La nuit tombée, les habitants de la capitale se gardent d'approcher le *« périmètre interdit »* qui entoure la présidence et le Conseil de l'entente, siège du CNR. Un couvre-feu nocturne est maintenu de une heure à cinq heures du matin, et circuler dans les rues est alors un exercice réservé aux amateurs d'émotions fortes.

Face aux mouvements et groupuscules qui se bousculent dans les allées du pouvoir et qui passent leur temps à s'épier et à se tendre des pièges, le capitaine Sankara donne l'impression de naviguer à vue. Sa tâche consiste à essayer de maintenir un certain équilibre entre ses partenaires ou partisans remuants. Jusqu'ici, il y est parvenu. Mais pour combien de temps ?

LAURENT ZECCHINI.

## *Des « oreilles complices » en France pour les opposants*

De notre envoyé spécial

Ouagadougou. — Au cours de l'entretien qu'il nous a accordé, le président Sankara a notamment évoqué les complicités dont auraient bénéficié les protagonistes du « complot du 28 mai ».

*« Des complots, nous en rencontrerons tant que la révolution s'installera. Les ennemis utiliseront contre nous des armes de toute nature et des alliances avec tous ceux qui peuvent fournir l'appui logistique, politique, et une caution internationale. Mais il faut être assez prudent et ne pas s'embarquer dans des accusations hasardeuses trop expéditives.*

*» C'est pourquoi il nous importe peu de connaître la nationalité de ceux qui ont comploté avec des putschistes de l'intérieur. Nous ne pensons pas qu'un gouvernement, un régime, puisse planifier la déstabilisation de la Haute-Volta, mais nous n'excluons pas que des responsables d'un régime puissent consciemment, secrètement ou assez ouvertement, souhaiter la perdition de* [notre] *régime, et qu'ils n'hésitent pas à prêter leur concours à des opposants, à l'extérieur ou à l'intérieur de la Haute-Volta. Alors, cela ne nous empêche pas d'attirer l'attention de tel ou tel pays sur des activités qui seraient parties de son sol, à charge pour les autorités de ce pays, si elles nous croient et veulent nous rendre service, de prendre les dispositions qui s'imposent.*

— Concrètement, vous parlez — notamment — de la France ?

*— Y a-t-il des opposants voltaïques en France ?... (Silence.) Nous savons que, de temps en temps, ils trouvent des oreilles pas seulement complaisantes, mais même complices.*

— Certains vous accusent d'avoir inventé un complot pour vous débarrasser de personnalités gênantes...

*— C'est de l'imagination. Ceux qui disent cela se laissent influencer par des scénarios, hélas ! déjà vécus. Que représentaient politiquement ceux qui ont été écartés Absolument rien dans le contexte actuel. C'est-à-dire que les contradictions les plus importantes, les plus embarrassantes, ne se situaient pas de ce côté-là. Ce n'était pas des hommes politiques en vue, ces derniers n'ont pas été impliqués. Donc, la thèse du complot fabriqué se détruit d'elle-même. Tant qu'à faire, s'il faut monter un complot, il vaut mieux le faire pour porter un coup sérieux du côté le plus menaçant. »*

L. Z.

# A TRAVERS LE MONDE

## Egypte

- LA REPRISE DES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC L'UNION SOVIETIQUE. — M. Salah Bassiouni, nommé récemment ambassadeur d'Egypte à Moscou, doit gagner sa nouvelle affectation *« au plus tard »* le 1er août, annonce l'officieux cairote *Al Ahram*, mercredi 4 juillet.

## Ile Maurice

- RETRAIT DU PROJET DE LOI « ANTI-PRESSE ». — Le premier ministre, M. Aneerood Jugnauth, a annoncé mardi 3 juillet au Parlement qu'il retirait son projet de loi sur la presse. Prévoyant pour chaque directeur de journal le dépôt d'une caution de 250000 roupies (200000 FF), ce projet aurait entraîné la fermeture de la majorité des journaux de l'île. Une commission, dirigée par l'ancien magistrat Sir Maurice Rault, a dénoncé le projet comme une atteinte à la liberté de la presse. Les quarante-quatre journalistes inculpés pour avoir manifesté contre le projet, et qui risquaient jusqu'à trois ans de prison, seront probablement acquittés. — *(AP.)*

## RDA

- M. PAPENDREOU A BERLIN-EST. — Venant de Prague, où il est resté trois jours en visite officielle, M. Andreas Papandreou est arrivé, mercredi 4 juillet, à Berlin-Est, pour une « visite d'Etat ». Le premier ministre grec a eu une première série d'entretiens avec M. Erich Honecker, chef de l'Etat et du parti est-allemands. — *(Reuter.)*

## Tchécoslovaquie

- DIX JEUNES CATHOLIQUES CONDAMNES. — Dix jeunes catholiques tchécoslovaques ont été condamnés, mardi 3 juillet, en Moravie, à des peines de six à dix-huit mois de prison avec sursis, pour avoir organisé une représentation théâtrale privée sans autorisation. Par ailleurs, la cour d'appel de Prague a confirmé, mercredi, la condamnation à trois mois de prison infligée à l'un des dissidents tchécoslovaques les plus connus, M. Ladislav Lis. Les autorités lui reprochent d'avoir quitté la capitale sans autorisation préalable, enfreignant ainsi le régime de liberté surveillée auquel il était soumis puis sa sortie de prison, en mars dernier. — *(AFP.)*

## Nigéria

### DEUX JOURNALISTES CONDAMNÉS A UN AN DE PRISON

Deux journalistes du quotidien indépendant *The Guardian*, MM. Tunde Thompson et Nduka Irador, ont été condamnés, mercredi 4 juillet, par un tribunal militaire de Lagos, à une peine de douze mois de prison ferme pour *« publication de fausses informations »*. Leur employeur a été condamné pour le même motif à une amende de 50 000 nairs (environ 43 000 francs).

Les deux journalistes, qui étaient en détention préventive depuis trois mois, et le journal étaient poursuivis en vertu d'un décret promulgué par les autorités nigérianes, visant à protéger les personnalités officielles contre toute fausse accusation ou toute information susceptible de *« ternir la réputation du gouvernement ou de le ridiculiser »*. MM. Thompson Irador étaient accusés d'avoir publié des informations erronées sur la réorganisation des missions diplomatiques du Nigéria à l'étranger.

Le gouvernement militaire de l'État de l'Anambra a, d'autre part, ordonné l'arrestation du rédacteur en chef du journal *Sunday Satellite*, M. Chigozie Ejiofor, à la suite de la publication d'un article *« gênant pour le gouverneur et l'État »*. — *(AFP, Reuter, AP.)*

Le Monde

# politique

## AU PARLEMENT, LE GOUVERNEMENT FACE A L'OBSTRUCTION DE L'OPPOSITION

# Le « 49-3 » à répétition

L'engagement par le gouvernement de sa responsabilité sur le vote d'un projet de loi par l'Assemblée nationale, qui devait intervenir jeudi après-midi 5 juillet, prive les députés de leur possibilité d'examiner complètement le texte. Il y a atteinte au droit du Parlement, que les socialistes ne se privaient pas de critiquer avant mai 1981, quand M. Raymond Barre dut utiliser une telle procédure six fois en trois mois, entre le 18 novembre 1979 et le 9 janvier 1980. Mais les constituants de 1958, grâce à cet article 49 alinéa 3 de la Loi fondamentale, ont voulu que le gouvernement puisse mettre sa majorité au pied du mur : acceptez ce texte que je juge indispensable pour ma politique ou *renversez-moi !*

Cette possibilité constitutionnelle permet aussi, en mettant fin à la discussion des articles, de s'opposer aux manœuvres de retardement de l'opposition. Dans ce cas, ce n'est plus une arme contre la majorité, mais contre la minorité. C'est bien ce *qui se* passe aujourd'hui.

La volonté d'obstruction du RPR et de l'UDF *sur ce texte n'est plus* à démontrer. M. Roland Dumas, porte-parole du gouvernement, a pu *expliquer que, avant que le* mercredi 4 juillet, le conseil des ministres n'autorise le premier ministre à engager la responsabilité du gouvernement, il y avait eu depuis l'ouverture du débat vingt et une heures de discussion ne permettant que l'examen de dix amendements, avec cinquante-huit rappels au règlement, dix-huit demandes de suspension et deux fois appel à la vérification du quorum, alors que cette *dernière procédure n'avait été utilisée* qu'une fois sous la précédente législature et deux fois depuis juin 1981.

L'opposition omet de rappeler *qu'il s'agit de la deuxième lecture* du projet sur la presse. Les députés ne peuvent se plaindre d'un manque de discussion en première lecture. Tous les records, au moins depuis 1945, avaient alors été battus : cent quarante-quatre heures de discussion en commission, cent soixante-six heures trente en séance publique pour examiner deux mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit amendements !

La situation est donc différente de la précédente utilisation du « 49-3 » par M. Mauroy. C'était au mois *de mai dernier, lors de la première* lecture du projet sur l'école privée. Les députés n'avaient pu débattre *des articles de ce texte, alors même* que la commission spéciale créée à cette occasion ne les avait pas examinés, *puisque son président*, M. André Laignel (PS, Indre), avait suspendu ses travaux, se plaignant que l'opposition refusait d'en débattre assez vite.

Les autres utilisations de cette procédure par le gouvernement de M. Mauroy relevaient de motivations diverses : en janvier 1982, lors de la première lecture du projet sur les nationalisations, déjà pour s'opposer aux manœuvres de retardement de l'opposition ; en juin et juillet 1982, lors des trois lectures du texte sur les blocages des prix et des revenus, pour éviter aux députés communistes de se prononcer sur une mesure qu'ils n'approuvaient pas ; en novembre 1982, pour imposer *à la majorité, en seconde lecture*, l'amnistie des généraux « factieux » d'Algérie.

Seulement, la poursuite des discussions sur la presse et sur l'enseignement privé pourrait contraindre le premier ministre à engager encore quatre fois sa responsabilité pour voir définitivement adopter ces projets de loi, donc d'ici à la fin de la session extraordinaire, s'il réussit à atteindre l'objectif qu'il s'est fixé.

Le Sénat n'est pas décidé à lui faciliter la tâche, d'autant qu'au Palais du Luxembourg le gouvernement ne peut engager sa responsabilité pour accélérer les débats. Or M. Charles Pasqua, président du groupe RPR de la Haute Assemblée, a indiqué, le mercredi 4 juillet, que *« la session extraordinaire pourrait durer jusqu'au 1er octobre »*, veille de l'ouverture constitutionnelle de la session ordinaire d'automne ; il a ajouté que le projet sur l'enseignement privé « *ne pourra être examiné qu'à partir du 27 août et ne pourra pas être voté avant le mois de septembre* ». Si c'était le cas, il resterait bien peu de temps pour les navettes.

THIERRY BRÉHIER.

● *Le Sénat et les réformes outre-mer.* – La commission des lois du Sénat, réunie le mercredi 4 juillet, a décidé, sur proposition de son rapporteur, M. Ceccaldi-Pavard (Un. cent.), d'opposer au projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie et dépendances, lors de son examen en séance publique fixé au 10 juillet, la question préalable, dont l'adoption équivaut au rejet du texte. D'autre part, c'est par erreur que *le Monde* du 5 juillet indiquait que M. Ceccaldi-Pavard avait été désigné pour succéder comme rapporteur au projet relatif au statut de la Polynésie française à M. Romani (RPR), qui avait remis sa démission. La commission des lois n'a *pas désigné de successeur* à M. Romani.

## *L'escargot après le pilonnage*

La menace brandie par le gouvernement (*le Monde* du 5 juillet) d'utiliser à l'Assemblée nationale l'article 49 alinéa 3 de la Constitution pour débloquer l'examen en deuxième lecture du projet de loi sur la presse a permis au débat, mercredi après-midi 4 juillet, de sortir de l'immobilisme pour adopter une allure d'escargot.

Comme à l'accoutumée, l'opposition entonne d'abord le grand air de la gauche liberticide. Selon l'usage, c'est à M. Emmanuel Hamel (UDF, Rhône) que revient le redoutable honneur de s'égosiller pour tenter de convaincre (qui ?) que la mise en œuvre de cette procédure représentait un pas de plus dans la marche au goulag entamée en 1981 avec l'arrivée au pouvoir de la coalition socialo-communiste.

Comme prévu, M. Claude Evin (PS, Loire-Atlantique), président de la commission des affaires culturelles, regrette par principe la mise en œuvre éventuelle de l'article 49 alinéa 3, mais souligne que l'attitude d'obstruction des députés de l'opposition, qui n'est pas en accord avec les prises de position de M. Raymond Barre, rend inapplicable, si elle se poursuit, toute autre solution. Et M. Evin d'aligner une impressionnante série de chiffres : l'Assemblée apprendra ainsi que, avec 2 598 amendements déposés en première lecture, ce projet, à lui seul, a fait l'objet de plus d'amendements que le total des textes examinés annuellement (sauf en 1971) de 1958 à 1978.

La main sur le cœur, l'opposition jure alors que son vœu le plus cher est désormais d'examiner sereinement le texte. MM. Claude Evin, Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de communications et Jean-Jack Queyranne (PS, Rhône), rapporteur de la commission des affaires culturelles, enregistrent cette déclaration d'intention. *« Chiche ! commençons tout de suite ! »*, lance le secrétaire d'Etat, imité par M. Evin. Mais la méfiance règne. *« Nous ne nous satisferons pas de vos promesses »*, avertit M. Evin. *« La ficelle est un peu grosse »*, renchérit M. Queyranne. *« Je suis comme vous, et plus que vous, un vieux singe »*, lance M. Fillioud.

Ce n'est plus un Parlement *mais une cour de récréation où* des potaches teigneux, trop vite grandis mais restés gamins dans *l'âme, se chamaillent en s'échangeant* des billes. *« Pour prouver votre bonne volonté, retirez vos amendements répétitifs et engagez-vous à ne pas déposer de nouveaux sous-amendements »* (1), demandent en substance le gouvernement et la majorité. *« Si vous retirez la moitié des vôtres, nous sommes prêts à retirer la moitié des nôtres »*, répond avec une imperturbable mauvaise foi le duo d'Aubert-Madelin.

Ce marchandage dérisoire sombre bientôt dans la confusion, mais, au moins pour quelques heures, la discussion des amendements reprend cahin-caha dans un climat pesant, mais sans suspension de séance, *ni vérifications* de quorum. M. François d'Aubert (UDF-PR, Mayenne), qu'on sait réellement intéressé par les problèmes de communication, gaspille ses talents à énumérer pour la millième fois les turpitudes de l'agence Havas. Sur les bancs de la majorité on s'occupe comme on peut. Dans ces conditions, la physionomie du débat de jeudi est déjà fixée, si le gouvernement confirme son intention de mettre en œuvre l'article 49 alinéa 3.

L'opposition : *« Staliniens liberticides, vous bafouez votre engagement de laisser l'Assemblée débattre normalement malgré nos gages de bonne volonté ! »*

Le gouvernement : *« Quels gages de bonne volonté ? Déposer et défendre des kyrielles d'amendements aux sujets identiques sur le fond, voire dans la forme, et déjà repoussés en première lecture ? En fait, vous continuez votre obstruction. »*

L'Assemblée s'est séparée mercredi 4 juillet à 23 h 35 après quelques ultimes rappels au règlement, sans avoir abordé l'examen de l'article 1er du projet de loi et après avoir siégé quelque quarante heures depuis le début de la deuxième lecture.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(1) A ce stade de la discussion, le règlement de l'Assemblée nationale ne permet plus le dépôt d'amendements, mais il autorise le dépôt de sous-amendements.

## LE PRÉSIDENT DU CRIF A MOSCOU

# Curieuse synagogue, curieux rabbin

M. Théo Klein, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), était l'un des invités personnels du président de la République française en Union soviétique, du 20 au 23 juin. Il a confié à l'hebdomadaire *Tribune juive* (daté 29 juin - 5 juillet) ses impressions. M. Klein souligne *« l'importance symbolique, le caractère unique et nouveau de l'initiative prise par le président de la République française d'inviter le représentant laïque de la communauté juive de France à l'accompagner dans ce voyage officiel en Union soviétique »*.

*« J'étais donc à Moscou*, écrit M. Klein, *pour témoigner du souci qu'a la France du sort des juifs soviétiques, mais, aussi, pour témoigner de la solidarité de la communauté juive. Solidarité avec les* refusniks (1), *bien sûr, mais aussi avec ceux qui n'ont ni le courage ni peut-être même l'envie de quitter le pays où ils sont nés, mais veulent y demeurer fidèles à leur histoire et à leur culture juives.*

*» C'est pour manifester cette solidarité que je me suis rendu, le vendredi soir, à la synagogue de Moscou au 8 de la rue Arkhipova. La rue était vide, et la synagogue, ce vendredi soir, ne contenait que le nombre suffisant de juifs pour assurer le* minyan (2). *Les journalistes qui avaient tenu à m'accompagner (...) en ont conclu que des mesures avaient été prises. Il me semble, à la réflexion, que c'est parfaitement exact, et que, même, le rabbin avait été prévenu, non par le « téléphone juif », mais par les autorités.*

*» Curieuse synagogue et curieux rabbin. M. Schayevitch a été accueillant, sympathique, parlant un très bon hébreu et se refusant à comprendre l'anglais. Mon hébreu étant meilleur que mon anglais, cela ne me dérangeait pas. Mais, vis-à-vis des journalistes questionneurs, cette ignorance affichée n'était, sans doute, qu'une précaution. Il y a à Moscou 200 000 juifs, nous a-t-il affirmé, (on parle de 300 000 à 350 000), et deux synagogues, la sienne et une plus orthodoxe.*

*» Ils éditent des* siddourim (3), *fabriquent leurs* matzoth (4), *n'ont aucun lien organique avec les soixante autres communautés juives (qui ne sont pas toutes, il s'en faut, pourvues d'un rabbin), et il a reconnu qu'ils ne pouvaient dispenser aucun enseignement aux enfants. Seules les familles peuvent transmettre l'héritage. Quant aux* refusniks, *il n'a aucun rapport avec ces gens-là. »*

Le président du CRIF poursuit : *« Par un fait du hasard – ou de la tactique soviétique – c'est ce même vendredi que la* Pravda *annonçait qu'une haute distinction devait honorer la région autonome des juifs : le Birobidjan. Me relatant ce fait, Edgar Faure (qui lit le russe dans le texte) me disait :* « Ils honorent votre visite ». *Je ne sais si cette réflexion était juste, mais, le même soir, l'intervention à la télévision russe de François Mitterrand était précédée d'un long reportage... sur le Birobidjan !*

*» Avant cette soirée chabbatique, il y avait eu le dîner officiel au Kremlin. Les kremlinologues ont débattu de la question de savoir si le fait que je n'avais pas reçu le carton d'invitation, bien que prévu sur le plan de table à une place très honorable, n'était pas une manœuvre, dont nos hôtes conservent le secret. Le fait est que j'ai été bloqué aux portes du palais à facettes, en même temps que M. Fiterman. Situation cocasse, à l'occasion de laquelle je m'interrogeais sur nos points de convergence : ministre, communiste, il l'était et pas moi. Alors, je vous laisse deviner la suite de ma réflexion. »*

Tirant les leçons de ce voyage, M. Klein écrit : *« J'ai connu, dans toute son horreur, la langue de bois, cette impossibilité de communiquer, ce dialogue piégé, où chaque hypothèse que vous formulez pour faire avancer l'échange d'idées est immédiatement confisquée par votre interlocuteur, qui la transforme en aveu. Mentent-ils parce qu'ils ne savent plus la vérité ou parce que, dans le combat contre toute autre forme de société que la leur, c'est une arme ? Je serais tenté de dire qu'ils mentent par faiblesse, par reconnaissance de leur incapacité à se confronter à la vérité et parce que le moindre accroc à leur système des cercles fermés et hiérarchisés risque de détruire le système.*

*» Cette attitude les enferme dans le mensonge, dont ils ne peuvent sortir qu'au niveau du donnant-donnant* (give and take) *commercial ou politique. Et c'est aussi la logique de ce système qui enferme les* refusniks *et les dissidents, dont on m'a dit et répété qu'ils ne se rencontraient pas seulement parmi les juifs, mais aussi parmi bien d'autres peuples non russes.* « Seulement, m'a-t-on dit, vous faites plus de bruit. » *C'est vrai, ai-je répondu, mais c'est parce que nous avons, hélas ! deux mille ans d'expérience. »*

(1) Candidats à l'émigration, auxquels le visa nécessaire est refusé par l'administration soviétique.

(2) Quorum de dix hommes, nécessaire pour dire l'office.

(3) Livres de prière.

(4) Pains azymes.

## LES ÉLECTIONS RÉGIONALES DE CORSE

# Une opposition unitaire et une gauche en ordre dispersé

De notre envoyée spéciale

Ajaccio. – Les élections de la future assemblée régionale de Corse *auront lieu le 12 août prochain.* C'est ce qu'a officiellement confirmé M. Gaston Defferre lors de son voyage à Ajaccio le 2 juillet. Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation était venu expliquer aux parlementaires, aux conseillers généraux, aux maires des chefs-lieux d'arrondissement, ainsi qu'aux présidents des chambres consulaires et aux représentants syndicaux, les raisons qui ont conduit le conseil des ministres du 27 juin dernier à prononcer la dissolution de la première assemblée de Corse élue à la représentation proportionnelle. C'est en constatant le « blocage » de cette dernière que le gouvernement a pris cette décision.

En effet, faute d'une majorité stable, le fonctionnement de l'assemblée régionale s'est progressivement bloqué, de son installation le 8 août 1982 à sa dernière session le 12 avril 1984. Elues au suffrage universel et à la proportionnelle, les listes de droite disposaient de vingt-neuf sièges, celles de gauche de vingt-trois, les autonomistes de sept et les nationalistes ou apparentés de deux. *Face à une droite divisée en 1982, la* gauche détenait le bureau et le poste de président occupé par M. Prosper Alfonsi (rad. g.).

Mais en avril 1984, après divers renversements d'alliance, la situation est devenue tout autre. L'exécutif a été mis en minorité. Car la droite s'est réunifiée dans un front commun, et l'UPC de M. Edmond Siméoni, réduite de sept à cinq membres a refusé de siéger depuis février. C'est ainsi que M. Prosper Alfonsi a demandé lui-même la dissolution de l'assemblée. Auparavant, le mode de scrutin avait été modifié par le Parlement : il faut désormais obtenir 5 % des suffrages exprimés pour qu'une liste obtienne des sièges.

Le gouvernement espère ainsi favoriser la constitution d'une majorité plus stable. Le dépôt des listes de candidats doit se faire avant le 16 juillet à midi. Mais combien y aura-t-il de listes ?

L'opposition corse joue la carte unitaire, elle présentera vraisemblablement une seule liste (au lieu de cinq en 1982), regroupant sous la houlette de M. Jean-Paul de Rocca-Serra, député (RPR), maire de Porto-Vecchio, les vingt-neuf élus sortants (RPR, UDF, CCB, divers droite). Cette union n'est pas tout à fait arrêtée en raison des pressions exercées par les appareils nationaux de ces divers partis. De son côté, le Front national présentera sa propre liste.

A gauche, la dispersion apparaît presque inévitable. Certes le PCF (sept élus en 1982) a proposé une liste d'union avec le PS et le MRG, qui pourrait être menée par M. Prosper Alfonsi, l'ex-président de l'assemblée corse. Mais cette proposition semble d'ores et déjà écartée. Car le MRG de la Haute-Corse (sept élus) ne veut ni de cette union *ni de M. Alfonsi. Quitte à présenter* sa propre liste. Enfin le PS (trois élus en 1982) préconise le regroupe*ment de ceux qui ont fait campagne* pour la liste Jospin aux européennes, à savoir le MRG de Corse-du-Sud *mené par MM. Nicolas Alfonsi et* Toussaint-Luciani (quatre élus en 1982), mais ce regroupement est *loin d'être acquis. La gauche pourrait* être amenée à présenter quatre listes : celles du PC, du PS, du MRG de Corse-du-Nord et *Unité* et démocratie, de MM. Nicolas Alfonsi et Toussaint-Luciani. Cette liste pourrait être conduite par M. Nicolas Alfonsi.

Pour leur part, les autonomistes de l'UPC présenteront leur propre liste conduite par M. Edmond Siméoni. Enfin, les nationalistes iront sans doute aux urnes sans se regrouper. Et, par-là même, ils auront des difficultés à franchir le seuil imposé des 5 %. Le Parti du peuple corse, le Mouvement corse pour le socialisme, de M. Charles Santoni, et Sud Diaspora défendront ensemble ses couleurs. Pour la première fois, le Mouvement corse pour l'autodétermination, qualifié par certains de « vitrine » de l'ex-FLNC, et la consulte de la jeunesse nationaliste corse vont présenter des candidats communs.

DANIELLE ROUARD.

## *L'effet CFR*

L'Association pour la Corse française et républicaine (CFR), à l'occasion de son rassemblement le 30 juin à Ajaccio, s'est lancée, elle aussi, en campagne pour les prochaines élections régionales.

M. Jean Degracci, président fondateur, relève *« le défi d'une consultation électorale libre et démocratique, qui ne manquera pas de peser les séparatistes et de les mesurer, en les ramenant à la juste et minime place qu'ils occupent »*. Pour le colonel Villanova, autre fondateur, la préférence de la CFR ira aux candidats qui n'ont jamais failli dans leur lutte contre les nationalistes. Déjà l'association fustige les élus de gauche qui, avant 1981, défilaient contre la répression aux côtés des nationalistes. Elle part en chasse contre ceux qui, de gauche ou de droite, ont accepté hier ces mêmes nationalistes sur leurs listes. Enfin et surtout, elle accuse l'actuel gouvernement d'avoir pactisé, un temps, avec *l'ex-FLNC. Mission Barril* et autres démarches sont mises au pilori. L'effet CFR ne paraît guère favorable à certains partis de la majorité gouvernementale. M. Gaston Defferre, lors de sa visite à Ajaccio, le 2 juillet, a reconnu dans la CFR *« essentiellement des éléments hostiles au gouvernement »*.

Les résultats aux européennes – un scrutin certes très différent *de celui prévu pour l'Assemblée* régionale – donnent cependant quelques indications d'évolution tendancielle. Le bourg de Cargèse lui-même, berceau de la CFR, a donné le tiers de ses voix (1) à la liste Le Pen. Ces électeurs, en majorité, votaient auparavant RPR. Mais, comme le suggère un des leaders CFR du bourg, *« le gaullisme n'est plus ce qu'il était »*...

D. R.

(1) 140 voix sur 443 suffrages exprimés ; plus de 50 % d'abstentions.

# POLITIQUE

## Valéry Giscard d'Estaing dans son canton

Chamalières. — A l'hôtel de ville de Chamalières, M. Claude Wolff, bien calé dans son fauteuil de maire, attend la question qu'il sait inévitable : quand abandonnera-t-il son mandat de député du Puy-de-Dôme, permettant ainsi à M. Giscard d'Estaing, au terme d'une élection législative partielle, de revenir siéger à l'Assemblée nationale ? Il a l'habitude. Pour les élections municipales, déjà le bruit avait couru que, peut-être, l'ancien président de la République, après avoir été élu conseiller général dans le nouveau canton de Chamalières, pourrait bien avoir envie de retrouver un mandat de maire... Fausse rumeur...

Mais aujourd'hui ? M. Wolff *« ne sait pas »*. Il joue au naïf. Son élection à l'Assemblée de Strasbourg ? *« Aucun rapport,* dit-il. *Il n'y a pas incompatibilité entre le mandat national et le mandat européen... Il a seulement été décidé que nous devrions choisir en 1986. »* Et de remarquer que l'on semble *« se préoccuper plus souvent de ce qu'il pourrait ne plus faire que de ce qu'il fait... »*.

N'est-il pas le « leader » de l'opposition dans le Puy-de-Dôme, face à quatre députés et trois sénateurs socialistes ?... N'est-il pas le maire d'une commune plus importante qu'on veut bien le dire, tant a été grande la confusion entre Chamalières et Chanonat ? Tout de même ? *« Il y a entre le président de la République et moi de l'amitié. Entre deux amis, tout est possible. Si un intérêt supérieur nécessitait... J'ai toujours été fidèle... Dans ce mot de fidélité, vous trouverez les réponses à toutes les questions qui peuvent se poser quant à mon attitude à venir »*, explique encore M. Wolff. Ce sera tout sur le sujet.

Pourtant, le maire de Chamalières n'est pas avare de paroles. Il parle volontiers de ses rapports avec M. Giscard d'Estaing. Il songe même à écrire un livre qui regrouperait toutes les anecdotes, les souvenirs qu'il a amassés au contact de l'ancien président de la République : *« Les gens ne savent pas comment il est vraiment. On a trop souvent dit n'importe quoi. »* Il ne déplairait pas à M. Wolff d'être celui qui rétablirait « la » vérité. Comme il ne lui déplaît pas de jouer dans le département le rôle du « grand serviteur » de l'ancien président de la République. Homme lige et

De notre envoyée spéciale

intermédiaire exclusif. *« Il compense un certain complexe par une boulimie de tout contrôler »* disent certains Chamaliérois. D'autres, au contraire, vantent ses qualités de gestionnaire ou ses qualités tout court. Ce sont les plus nombreux, qui assurent à M. Wolff des réélections confortables depuis qu'il a succédé en 1974 à M. Giscard d'Estaing.

Les Chamaliérois sont parfois un peu las des questions qui leur sont posées sur M. Giscard d'Estaing. Comme peut l'être, peut-être, le jeune propriétaire de l'*Hôtel Radio*, qui, en 1974, avait conçu un nouveau plat : *« le suprême de turbot de ligne du président Valéry Giscard d'Estaing »*. Aujourd'hui, le nom a disparu. Pas un reniement, non ! M. Mioche en a simplement assez de préparer toujours le même plat depuis dix ans. Alors il a un peu modifié la recette et... l'appellation. *« Avec ce poisson, j'ai là un fantastique baromètre !* dit-il. *Quand M. Giscard d'Estaing intervient à la télévision, mon turbot se vend beaucoup mieux ! »* Mais plus que de M. Giscard d'Estaing, M. Mioche préfère parler des difficultés des hôteliers et des restaurateurs de la région : *« Nous sommes installés dans un site exceptionnel, mais on dirait que personne n'y croit. Ni les hommes politiques ni les hommes d'affaires ! »*

### « Enfoui au fond de lui-même »

Les Chamaliérois n'ont pas tous rencontré l'ancien président de la République. Ils protestent parfois : *« On ne parle pas toujours de politique... sauf avant les élections bien sûr. »* Certains lui reprochent de n'avoir pas su *« écouter les gens dans les bistrots. S'il l'avait fait, il n'aurait pas été battu »*, disent-ils. D'autres sont plus sévères. La plupart, très fiers de celui qui fut leur ancien maire, insistent sur *« sa simplicité »*.

*« En raison de sa personnalité, il pouvait paraître assez lointain, mais il est en fait extrêmement cordial, quel que soit son interlocuteur. Avec lui, les relations sont très agréables »*, raconte M. Louis Chartoire, une figure de Chamalières, l'un des premiers pilotes de chasse pendant la guerre de 1914, qui a connu Chamalières, quand, dit-il, *« ce n'était encore qu'un tout petit pays »*. Aujourd'hui, il a cédé à son fils la présidence de ses deux sociétés : les glacières et entrepôts frigorifiques d'Auvergne et les Ateliers mécaniques du Centre... M. Giscard d'Estaing, il le connaît depuis plus de trente ans... Mieux que Georges Pompidou, qui, lui, avait *« un vrai tempérament d'Auvergnat »*, reconnaît-il, alors que, chez M. Giscard d'Estaing, ce tempérament est *« enfoui au fond de lui-même »*. Peut-être apparaît-il davantage à Chanonat ?

Dans ce petit village perdu au cœur de l'Auvergne est venue s'installer, il y a de longues années, la famille Giscard d'Estaing. A l'entrée du village, les portes du château de la Varvasse sont ouvertes, mais le château est vide aujourd'hui. M. Giscard d'Estaing marie son fils aux Pays-Bas. Dans les rues du village, seuls quelques gamins font la course en vélo... Sur les marches de leur maison, Jeanine et René Gauthier prennent le soleil... Ils ont l'habitude des « touristes » qui viennent leur demander où est *« le château de Giscard »*.

Ils se méfient des questions posées puis, peu à peu, parlent. Non, ils ne considèrent pas que Giscard *« c'est le Bon Dieu »*, mais c'est vrai qu' *« il n'a jamais fait de mal à personne »*. *Il vit comme nous,* disent-ils. *Bien sûr, certains ici ne l'aiment pas, mais lui, il ne fait pas de distinction ; quand il peut aider, il aide. Ceux qui le critiquent sont souvent ceux qui lui ont le plus demandé. Ils critiquent parce qu'ils n'ont pas connu la famille... »*

Dans leur cave bien fraîche, Jeanine et René vous inviteront peut-être à goûter leur verveine... Ils se souviennent de cette fameuse nuit du 10 mai 1981. *« On n'a pas dormi de la nuit ! La prochaine fois qu'il y aura les présidentielles, il faudra qu'on nous donne un jour de congé le lendemain. Et dire qu'il y en a qui ont enlevé les drapeaux de la mairie parce qu'ils étaient contents que M. Giscard d'Estaing soit battu ! »* Ça, ils ne le pardonnent pas ! Eux, si M. Mitterrand venait à Chanonat, ils pourraient peut-être l'inviter à boire un verre, pourquoi pas... Il n'empêche. Avant, avec Giscard, ils étaient plus *« heureux »*...

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

## Le communiqué officiel du conseil des ministres

**Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 4 juillet au palais de l'Elysée sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié.**

### • LE TRANSFÈREMENT EN FRANCE DES PERSONNES CONDAMNÉES ET DÉTENUES A L'ÉTRANGER

Le garde des sceaux, ministre de la justice, a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif au transfèrement en France des personnes condamnées et détenues à l'étranger.

Les conventions sur le transfèrement des condamnés permettent de renvoyer les détenus purger leur peine dans leur pays d'origine. Elles répondent à des objectifs humanitaires et facilitent la réinsertion sociale des condamnés.

La France attache un intérêt particulier au développement de ces conventions. Elle s'apprête à ratifier la convention du Conseil de l'Europe sur le transfèrement des personnes condamnées. Des accords bilatéraux ont déjà été conclus en ce domaine avec les Etats-Unis, le Maroc et le Canada. D'autres négociations sont en cours.

L'entrée en vigueur prochaine de plusieurs de ces accords rend nécessaire l'adoption d'une législation interne destinée à en préciser les modalités d'application. Tel est l'objet du projet de loi présenté au conseil des ministres.

### • LES CONDITIONS DE DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Sur la proposition du premier ministre, le conseil des ministres a adopté, en application de la loi organique du 27 juin 1984, un décret relatif à la répartition et aux conditions de désignation des membres du Conseil économique et social, dont le renouvellement interviendra le 31 août prochain.

### • L'APPLICATION DE LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le ministre de l'éducation nationale a rendu compte au conseil des ministres de la progression des réformes relatives à l'enseignement supérieur.

Indépendamment des statuts des enseignants-chercheurs qui ont fait l'objet du décret du 6 juin 1984, l'application de la loi du 26 janvier 1984 comporte deux volets principaux : les réformes pédagogiques et les réformes institutionnelles.

1. — Les orientations pédagogiques sont marquées par la volonté de mieux former des étudiants plus nombreux et par l'affirmation de la personnalité propre de chaque établissement.

La réalisation du premier objectif suppose que de nouveaux premiers cycles soient mis en place en vue, d'abord, d'organiser une bonne orientation des étudiants, ensuite, de constituer l'assise professionnelle des formations qui suivent le baccalauréat. A cet égard, la préparation de la rentrée 1984 a été active et fructueuse : presque toutes les universités ont proposé des projets de rénovation de leurs premiers cycles ; ceux qui ont été retenus, après une phase de concertation, intéresseront plus de soixante mille étudiants dès 1984-1985. Un nouveau diplôme national est créé : le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST), destiné à donner une qualification professionnelle précise dès la fin du premier cycle.

La réalisation du second objectif s'appuiera notamment sur la réforme du troisième cycle qui comporte l'institution d'un doctorat unique et d'une procédure d'habilitation à diriger des recherches. Le choix par chaque établissement de priorités précises conformes à ses spécialisations en recherche permettra de faire bénéficier les étudiants, dès l'année 1984-1985, de l'encadrement scientifique le plus qualifié.

2. — En ce qui concerne les institutions universitaires, le développement de la politique contractuelle établira de nouveaux rapports entre l'Etat et les universités. Cette démarche, déjà utilisée pour les programmes de recherches et pour la rénovation des premiers cycles, doit permettre aux établissements d'enseignement supérieur d'accéder à une réelle autonomie et d'assumer la responsabilité de leurs choix pédagogiques et scientifiques.

En même temps, les universités et les autres établissements d'enseignement supérieur sont invités à élaborer leurs nouveaux statuts dans le cadre de la loi du 26 janvier 1984 et dans l'esprit des missions qui leur sont confiées, en particulier le développement de nouvelles filières professionnelles, la formation permanente et la valorisation de la recherche.

### • L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE

Madame le ministre délégué au temps libre, à la jeunesse et aux sports a présenté au conseil des ministres une communication sur l'Année internationale de la jeunesse qui aura lieu en 1985 sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies.

La France participera activement aux manifestations qui seront organisées sur le plan international et dont certaines relèvent de son initiative. Elle présidera, au deuxième semestre de 1985, une conférence des ministres européens de la jeunesse qui se tiendra à Strasbourg ; elle organisera une rencontre européenne des centres d'information de la jeunesse et participera à l'organisation des premiers jeux, à vocation sportive et culturelle, placés sous l'égide de la conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays d'expression française.

Les actions de caractère national proposées par les collectivités territoriales, les associations de jeunesse, les pouvoirs publics ou d'autres organismes seront examinées par le comité national de coordination, créé par décret du 10 février 1984 et présidé par le ministre délégué. Celles d'entre elles qui recevront le label de l'Année internationale de la jeunesse seront inscrites dans le programme français, qui sera arrêté à la fin 1984.

L'Année internationale de la jeunesse constituera une action de grande ampleur pour la sensibilisation de l'opinion publique aux problèmes de la jeunesse. Elle concernera toutes les composantes de la jeunesse française.

### • ENGAGEMENT DE LA RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, le conseil des ministres a autorisé le premier ministre à engager la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale sur le vote du projet de loi tendant à garantir la liberté de la presse et son pluralisme, à assurer la transparence financière des entreprises de presse et à favoriser leur développement.

***

En outre, le conseil des ministres a prononcé la dissolution des conseils municipaux des communes de Saint-Germain-de-Longue-Chaume (Deux-Sèvres) et de Champsevraine (Haute-Marne).

## UNE PRÉCISION DE M. POURCHON

*M. Maurice Pourchon, président du conseil régional d'Auvergne, député socialiste du Puy-de-Dôme, estime que le titre sous lequel nous avons publié ses déclarations dans* le Monde *du 5 juillet (1)* « infléchit *[son]* propos jusqu'à le rendre quelque peu caricatural ».

M. Pourchon nous précise qu'il s'est borné à *« constater que sur certains dossiers concrets relatifs au développement économique, en Auvergne comme dans d'autres régions, un consensus s'est dégagé au moment de l'élaboration des contrats de plans »*. Il ajoute : *« Je m'en réjouis et je vois dans ces convergences un facteur décisif pour la réussite des plans régionaux. Pour le reste, ne rêvons pas : la majorité reste la majorité et l'opposition reste l'opposition. Chacun a son rôle à jouer. »*

(1) NDLR : ce titre était : « La gauche et la droite doivent s'unir pour gérer l'« entreprise régionale », nous déclare M. Maurice Pourchon. » Dans son entretien, M. Pourchon avait affirmé : *« Gérer l'entreprise régionale », formule que j'utilise à dessein, nécessite avant tout du réalisme et, disons-le, un consensus. »*





## Mesures individuelles

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes.

● Sur proposition du ministre de l'économie, des finances et du budget, sont nommés :

— Président du conseil d'administration de banques nationales : *M. Jean-Yves Haberer*, de la banque Paribas ; *M. Jean Peyrelevade*, de la banque Indosuez ; *M. Pierre Vajda*, du Crédit chimique.

— Président du conseil d'administration d'entreprises nationales d'assurances : *M. Bernard Attali*, de la Société centrale du groupe d'entreprises nationales d'assurances Groupe des assurances nationales ; *M. Robert Bertaux*, de la Société centrale du groupe d'entreprises nationales d'assurances Mutuelle générale française.

— Président du conseil d'administration d'une société nationale : *M. André Rousselet*, de l'Agence Havas.

● Sur proposition du ministre de la défense, sont nommés présidents du conseil d'administration d'entreprises nationales : *M. Jean Martre*, de la Société nationale industrielle aérospatiale ; *M. Jacques Benichou*, de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation.

● Sur proposition du ministre de l'industrie et de la recherche, sont nommés président du conseil d'administration d'établissements publics et sociétés nationales industrielles : *M. Gérard Renon*, du Commissariat à l'énergie atomique ; *M. Marcel Boiteux*, de l'Electricité de France ; *M. Pierre Alby*, de Gaz de France ; *M. Claude Dollé*, de Sacilor ; *M. René Loubert*, d'Usinor ; *M. Jean Audibert*, du Bureau de recherches géologiques et minières ; *M. Michel Pecqueur*, de la Société nationale ELF-Aquitaine ; *M. Philippe Huet*, des Charbonnages de France ; *M. Michel Rolant*, de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie.

● Sur proposition du ministre de l'urbanisme et du logement : il est mis fin aux fonctions de *M. René Loubert* comme directeur des affaires économiques et internationales.

## Un démenti... démenti

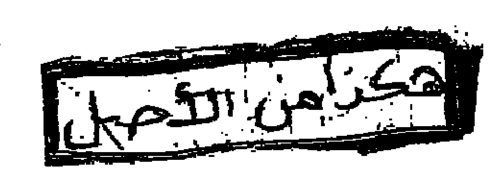
Après la publication, dans *le Monde* daté 1er-2 juillet, d'un extrait de l'interview accordée par l'écrivain Jean-Edern Hallier à *National-Hebdo*, le journal de Jean-Marie Le Pen, M. Hallier nous écrit :

*« Je tiens à apporter le démenti le plus formel aux propos que me prête le journal du Front national. J'ai effectivement déclaré que Mitterrand méritait douze balles dans la peau, mais, considérant, après Cocteau, l'assassinat comme l'un de nos beaux arts, j'ajoutais que la première balle serait le style, la seconde l'humour, la troisième l'exactitude historique, etc. »* M. Hallier affirme, en outre, qu'il n'a pu *« ni relire ni corriger »* le texte de l'entretien publié par *National-Hebdo*.

[Le passage en cause de l'interview est, tel qu'il a été publié, le suivant : *« Je peux vous dire que Mitterrand est tenu par les Russes. Depuis l'affaire des fuites. J'ai la preuve qu'il a donné des documents intéressants la défense nationale aux Soviétiques, c'est un traître ! Il mérite douze balles dans la peau ! »* L'entretien comprend d'autres passages de la même veine que l'écrivain ne pense pas à démentir : *« Je voulais tomber Giscard. Tous les moyens étaient bons. Même la corruption. J'affirme avoir touché de l'argent, de la main à la main, de Mitterrand pour lancer l'affaire des diamants. »*

A la rédaction de *National-Hebdo*, on dément que M. Jean-Edern Hallier ait apporté, lors de l'entretien incriminé, les précisions qu'il invoque aujourd'hui. Dans une mise au point adressée à l'hebdomadaire du Front national, l'écrivain explique qu'il ne fallait pas le *« prendre au pied de la lettre »*.]





Le Monde

# société

## AU TOURNOI DE TENNIS DE WIMBLEDON

# Le dernier carré

**Wimbledon. – Un seul « intrus » dans le dernier carré des championnats de Wimbledon : l'Australien Cash, trente-troisième mondial. Il doit disputer, vendredi 6 juillet, les demi-finales pour lesquelles se sont qualifiés les trois meilleurs mondiaux : McEnroe, son adversaire, tenant du titre ; Lendl et Connors. Les demi-finales du tournoi féminin doivent mettre en présence, ce jeudi 5 juillet, d'une part Navratilova, championne du monde, et Jordan, d'autre part Mandlikova et Evert-Lloyd, qui a éliminé la Suédoise Karlsson.**

Lady Di a quitté, mercredi, la tribune royale de Wimbledon sans attendre la fin du quart de finale Annaconé-Connors. L'épouse du prince Charles a compris assez vite que le diplômé de sociologie allait subir, face au champion 1974 et 1982, un sort identique à celui de McEnroe en 1977. Comme le champion du monde – qui, cette année-là, était aussi sorti des qualifications, – Paul Annaconé a en effet trouvé en travers de son chemin le vieux « Jimbo », toujours aussi intraitable avec les « petits jeunes ». Dix ans après son premier titre, Connors n'a fait qu'une bouchée de ce petit-fils d'immigrants siciliens. Sans doute Annaconé a-t-il été trop impressionné, en posant pour la première fois les pieds sur le gazon du « centre court », pour délivrer son service avec le timing dévastateur qui avait fait des trous dans le tennis du néo-Américain Kriek, tête de série nº 12. Face à un retourneur du calibre de Connors, c'était une brèche dans son jeu, d'autant plus large qu'Annaconé a commis plusieurs doubles fautes. La thérapie du psychologue australien, Noël Blundell, qui avait aidé le deux cent trente-huitième mondial à aborder son premier tournoi professionnel dans les meilleures conditions morales, ne lui a été, cette fois, d'aucun secours sur ce rectangle d'herbe où il a découvert une perspective sans rapport avec celle des courts annexes fréquentés par lui jusqu'alors.

Ici, l'expérience est en effet la meilleure des armes. Et, dans ce domaine, Connors, fort des cent trois titres gagnés durant sa longue

De notre envoyé spécial

carrière, était le maître. Il a bien concédé une fois son service, au huitième jeu du deuxième set, mais cela a été comme dans un moment d'inattention. En fait, Annaconé s'est battu comme la chèvre de M. Seguin : il a été courageux, mais il n'a jamais eu la moindre chance de sortir « vivant » des griffes de Connors.

### Discriminations

Le nº 3 mondial doit donc retrouver en demi-finales, vendredi 6 juillet, l'adversaire qu'il a battu deux fois en finale des Internationaux des Etats-Unis : le Tchécoslovaque Lendl. Le récent vainqueur, de Roland-Garros a, lui aussi, connu un léger passage à vide au cours de la deuxième manche du match contre son compatriote Smid. Tête de série nº 13, ce dernier l'avait déjà accroché sur herbe lors des quarts de finale des derniers Internationaux d'Australie. Mais Lendl semble avoir un moral d'acier depuis qu'il a été de nouveau sélectionné dans l'équipe de Coupe Davis qui doit affronter la France dans une dizaine de jours.

La partie avait pourtant été interrompue à l'occasion d'un incident d'arbitrage qui a valu à Lendl un avertissement. Le Tchécoslovaque en a profité pour déplorer les discriminations entre joueurs faites par les organisateurs.

Les mêmes réserves auraient pu être émises par l'Equatorien Gomez qui n'a pas vu – et ne verra pas – la couleur de l'herbe des courts principaux. Classé tête de série nº 6 en raison de son rang mondial, le gaucher champion d'Italie a été snobé par les organisateurs qui, le considérant comme un vulgaire joueur de terre battue, lui ont fait disputer tous ses matches, jusqu'aux quarts de finale inclus, sur les terrains annexes. Sa route s'est ainsi arrêtée, à la croisée du chemin de l'Australien Cash, véritable « raging bull » du tennis.

Champion du monde junior en 1981, celui-ci, âgé de dix-neuf ans, a un jeu puissant, notamment en service et en coup droit, mais stéréotypé, sans imagination aucune. L'athlète de Melbourne compense toutefois cette absence de génie par une parfaite adaptation à l'herbe, surface sur laquelle il a grandi. Avec application et obstination donc, il a plié les genoux comme un skieur sur les volées basses et il a couru comme un sprinter sur les amortis, jusqu'à en écœurer Gomez qui n'a pas trouvé dans son engagement et son coup droit de gaucher les ressources tactiques pour s'imposer.

Malheureusement pour Cash, cette manière diabolique de persévérer dans le service-volée sur chaque point lui sera d'un médiocre secours en demi-finales contre John McEnroe, qu'il n'a jamais affronté. John Sadri, qui avait été battu pour la première fois par le champion du monde en finale des championnats universitaires américains 1978, en a fait l'amère expérience mercredi : pour la dixième fois de sa carrière, son service fulgurant, qui lui avait permis d'atteindre la finale des Internationaux d'Australie en 1979, ne lui a guère été utile face au nº 1 mondial. Il n'a pas fait « tomber » moins de trente aces durant la partie. Mais dès que sa première balle de service ne passait pas, McEnroe a retourné avec une facilité insolente des points gagnants qui n'ont pas permis au soixante-seizième mondial de marquer plus de sept jeux en tout et pour tout.

ALAIN GIRAUDO.

RÉSULTATS
du mercredi 4 juillet
*Quarts de finale*
SIMPLE MESSIEURS

McEnroe (E-U, 1) b. Sadri (E-U, 79), 6-3, 6-3, 6-1 ; Cash (Aust., 33), b. Gomez (Equateur, 6), 6-4, 6-4, 6-7, 7-6 ; Connors (E-U, 3), b. Annacone (E-U, 238), 6-2, 6-4, 6-2 ; Lendl (Tch, 2), b. Smid (Tch., 15), 6-1, 7-6, 6-3.

SIMPLE DAMES

C. Evert-Lloyd (E-U, 2), b. C. Karlsson (Suède, 196), 6-2, 6-2.

## LE PROJET DE BARRAGE D'EDF DANS LA VANOISE

# Le gouvernement tranche en faveur des écologistes

De notre correspondant

**Chambéry. – Victoire pour les protecteurs de la nature : le premier ministre vient d'interrompre la procédure devant aboutir à déclarer d'utilité publique la construction d'une série de barrages dans les Alpes. Trois ouvrages étaient projetés par EDF en Savoie, l'un à 900 mètres à Viclaire, le second à 1 300 mètres à La Raie, le troisième à 2 300 mètres au Clou.**

Equipées d'usines souterraines et reliées par des galeries, ces installations auraient eu, en 1995, une puissance installée de 1 600 mégawatts. Elles auraient d'abord turbiné l'eau de haut en bas, et donc fourni du courant pendant les heures de forte consommation. Puis, fonctionnant en sens inverse, elles auraient utilisé le courant fourni par les centrales nucléaires pour remonter l'eau pendant les heures creuses, c'est-à-dire durant la nuit et les week-ends.

Or, la construction de l'un de ces ouvrages, celui de La Raie, et sa retenue d'eau de 20 hectares obligeaient à amputer le Parc national de la Vanoise de 10 hectares. Ce serait peu de chose s'il ne s'agissait justement de 10 hectares boisés, l'un des rares refuges des chamois et des bouquetins (*le Monde* du 24 juin).

En mai 1984, et pour la cinquième fois, le conseil d'administration du parc avait réaffirmé son hostilité au projet EDF. Cependant, il avait indiqué qu'il inscrirait ce puissant équipement hydraulique à son programme d'aménagement si l'Etat décidait de le déclarer d'utilité publique. Dans ce cas, il devait être assorti de justes compensations territoriales. Certains suggérèrent alors qu'EDF donne en contrepartie un territoire *« dix, trente, voire cinquante fois supérieur »* aux dix hectares noyés.

### Un procédé inhabituel

Les protecteurs de la nature, notamment le Club alpin français et la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA), ne virent dans la prise de position du conseil d'administration du parc qu'une *« trahison »*, et ils contestèrent la légalité de sa délibération. *« La mission d'un parc national ne consiste pas à inscrire des travaux de barrage dans son programme d'aménagement,* soulignent le CAF et la FRAPNA, *mais de préserver un territoire chèrement acquis il y a vingt ans. »*

Le gouvernement leur a donné raison et de manière spectaculaire. Il est en effet tout à fait inhabituel qu'un projet soit retiré après enquête publique, peu de jours avant d'être transmis au Conseil d'Etat. Il est vrai que, dans son rapport, M. Doumenc, le commissaire-enquêteur, qui est lui-même conseiller d'Etat, avait indiqué que, faute pour le parc d'avoir inclus le barrage dans son propre plan d'aménagement, la déclaration d'utilité publique serait juridiquement fragile. Les écologistes n'auraient donc pas eu de peine à la faire annuler. D'autre part, si EDF offrait de nouvelles compensations, celles-ci devraient être soumises à enquête publique. Bref, le dossier n'était pas mûr, et M. Pierre Mauroy lui-même a préféré le retirer.

Satisfaction au secrétariat d'Etat à l'environnement. *« La sage décision du premier ministre,* dit Mme Bouchardeau, *incitera les aménageurs à mieux prendre en compte l'environnement. »* Mais, pour qu'EDF ne perde pas la face, elle ajoute que *« le projet donnerait lieu à une nouvelle procédure sur une base faisant droit aux intérêts en cause ».*

Cela veut-il dire que, si EDF offrait au parc des compensations réellement très avantageuses, celui-ci reviendrait sur son veto ? La balle est dans le camp des électriciens. Ceux-ci sont évidemment déçus mais non découragés : *« Nous n'interpréterons pas la décision du premier ministre comme une annulation du projet, mais comme une remise en cause de ses modalités »,* disent-ils. Ils continuent d'affirmer que la France aura besoin, en 1995, de l'électricité produite par le complexe Viclaire-La Raie-Le Clou. Sont-ils disposés à offrir à la Vanoise des contreparties importantes ? *« Oui, à condition de ne pas trop charger le plateau de la balance. »* Enfin, si le projet n'aboutissait pas, ils envisageraient une autre solution technique : un transfert d'eau entre le barrage de Tignes et le futur ouvrage du Clou. Cela permettrait de réduire la retenue de La Raie, et donc d'éviter l'amputation du parc. Mais pourquoi ne pas y avoir songé plus tôt ?

CLAUDE FRANCILLON.

## AU TOUR DE FRANCE CYCLISTE

# *Le mystère Hinault*

**Un sprint houleux, mercredi 4 juillet, à l'arrivée de la sixième étape Cergy-Pontoise-Alençon : le Belge Franck Hoste, le porteur du maillot vert bat de peu Sean Kelly, *qui sera sanctionné* par les commissaires et rétrogradé à la dernière place du peloton pour avoir gêné le Suisse Glaus. Le Français Vincent Barteau conserve, quant à lui, la première place du classement général.**

Alençon. – Une part de mystère entoure Bernard Hinault, et les questions que l'on se pose à son sujet ne recevront sans doute pas une *réponse immédiate. Même en tenant* compte du résultat de l'étape contre la montre Alençon-Le Mans, il faudra attendre la montagne pour évaluer sa conditon physique avec précision.

Leader à l'issue du prologue, le Breton a perdu un peu de terrain dans les sprints intermédiaires assortis de bonifications, et surtout dans la « spéciale » contre la montre collective au cours de laquelle il a

De notre envoyé spécial

concédé cinquante-cinq secondes à Laurent Fignon, son rival direct. Mais sur la route d'Alençon, il s'est montré très actif et a impressionné ses adversaires, en particulier l'Américain Greg Lemond, qui désigne en lui l'homme à battre.

Déjà au départ de Paris, Cyrille Guimard, directeur sportif de l'équipe Renault, citait Bernard Hinault en tête des vainqueurs possibles, avec la conviction de lui compliquer la tâche tout en donnant l'illusion du fair-play et de l'objectivité. *La campagne d'intoxication* recommence, et la partie de poker menteur ébauchée l'an passé continue. *Ce Tour de France aux évolu*tions bizarres et aux multiples favoris se prête à des stratégies subtiles.

Hinault est peut-être le seul qui ne triche pas avec les formules. Depuis le début de saison, il annonce la couleur en affirmant que le Tour représente son objectif principal. Cette attitude sans équivoque lui vaut la sympathie du public et une popularité qu'il ne connaissait pas à l'époque de ses plus grands exploits.

Son comportement ne cesse pourtant d'intriguer les observateurs. La plupart d'entre eux s'étonnent de le voir participer *aux étapes volantes* qui rapportent quelques poignées de secondes. Pour les uns, c'est la *preuve qu'il n'est pas sûr de lui.* Pour les autres, c'est la démonstration qu'il dispose de tous ses moyens. La vérité se situe probablement entre les deux.

JACQUES AUGENDRE.

RESULTATS
*Sixième étape*
CERGY-PONTOISE - ALENÇON

1. Franck Hoste (Bel.), les 202 kilomètres en 5 h 15 mn 13 s (moyenne 39,401 km/h, avec bonification 5 h 14 mn 43 s ; 2. Sean Kelly (Irl.), 5 h 15 mn 13 s, avec bonification 5 h 14 mn *53 s ; 3. Eddy Planckaert (Bel.), 5 h* 15 mn 13 s, avec bonification 5 h 15 mn 3 s ; 4. Gilbert Glaus (Sui.), 5 h 15 mn 13 s ; 5. Noël de Jonckheere (Bel.), 5 h 15 mn 13 s.

**Classement général.** – 1. Vincent Barteau (Fr.), 24 h 2 mn 58 s ; 2. Maurice *Le Guilloux (Fr.), à 1 mn 41 s* ; 3. Paulo Fereira (Por.), à 3 mn 21 s ; 4. Phil Anderson (Aus.), à 17 mn 33 s ; 5. Adrie Van der Poel (Hol.), à 17 mn 53 s.

## *PROPOS D'UN SUIVEUR*

# Les vieux de la vieille

De notre envoyé spécial

*Alençon.* – Comme chaque année, ils sont là. On les trouve et on les salue dès le matin sur les lignes de départ. On les retrouve après les arrivées, mêlés aux journalistes. Les uns vont sur la cinquantaine, les autres sont déjà sexagénaires. Ils s'appellent, dans le désordre, Raphaël Géminiani, Roger Pingeon, Jacques Anquetil, Raymond Poulidor, Maurice De Muer, Louis Caput, Fred De Bruyne.

Certains ont gagné le Tour une fois ou plus. D'autres jamais. Leur doyen, Roger Lapébie, fut le vainqueur de 1937 et dit volontiers qu'aujourd'hui encore, retraité heureux du côté de Bordeaux, il abat ses 120 kilomètres à vélo pour le simple plaisir.

Entre eux, tout est loin d'être commun. Ni la gloire ni les caractères. Ce qui les unit reste quand même cette fraternité vraie et *surtout ce besoin vital de se* retrouver dans une ambiance unique de bruit sans fureur qui, pour *n'être plus celle de leur époque,* se rattache toujours pour eux à l'épopée. S'ils sont assez lucides pour mesurer les changements qui ont donné au Tour de France sa physionomie actuelle, ils *éprouvent malgré tout le senti*ment d'une continuité. Les uns y viennent par plaisir. D'autres *jouent les experts, les commen*tateurs pour un journal, une radio, une télévision. Ceux-là ont, dans l'ordinaire des jours, réussi parfaitement la fameuse reconversion du champion, et ce n'est assurément pas le besoin qui les pousse à être de la partie. D'autres, à côté, ont connu moins de bonheurs, et même, parfois, de vraies infortunes. S'ils sont restés dans ce monde de la compétition cycliste professionnelle, ce fut par nécessité et non par hasard. Ils peuvent alors occuper des fonctions de directeur sportif, tel un Cyrille Guimard ou un Peter Post. Mais aussi, bien plus modestement, se *retrouver dans le simple emploi* de mécanicien ou même de chauffeur. Rien pourtant ne les différencie quand il s'agit d'aller les consulter comme on consulte les augures. Ils ont en commun ce langage de peloton qui lui, en tout cas, n'a jamais changé. Leur pronostic est assez sûr lorsqu'il s'agit, à la veille d'une course contre la montre, de désigner le tiercé gagnant.

### Le bon temps

Leur temps, celui des années 50-60, était-il le bon temps ? Grave question. Géminiani, surnommé naguère « le Grand Fusil », mais qui, pour tous, reste le « grand Gem » avec, derrière lui, douze Tours de France comme coureur et vingt-trois autres comme suiveur, est un homme tempéré. *« Autrefois,* dit-il, *il y avait du bon et du mauvais. C'est comme aujourd'hui. Le bon, pour nous, c'était que dix minutes après l'arrivée d'une étape on se retrouvait dans sa chambre. Aujourd'hui il faut caser plus de deux mille personnes dans des hôtels qui peuvent être situés à 30 ou à 50 kilomètres de l'arrivée. Pour certains coureurs, il faudra attendre 10 heures du soir pour se faire masser. »*

Il regrette ce temps des bons vieux hôtels deux étoiles, pas plus, mais où l'on était *« comme des coqs en pâte ». « Le patron était aux petits soins avec nous. Je me suis fait comme ça de bons copains. »*

L'amitié, il aime cela, le Grand Gem et ses yeux brillent de plaisir. Le Tour, c'est sa vraie drogue. Il avait un petit cabinet d'affaires. Il l'a vendu, en paraît heureux et se déclare *« quasiment rentier ».* Fallait-il alors lui poser la question stupide d'un éventuel Tour de France sans lui ? *« Tu rigoles ou quoi ? Je l'ai fait comme directeur sportif, comme journaliste. Je le fais aujourd'hui comme technicien. S'il le fallait, je le ferais comme balayeur. »* L'emploi n'est pas prévu officiellement. Il serait bien capable de le faire créer.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

## AU TRIBUNAL DE BOBIGNY

# Soixante Turcs dans un atelier clandestin

*Ils* rêvaient de trouver du travail en France. Ils n'eurent droit qu'à une odyssée dérisoire entre un coin de Turquie et un pavillon de Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Un absurde aller et retour pour une soixantaine d'ouvriers turcs, victimes d'un brave compatriote négrier. Inculpé d'« infraction à la législation sur le travail et le séjour en France », M. Tecnur Kiraz comparaissait le 4 juillet devant le tribunal correctionnel de Bobigny.

*De la Terre promise, ses victimes* n'auront entrevu qu'une rue paisible de la banlieue nord et ce pavillon-atelier clandestin où s'organisa leur vie, toute leur vie : au rez-de-chaussée, les quatorze machines à coudre, les hommes au premier étage, les femmes sous les combles. Après dix à douze heures de travail, on n'a qu'à monter l'escalier pour se *jeter sur un matelas mousse posé* à même le sol.

Equipe de jour et équipe de nuit se relaient. Quarante *tee shirts* par jour et par personne, payés 2,50 francs pièce. L'affaire tourne. Jusqu'au 14 septembre 1983. La rumeur du voisinage a franchi la porte du commissariat. La police découvre l'atelier. Fin de l'exploitation.

*La petite communauté s'éparpille.* Quelques-uns, soutenus par la CFDT, se traînent aux prud'hommes où ils obtiennent quelques milliers de francs d'indemnisation, au recouvrement problématique. La République, bonne fille, les autorise à rester sur le territoire pour témoigner au procès de leur employeur, mais pas à travailler *entre-temps*. Que faire ? Ils retournent en Turquie. Evanoui le rêve.

### Groupe folklorique

Et dommage pour la justice. Leur témoignage aurait permis de préciser dans quelles conditions M. Kiraz partit recruter ces hommes de sa propre ethnie, celle des Tatares, spécialistes, paraît-il, du travail du cuir. Ils auraient pu raconter leur périple en autocar sous la conduite de convoyeurs dévoués à leur futur patron. Trois convois, à quelques mois d'intervalle. L'un est camouflé en groupe folklorique, instruments de *musique à l'appui. Un concert* est même prévu sur la Côte d'Azur. Il n'aura pas lieu. Un autre est composé de « touristes ». Tous, en pleine période de chasse à l'immigration sauvage (1983) ont obtenu leur visa au consulat de France avec une surprenante facilité.

Les « musiciens » ne sont sûrement pas dupes. Mais savaient-ils vraiment que leur autocar les conduisait vers des journées de douze heures payées à la pièce – quand elles étaient payées –, de la main à la main ? Ni bulletin de paie, bien entendu, ni médecine du travail, ni congés payés, ni rétribution des heures supplémentaires.

L'enfer ? Tout de même pas. Car on est entre soi. Le patron leur a fait miroiter une régularisation de leur situation. Brave patron ! *« J'allais leur faire les courses moi-même, Monsieur le président, et je leur demandais ce qu'ils voulaient manger. »* Un jeune homme de bonne famille et de grande ingéniosité, marié à une Française qu'il utilise comme prête-nom pour louer le pavillon. Une autre société – parfaitement en règle celle-là, semble-t-il – installée dans le 19e arrondissement de Paris, fait fonction de façade légale. La marchandise est écoulée à d'honorables sociétés françaises *« qui fermaient les yeux »*, suppose le président, M. Claude Brunet, et, bien sûr, n'ont pas donné signe de vie au procès.

Le substitut, M. Jean Duport, a requis deux ans d'emprisonnement pour M. Kiraz (peine maximum encourue par cet homme incarcéré depuis décembre 1983), un an dont six mois avec sursis pour sa femme et des peines d'un an avec sursis pour ses deux compatriotes convoyeurs.

*Voulant populariser le combat* contre les ateliers clandestins, la CFDT et l'Office national de l'immigration, qui bénéficie en principe du monopole du recrutement des étrangers en France, s'étaient portés partie civile. Mais combien de Kiraz dirigent encore tranquillement leurs PME dissidentes et prospères ?

Jugement le 11 juillet.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

# ÉDUCATION

## LA RÉFORME DE L'HISTOIRE ET DE LA GÉOGRAPHIE A L'ÉCOLE

## 1539 contre 1515

Les nouvelles instructions relatives aux objectifs et méthodes d'enseignement de l'histoire et de la géographie à l'école élémentaire viennent d'être officiellent publiées sous la forme d'un arrêté daté du 18 juin. Applicables dès la rentrée prochaine, elles s'inspirent des conclusions du rapport de M. René Girault, professeur à l'université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne) (*le Monde* du 23 septembre 1983), qui constatait l'état *« alarmant »* des enseignements d'histoire et de géographie.

Ce texte ne s'écarte guère de la première mouture officielle publiée par le ministère de l'éducation nationale (*le Monde* du 21 avril 1984). Sa version définitive est considérée dans ses grandes lignes comme satisfaisante par M. Girault lui-même. Il s'agit principalement de réhabiliter l'histoire et la géographie en les faisant sortir du ghetto des « activités d'éveil », mais sans condamner ces dernières en tant que méthode pédagogique.

Les instructions nouvelles insistent sur l'apprentissage de la chronologie à partir des dates les plus significatives. Elles sont complétées par une série de tableaux qui répertorient, à l'intention des maîtres, *« ce que l'élève doit savoir »* et proposent des sujets d'études. Vercingétorix, Magellan et Marie Curie font partie des *« repères significatifs »* cités au même titre que les dates de 732, 1492 ou 1918. Mais au célèbre millésime de la bataille de Marignan a été préférée la date de l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539), qui *« impose l'usage du français qui devient la langue de l'administration et du pouvoir »*.

## Les raisins de la querelle

La querelle scolaire a fait irruption, mardi 3 juillet, là où on ne l'attendait pas : une salle de conférence du quartier Latin, où une cinquantaine d'enseignants des établissements catholiques écoutaient sereinement M. René Girault, universitaire, se présentant comme *« laïque convaincu »*, commenter son rapport sur l'histoire et la géographie et les instructions officielles qui en sont issues. Les auditeurs, instituteurs et professeurs du secondaire privé, avaient renoncé à quatre jours de vacances et parfois consenti un effort financier important pour participer à ce stage, animé par une dizaine d'historiens et géographes de l'enseignement public, dans les locaux de l'Institut supérieur d'éducation permanente de Paris (ISEPP), organisme rattaché au système de formation de l'enseignement catholique.

M. Girault, lui, affirme n'avoir été informé de ce dernier détail qu'une dizaine de jours à l'avance. Il avait précisément maintenu sa participation *« pour ne pas être traité de sectaire »*. Mais, mardi, apprenant au milieu de son exposé que son public provenait uniquement de l'enseignement privé et qu'un représentant de la presse avait été autorisé à suivre son intervention, il s'est déclaré *« piégé »* et a décidé d'interrompre sa prestation. Non sans avoir exprimé publiquement, avant de quitter la salle, son accord avec le projet de M. Savary sur l'enseignement privé.

La rencontre d'enseignants des établissements privés avec des formateurs issus du secteur public est une réalité quotidienne dans bien des centres de formation permanente de l'enseignement catholique. L'ISEPP, créé en 1983, principalement pour préparer les professeurs du privé aux concours du CAPES et de l'agrégation, fait intervenir, pour ses sessions, presque uniquement des enseignants du public (114 *au total pour la dernière* année scolaire). *« Il n'y a aucun crucifix dans les salles,* fait remarquer M. Jean-Paul Gourévitch, directeur de l'Institut. *Nous ne clamons pas notre appartenance à l'enseignement catholique. »* D'ailleurs, plus de 40 % des stagiaires de l'ISEPP reçus aux concours en 1983 ont opté finalement pour l'enseignement public. L'établissement, qui se flatte d'obtenir de bons résultats (30 % d'admission au CAPES dans huit disciplines l'an dernier), se présente aussi comme *« un lieu d'échanges et de rencontres »* entre public et privé.

### Propos unitaires

Les frais de stage peuvent être pris en charge pour les professeurs de l'enseignement catholique en vertu de la convention liant le ministère de l'éducation nationale et l'Union nationale *pour la promotion pédagogique* et professionnelle dans l'enseignement catholique (UNAPEC), mais leur remplacement est financé par l'Etat. L'enseignement catholique estime ce dispositif menacé aujourd'hui l'administration proposant une nouvelle convention. Quant aux enseignants du public, ils peuvent théoriquement participer aux sessions de l'ISEPP, mais à leurs frais, en tant que candidats individuels.

*Ce contexte de querelle sco*laire brouille les cartes et rend difficileS les tentatives de dialogue. Une intervenante au stage sur l'histoire avoue qu'elle a entouré sa participation d'une discrétion certaine à l'égard de ses homologues enseignants du public. Des stagiaires regrettent, pour leur part, l'absence de professeurs du public à leurs côtés. *Une enseignante de lycée proivé,* qui a financé le stage sur ses propres deniers, a tenu à venir *« à tout prix pour rencontrer des enseignants qui se trouvent être à la fois de grande valeur et du public »*. Elle souhaite que l'on sorte du débat public-privé, dans lequel elle se sent *« très mal à l'aise »*, pour *« parler ensemble de la pratique du métier et de l'avenir des jeunes »*. Avec la plupart de ses collègues, elle a compris, mais amèrement ressenti, le départ précipité de M. Girault, qui s'est dirigé vers la sortie sous les applaudissements de son auditoire.

PHILIPPE BERNARD.

## Un avertissement des laïcs au premier ministre

*(Suite de la première page.)*

Tant il est vrai que personne ne gagne à laisser se développer une fausse interprétation d'un projet de loi aussi important. Mais c'en était trop pour les militants de la laïcité.

*« Les récents propos tenus par le ministre de l'éducation nationale, par le porte-parole du gouvernement et par vous-même tendent à donner au texte de loi une interprétation que nous ne saurions faire nôtre*, écrit le secrétaire général de la FEN à M. Mauroy. *Si nous contestons cette loi en son état actuel, car elle ne répond pas aux objectifs de la FEN, nous ne saurions pour autant considérer, compte tenu précisément des amendements apportés le 22 mai, qu'elle conduit à consacrer définitivement un dualisme scolaire subventionné. »*

Et pour devancer les éventuelles modifications que les parlementaires pourraient être tentés de proposer — et le gouvernement d'accepter, — comme le laissait entendre le premier ministre, la FEN prévient que *« le gouvernement créerait une situation inacceptable s'il consentait de nouvelles concessions au détriment du principe fondamental de laïcité de la République et des institutions et services publics »*. La FEN, pour sa part, souhaite inverser le sens de la future loi en demandant que la possibilité de titularisation des maîtres soit immédiate et que l'existence d'une majorité de titulaires conditionne l'agrément et le financement de tous les établissements privés (écoles, collèges, lycées).

La démarche de la FEN est une ultime tentative. Mais qui vise-t-elle réellement ? Le gouvernement ou ses adhérents ? L'attitude du CNAL (Comité national d'action laïque), qui a refusé de participer aux négociations officielles pour ne pas cautionner un éventuel compromis entre le gouvernement et les défenseurs de l'enseignement privé, montre que la surprise n'est pas totale. Mais la FEN est confrontée, d'une part, à un important mouvement de désyndicalisation et, d'autre part, à l'offensive de Force ouvrière qui s'implante en milieu enseignant.

CATHERINE ARDITTI.

# DÉFENSE

## NOMINATIONS MILITAIRES

*Sur la proposition du ministre de la défense, M. Charles Hernu, le conseil des ministres du mercredi 4 juillet a approuvé les promotions et nominations suivantes :*

● TERRE. — *Sont promus :* général de division, les généraux de brigade Pierre de Quengo de Tonquedec, Jacques Julien de Zélicourt (nommé commandant la 5e division blindée) et Jean Gossot ; commissaire général de division, le commissaire général de brigade Fernand Lapotre ; général de brigade, les colonels Pierre David (nommé commandant la 21e division militaire territoriale), Hubert Gouttenoir, Bruneau Chaix et Henri Fourcade ; commissaire général de brigade, le commissaire colonel Jean Vilaceque.

*Sont nommés :* directeur central du service national, le général de brigade Guy Allemane ; adjoint au général gouverneur militaire de Paris et commandant la 1re région militaire, le général de division Pierre Morizot ; adjoint au général gouverneur militaire de Strasbourg et commandant la 1re armée, le général de division François Gerin-Roze.

● AIR. — Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien, le général de division aérienne Jean-Marie de Buretel de Chassey.

*Sont promus :* général de division aérienne, le général de brigade aérienne Paul Clariond ; général de brigade aérienne, les colonels Elie Verdier, Jacques Devaud, Pierre Richalet et Rollon Delaye.

*Sont nommés :* commandant les forces françaises stationnées à Djibouti, le général de brigade aérienne Claude Carreau ; directeur adjoint du personnel militaire de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne Jacques Simonpieri ; directeur technique du commandement « air » des forces de défense aérienne, le général de brigade aérienne Pierre Feybesse.

● ARMEMENT. — *Sont nommés :* chargé de mission auprès du directeur des armements terrestres, l'ingénieur général de 1re classe Gérard Delyon ; adjoint au chef du service technique des engins tactiques à la direction des engins, l'ingénieur général de 2e classe Didier Bienvenu.

● GENDARMERIE NATIONALE. — *Sont promus :* général de brigade, les colonels Pierre Deveny et Maurice Perrigaud.

*Sont nommés :* sous-directeur « personnel » à la direction générale de la gendarmerie nationale, le général de brigade Léon Nivelet ; adjoint au général commandant la 1re région de gendarmerie, le général de brigade André Thepenier.



# RELIGION

## Les catholiques tentés par la tradition

### II. — *Des paroissiens de toutes les couleurs*

**Le dogme, le latin et l'eau bénite séduisent de plus en plus certains catholiques. Tous les observateurs conviennent de ce mouvement « rétro » perceptible chez les fidèles (*le Monde* du 5 juillet). On l'appelle ici « restauration », là « retour aux valeurs », ailleurs encore « recentrage », selon qu'on le redoute ou qu'on l'applaudit.**

par ALAIN FAUJAS

Les fidèles se tournent-ils avec nostalgie vers des certitudes morales ? Le latin effectue-t-il un « come back » remarqué ? Les catéchistes apprennent-ils par cœur le credo aux enfants ? Pas question de voir dans cette vague de fond une poussée de conservatisme ou la restauration d'un ordre moral ! Le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, n'apprécie pas du tout cette assimilation à une réaction de droite d'une évolution qui lui semble, tout compte fait, positive. *« C'est vrai, il s'agit* grosso modo, *d'un retour en arrière, mais par rapport aux illusions de la cité séculière,* explique le cardinal. *Au lendemain du concile Vatican II, la théologie de la mort de Dieu a fait croire aux bons esprits qu'il convenait de faire disparaître le sacré et le religieux. Les prophètes d'alors sommaient l'Eglise d'abandonner un style archaïque. Cette orientation était à la fois terriblement rationaliste et idéaliste. Elle méconnaissait ce que Durkheim a démontré, à savoir que le social est fondé sur le sacré et sur le symbolique. Mai 68 a été la résurgence délirante de ce besoin. Cette pseudo-modernité a conduit les agents de l'Eglise — prêtres et laïcs engagés — à nier la vocation et l'identité de celle-ci. Un refoulement collectif s'en est suivi, dont le cas Lefebvre est le produit direct, une sorte de névrose droitière. »*

Mgr Lustiger analyse l'un de ces domaines où les réformistes, comme disent les Britanniques, ont jeté le bébé avec l'eau du bain : la liturgie. *« Elle fait partie du patrimoine social symbolique, et les symboles ne se manient pas comme cela. Les réformateurs liturgistes ont commis les mêmes erreurs que tous les constituants du monde. Ils ont prétendu bouleverser un domaine sensible. Ils ont fait passer des autoroutes là où le cheminement populaire suivait encore les traces du néolithique. Ils ont abouti à un appauvrissement, par exemple dans le rituel qui accompagne la mort. Je ne défends certes pas l'ancien, et j'estime que l'usage du français dans les célébrations a représenté un gain incommensurable. Mais les réformateurs ont organisé l'amnésie collective, et il faudra plusieurs générations pour que nous nous réappropriions les symbolismes qu'ils ont rejetés. »*

Lorsqu'il a quitté le monde étudiant à la fin des années 60, le père Lustiger a vécu le malaise que connaissent aujourd'hui les clercs devant le « recentrage » des catholiques. Laisser une communauté jeune et sans pesanteur institutionnelle pour une paroisse parisienne ordinaire était un retour en arrière d'un bon demi-siècle.

*« Je n'ai commencé à m'en tirer qu'en comprenant que ces paroissiens-là étaient tout autant l'Eglise, tout autant source de bénédictions et de grâce. J'ai fait taire mes réactions. A partir de ce changement d'attitude de ma part, les gens sont devenus différents parce qu'il était alors possible de faire appel au meilleur d'eux-mêmes. Après tout, les babouchkas, les grands-mères russes, ont contribué comme personne à transmettre le message chrétien. C'est cela qui compte au moment où nous nous retrouvons un peu dans la situation des Newman, Bloy, Péguy, Maritain, Bernanos, qui, au début de ce siècle, ont préparé la réapparition du christianisme contre l'establishment catholique. Les crises de cette fin de siècle posent à nouveau la question du sens de l'existence, et c'est cela qui importe : qu'est-ce que je fais de ma vie ? »*

Parmi ceux qui se réjouissent de cette nouvelle attitude des fidèles figure aussi M. Jean-Luc Marion, rédacteur en chef laïc de la revue théologique *Communio*. Pour lui, Vatican II a amené l'Eglise à prendre conscience de son altérité. Auparavant, certains croyants cherchaient à convertir la société laïque, par exemple grâce à l'entrisme prôné par la démocratie chrétienne. A l'opposé, avec les théoriciens de la mort de Dieu, il s'agissait de convertir l'Eglise à la laïcité totale. Dans les deux cas, le but recherché était de supprimer l'hiatus entre la société civile et la société religieuse.

Désormais, l'hiatus est accepté, et Jean-Paul II peut faire reconnaître le pouvoir politique de l'Eglise, qui est à la fois *« du monde et hors du monde »*.

*« Je suis sidéré par le chemin parcouru depuis 1968,* explique-t-il. *La théologie chrétienne est l'un des rares interlocuteurs valables de la philosophie. Prenez Sollers : c'est tout naturellement qu'il se réfère à saint Bernard à propos de l'amour. Nos contemporains veulent des valeurs sûres pour tenir tête à la crise. Ils reviennent aux idées qui tiennent le choc. Les chrétiens possèdent un capital formidable dans ce domaine, et il n'est pas étonnant que les gens se tournent vers eux pour puiser dans ce fonds. »*

### Pauvres progressistes !

Même son de cloche, encore qu'un peu plus polémique, chez le Père Serge Bonnet, dominicain, directeur de recherche au CNRS. Selon lui, l'ampleur — limitée — du traditionalisme chez les catholiques a été occultée par les évêques et les prêtres très imprégnés de « progressisme ». *« Sauf dans son insistance sur le tiers-monde, le progressiste catholique s'est avéré sans grande originalité par rapport au progressiste non chrétien. Il a été exotique en politique (Tito, Mao, Castro, etc.), mythique en histoire, utopique en économie, bon cœur en social, sectaire aigre en dessous du vernis humaniste. »* La découverte d'un retour au traditionalisme s'explique par une plus grande attention portée à ce que le progressisme avait occulté. *« Il y a toujours eu une partie très importante des fidèles contre le grabuge en liturgie et la vacuité en morale. Par ailleurs, je n'observe pas une progression sensible du traditionalisme dans l'Eglise, la magistrature, l'école, l'armée ou la presse. En revanche, il existe des indices incontestables d'une nouvelle vitalité religieuse : des jeunes moins obsédés par le social que leurs aînés et désireux de créer des groupes de prières ; des noviciats qui attirent un peu plus de monde ; une école privée qui réagit contre l'uniformisation. Tout cela n'est pas à verser au seul crédit du « traditionalisme ».*

Ces points de vue optimistes sont minoritaires dans l'Eglise. Un plus grand nombre de prêtres et de militants laïcs voient, dans la « restauration » en cours, un sujet de perplexité et d'inquiétude. En effet, ils ont cru à l'émergence d'une foi dépouillée de ses pesanteurs rituelles et scolastiques, une foi d'adulte. Pourtant, le « peuple de Dieu » leur semble préférer une religion sécurisante aux forts relents de passéisme. Ce serait, en quelque sorte, la foi contre les souvenirs d'enfance.

Le Père Xavier de Chalendar, responsable du secteur pastoral expérimental « les Halles-Beaubourg », qui regroupe les paroisses parisiennes Saint-Eustache, Saint-Leu - Saint-Gilles, Saint-Merri et Saint-Gervais, appartient, avec des nuances, à ce courant. Sous sa houlette, Saint-Merri est devenu un lieu de recherche, *« avec droit à l'erreur »*, où la foi et la culture essaient de marcher de conserve. Cette église du XVIe siècle tente de cohabiter avec Beaubourg en communion avec son évêque. Belle gageure ! *« Nous n'avons aucun complexe à utiliser l'encens et les cierges,* explique-t-il. *Car, ici, des groupes se servent des techniques zen pour entrer en prière. Nous connaissons la force du rituel qui joue avec le corps et les objets. »* Reste que tout prouve le regain de la tradition : les discours du pape, des évêques un peu plus raides, des laïcs plus pincés. *« Quand tout bouge, l'homme éprouve le besoin de se cramponner à un pilier solide, par exemple l'Eglise. Quand le doute s'insinue, il recherche la voix forte qui rassure. Le Concile avait ouvert des portes qui ont peut-être été poussées trop vite ou trop mal. Mais les signes de vie abondent. La foi se nourrit d'une grande familiarité avec la Bible. Elle s'exprime aisément, sans fausse honte, ce qui n'était pas le cas autrefois. On risque de se retrouver déchirés entre ceux qui veulent restaurer une époque et ceux qui ne supportent plus l'ennui de leur paroisse, qui veulent aller de l'avant. J'ai peur que ces forces vives de l'expérience spirituelle ne se détournent de l'Eglise officielle et ne choisissent les catacombes. »*

### Un grouillement religieux

Certains observateurs renvoient dos à dos Jean qui rit et Jean qui pleure. Ils sont sociologues et relativisent les modes religieuses en les replaçant par rapport aux constantes du comportement ecclésial. La naïveté des découvertes et des effrois des clercs ou des journalistes les font sourire. M. Emile Poulat, directeur au CNRS et à l'Ecole pratique des hautes études, se place ainsi à l'échelle du siècle. *« Il existe des turbulences qui n'excèdent pas une génération parce que les rêves ne sont pas transmissibles. Ainsi du rêve de la génération de l'action catholique, qui a tenté de refaire une société chrétienne dans le monde ouvrier. La tendance à long terme pousse dans l'autre sens. Nous assistons à la fin d'une culture catholique en France. Il y aura demain encore moins de prêtres, et la pratique religieuse continuera à baisser. Les manifestations institutionnelles en ont pris un coup, mais on assiste à la montée d'un grouillement religieux. Il est frappant d'entendre des catholiques se déclarer tels, mais sans pour autant éprouver le besoin d'adhérer à l'Eglise officielle. A l'opposé, des personnes en apparence totalement étrangères au fait spirituel s'interrogent sur la religion. Le pape, les curés, l'Eglise, sont perçus comme des nécessités, mais à condition qu'ils n'empiètent pas sur la vie privée. C'est ce que j'appellerais le « pape-service public ».*

Quelqu'un qui ne conclut pas non plus au retour du balancier, c'est le Père Julien Pote, sociologue à la Mission de France. Il n'est pas possible de remplir d'un coup de baguette magique les séminaires, et les laïcs occuperont une place de plus en plus grande dans l'Eglise. La page est tournée. *« En fait, l'Eglise évolue en harmonie avec la société qui la baigne. Les catholiques sont des hommes comme les autres. Le mouvement de fond porte vers une Eglise plurielle, vers la cohabitation de désirs et de situations contradictoires. Le monolithisme est mort. On voit s'affirmer, en même temps, le désir de sécurité et d'intégrité, le besoin d'une morale claire et puis le goût de vérifier la validité d'autres religions. Certains parents demandent aux prêtres de transmettre à leurs enfants un dogme appris par cœur, et on sent un courant opposé qui se rattacherait au libre examen protestant et pour lequel seule compte la fréquentation de l'Evangile. La seule inconnue est de savoir si l'Eglise se crispera sur elle-même ou si elle ouvrira ses portes et se fera attentive au monde. »*

Sans attendre la confirmation de ces analyses foisonnantes, il est possible de s'accorder sur quelques conclusions partielles et provisoires. Pas question, bien sûr, de discerner le bon grain de l'ivraie. Une certitude : l'Eglise de France est parvenue à un étiage. Elle est, certes, réduite, mais les fils qui lui restent témoignent d'une foi plus vigoureuse parce qu'éprouvée. En 1984, on n'est pas catholique par hasard ou par intérêt. Cela donne un message plus clair que par le passé, des témoignages sans ambiguïté, une Eglise moins floue mais plus complexe parce qu'elle abrite une multitude de chapelles vivant leur foi comme elles l'entendent. Les uns se réfèrent à la loi. Les autres à l'amour. Certains vont à Dieu à travers l'expérience humaine. D'autres préfèrent commencer par l'être suprême et finir par sa créature. D'aucuns parlent d'espérance pendant que leurs voisins chantent les vertus de la charité. Tous tombent d'accord pour agir selon la devise de saint Ignace : pour la plus grande gloire de Dieu, *« ad majorem Dei gloriam »*. Ce qui n'exclut pas des querelles solides et persistantes entre ces paroissiens de toutes les couleurs...

FIN

Le Monde

# LIVRES

## CÉLÉBRATION D'UN BICENTENAIRE

# *Diderot, notre contemporain*

**Goethe disait, en parlant de Diderot, dont il avait traduit *le Neveu de Rameau* : *« La plus haute efficacité de l'esprit est d'éveiller l'esprit. »* Les commémorations solennelles sont rarement l'occasion d'un tel éveil. L'année Diderot fera-t-elle exception ? Plébéien et sensuel, *« satyre intellectuel »*, *« esprit turgescent »*, comme le disent Barbey d'Aurevilly et avec lui la droite institutionnelle, qui ne l'aime guère, Diderot échappera-t-il à une momification de gauche que toute son œuvre est là pour empêcher ? On voudrait ici que le bicentenaire de sa mort soit une incitation à le lire.**

**Le colloque international, placé sous le haut patronage du président de la République, s'est ouvert au grand amphithéâtre de la Sorbonne mercredi 4 juillet, sous la présidence effective de M. Jack Lang, ministre délégué à la culture. Il se poursuit jusqu'au 11 juillet, à Sèvres, à Reims, puis à Langres, ville natale de Denis Diderot. Un important colloque a eu lieu à Leningrad. D'autres manifestations marquent ce bicentenaire.**

**Nous avons demandé à Jacques Proust, auteur d'un classique de la critique dix-huitiémiste, *Diderot et l'Encyclopédie* (A. Colin, 1967, *reprint* Slatkine), et responsable, avec Jean Varloot et Robert Mauzi, de la monumentale édition scientifique des *Œuvres complètes* en trente-deux volumes, en cours de publication chez Hermann, de répondre à quelques questions soulevées aujourd'hui par l'œuvre et sa réception.**

**Jean-Claude Bonnet, chargé de recherche au CNRS et l'un des meilleurs diderotiens de la jeune génération, vient de publier un très remarquable *Diderot* dans la nouvelle collection « Textes et Débats » du « Livre de poche » chez Hachette et une édition richement documentée du *Neveu de Rameau* chez Garnier-Flammarion ; il souligne ici l'actualité de l'œuvre, comme le font Elisabeth de Fontenay en parlant de sa théâtralité profonde et gaie, Jacques Cellard en relisant *Jacques le Fataliste* et Serge Koster en vantant son esthétique de la digression. Deux cents ans après sa mort, Diderot est plus vivant que jamais.**

M. C.

## Un initiateur des formes nouvelles

*LES préoccupations de Diderot sont les nôtres : par exemple, la biologie avec ce questionnement continu sur l'organisation de la matière, ou les thèses économiques jamais figées, ou l'innovation esthétique fondée sur une démarche scientifique. Sur ce dernier point, l'actualité de Diderot est éclatante. A partir de l'observation sensualiste des infirmes, il conçoit son esthétique du composé, c'est-à-dire de la pluralisation et des contaminations fécondes entre les différents arts, s'imposant ainsi comme un chef de file et un initiateur des formes nouvelles, dont la réflexion intéresse aujourd'hui le théâtre et le cinéma. Ce « journaliste moderne », selon l'expression de Sainte-Beuve, s'est jeté dans l'aventure encyclopédique sans s'y perdre.*

*Il a su inventer un style et concevoir une disposition de son œuvre absolument appropriée à son idée de l'être (dont la vérité est inaccessible) et de l'homme (dont la définition est périlleuse). Pour ne pas trahir l'infinie variété du réel fait d'une collection d'êtres emboîtés, il combine ses écrits en un vaste montage animé par l'énergie de l'enthousiasme. Au péril d'un monde éclaté et divers dont elle veut rendre compte, l'œuvre oppose le miracle d'un legato rassurant.*

*Comme chez Montaigne, confronté lui-aussi à une époque de turbulences et de vacillement général, voici un style où rien ne bâille, car l'auteur entretient avec les signes un rapport idéal : à bonne distance des choses pour les atteindre ou d'un amour pour le préserver, par une capacité de retrait à la mesure d'un pouvoir d'abandon, dans un clignotement calculé d'absence et de présence.*

*La plus forte vigueur de l'œuvre tient à cette manière enchanteresse « d'entasser », en les liant, les éléments disparates, de rendre à la fois l'ivresse de la musique et la couleur des choses, et finalement de convertir en bonheur l'immense savoir acquis. La force d'arrachement de la verve et de la satire déjoue le piège des positions et écarte la tentation dogmatique.*

JEAN-CLAUDE BONNET.

*(Lire la suite page 14.)*

## Jacques Proust : « Un écrivain réfractaire à tous les systèmes »

**« Des trois grands écrivains du dix-huitième siècle, Voltaire, Rousseau, Diderot, ce dernier fait presque figure d'exclu. Il n'est pas au Panthéon...**

– Montesquieu n'y est pas non plus, et c'est lui, à mon goût, le plus grand écrivain du dix-huitième siècle. Cela dit, Montesquieu, Rousseau, les grands penseurs de ce siècle, appartiennent à ce que Diderot appelait la philosophie « rationnelle ». Hommes de théorie, ils ont bâti chacun un grand système politique. La grandeur de Diderot et son actualité, c'est que, précisément, il a toujours refusé les systèmes, même s'il les a connus et appréciés. Ce qui l'intéresse, c'est la réalité telle qu'elle est et telle qu'elle change.

» Il fait appel à la discussion, au dialogue, à la remise en cause perpétuelle de tous les systèmes dans tous les domaines de pensée. Lorsqu'il a réalisé l'*Encyclopédie*, avec d'Alembert et un certain nombre d'autres, il a toujours pensé que cette entreprise ne serait jamais achevée, qu'elle *devrait être reprise de génération en* génération. Il misait sur la postérité.

**– La fortune de l'œuvre de Diderot est récente ?**

– On le lit, on le relit plus que jamais. Au théâtre, les jeunes le découvrent avec enthousiasme. Mais, à l'Université, la fortune de cette œuvre est encore modeste, malgré les efforts d'enseignants et de chercheurs depuis trente ans. Les jeunes étudiants qui sortent du lycée n'ont pas eu l'occasion d'y lire Diderot, ou alors une ou deux pages, toujours les mêmes, du genre « Poétique des ruines » ou « La tête des Langrois est sur leurs épaules comme un coq sur son clocher ». Dans l'institution universitaire, Diderot a été longtemps exclu, et beaucoup reste à faire.

» Le discrédit de Diderot auprès de nombre de bons esprits vient de ce qu'on a constamment associé les encyclopédistes aux révolutionnaires et à la Terreur. Pourtant, les premiers à avoir *condamné de* la façon la plus formelle l'œuvre des encyclopédistes ont été les Montagnards, Robespierre en particulier.

**– Pourtant, dans la critique universitaire, Diderot, à partir des années 50, a été surtout le fief des marxistes.**

– J'ai participé moi-même à cette entreprise de résurrection de l'œuvre de Diderot avec un certain nombre d'amis marxistes, et, quelle que soit l'opinion qu'on puisse avoir du stalinisme et de l'évolution récente du Parti communiste français, cela a été le très grand honneur des marxistes français, et notamment de ceux qui travaillaient autour des Editions sociales, de remettre, les premiers, Diderot à la disposition du plus grand public. L'une des meilleures éditions, du point de vue scientifique, actuellement sur le marché du *Rêve de d'Alembert* reste celle des « Classiques du peuple », la collection que dirigeait à cette *époque-là mon ami* Jean Varloot.

» Il se peut que chez certains marxistes ce travail de diffusion de l'œuvre et de la pensée de Diderot ait été plus ou moins lié au souci de *montrer une grande continuité entre* l'œuvre des encyclopédistes, celle de Robespierre et celle du Parti communiste de Maurice Thorez, mais je dirais que cela n'a aucune importance par rapport au résultat : de grands textes de Diderot ont été diffusés, des introductions intelligentes et historiquement *fondées ont été* écrites. C'est un acquis irréversible.

**– Ne craignez-vous pas que, dans le reflux du marxisme, Diderot ne soit emporté ?**

– Il le sera si l'on identifie son œuvre à celle d'un prémarxiste. On s'est beaucoup fatigué pendant quelque temps à montrer qu'il a été le précurseur de Danton, du positivisme, du marxisme, de Teilhard de Chardin et de Dieu sait qui encore ! La critique moderne nous enseigne qu'il faut se garder absolument de l'illusion rétrospective, et c'est particulièrement vrai dans le cas de Diderot. Il a parié sur la postérité, soit, mais cela ne donne pas à la postérité tous les droits sur son œuvre.

**– Celle-ci est-elle surtout *une œuvre de vulgarisateur* ?**

– Il était absolument cohérent avec le projet global de l'*Encyclopédie* que les textes concernant la théologie, les arts et métiers, les sciences, la politique, etc., soient écrits dans une langue telle que tous les honnêtes gens pouvaient la lire. *C'est là que* Diderot *a réalisé* son projet de rendre la philosophie « populaire ». Mais il s'agit de vulgarisation d'un très haut niveau.

» Pour le reste de son œuvre, il a été beaucoup plus *réservé* puisqu'une grande partie de ses écrits n'a pas été publiée de son vivant, et ce qu'il a publié dans *la Correspondance littéraire* de Grimm s'adressait à un public de quelques dizaines de têtes couronnées d'Europe. Ainsi son souci de vulgarisation n'est pas une hypothèque qui aurait pesé sur toute son œuvre.

**– La diversité est-elle le caractère principal de celle-ci ?**

– *Oui, et ce n'est sûrement pas* une infirmité. Diderot a essayé toutes les formes d'expression qui lui permettaient de briser une tradition scolastique, dogmatique. Il pratique le dialogue, la dialectique au sens premier du terme. S'il préfère le fragment à l'œuvre systématique, c'est justement parce que le fragment peut jouer librement dans les différents contextes où il est inséré. C'est la notion même de *livre qui* est mise en cause par sa pratique de l'écriture. Quand il parle de ce qu'il écrit, plutôt que de livre, il parle de page, et c'est ce qu'on appelle aujourd'hui le fragment.

**– En quoi l'*Encyclopédie* est-elle une entreprise de libération ?**

– Il faut bien voir dans l'*Encyclopédie* ce qui s'y dit et ce qui s'y fait, non qu'il y ait contradiction, mais parce qu'il y a là une complémentarité intéressante. Prenons l'exemple de la politique. Même dans les articles politiques de Jean-Jacques Rousseau pour l'*Encyclopédie* il serait difficile de trouver la présentation d'un idéal démocratique.

» Dans l'article « Economie politique », il est évident que Rousseau est en train de mettre en place les grandes lignes de son *Contrat social*, mais enfin il n'y est pas encore arrivé.

*Propos recueillis par*
MICHEL CONTAT.

*(Lire la suite page 14.)*

## *Tardi vu par un enfant du Bronx*

**Jérôme Charyn avait été une des dernières découvertes de Marcel Duhamel, qui publia dans la « Série noire » ses premiers titres en français : *Kermesse à Manhattan*, *Zyeux bleus*, *Marilyn la dingue*. Il vient de terminer le scénario de sa première BD (en français), *la Femme du magicien*, qui paraît en septembre dans *A suivre* (illustration de Boucq).**

**De New-York, il nous fait parvenir ses impressions sur l'album de Tardi-Legrand, *Tueur de cafards*, qui se passe chez lui, entre Manhattan, Brooklyn et le Bronx.**



AYANT eu un père qui ne savait que grommeler et une mère qui était toujours occupée à frotter les murs, j'ai fait mon éducation dans les livres de bandes dessinées. Walt Disney m'a appris à lire. *J'étais l'enfant de Mickey et de Donald Duck*. Je suis passé à Captain Marvel, en détestant Superman, qui ne pouvait même pas dire « *Shazam* » et qui était inférieur à Marvel à tous les points de vue. J'ai acquis mes diplômes grâce à la collection des « classiques en BD », dans les versions illustrées de Dickens et Dumas, car je n'avais rien d'autre à me mettre sous la dent.

J'ai aggravé la situation en devenant moi-même un écrivailleur et je voulais croire à la réalité des Trois Mousquetaires sautant d'image en image en brandissant des épées que je voyais. Il n'y avait pas de bandes dessinées pour adultes *autour* de moi, sauf des fragments de pornographie, et je n'avais pas de goût pour les parties génitales en couleurs.

J'ai redécouvert la bande dessinée en France, où cet art est bien trop sérieux pour être abandonné aux enfants. Mickey n'aurait aucune chance rue du Bac. Paris est le pays de la BD, et Jacques Tardi est un de ses maîtres. Avec le scénariste Benjamin Legrand, il a créé *Tueur de cafards*, une triste allégorie douce-amère sur un singulier enfant de ce siècle : Walter Eisenhower. Walter est un « schlemiel » (1) sans frontières. Né au milieu de la seconde guerre mondiale, il a été « kidnappé » en Allemagne par un GI marié à une infirme. Walter passe d'un Berlin détruit au Bronx. Une magicienne lui dit : *« Ta mère n'est pas ta mère... Tu es le fils de personne* (2). »

Walter est un homme invisible. Il n'avale pas les têtes de poulets comme un geek ordinaire (3) ; il tue les cafards pour la « Blitz Extermination Corporation ». Mais Walter ne trouve pas la paix chez Blitz. Il sait qu'« *il n'y a pas de treizième étage à New-York* » (2), cependant, lors d'un travail de routine près de Wall Street, il atterrit au « *treizième étage* » au milieu d'une bande d'assassins. Que peut-il faire ? La magicienne sait tout de lui. « *On t'appelle, on te cherche, mais c'est la mort qui te suit !* » Ce « *petit tueur de petites choses vivantes* » réussira à faire tuer tout le monde autour de lui, magicienne comprise.

Cette histoire est assez simple, mais c'est la griffe de Tardi, son style original, qui fait avancer l'histoire et qui l'empêche de tomber dans le mélo simplet. Tardi plonge ses lecteurs *dans* le *noir* et blanc : seul l'uniforme de Walter est rouge. Il le présente comme un somnambule sorti de Berlin qui dérive dans Manhattan, Brooklyn et le Bronx.

Tardi et Legrand connaissent parfaitement les bas-fonds de Manhattan. C'était bizarre pour moi de retrouver « mon » New-York dans une bande dessinée française ! C'est la vie. *Tueur de cafards* est poignant *parce que* Tardi a *plongé son héros* dans un paysage de parkings, de bars crasseux, de cafétérias en sous-sol, de métro aérien, de ruines du Bronx, de panneaux de signalisation tordus. C'est son environnement qui protège Walter et son histoire. Tardi semble avoir le parfait style urbain, une tristesse poétique de la rue bien à lui. Espérons que le génie de Tardi gagnera bientôt l'Amérique et me permettra de satisfaire ma passion pour les BD.

JEROME CHARYN.

★ *Tueur de cafards*, de Tardi-Legrand. Casterman, 64 pages, 48 F.

(1) Parasite du folklore yiddish.
(2) En français dans le texte.
(3) Paumé, dégénéré.

## le feuilleton

# Colette dans « la Pléiade »

JE n'avais pas rouvert un livre de Colette depuis des années. Le tome I de « la Pléiade » et l'*Album* qui l'accompagne donnent une belle occasion d'y retourner voir. *Il* en est de ces pèlerinages comme des retrouvailles avec des endroits ou des êtres qu'on a chéris, et perdus de vue. Les livres revisités auront-ils changé à ce point qui serre le cœur, pour l'autre, pour soi ? Aurons-nous encore le choc ? Nous auront-ils oubliés ? L'expression paraît absurde pour un texte, *qui n'a pas à se souvenir de nous* ; mais elle traduit le lien trouble entre auteurs et public, les dettes qui s'échangent au secret de la lecture.

On traverse l'œuvre de Colette comme on parcourt une forêt. Il peut ne rien se passer et, tout aussi bien, un écureuil ou un sanglier *vont vous dévisager, avec un regard de vraie personne, qui* hérisse l'épiderme. Cet imprévisible est au cœur de la prose de Colette. Au lieu de bêtes, ce qui surgit, ce sont de brèves fusions extatiques avec la nature entière. Trois de ces extases restaient gravées en moi. J'ai retrouvé leur trace, intacte ; l'herbe était encore couchée, les branches coudées, sur leur passage.

LA première se situe page 155 de « la Pléiade ». *Claudine* est encore *à l'école*. Elle rêve *qu'elle* arpente ses chers bois de Montigny, à l'heure bourdonnante où guêpes et mouches, en pompant dans les fleurs des sureaux, font vibrer la forêt comme un orgue. *Les oiseaux ne chantent plus, ils cherchent l'ombre. Le vent* chaud sur sa figure, Claudine s'imagine *« à moitié morte d'aise et de paresse »*...

Le deuxième paragraphe qui me trottait dans la tête, j'ai eu plus de mal à mettre la main dessus. Il se niche page 463. *Claudine est en ménage. Son mari, le grossier et pervers* Renaud, la lasse. Rézi, l'amazone, l'émeut. D'où cette découverte : la beauté de Rézi, le reste de désir pour Renaud, la suavité des sous-bois, suscitent chez l'héroïne la même faim d'émotion et d'embrasement. *« N'ai-je donc qu'une façon de sentir ? »*, se demande-t-elle. Et nous, sommes-nous ainsi faits ?

Le troisième passage parlait de deuil amoureux qui prend fin. Autant chercher une aiguille dans une meule de Montigny ! Le trésor se cachait page 1028, *dans les Vrilles de la vigne ; le titre du* chapitre – La guérison – aurait dû mettre sur la voie. La peine s'efface, assure la narratrice. Le bonheur revient tôt ou tard : un

### *par Bertrand Poirot-Delpech*

soir de printemps ou un matin mouillé d'automne, une chose inexprimable s'étire voluptueusement dans votre cœur, une *« chenille de velours déroulée »*, une *« déchirure soyeuse et bienfaisante comme celle de l'iris qui éclot »*... Vous nouerez les mains derrière votre tête, avec un *« inexplicable sourire »*...

A quoi bon ajouter aux gloses infinies sur la sensualité de Colette ! Mieux vaut éprouver, chacun pour soi, ce qu'elle a, cette sensualité, d'invinciblement adolescente, polyvalente, et jamais découragée.

CE premier tome correspond à une étape bien nette de la vie et *de l'œuvre. On va des débuts, du dressage par Willy*, à l'émancipation par d'autres amours, le mime, l'entrée en littérature ; de *Claudine à l'école* (1900) à *la Vagabonde* (1910), en passant par les autres *Claudine, la Retraite sentimentale, les Vrilles de la vigne* et *l'Ingénue libertine*.

Claude Pichois rappelle le dédain où la NRF de l'époque tenait cette littérature réputée trop frivole et humoristique. Les époux Willy étaient en bonne compagnie, puisqu'on les associait à Toulet, Schwob, Tristan Bernard.

Pour s'imposer hors des mœurs bourgeoises et des normes littéraires, il fallait un joli culot, une sacrée santé. La femme de la Belle Epoque n'a le choix qu'entre la soumission au bon vouloir masculin ou la rébellion canaille. Colette aura brisé cette alternative. *Non par féminisme conscient et organisé ; par instinct. « C'est une personne vivante et debout, terrible »*, disait Rachilde. Ce qui ne veut pas dire masculine. Suzanne Lilar, citée par Françoise Mallet-Joris devant l'Académie royale de Belgique, affirmait : *« Une félicité si virilement cernée demeure spécifiquement féminine » (Cahiers Colette* nº 1, Flammarion, 1977).

DÈS *Claudine à Paris*, la libération de la femme se pose en *termes de manque humiliant. Comment concilier passion et* orgueil ? Du leurre qu'est l'amour, comment s'affranchir ? De livre en livre, Colette dresse l'inventaire des pièges à éviter. Les plaisirs « qu'on dit physiques » et la solitude dont ils se paient remplacent-ils l'attachement à un homme et ses risques de servilité ? Le féminisme des années 70 pensait avoir tranché. Beaucoup de romans récents, dont *Une femme amoureuse*, d'Annick Geille, montrent que le problème reste entier.

LES textes réunis dans *les Vrilles de la vigne* apparaissent, avec le recul, les plus accomplis. Colette le sentait. Elle les a retouchés à plusieurs reprises, en 1923, avant guerre, en 1950. La première version (1908) suit d'une dizaine d'années *les Nourritures terrestres* (1897) et *les Histoires naturelles* (1896). Le lyrisme postsymboliste de Gide y est tempéré par la causticité familière de Jules Renard. L'auteur a fini de subir et de rejeter la tutelle de Willy ; sa sensibilité et son style s'enrichissent de ses expériences du saphisme, des planches. Elle a trente-cinq ans. Elle a trouvé sa voie et sa voix.

*(Lire la suite page 12.)*

## le feuilleton

# Colette dans «la Pléiade»

*(Suite de la page 11.)*

LA formule de l'*Album* est particulièrement justifiée avec des écrivains tels que Colette, dont l'œuvre a pompé la vie comme les insectes bourdonnants de Montigny. Elle complète visuellement les repères chronologiques et les sources fournis par Claude Pichois, et notamment Paul d'Hollander, grand spécialiste de la période Claudine.

Je ne connais pas de matériau plus littéraire, plus prêt à devenir des textes, que ces cartes postales comme nous en avons tous héritées, où, sous un vieux timbre de traviole, des messieurs bedonnants et des dames en noir attendent on ne sait quel cortège, devant les boutiques sépia de « grand'rues » sablées... Fermez les yeux sur les vues de Saint-Sauveur-en-Puisaye, et déjà une nouvelle de Daniel Boulanger lance entre les chaises en paille ses chats, ses caquetages...

Le Paris des music-halls sent encore la campagne. Du lierre grimpe à la façade du Moulin-Rouge. L'odeur de glycine repousse sous celle des fonds de teint.

L'ALBUM ne s'arrête pas aux années 10, où s'achève le tome I des *Œuvres*. Il va jusque après la seconde guerre, lorsque le fitradeau et le « fanal bleu » du Palais-Royal subissent les assauts de la consécration. En quelques pages, la danseuse nue de Montmartre est devenue l'infirme aux yeux de charbon, à la bouche comme une plaie par flèche (disait Cocteau). Herriot et André Marie se penchent laïquement sur la gloire nationale, que l'Eglise refusera d'enterrer...

A ces célébrations finales on préfère les moments de bonheur de l'entre-deux-guerres : en Bretagne, à Rozven, où brûlera *le Blé en herbe* ; à la Treille muscate de Saint-Tropez. Des couples en maillot à bretelles font les singes sur le sable atlantique ; une femme écrit à sa table de jardin, tandis que le soleil provençal s'acharne contre la pergola... Les mouches de Montigny reprennent leur ronde !

Rien ne nous rapproche autant d'un artiste et entre nous, lecteurs, que le parfum âcre de ce qui ne sera plus !

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ *Œuvres*, de Colette, tome I, édition publiée sous la direction de Claude Pichois, « Bibliothèque de la Pléiade », Gallimard, 1 688 pages.

★ *Album Colette*, 324 p., offert à tout acheteur de trois volumes de « la Pléiade ».

# Ouvrages et manifestations

SI l'on l'on peut déplorer que l'époque actuelle soit trop friande d'anniversaires et de célébrations, peut-être pour masquer ses incertitudes sur elle-même, comment s'en plaindre vraiment lorsque c'est l'occasion de retrouver, de mieux connaître, voire de découvrir, Colette morte il y a tout juste trente ans, à l'été de 1954 ?

Plus qu'à une commémoration, c'est à une rencontre avec Colette qu'invitent jusqu'au 31 juillet les éditions Des Femmes, dans leur librairie-galerie parisienne (74, rue de Seine, 75006 Paris). Bien que présentée dans un espace réduit, l'exposition qu'elles proposent rassemble plusieurs manuscrits, des éditions originales, notamment celle de *Chéri* (Fayard 1920), des photos, dont deux très belles en couleurs de 1939 par Gisèle Freund), des dessins et des peintures, ainsi que des enregistrements de textes dits par Colette. Parmi les documents exposés, un seul est en vente. Il s'agit du manuscrit de *l'Enfant et les Sortilèges* de Ravel.

Les éditions Des Femmes ont aussi voulu, à cette occasion, restituer à Sido, la mère de Colette, si présente dans son œuvre, sa voix propre, en publiant ses *Lettres à Colette* (1905-1912). S'y ajoutent quelques lettres inédites de Colette à divers correspondants, mais aucune à Sido, toute cette correspondance ayant été détruite. « *Dans leur dépouillement, dans leurs préoccupations à l'égard de l'enfant chérie – santé, argent, tendresse, – les lettres de la petite bourgeoise Sido ne sont pas sans rappeler les missives plus élaborées de la grande dame Marie de Sévigné* » écrit Michèle Sarde dans sa préface (le livre est présenté en coffret. 580 p., 98 F).

Des extraits de cette correspondance, lus par Edwige Feuillère – auxquels s'ajoutent un ou deux textes de Colette – vont sortir dans les prochaines semaines en cassette aux éditions Des Femmes. Deux autres cassettes sont d'ores et déjà disponibles : *La Maison de Claudine*, par Anny Duperey, à l'exception d'une nouvelle lue par Colette elle-même, et *La Naissance du jour* par Michèle Morgan, suivie du *Cactus rose* par Colette.

D'autre part, le livre de Michèle Sarde, *Colette libre et entravée*, paru aux éditions Stock en 1978, vient d'être repris en poche dans la collection Points du Seuil (485 p.). « *Au commencement était l'amour que sa mère Sido vouait à toutes les créatures vivantes* » « *car il n'y a qu'une seule bête* », écrit Michèle Sarde. « *Et puis elle a connu les entraves de la province, de la pauvreté, de la réprobation, de l'exploitation. Elle a tenté de s'en libérer. Elle rencontre les lionnes, les cocottes, les amazones, les femmes de lettres. Sa vraie liberté elle la trouve dans l'écriture. Ses œuvres proposent à la femme des ruptures avec tous les conformismes. A l'heure de la vieillesse, le chemin de la liberté passe par la dépossession. Il la ramène à son modèle bien-aimé : Sido. La boucle est bouclée.* »

Enfin, après l'été, paraîtront plusieurs autres ouvrages consacrés à Colette. Parmi eux, un numéro spécial de la revue *Masques*, en octobre (80 F), qui rassemblera de nombreux documents, notamment des photos et des articles de journaux jamais encore réunis. Egalement en octobre, les éditions Herscher doivent publier *Amoureuse Colette*, un album de 320 pages avec un texte de Geneviève Dorman (recherches de Sylvie Delassus) (530 documents, dont une vingtaine en couleurs : 298 F jusqu'au 31 décembre 1984. 350 F à partir du 1er janvier 1985).

JO. S.

## la vie littéraire

### Nos collaborateurs ont publié (suite)

Dans son précédent numéro du 29 juin, « le Monde des livres » a publié, parmi une sélection de lectures d'été, une première liste d'ouvrages écrits par nos collaborateurs. Voici une deuxième liste, dans l'ordre alphabétique, de livres des collaborateurs de notre journal publiés depuis le 1er janvier 1984.

Serge Koster : *Francis Ponge*. Cet essai parvient à faire le tour d'une œuvre jubilante, savoureuse, qui a fortement contribué à rétablir notre héritage linguistique dévalué (Henri Veyrier, 148 pages, 120 F).

André Laude : *Roi nu roi mort*, le chant d'un poète-desperado, d'un banni de l'espoir (La Table rase, BP 23, 77230 Cesson, 50 F).

Paul Morelle : *Un nouveau cadavre, Aragon*, pamphlet qui n'épargne ni l'homme ni l'œuvre poétique et romanesque (La Table ronde, 220 pages, 79 F).

Eric Roussel : *Georges Pompidou*, les grandes lignes du « règne » pompidolien (Lattès, 562 pages, 119 F).

Alain Woodrow : *les Jésuites, histoire de pouvoirs*, pouvoirs et mystique, « cette nouvelle stratégie », un changement de cap spirituel ; l'auteur montre que ce changement est radical et qu'il est, en fin de compte, une anti-stratégie (Jean-Claude Lattès, 310 pages, 88 F).

Christian Zimmer : *le Retour de la fiction*, un observateur attentif du cinéma politique des années 68, qui ne brûle pas ce qu'il a approuvé, précisément parce qu'il ne l'a pas adoré (Ed. du Cerf, coll. « 7e Art », 98 pages, 66 F).

⁂

Précisons enfin que l'ouvrage *les Avenues de la République, Souvenirs de F.V. Raspail* (Hachette) que nous avions signalé dans notre sélection a pour auteurs Pierre Lenoël et Yves Lemoine (et non Lemaire, comme nous l'avons écrit par erreur).

### Nathalie Sarraute prix Grinzane Cavour 1984

Le prix Grinzane Cavour, fondé il y a trois ans sous les auspices de la Societa Editrice Internazionale de Turin et de la cité d'Albe, vivante petite ville située au cœur du vignoble piémontais, est décerné selon une procédure originale, sinon unique. Un jury de douze critiques italiens, présidé par le directeur général adjoint d'*Il Giorno* de Milan, Ugo Ronfani, sélectionne d'abord dans la production de l'année six romans ou récits, trois d'auteurs italiens, trois d'étrangers traduits en italien. Ces six volumes sont ensuite soumis à des élèves de classes terminales dans onze établissements choisis par tirage au sort selon un savant dosage entre régions, villes et campagnes, divers ordres d'enseignement. Chacun de ces établissements dispose de treize voix par catégorie (œuvres italiennes et traductions) pour la décision finale.

Ainsi, après un colloque de deux jours sur la lecture, les onze délégués scolaires mêlaient les suffrages de leurs camarades à ceux des critiques professionnels, en plein air, sous les murs du château de Grinzane Cavour, devant une nombreuse assistance : car le scrutin et son dépouillement se déroulent en public, ce qui n'est pas la moindre particularité de ce prix...

On vit donc, pour les Italiens, Luca Desiato avec *Galileo mio padre* (Mondadori éd.) l'emporter d'une voix (pour 155 au total) sur *Donna di Porto Pim* d'Antonio Tabucchi (Sellerio), tandis que dans le domaine étranger un véritable plébiscite de ses jeunes lecteurs donne le prix à *Infanzia* de Nathalie Sarraute (Feltrinelli éd.), de préférence aux ouvrages du Bulgare Jordan Radickov et du Nigérian Amos Tutuola, ses concurrents. — MICHEL DÉCAUDIN.

## vient de paraître

**Document**

WILFRED BURCHETT : *Hiroshima maintenant*. — L'auteur, journaliste renommé, mort en 1983, après avoir évoqué l'épouvantable destruction d'Hiroshima, met en garde contre le danger atomique au moment où le stock mondial d'armes nucléaires permettrait de détruire treize ou quatorze fois la planète. Traduit de l'anglais par Gilberte Alleg-Salem. (Messidor/Temps actuels, 204 p., 85 F.)

**Chroniques**

JEAN RAMBAUD. *En Provence avec « le Monde »*. Notre collaborateur Jean Rambaud publie le deuxième volume de ses chroniques provençales parues dans *le Monde*. Nos lecteurs retrouveront dans ces trente-deux articles le récit de flâneries dans des lieux célèbres, mais aussi des portraits et des enquêtes donnant de ce pays abîmé par le tourisme une image différente d'une « Provence debout ». (Edisud. 125 p., 39 F.)

## histoire littéraire

# Promenade à travers le Bordas

### • *Un dictionnaire précieux qui fait le grand écart*

JE viens de jouer pendant une bonne semaine avec le *Dictionnaire des littératures de langue française* (retenez ce pluriel et cette qualification) que les éditions Bordas commencent à publier et j'y ai pris beaucoup de plaisir. Cela tient à l'audacieuse ambition de l'ouvrage, à la variété de ses points de vue, à la vivacité presque constante de sa rédaction. Longs ou courts, la plupart des articles échappent à la banalité, à la froideur d'une simple notice d'information. L'essentiel est dit, l'écrivain situé, les raisons de sa présence données ; des citations vous mettent en goût des œuvres analysées ; une bonne bibliographie fait le point sur les éditions et les recherches. Si quelques articles consacrés à des notions que la critique moderne emprunte à la linguistique ou à la science toute nouvelle de la communication paraissent plus coriaces, le pittoresque, l'effort difficile et généreux pour être clair, l'emportent presque partout.

On sait déjà en gros ce qu'est le Bordas (voir *le Monde des livres* du 8 juin) : un monument élevé non à la France, mais à la langue française, dont il prétend en trois gros volumes rassembler les meilleurs ouvriers depuis le Moyen Age jusqu'à nos jours, et des bords de la Seine aux plus lointains pays où le français s'écrit encore. L'attention accordée à la francophonie est le premier caractère distinctif de ce dictionnaire qui traite, sous la plume de spécialistes autochtones, des littératures d'expression française, belge, suisse, québécoise, africaine, antillaise, maghrébine, égyptienne, libanaise dans leurs ensemble, mais qui présente aussi individuellement leurs créateurs les plus marquants. L'émergence de ces littératures est récente, si bien que ces écrivains lointains viennent grossir, jusqu'à le déséquilibrer, le peloton des vivants qui se mêlent ici à la longue théorie des morts.

Ce mélange du passé et du présent, de l'historique et du contemporain, constitue la seconde hardiesse de cet énorme inventaire où dix-huit cents écrivains sont répertoriés à leur nom, tandis qu'autour d'eux quatre cents autres « entrées », imprévisibles, étudient approches, conditions, théories et petite histoire de la littérature.

De quoi rapprocher ce nouvel instrument de travail ? Nous avions les Laffont-Bompiani, *Dictionnaire des œuvres, Dictionnaire des auteurs,* que leur réédition dans la collection « Bouquins » a rendus accessibles. Mais ils dénombrent la littérature mondiale, et leur filtre est fatalement plus gros. *« Nous présentons au moins cinq fois plus d'écrivains « en français »*, déclare Jean-Pierre de Beaumarchais, un des trois maîtres d'œuvre du Bordas. *Mais les littératures étrangères ne sont pas totalement absentes. Nous étudions leur influence. Nous avons même un article sur Brecht, nous en aurons un sur Shakespeare, pour faire éclater nos limites. »*

### Une vocation européenne ?

Ce Brecht inattendu est en effet une des nombreuses surprises que nous procure ce premier tome. Mais on cherchera en vain Kafka dans le catalogue des entrées à venir. On s'étonne de même de l'absence des Etats-Unis dans ce repérage des influences où figurent l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne, la Russie. A sa vocation francophone, le Bordas ne *superpose-t-il* pas une vocation européenne ?

Noms propres et noms communs sont classés alphabétiquement. Ainsi saute-t-on gaillardement d'une monographie sur notre *Arrabal* à la découverte totale de la littérature *Arrageoise* qui se faisait dans la bonne ville d'Arras de la fin du douzième siècle à 1290. Cette entité médiévale est si neuve que l'ouvrage qui la fonde, et qui est dû à l'auteur de l'article, apprend-on dans la bibliographie, n'est même pas encore paru. C'est ce qui s'appelle être à la pointe de la recherche érudite !

Nous passerons ensuite à l'évocation d'un salon romantique, l'*Arsenal*, sur lequel régnait Nodier, puis à la théorie de l'*Art pour l'art*, peut-être trop limitée à son fondateur Théophile Gautier, pour retrouver une nouvelle monographie avec *Artaud*, lequel a droit à cinq colonnes et demie quand Arrabal n'en avait qu'un peu plus d'une. Pas moyen de s'ennuyer avec ce constant changement de genre, de ton, de lieu, de temps.

La diversité de ces « entrées » réjouit autant qu'elle déconcerte. On ne sait jamais sur qui, sur quoi l'on va tomber. Voici, par exemple, classé à *A*, l'*Affaire Dreyfus*, étudiée sur plus de quatre colonnes à travers les réactions qu'elle a suscitées chez les écrivains. C'est un thème en même temps qu'un événement politique. Mais pourquoi la Commune, qui a joué à peu près le même rôle, n'est-elle pas mentionnée ? Les œuvres ne sont pas répertoriées à leur titre, sauf s'il s'agit d'anonymes. Pour les autres, un index de dix sept mille titres les regroupera à la fin du troisième volume. C'est un parti à prendre. Mais, dès lors qu'il est pris, pourquoi relever *Eracle* dans le corps des « E », quand ce roman du douzième siècle a pour auteur, nous dit-on, Gautier d'Arras, contemporain et rival de Chrestien de Troyes, qui se taille ailleurs la part belle dans ce dictionnaire.

Vétilles que ces contradictions ! En voici une plus grosse. Au nom de son ordre alphabétique, le Bordas se targue dans son avant-propos d'une « mise à plat » de la littérature. En fait, la hiérarchie existe bel et bien. Elle s'institue d'après la longueur des articles. Il y a même des gloires reconnues et imposées, puisque quatre-vingts écrivains environ recevront l'hommage d'un « dossier » éclairé par un titre en pleine page, par des tableaux synoptiques où s'égrènent la vie d'un côté, l'œuvre de l'autre. Nous avons déjà signalé que Samuel *Beckett* est le seul vivant à obtenir cette faveur dans le premier tome. Il y en aura un autre dans les *suivants : Eugène Ionesco.*

### Une dénonciation de la « morale petite-bourgeoise »

Ce sont deux écrivains venus d'ailleurs pour illustrer la langue française : le Bordas est ici cohérent avec lui-même. Mais ce sont aussi des hommes de théâtre, et je crois bien que le théâtre est un domaine privilégié de cet inventaire. Quand je tombe sur un nom inconnu, et j'avoue à ma honte qu'il y en a beaucoup – du moins parmi les écrivains du passé, – c'est presque toujours d'un dramaturge qu'il s'agit. Du mélo à la *Tragédie*, à la *Comédie*, au *Drame*, genres qui font tous les trois l'objet d'un « dossier », ce secteur est passé au peigne fin. L'oralité, le spectacle, appartiennent à la littérature dans ce dictionnaire qui s'ouvre aussi à la *Chanson* et qui présente *Brassens* et *Brel* aussi bien que les poètes les plus hermétiques.

J'ai cherché à repérer les grands axes d'orientation du Bordas, ceux qui déterminent ses choix, ses reclassements et constitueraient ainsi sa nature profonde : ouvrage de combat au service d'une esthétique, d'une politique, ou simple bilan de l'état actuel de nos richesses et de nos connaissances ? Je pense pour le bilan. Mais cette encyclopédie spécialisée ne se définit pas très bien dans son avant-propos, qui commence pourtant avec fracas sur une dénonciation de la *« morale petite-bourgeoise », « conservatrice et naïve »*, qui pèserait encore sur notre conception de la littérature.

On va donc remédier à tout cela ! Effectivement, le Bordas rend les *Onze mille verges* à Apollinaire, sinon le *Con d'Irène* à Aragon, et leur inspiration homosexuelle n'empêchera ni Tony *Duvert*, ni Dominique *Fernandez*, à défaut de Renaud Camus, de figurer parmi les contemporains. Comment pourrait-il en être autrement quand on consacre un « dossier » au phénomène de la *Censure* ?

La même largeur de vue – à moins que ce ne soit un refus d'élitisme – se retrouve dans la sélection des quelque deux cents écrivains vivants. Que cette liste prête à discussion, c'est inévitable. Plutôt que de repérer ses oublis, mieux vaut remarquer son extension. Christine Arnothy se rencontre ici avec Hélène Cixous, Françoise Dorin voisine avec Marguerite Duras, René Barjavel croise Maurice Blanchot, et Pierre Boule Michel Butor. Force est de constater que, entre les écrivains de la modernité et ceux de la consommation courante, le *Bordas* fait souvent le grand écart. L'*Avant-garde* n'y a d'ailleurs pas bonne presse : *« référence dorénavant piégée,* [elle] *apparaît comme dérisoire et révolue »*, lit-on. Il n'empêche que pas un écrivain du nouveau roman ne manquera à l'appel, que *le nouveau roman* lui-même en tant que mouvement ou querelle, que Jean-Pierre *Faye* et sa revue *Change*, que *Sollers* et sa revue *Tel quel* obtiennent déjà ou obtiendront une attention particulière.

La notion de littérature, sur laquelle la critique s'est tant interrogée dans les décennies précédentes, en devient floue. Alain Rey, qui fera l'amusante histoire du mot dans le prochain tome, en souligne longuement l'ambiguïté : *« Peut-on risquer une définition unique de la littérature ? »*, demande-t-il au terme de son article. Et de répondre : *« Sont littérature, ces discours considérés comme littéraires par un consensus, une opinion commune. »* On ne saurait se montrer plus prudent... ou plus avisé. Car n'est-ce pas appeler le Bordas à conférer à ses élus ce label de qualité ?

**JACQUELINE PIATIER.**

★ *DICTIONNAIRE DES LITTÉRATURES DE LANGUE FRANÇAISE* : tome I, de A à F ; 250 collaborateurs sous la direction de Jean-Pierre de Beaumarchais, Daniel Couty, Alain Rey. Editions Bordas, 850 pages, relié et illustré, 340 F.

### Au palmarès des grands

Quatre-vingt-deux *écrivains* font l'objet d'un dossier, faveur insigne, dans le Bordas. Ceux du vingtième siècle occupent une place sinon prépondérante – c'est le dix-neuvième qui l'emporte par trente-quatre contre vingt-sept – du moins capitale. Sont ainsi mis au pinacle dès le premier tome, en plus des deux vivants que nous avons cités : Apollinaire, Aragon, Barrès, Bernanos, Camus, Claudel, Céline, Eluard, Anatole France.

Anticipons sur les tomes futurs pour relever les noms, presque obligés, des « trois M », comme on les a appelés : Malraux, Mauriac, Montherlant, auxquels viennent se joindre, d'une façon plus inattendue, Roger Martin du Gard, qui se retrouve donc à égalité avec André Gide et Romain Rolland. Mais pourquoi avoir pénalisé Colette et Queneau, qui méritaient bien davantage que ce qu'on leur a accordé.

Dans les siècles précédents, il s'opère des reclassements et des dégradations. Au seizième siècle, Jodelle voit pointer son étoile, et il s'en est fallu de peu d'Agrippa d'Aubigné, vu la longueur de l'article qui lui est consacré, n'obtienne, lui aussi, son dossier. Au dix-septième, ce sera Mme de La Lafayette, qui éclipse Boileau, Bossuet, Fénelon, La Bruyère, La Rochefoucauld. Le dix-huitième marque l'ascension de Rétif de La Bretonne et libère enfin Sade, tandis qu'André Chénier garde sa place, ainsi que tous ceux qu'on attend.

Quant au dix-neuvième, il multipliera les événements : Nodier, Huysmans, les Goncourt, George Sand, qui n'avait pas l'habitude d'être si bien traitée, et Gobineau et Villiers de l'Isle-Adam. Faut-il inclure parmi ces reclassements, Barbey d'Aurevilly et Vallès ?

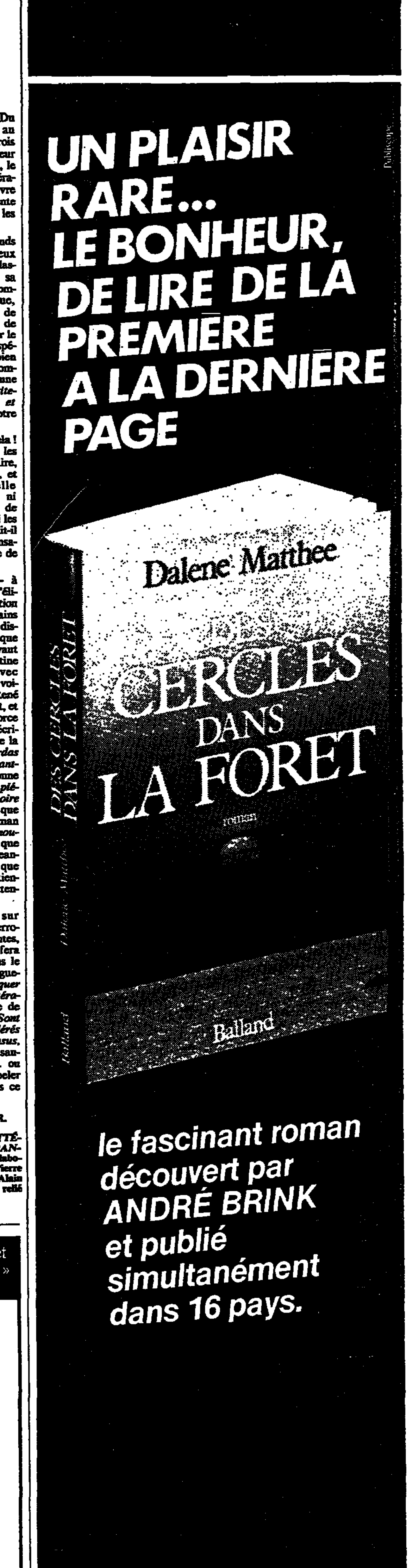
Mais la remontée la plus spectaculaire sera accomplie par Eugène Sué. La doit-il à son socialisme romantique ou à son triomphe de romancier populaire ? Je vous le disais bien que le Bordas n'était pas élitiste...

J. P.

### Chassez le naturel...

*Quel est l'inventeur de ces deux célèbres proverbes : « Chassez le naturel, il revient au galop », « La critique est aisée mais l'art est difficile ?* Ni La Fontaine ni Boileau, auxquels ils ont dû être plus d'une fois attribués. Jean-Pierre de Beaumarchais les rend ici à notre premier *Destouches, Philippe, dramaturge né à Tours en 1680, mort en 1754.* Ils sont tirés des deux chefs-d'œuvre de l'écrivain : *le Philosophe marié* (1727) et *le Glorieux* (1732).





anniversaire

DIDEROT

# Jacques Proust : « Un écrivain réfractaire à tous les systèmes »

(Suite de la page 11.)

Les articles « Autorité politique » et « Droit naturel » de Diderot lui-même sont *anti-absolutistes mais* monarchistes ; l'article du baron d'Holbach, qui est l'un des encyclopédistes les plus radicaux, prône une monarchie tempérée par une représentation de notables, à la manière anglaise. Ces articles présentent ainsi, sur le fond d'une même réprobation pour la monarchie de droit divin, un large éventail de solutions possibles dans les années 1750-1760.

» Dans ce que font les encyclopédistes, il y a donc une pratique réellement démocratique : collaborateurs et souscripteurs ont formé une république du contrat, dont Diderot et d'Alembert, qui dirigeaient l'*Encyclopédie*, n'étaient pas les chefs, mais plutôt *les législateurs* au sens de Rousseau, à la fois au-dessus et à l'écart.

**— Roland Barthes disait de l'*Encyclopédie* qu'elle présente « un monde sans peur ». Elle semble arriver à un moment de l'histoire où on peut penser le travail comme quelque chose d'heureux ?**

— C'est l'une de ses limites. Dans l'enthousiasme de leur travail, dans le magnifique élan qui caractérise leur œuvre, les encyclopédistes ont oublié qu'il existait des maux sociaux. Les planches de l'*Encyclopédie* constituent l'une des utopies les plus extraordinaires du XVIII[e] siècle : elles montrent le monde du travail sans douleur, presque joyeux, les ateliers sont clairs, spacieux, les gens qui y travaillent sont tous bien habillés et proprets. C'est l'âge d'or de la manufacture, mais c'est une utopie, car la réalité est tout autre.

**— Dans ses rapports avec Catherine II de Russie, Diderot ne tombe-t-il pas dans le piège du despotisme éclairé ?**

— C'est Robespierre qui a attaché ce grelot en insistant sur le discrédit qui s'attache nécessairement à une œuvre écrite par un stipendié de la tsarine. Il est vrai que Diderot, jusqu'au voyage de Russie, s'est fait quelques illusions sur celle qu'il appelait « la Sémiramis du Nord ». Les théories qu'il défend dans l'*Encyclopédie* sont assez proches du despotisme légal des physiocrates, elles n'ont rien à voir avec ce qu'on appelle le despotisme éclairé.

» Catherine de Russie et Diderot disposaient, comme base pour leurs entretiens, premièrement de l'œuvre de Montesquieu, dont elle s'est inspirée pour son projet de Constitution avorté, et deuxièmement d'œuvres physiocratiques. Elle a écouté Diderot très attentivement, mais il a su, en quittant *Saint-Pétersbourg*, que Catherine ne réaliserait pas les réformes qu'il avait préconisées. Il est revenu en France ayant écrit un *Voyage de Hollande* et non pas un *Voyage de Russie*. Or la Hollande était le pays de la démocratie par excellence.

**— Diderot est républicain, incontestablement ?**

— A partir de ce moment-là, oui. Les textes qu'il a écrits dans *l'Histoire des deux Indes* de l'abbé Raynal le confirment. Il y a aussi une page admirable, insérée dans le dernier ouvrage publié par Diderot, *l'Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, c'est une apostrophe aux insurgents d'Amérique, qui date de 1782. S'adressant à la nation américaine récemment libérée de la colonisation anglaise, Diderot manifeste de la façon la plus nette où vont ses sympathies à ce moment-là.

**— La fortune de Diderot a été plus rapide à l'étranger qu'en France. Comment expliquer cette expatriation de l'œuvre ?**

— Elle s'explique par les amitiés que Diderot a eues pendant sa vie, en particulier par l'amitié de Grimm et de d'Holbach, qui étaient allemands et qui ont été ses meilleurs amis. *Ainsi a-t-il été très tôt en* contact avec la pensée allemande. Ensuite il y a eu les occasions éditoriales qui lui ont été données, précisément par Grimm. La *Correspondance littéraire* de Grimm, qui était diffusée principalement dans les cours allemandes, a recueilli très tôt des pages de Diderot, les *Salons*, les *Contes*, puis les grands romans, *la Religieuse*, *Jacques le Fataliste*, une grande œuvre philosophique comme *le Rêve de d'Alembert*.

» Il y a une antériorité de la réception de Diderot en Allemagne par rapport à la France.

» Tout prédisposait le public allemand à recevoir l'œuvre de Diderot, et un Diderot que le public français n'avait pas lui-même les moyens de connaître. C'est d'ailleurs par des copies de la *Correspondance littéraire* de Grimm que les grands écrivains allemands comme Goethe et Schiller ont connu d'abord de Diderot. *Le Neveu de Rameau*, dont Goethe a fait la traduction que l'on sait, lui est parvenu non pas par la *Correspondance littéraire* de Grimm puisque, on ignore pour quelle raison, il n'y avait pas paru, mais par une copie faite sur la copie



Diderot par Jean-Baptiste Greuze (1767)

de Saint-Pétersbourg. Ajoutons à cela que, en particulier dans le domaine du théâtre, la sensibilité du public allemand était mieux disposée que la française à recevoir les innovations de Diderot, surtout ses innovations théoriques, comme on l'a vu avec Lessing dès le XVIII[e] siècle. En France, s'est Sainte-Beuve *qui a ressuscité Diderot dans les* années 1830, en plein romantisme, à partir des *Lettres à Sophie Volland*.

**— Diderot matérialiste ne croyait qu'à une survie possible, celle des œuvres. Laquelle, parmi les siennes, survit le mieux ?**

— Contrairement à ce qu'on pourrait croire, l'*Encyclopédie* lui survit bien, puisque de grands éditeurs prennent la peine de la rééditer. Mais en France comme à l'étranger ce sont évidemment les romans et les contes qui l'emportent sans aucune contestation possible sur le reste de son œuvre. A part *Est-il bon, est-il méchant ?*, qui connaît de nouveau un bon succès à la Comédie-Française, le théâtre paraît caduc.

» Cependant, ses théories théâtrales ont de l'intérêt encore aujourd'hui, et des hommes de théâtre les discutent, mais je doute que l'on réussisse à jouer, en tout cas dans cette génération, *le Fils naturel* ou *le Père de famille*.

**— Ce qui caractérise la pensée de Diderot, n'est-ce pas avant tout un optimisme fondé sur l'idée de progrès ?**

— Je ne connais pas un seul texte de Diderot qui ait comme centre l'idée de progrès. Cette idée existe *disséminée dans l'œuvre*, mais ce n'est pas l'idée de progrès que nous avons aujourd'hui, qui, elle, repose sur une conception linéaire et ascendante de l'histoire. Diderot avait encore la vieille conception stoïcienne de l'histoire cyclique : comme tout organisme vivant, la société connaît la naissance, la croissance, *l'épanouissement*, la décadence et la mort.

» Il y a un pessimisme relatif de Diderot : pour la société comme pour l'individu, pour l'espèce comme pour la société, pour l'univers lui-même comme pour notre globe, il faut admettre qu'il y aura décadence et disparition. L'optimisme de Diderot est donc un optimisme à très long terme : il y aura toujours de la matière en mouvement, il y aura toujours des possibilités de régénérescence.

***— Quel est le Diderot que vous aimez ?***

— L'écrivain. Ce qui comprend l'homme des *Lettres à Sophie Volland*, qui sont une œuvre à part entière. Elles sont aussi la meilleure biographie que nous ayons de lui, mais leur intérêt n'est pas d'abord biographique. Il y a une manière d'écrire de Diderot qui assure sa modernité actuelle. Même Voltaire, qui pourtant est un des écrivains les plus novateurs du dix-huitième siècle, n'arrive pas à cet effet. Bien sûr, il y a des choses datées dans Diderot, quelques pages sont furieusement datées, mais il a laissé un nombre considérable de pages qui semblent écrites aujourd'hui. C'est, je crois, dans un article de l'*Encyclopédie* qu'il dit, sous forme de conseil à un jeune écrivain, qu'il ne faut pas trop s'attacher à des détails historiquement datés, à des usages qui sont en perpétuelles vicissitudes, écrire en se référant uniquement aux grandes choses qui ne passent pas, à la nature, à la vérité de l'homme. Cela paraît rétrograde. Mais sur le plan du style, c'est moderne justement parce que l'écrivain prend alors modèle non pas sur les auteurs de son temps, mais sur la langue d'une ou deux générations avant, et *alors le retard donne de l'avance*.

» J'en ai fait la vérification expérimentale lorsque j'ai édité le texte de *Jacques le Fataliste* pour les *Œuvres complètes*. Il y avait un certain nombre de mots ou d'expressions qui dans une édition critique demandent une explication, et je me suis amusé à remonter dans le temps avec les dictionnaires que j'utilisais. Eh bien, la langue écrite dans l'œuvre la plus moderne qui soit de Diderot est déjà fixée dans ses acceptions essentielles en 1690. Il tient à écrire de telle sorte qu'un homme du siècle précédent l'aurait parfaitement compris. Et c'est parce *qu'un homme de 1690 aurait pu le* lire que, en 1984, nous le lisons comme un contemporain.

Propos recueillis par
MICHEL CONTAT.

# L'« Encyclopédie », cet opéra familier

L'*ENCYCLOPÉDIE* ne peut plus être feuilletée à livre ouvert pour la simple raison qu'elle a tenu lieu, à elle seule, de tous ces supports que nous désignons aujourd'hui comme média. Nous percevons mal les articulations de son *système textuel* et *nous* avons perdu le mode d'emploi de ses illustrations. Sans doute Roland Barthes, Jean Starobinski, Jacques Proust, ont-ils fortifié nos gestes amples et maladroits de lecteurs requis de pénétrer avec les bras autant qu'avec les yeux dans les volumes monumentaux, dans le maquis des multiples *signes*, dans ce déchiffrement devenu si difficilement déchiffrable.

Pourtant, c'est à Michelet que j'en reviens, à son admiration peuple pour celui qui a rendu toutes les connaissances populaires. Il semble, en effet, que les pages de l'*Histoire de France* consacrées à Diderot offrent une médiation entre la démesure naïve d'une modernité qui désapprend de lire et l'ancienneté de ce monde nouveau qui entendait substituer à la Révélation et à son livre majeur les périlleuses livraisons d'un exhaustif feuilleton. Quand Michelet traite Diderot de *« pantophile »*, et surtout de *« Panurge »*, d'*« universel faiseur »*, l'on ne sait pas trop si c'est du maître d'œuvre de l'*Encyclopédie* qu'il parle ou du *Neveu de Rameau*. Après avoir écrit : *« Ainsi la nature tout entière devant l'industrie qui naissait dit qu'elle aussi elle était une industrie »*, il ajoute : *« Le vertige me vient à regarder cette scène prodigieuse. »* « Scène », c'est le mot même qu'emploie couramment Diderot, comme l'a montré Jean Starobinski, qui le premier a remarqué l'extrême *théâtralité du grand* dictionnaire des sciences et des arts. La fréquentation du théâtre de Diderot rend particulièrement sensible, en effet, une homologie entre les postures du comédien et les planches de l'*Encyclopédie*. O merveilleuse équivocité de ce qu'on entend par *planches !* Il y a comme une continuité réversible entre la mise en scène encyclopédique et la facture théâtrale.

Diderot nous convie à aller et venir entre l'atelier où s'élaborent les produits et le salon où se font, se défont les relations sociales, entre les planches qui représentent les machines *démontées* en leurs plus petites pièces, et le théâtre qui reproduit des crises exemplairement ordinaires : vastes lieux de *décréation*, de recréation et de récréation. Ah ! que la bourgeoisie était grande et bonne quand elle appartenait au tiers-état et quand ses membres collaboraient à la fabrication de ce grand dictionnaire touche-à-tout qui, comme le dit Michelet, ne fut pas un livre mais une *« faction »*.

Et si le spectateur, le lecteur *contemporains*, trouvent un peu trop didactique un tel échange de modèles entre le théâtre et l'*Encyclopédie*, c'est peut-être parce qu'ils oublient la proximité chronologique de ce lointain passé. Faut-il citer Péguy pour rappeler que la plupart de nos ancêtres n'avaient pas le droit de savoir lire ? L'*Encyclopédie*, cet opéra *familier*, *cette nouvelle* bonne nouvelle, leur a abattu la cataracte, leur a rendu des yeux pour le plaisir, la vérité, la justice.

ELISABETH DE FONTENAY.

# En croupe derrière « Jacques »

ON devrait lire *Jacques le Fataliste et son maître* comme on lit un Tintin : de sept à soixante-dix-sept ans. Et le relire au-delà, s'il est écrit sur le grand rouleau, dirait Jacques, que vous irez au-delà, la rage de vivre chevillée au corps.

On devrait. Mais comment, à ceux qui n'en ont pas encore tâté, donner l'envie de suivre les deux cavaliers tout au long des dix aventures, des cent personnages et des trois cents bonnes pages de cette cavalcade sans foi ni loi ?

— En nous racontant Jacques, mon ami.

— C'est que Jacques n'est pas racontable !

— Allons donc ! C'est que vous n'êtes pas raconteur.

— Soit. A risques partagés, s'entend. Pour moi, celui de trahir l'auteur et de vous faire bâiller. Pour vous, celui de lire cependant l'auteur trahi.

∴

L'époque ? Premier embarras : celle de la rédaction ? celle de la publication ? ou celle du voyage buissonnier de Jacques et de son maître ?

La première s'étend sur une quin*zaine d'années. Conçu vers 1765*, à peu près achevé vers 1774, *Jacques le Fataliste* reste cependant sur la table de Diderot, qui le retouche, le corrige et l'augmente encore entre 1780 et 1781.

Il a alors soixante-sept ans. Œuvre follement jeune, *Jacques* n'est pas une œuvre de jeunesse. La *publication ? Une première, confi*dentielle, de 1778 à 1780, dans une *Correspondance littéraire*. Suivent, tout au long du XIX[e] siècle, des éditions plus au moins fautives, jusqu'à l'édition critique définitive de S. Lecointre et J. Le Galliot (Librairie Droz, Paris-Genève, 1976). Les nombreuses éditions *récentes du commerce sont fidèles* au texte de Diderot ainsi rétabli.

Quant à l'équipée qui fait tant bien que mal la trame du roman, il est difficile de la situer dans le temps avec un peu d'exactitude, tant Diderot s'est amusé à brouiller les pistes. On peut cependant, à travers ce que Jacques raconte de sa vie, y voir presque clair.

Fils de paysans d'une petite aisance, Jacques s'est engagé dans l'armée du roi sur un coup de tête, en 1745, à la veille de la bataille de Fontenoy. Il peut avoir alors vingt et un ou vingt-deux ans. Sérieusement blessé, il est soigné, guéri, reprend du service durant quelques années, puis passe (ou plutôt est passé de main en main par ses maîtres successifs) en qualité de valet-confident dans une dizaine d'excellentes maisons.

Même si l'on tient compte de l'*assez peu de temps* que lui reproche son maître, ce ne peut guère être moins d'une quinzaine d'années après Fontenoy que prend place la randonnée de quelques jours que raconte *Jacques le Fataliste*. En fait, nous apprenons au passage que Jacques, blessé au genou à Fontenoy et mal opéré, *boite depuis vingt ans*.

Nous sommes donc près de 1765, l'année même où Diderot conçoit son roman. Jacques a quelque quarante ans. Son maître, pouvons-nous supposer, pas loin de cinquante, l'âge de Diderot lui-même à ce moment.

## Des gendarmes et des voleurs

Deux hommes dans la force de l'âge vont donc vivre sous nos yeux une semaine d'errance cavalière. *« D'où venaient-ils ? Du lieu le plus prochain. Où allaient-ils ? Est-ce que l'on sait où l'on va ? »*, répond Diderot magnifiquement. Et voilà !

A différents indices, cependant, ils paraissent venir de Paris (où vit Diderot), et aller quelque part vers Langres (où il est né), en passant par une contrée misérable et peu sûre, que l'on peut, sans imprudence excessive, situer entre Bar-sur-Aube et Langres, à la frontière, effectivement fréquentée alors par des bandes de contrebandiers et de malfaiteurs, de la Champagne, de la Bourgogne et de la Lorraine.

Ces détails ont leur importance. Lire *Jacques le Fataliste* aujourd'hui, c'est avant tout plonger avec jubilation dans une ébouriffante aventure de chevaux perdus ou volés, achetés à la diable au bourreau de la ville la plus proche (dont la monture ramène obstinément le malheureux Jacques au pied des gibets et des potences), de montre ou de bourse volée et retrouvée, de coupe-jarrets, d'agents des douanes mousqueton au poing, d'auberges infâmes ou, à l'occasion, prospères et plaisantes.

Les aventures de Jacques et de son maître se terminaient en feu d'artifice par un duel brutal, par l'enrôlement de Jacques dans la troupe du bandit Mandrin (mais Mandrin est roué vif en *1755* et n'a sévi qu'en Savoie et dans la Drôme !), et par un dénouement heureux, visiblement expédié. Jacques sauve son maître, sorti de prison après son duel mortel, de l'assaut des Mandrin ; retrouve et épouse son premier amour, Denise, *« avec laquelle il s'occupe à susciter des disciples à Zénon »* (cruel Zénon, Zénon d'Elée...) *et à Spinoza »*. Il vieillira heureux, *« chéri de son maître et adoré de sa femme, car c'est ainsi qu'il était écrit là-haut »*.

En dépit de la faveur rose qui clôt l'aventure, on ne s'y trompera pas. *Jacques le Fataliste* est bien *« une histoire racontée par un fou, pleine de bruit et de fureur, et qui ne signifie rien »*. C'est-à-dire la vie, même si Diderot a notablement noirci ce tableau de la campagne française dans les années 1760.

Reste cet éblouissant chef-d'œuvre baroque, qui tient (avant la lettre) du roman noir, du roman *policier*, d'*un Tintin et d'un film surréaliste*, de Montaigne et du *Capitaine Fracasse*. Une œuvre en tout cas qu'aucune grille savante ne parvient, heureusement, à définir et à retenir : tragi-comédie ? comi-tragédie ? farce ? roman du roman ? C'est comme il vous plaira.

JACQUES CELLARD.

# Un art de la digression

FIN connaisseur de son temps, le président De Brosses porte sur Diderot un jugement où l'estime n'exclut pas le reproche : *« C'était un gentil garçon, grand philosophe, fort raisonneur, mais faiseur de digressions perpétuelles. »* Voilà précisément un trait d'originale liberté qui nous le ferait davantage aimer aujourd'hui où nous nous méfions de ces grandes constructions systématiques dont l'homme du siècle des Lumières semble avoir encore la nostalgie. Le maître d'œuvre de l'*Encyclopédie* n'est pas loin de s'infliger le blâme lorsqu'il s'accuse de n'avoir pas *« la partie indispensable du génie : la raison ordonnatrice »*.

Il est vrai : Diderot passe pour écrire à la diable. Il aime à laisser perdre le fil directeur ; il ne se soucie pas de donner à ses ouvrages un caractère de composition achevée qui figerait l'élan et le désir ; il a du goût pour les « folies », comme il appelle le triptyque dialogué de d'Alembert. Qu'est *le Neveu de Rameau ?* Une tumultueuse, une enthousiaste improvisation. Et *Jacques le Fataliste ?* Un intarissable enchevêtrement de récits hétéroclites. De bavardages en divagations, les personnages paraissent échapper à leur auteur, ce qui ne fait pas l'affaire des censeurs épris de règles, en rhétorique comme ailleurs.

On le lui a bien fait voir, à ce Diderot assez dérangeant pour être jeté au cachot. Et il y a, dans nos manuels scolaires contemporains, des cachots qui méritent le détour d'une petite visite. C'est ainsi que le « Lagarde et Michard » nous offre un succulent morceau d'anthologie consacré à ce provocateur qui ne joue pas le jeu : *« Plébéien, sensuel, bavard et démonstratif. Diderot manque de tact et de délicatesse (...). Il commet des fautes de goût qui traduisent de la* vulgarité *dans les sentiments eux-mêmes (...). Il est vulgaire, de cœur et parfois de style, telle est la rançon de sa vitalité (...). Bref, le* corps *tient une grande place dans la* sensibilité *et dans la* pensée *même de Diderot : très matériel, il semble avoir été prédisposé au matérialisme ! »* (page 196).

Matériel, matérialiste : naïvement présenté, le corps du délit. C'est que ça bouge, la matière, les atomes, les molécules ; ça agresse et ça digresse, le hasard, le style. Cela va dans toutes les directions, dans toutes les digressions. *« Tout est en un flux perpétuel »*, écrit Diderot dans *le Rêve de d'Alembert*. Et il nous offre ainsi le secret de la cohérence interne de son œuvre : l'art de la digression comme approche intuitive de la complexité du réel. Vie et livres comme des aventures : bohème et respectabilité, travail et fantaisie, délires organisés du rêve, de la satire, du pot-pourri des humeurs et des idées. A sa façon, Diderot est un héritier de Montaigne : la multiplicité des points de vue laisse intactes nos facultés de choix. Génies en liberté, génies de la liberté.

*Génie du hasard*, qui rend *le Neveu de Rameau* aux digressions de toute existence : traduit par Goethe en 1806, le texte fut retraduit de l'allemand en français, de sorte que la traduction fut donnée en 1821 comme le texte même de Diderot. En 1823, on découvrit une copie du texte original mais ce n'est qu'en 1891 qu'on en retrouva le manuscrit autographe sur les quais. Alors, oui, comme il est dit dans *Faust : « Grise est toute théorie et vert le bel arbre de la vie ! »*

SERGE KOSTER.

# Un initiateur des formes nouvelles

*(Suite de la page 11.)*

*Jamais empanaché dans un rôle d'idéologue comploteur ou d'imprécateur fiévreux, Diderot préfère une subversion douce et non hérissée, plutôt sceptique que prométhéenne, inspirée simplement par une passion de connaître sans reproche. Pas de peur, partant pas de haine.*

*Partout s'affirme un parti pris de tendresse (car* « le bon style est dans le cœur »*), d'où se déduisent la règle et les « exercices » du matérialisme lyrique : aimer de préférence, parce que dans une machine où tout est lié,* « s'il y a quelque chose d'indifférent ou d'abject, c'est une des suites de notre ignorance » *; se préserver d'être* « mal avec soi-même » *pour épargner à autrui le poison d'une humeur chagrine ; ne jamais oublier (parce que la vie s'échappe) que l'heure du plaisir doit venir ; le faire partager et en souhaiter la jouissance à tous ceux qu'on aime.*

*A l'encyclopédiste qui, par sa virulence désorganisatrice, ne saurait être qu'un maître de désunion, Barrès oppose en 1913 le bénin Mistral qui s'harmonise mieux, selon lui, avec « l'esprit public ». Diderot est assurément un original instable et curieux de tous les mélanges, mais nous mesurons maintenant la force de son génie réconciliateur. Il est faux de prétendre que les physionomies singulières ne sont jamais fondatrices.*

*Les têtes ébouriffées font la saveur de la tradition. Très lentement révélée, l'œuvre de Diderot a été longtemps l'objet de lectures partielles dévaluantes. Nous sommes enfin en pleine familiarité avec elle. Ce précieux organisme, grain de levain qui fermente et dont nous disposons à volonté, a une prodigieuse descendance, si bien que l'encyclopédiste n'occupe pas dans notre mémoire une place retranchée et blême parmi les ombres. Il appartient à notre présent le plus vif par l'effet intact de son œuvre, brillant soleil aux éclats illimités.*

JEAN-CLAUDE BONNET.

# NOTRE CONTEMPORAIN

## L'édition des Œuvres complètes à mi-parcours

TRENTE-TROIS volumes, dont quatorze parus à ce jour : l'édition Hermann des Œuvres complètes de Diderot (1) est presque parvenue à mi-parcours. Son achèvement est prévu pour la fin de 1987. Ce sera en même temps la fin heureuse d'une aventure exceptionnelle dont le début remonte aujourd'hui aux environs de 1938 !

Près de cinquante ans donc, au total, pour donner à deux mille souscripteurs avisés (et vous pouvez encore être du nombre, le tirage prévu n'étant pas épuisé) la première édition de Diderot à la fois complète, scientifique et belle. On se frotte les yeux : un demi-siècle de travail ? *Pourquoi ? Comment ?*

Le « comment » d'abord, par dérogation aux habitudes. C'est Catherine de Russie, la Grande Catherine, admiratrice inconditionnelle de l'écrivain, qui s'employa la première à rassembler en une même main, la sienne, la totalité des écrits de Diderot. Elle lui avait acheté *symboliquement sa bibliothèque*, contre une rente viagère pour lui, et une dot pour sa fille ; et, avec la bibliothèque, une copie manuscrite de ses propres œuvres.

Cette copie, très soignée, fut exécutée dans les années 1780-1781, sur les instructions et pour une bonne part sous le contrôle de Diderot lui-même, par son copiste préféré, Girbal. Peu après la mort de l'écrivain, les trente-deux volumes (manuscrits) de Girbal étaient bien arrivés à Saint-Pétersbourg, où il sont toujours, aujourd'hui, à la Bibliothèque d'Etat de Leningrad.

C'est sur ce fonds de Leningrad, qui ne fut inventorié (et médiocrement) qu'en 1882, qu'ont été réalisées les premières éditions dites « complètes ».

Outre son œuvre, Diderot laissait une fille, Mme de Vandeul. Et une masse énorme de manuscrits autographes et de copies, soixante-treize volumes au total, qui devinrent la propriété de celle-ci, puis de ses descendants. Ce fonds Vandeul, de façon très étrange, resta soit inconnu, soit négligé, en tout cas inutilisé jusqu'au moment (vers 1938) où les héritiers entreprirent de le vendre à une université... américaine.

Passons sur le véritable roman à suspens qui s'ensuivit, et qui vit l'achat du fonds par la Bibliothèque nationale en 1952 ; puis, vers 1958, la *constitution d'un comité national* des œuvres de Diderot ; enfin, celle d'un comité de publication des Œuvres complètes, *autorité responsable* de l'édition en cours, chez Hermann. C'est à la rencontre de trois hommes, autour *d'une même passion* pour Diderot, et à leur tenacité, que nous devons cette édition, française contre vents et marées. A l'Américain Herbert Dieckmann d'abord, découvreur du fonds Vandeul et initiateur de toute l'entreprise. Et derrière lui, à Julien Cain, longtemps administrateur de la Bibliothèque nationale, et à Pierre Berès, directeur des éditions Hermann, sur qui seul repose aujourd'hui le poids éditorial... et financier de l'édification de ce monument.

∴

Après ce « comment » rapide, un double « pourquoi » ? Pourquoi engager tant d'argent, tant de temps, tant d'incertitudes, dans une édition que sa richesse même réduit, en quelque sorte, à n'intéresser que les fervents ou les spécialistes de Diderot, et les *bibliothèques d'universités* ? Par patriotisme ? Oui, pourquoi pas ? Par amour de Diderot ? Oui, évidemment. Par goût du vrai, du beau, du définitif ? Oui encore.

*Parallèlement*, et du côté de l'acheteur, pourquoi cette dépense, lourde pour un particulier ? *D'abord, pour les mêmes raisons que* celles de l'éditeur, qui sont déjà excellentes.

Mais aussi et surtout, par goût d'un savoir plus étendu, plus précis. Si bonnes que soient les éditions courantes de Diderot, elles ne sont pas faites pour contenter ce besoin, mais seulement pour le faire naître. Ajoutons-y par goût du beau livre, de l'investissement matériel et intellectuel réalisé dans la grande tradition typographique française.

JACQUES CELLARD.

(1) Denis Diderot, Œuvres complètes, trente-trois volumes (dont six de Correspondance) : quatorze volumes parus (juillet 1984). Chaque volume d'environ 400-500 pages, relié toile avec tranchefile et tête dorée sous une jaquette rhodoïd, comprend les variantes du texte et un appareil critique et historique important.

L'ensemble est présenté dans l'ordre chronologique.

La première édition, à tirage strictement limité de deux mille exemplaires, n'est vendue que complète des trente-trois volumes, soit au prix forfaitaire de *14 800 F (actuel, sous réserve de révision pour les souscriptions ultérieures)* : soit par achat des quatorze volumes publiés (5 680 F) et engagement d'achat des suivants, cautionné par 2 000 F d'arrhes.

★ **Editions Hermann**, 193, rue Lecourbe, 75015 Paris. Tél. : 557-45-40.

## Repères

**1713** : *naissance à Langres le 5 octobre. Le père est maître coutelier.*

**1723** : *diplôme de maître ès arts de l'université de Paris.*

**1733-1740** : vie de bohème.

**1742** : *se lie avec Rousseau* et épouse Antoinette Champion, lingère.

**1744** : rencontre de Condillac.

**1746** : se lie avec d'Alembert.

**1747** : contrat avec les libraires pour l'*Encyclopédie*.

**1748** : *les Bijoux indiscrets* publiés anonymement. Mémoires sur différents sujets de mathématiques.

**1749** : *Lettre sur les aveugles*. Diderot est arrêté et emprisonné à Vincennes. Visite de Rousseau. *Libéré par ordre du roi.*

**1750** : prospectus de l'*Encyclopédie*. Rencontre de Grimm, de Mme d'Epinay et du baron d'Holbach.

**1751** : publication du tome I de l'*Encyclopédie*. Attaques des jésuites.

**1755** : début de la liaison avec Sophie Volland.

**1757** : Palissot (« pâlis, sot ») *publie ses Petites Lettres sur de grands philosophes*. Rupture avec Rousseau. Début de la collaboration à la *Correspondance littéraire* de Grimm.

**1759** : arrêt révoquant le privilège de *l'Encyclopédie*. *Salon de 1759* (les huit autres seront aussi écrits pour Grimm).

**1760** : rédaction de *la Religieuse* (publiée en 1796).

**1761** : première ébauche du *Neveu de Rameau*. Diderot est *invité par Catherine II.*

**1769** : écrit *le Rêve de d'Alembert.*

**1771** : *Jacques le Fataliste* (publié en 1796).

**1773** : *Paradoxe sur le comédien* (publié en 1830). Séjour à Saint-Pétersbourg et entretiens avec Catherine II.

**1774** : retour à Paris. Ecrit le *Voyage de Hollande* (publié en 1819).

**1782** : publication de l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron.*

**1784** : 22 février, mort de Sophie ; 31 juillet, mort de Diderot.

**1830-1831** : édition des Mémoires, correspondances et ouvrages *inédits de* Diderot.

## Les principales manifestations

**Colloques**

● Le Colloque international, qui, du 4 au 11 *juillet*, se déplace de Paris à Sèvres, Reims et Langres, traite les thèmes suivants : « Diderot philosophe. » (responsable : Y. Belaval), « Diderot et l'amour » (J. Goulemot), le 5 ; « Diderot et la politique » (P. Vernière) ; « Diderot et l'invention littéraire » (E. Walter), le 6 ; « Diderot et la science » (J. Roger), « Diderot et l'art » (J. Chouillet), le 7 ; « Diderot et l'étranger » (R. Mortier), le 8, au Centre international de Sèvres ; « Diderot et le théâtre » (R. Desné), « *Le théâtre d'aujourd'hui devant* Diderot » (J. Darolles et J. Deloche), le 9, à la Maison de la culture André-Malraux de Reims. Une visite des expositions organisées à Langres a lieu les 10 et 11.

● *Une « table ronde »* du CNRS sur l'édition des *Œuvres complètes* a eu lieu les 2, 3 et 4 juillet à Paris (J. Proust et J. Varloot).

● « Diderot, l'Encyclopédie et la mer » est le thème du colloque qui se tiendra du 18 au 20 septembre, à l'université de Brest.

● « Diderot et Greuze, éducation *et vie familiale* », seront étudiés le 16 novembre, à l'université de Clermont-Ferrand.

● « Les *manuscrits* de Diderot » feront l'objet d'un colloque (B. Didier), les 7 et 8 décembre, à l'université de Paris-VIII Saint-Denis.

● « Les beaux-arts et la musique dans la pensée et l'œuvre de Diderot », les 14 et 16 décembre, au Centre d'études sur le dix-huitième siècle, Aix-en-Provence.

A *l'étranger, plusieurs colloques* ont déjà eu lieu, dont ceux de Vienne, Leningrad, Cologne, Charleston, Boston, Bucarest. *Parmi ceux qui vont se* tenir : Duisbourg (RFA, 3-5 octobre), Hall (RDA, 1er décembre), Edimbourg (Grande-Bretagne, 2-5 septembre), Matafüred (Hongrie, 15-22 octobre), Kyoto (Japon, 18-22 octobre), Lisbonne (Portugal, janvier 1985), Tunis (Tunisie, 9-10 novembre).

**Théâtre**

On ne dénombre pas moins de vingt et un spectacles montés à l'occasion du bicentenaire. Parmi eux :

● *Est-il bon ? Est-il méchant ?*, mise en scène de J. Dautremay, à la Comédie-Française (reprise du 16 au *30 juillet*).

● *Le Rêve de d'Alembert*, adaptation et mise en scène de J. Kraemer, *création*, le 23 octobre, *au* Théâtre de l'Athénée.

● *Le Neveu de Rameau*, mise en scène de *G. Werler, avec Michel Souquet*, tient l'affiche au Théâtre de l'Atelier jusqu'à fin août.

**Expositions**

● « Diderot et la critique de *Salon*, 1759-1781 », *Musée du* Breuil-de-Saint-Germain, Langres, jusqu'au 15 septembre.

● *« Les chambres merveilleuses* des cent physionomies de Denis Diderot », environnement poétique et audiovisuel créé par la Maison de la culture de Reims, est présenté à la Conciergerie de Paris en juillet et août.

● « Diderot et l'art, de Boucher à David. Les Salons », Paris, hôtel de la Monnaie, du 5 octobre 1984 au 7 janvier 1985.

● Le projet « Encyclopédie vivante », qui sera réalisé en 1985 par les régions à l'initiative de la Maison de la culture de Reims et devrait aboutir en 1986 à La Villette, est présenté à la Conciergerie de Paris jusqu'au 20 août. Une émission faisant partie de ce vaste projet sera diffusée par TF 1 en juillet.

**Concerts**

● Musiques françaises du dix-huitième siècle, Théâtre municipal, Langres, le 10 juillet.

● Œuvres du dix-huitième siècle par l'orchestre de chambre Jean-François Paillard, cathédrale de Langres, le 31 juillet.

Le Monde

# culture

## DANSE

### OUVERTURE DU FESTIVAL DE MONTPELLIER

# Chopinot pleins feux, Bagouet nyctalope

Le quatrième Festival de Montpellier confirme sa vocation chorégraphique. Sa durée passe de deux à trois semaines, affiche soixante-huit représentations avec dix-sept compagnies invitées, six créations (toutes de danse contemporaine), un intéressant programme de danses indiennes, plusieurs spectacles de ballet classique et de nombreuses interventions de rues.

C'est Régine Chopinot qui a ouvert le bal avec une création, *Via*. Chopinot devenue en quelques années la *star* de la jeune danse française. Son style déroutant, qui destructure le mouvement, son choix de musique, son comportement un peu dingue, l'ont fait cataloguer comme « punk », « néo-punk » même pour les maniaques d'étiquetage. Mais, derrière les gestes fous, les allures crânes, provocantes, il y a une chorégraphie au visage grave, aux yeux attentifs, soucieuse de bien dire ce qu'elle a à dire.

Il existe chez Chopinot une violence latente, une force dynamique, une ironie acide comme chez Pina Bausch, même si son mode d'expression est totalement différent. Le danger pour elle serait de se laisser enfermer *dans un look éphémère qui* ne retient que son côté « marrant ».

*Grand Écart* promettait beaucoup ; *Délices* ouvrait une perspective théâtrale ambitieuse mais peut-être pas assez mûrie ; *Via* est un agréable divertissement dansé, parfaitement au point — sans plus pourrait-on dire. Mais, lorsqu'on réalise que Régine Chopinot est maman depuis trois semaines et qu'on la voit sur scène, menant sa troupe de haute main, on peut considérer *Via* comme une sorte de respiration où la chorégraphe se reprend pour mieux bondir.

*Via* est un mouvement perpétuel, coloré, gai, évoquant le cirque, le music-hall, les comédies musicales, le jogging, les feuilletons télé ou la BD. Une heure durant, les danseurs se livrent à une parade éclatée sur tout le plateau ; danse déglinguée et oscillante *avec des chutes de bibendum*, des pyramides humaines, des gestes de tortues renversées sur le dos, mais aussi quelques figures très pures découpées au chalumeau, bref tout ce qui fait le style chopinesque.

#### « Les déserts d'amour »

Le dessin chorégraphique un peu linéaire est innervé par une musique à citations de Ramuncho Mattal, axée sur les rythmes brésiliens. Et comme Régine Chopinot ne laisse rien au hasard, il faut aussi mentionner son utilisation d'éclairages extrêmement sophistiqués, et les costumes dingues de Gaultier (robes abat-jour, *salopettes tigres, tatouages* genre pansements) et, pour Régine, quelque chose qui ressemblerait à une couche-culotte de bébé.

On reste dans le divertissement avec *Déserts d'amour* de Dominique Bagouet ; un divertissement royal qui mobilise auprès des danseurs du Centre chorégraphique de Montpellier l'Orchestre de Languedoc-Roussillon, dirigé par Cyril Diederich, et le groupe Itinéraire.

Dominique Bagouet sollicite la musique classique pour tester la solidarité du geste contemporain, pour affirmer son style face à la pérennité de Mozart. Mais il joue aussi de l'opposition entre la pureté mozartienne et l'univers sonore de Tristan Murail, qui lui offre un espace sans structures, sans limites. De même que le fond de scène ouvert sur la campagne de Grammont offre aux danseurs un champ illimité d'où ils peuvent surgir et se perdre dans une nuit où résonne l'aboiement d'un chien et le cri d'un crapaud.

Ambiance étrange de fête à la Watteau. Dominique Bagouet, poignet cassé, pied subtil, évolue comme un Pierrot lunaire, sans rien laisser paraître de ses angoisses, de ses désirs. La danse déploie ensembles et soli selon des parcours rigoureusement déterminés ; elle se formule en figures pliées, balancées, tournées, sautées, croisées... toute une activité étale et glacée. Etrange ballet de fantômes que la musique vivante parvient à maintenir à la surface, à la limite du rêve et du réel.

MARCELLE MICHEL.

★ *Via* sera présenté au Festival d'Avignon. Salle Benoît-XII, du 20 au 24 juillet.

## VARIÉTÉS

### STEVIE WONDER A BERCY

# Un melting-pot éblouissant

Stevie Wonder a présenté depuis lundi 2 juillet trois concerts éblouissants au Palais omnisport de Bercy. Et il y donne encore ce jeudi 5 un spectacle avant de partir en tournée dans les régions.

Ce qui frappe d'abord, aujourd'hui, chez cette superstar de la musique américaine qui, à trente-quatre ans, a déjà une aventure de vingt années jalonnées d'impressionnants succès et d'ambitions artistiques réalisées avec une rigueur, une précision, un plaisir chaudement communicatif, c'est une gentillesse, une manière spontanée de parler au public, de se présenter, de glisser naturellement dans son discours des mots français. Très vite ensuite, il galvanise la salle, la fait entrer dans son jeu, l'entraîne dans un univers où il a opéré son propre « *melting pot* » avec toutes les musiques (soul, blues, rhythm and blues, jazz, rock, reggae, et même country), où il se sent libre de toute attache et où il invente des harmonies en technicolor, pousse le rythme dans sa stabilité extrême ou, au contraire, au paroxysme.

Maître en composition, arrangeur, interprète, producteur et instrumentiste hors pair — aux claviers comme à l'harmonica, — personnage plein d'énergie, affamé de musique et de rencontres, Stevie Wonder a bouleversé les structures traditionnelles de la musique soul. Puis il s'est de plus en plus concentré sur un travail de studio qui a atteint un haut degré de perfection. Pour cette tournée, il a fait imaginer un élégant décor qui dispose ses musiciens (trois guitares, deux percussions, un saxophone, une trompette, un deuxième clavier et quatre choristes) comme dans un studio d'enregistrement. Lui-même, au devant de la scène, a ses différents claviers posés sur des éléments mobiles : ce qui lui permet de jouer sur le mouvement et de gommer, de faire oublier cette cécité de naissance qu'il traite parfois avec humour en disant : « *Je ne suis pas aveugle mais seulement privé de la vue* ».

Stevie Wonder use d'ailleurs de son humour sur sa carrière passée puisqu'il parodie durant le concert le personnage d'enfant prodige qu'il fut il y a vingt ans. Depuis, il a su grandir, prendre en main son aventure et développer avec éclat sa magie jusque dans des albums conceptuels. Stevie Wonder a de bons musiciens en sa compagnie, et avec eux il donne toute la force, toutes les lumières nécessaires à ses musiques. Avec une mise en place et une sonorité impeccables. Il reste aussi seul à son piano et chante quelques-unes de ses mélodies sublimes, de ses ballades chargées de vibrations et de swing qui ont fait ces dernières années le tour du monde. Avant de terminer par *Happy Birthday* en hommage à Martin Luther King.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Lyon, le 11 juillet, Cannes, le 12, Strasbourg, le 14.

## ROCK

### LOU REED AU ZÉNITH

# Le rôle de l'âge

Ils sont loin les concerts où Lou Reed inventait et réinventait le rock à chaque respiration, tranchant et dangereux de l'attitude au verbe, électrique et urgent, portant les mythes à bout de bras, chevauchant les interdits, poudré jusqu'aux pupilles et titubant, le visage blafard sur des habits sombres. Il avait le groupe le plus furieux et le plus ébouriffé, les compositions les plus sauvages et les plus catégoriques, des hymnes toujours sur la tangente, pressurisés et nourris des trépidations new-yorkaises. Lou Reed était un as, un ange de l'enfer, prêt à tout, risquant sa peau et poussant toujours plus loin les limites d'un théâtre outré et malsain. C'était le début des années 70 : derrière lui s'engouffraient les David Bowie et autres Roxy Music ; avec lui le rock perdait définitivement son innocence et apprenait à jouer avec ses monstres.

De tout cela, aujourd'hui, on garde le souvenir de moments privilégiés, trop intenses, trop rapides pour pouvoir durer sans qu'on se brûle. Lou Reed, en revenant à la normalité, s'achète une respectabilité. Sur scène, il joue sans fard et sans artifice, passant d'un morceau à l'autre avec détachement et les laissant pour ce qu'ils sont sans en rajouter dans la dimension humaine. Otés de leur contexte original, de leurs passions ultimes, on les découvre différemment, dénudés, dégoupillés, autres, parfois méconnaissables. Restent une poésie urbaine superbe et des mélodies impérissables.

De Lou Reed on ne retient plus que l'auteur-compositeur essentiel, qui a eu sur le rock une influence comparable à celle de Dylan, et le chanteur inimitable avec sa voix aigre-douce qui zigzague et ses accents qui traînent, évocateurs et suaves. Fini de jouer les héros ! Au Zénith, le mardi 3 juillet, Lou Reed s'est contenté d'être lui-même. Il y avait quelque chose d'assez beau à le voir endosser simplement son rôle de musicien et porter son âge avec une certaine confiance, même si, peu à peu, la monotonie des nouveaux arrangements a fini par apporter l'*ennui*.

Entouré de musiciens insipides, invisibles tant ils semblent peu impliqués, mal servi par un jeu d'éclairages médiocre, il s'est imposé seul, sans jamais pourtant chercher le contact, devant une salle pleine qui l'a acclamé presque à son insu.

ALAIN WAIS.

## THÉATRE

### A LA MAIRIE DE PARIS

# M. Gérard Violette succède à Jean Mercure comme directeur du Théâtre de la Ville

M. Jacques Chirac, maire de Paris, a annoncé, le 4 juillet, que le successeur de Jean Mercure, qui est directeur du Théâtre de la Ville depuis 1967, serait l'actuel administrateur du théâtre, M. Gérard Violette (*le Monde* du 5 juillet).

M. Chirac a rendu hommage aux qualités de gestionnaire de Jean Mercure, homme de théâtre « *intelligent, intuitif, mesuré, mais passionné par son art et son public* ». Le maire de Paris a souligné que le Théâtre de la Ville fonctionne « *dans la qualité, l'harmonie et l'équilibre* » depuis seize ans avec un taux de fréquentation de 85%, chiffre à peu près inégalé dans la capitale, et que cette réussite exceptionnelle est fondée sur une « *pluridisciplinarité et une ouverture sur toutes les formes scéniques de la création* ». Quant au successeur de Jean Mercure, M. Chirac a répondu aux journalistes qu'il avait opté pour la continuité malgré les nombreux candidats de qualité... « *Je ne voulais pas prendre de risque* », a-t-il dit. Il compte désormais sur le nouveau directeur, homme « *compétent et efficace* » pour maintenir la diversité des arts en associant « *les formes les plus consacrées de l'art dramatique aux formes les plus novatrices* » dans un esprit accessible à tous les courants.

[*Gérard Violette est né en 1936. Diplômé de l'Institut d'études politiques, en 1959, il est entré au Théâtre de la Ville en 1967 comme administrateur général aux côtés de Jean Mercure.*]

## EXPOSITIONS

### TIM AU MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS

# Le journalisme dessiné

Le caricaturiste, après avoir été l'amuseur et le défenseur du faible contre le fort, a conquis une place nouvelle, celle d'observateur de l'histoire en train de se faire. Tim, qui expose au Musée des arts décoratifs « Quarante ans de politique » en est bien la preuve vivante. Un historien qui, plus tard, suivrait ses dessins publiés durant ces quatre décennies, glorieuses en événements, y retrouverait le fil de l'époque. Et souvent en profondeur. Par profession et par penchant personnel, Tim ne va qu'à l'essentiel. Il écarte le plus spectaculaire, le plus facile ; abordant son métier en journaliste, il ne veut retenir que ce qui importe, dire leur fait aux faits.

Depuis de longues années, il a pris l'habitude de travailler, comme il dit, « au journal », et non dans le retrait de son atelier. Il aime l'agitation qui se fait autour. Chaque mot lancé est une idée possible. Et puis il y a les journaux, presque tous les journaux, dont il est un vorace lecteur, jamais rassasié parce qu'il a toujours l'angoisse du dessin à trouver. Souvent l'illumination de l'idée finale arrive la nuit, après avoir longuement pensé sans que rien ne vienne. Comme si dans la position couchée les idées se décantent, s'élèvent, se détachent plus clairement. Il ne lui reste plus qu'à se lever pour les noter !

Son style est le raccourci, le résumé, en une image, souvent sans légende. Contrairement aux dessinateurs de bandes dessinées qui décomposent leur narration en séquences, dont la dernière donne la conclusion, Tim les concentre toutes en une. Naturellement ce court chemin du dessin est un labyrinthe mental. Il arrive qu'on ne sache pas d'où « vient » le dessin, ni même où il va. Empruntant toujours des voies périlleuses, Tim est un dessinateur qui de temps à autre rate son coup. Mais lorsqu'il le réussit (*le Capital* de Marx marqué par un dollar) il peut être grand.

Tim est tout de même un journaliste d'un type particulier. C'est un artiste. De plus il se réfère au grand art pour parler des événements. Il est un des rares, à part le truculent Moisan du *Canard enchaîné*, grand amateur de baroques fresques narratives, à recourir au pastiche de tableaux de maîtres. *Les Baigneuses*, de Cézanne, *l'Angélus*, de Millet, *la Ronde de nuit*, de Rembrandt, n'ont pas de secret pour lui.

C'est une fois entré à *l'Express*, il y a vingt-sept ans, que Tim forme le style qu'on lui sait, fait d'abord d'une chevelure de traits incertains avant de finir dans la précision la plus dense. Plus exactement juste après avoir illustré Zola et Kafka. C'est dans ce travail de rêverie que son dessin avait soudain trouvé son chemin de liberté.

On voit dans cette métamorphose soudaine tout ce que Tim doit à Daumier. Son cas est assez singulier dans la caricature actuelle, c'est un anachronique du dix-neuvième siècle. Comme Daumier il lui arrive de sculpter des têtes : à force d'en avoir les traits dans la mémoire et dans la main, il lui est facile de les modeler en trois dimensions dans la terre glaise. C'est un comique de situation qui découle de la contradiction des choses et des faits, condensés en une seule image, que le regard saisit globalement avant d'en opérer mentalement le démontage. Chez lui le rire n'est qu'un moyen, de la caricature, l'émotion en étant un autre. Son dessin au rire bienveillant va du sourire en coin au sentiment tragique.

Mais avant tout, il est conduit par une volonté de dessiner, de pousser le travail du trait aussi loin que possible afin d'accroître la densité. Il n'aime pas en faire une sténographie légère pour transmettre *illico* un message rapide. Tim est lent. Il lui faut prendre son temps, même s'il *dessine vite*. Il a la chance d'avoir une tribune hebdomadaire sur un papier glacé, imprimé en offset, qui lui permet un travail au trait fin, de dégradé et d'estompe, comme le pratiquait autrefois son cher Daumier, en lithographe. C'est la méthode qu'utilisait également Steinlen dans *l'Assiette au beurre*, tandis que Gavarni pratiquait la caricature au lavis.

Cet art, il a beau le pratiquer depuis quarante ans, Tim dit n'en avoir pas trouvé la recette. Il reste toujours à inventer. C'est chaque jour que le dessinateur de l'événement doit aller au charbon.

JACQUES MICHEL.

★ Tim, quarante ans de politique. Au catalogue (éditions Flammarion), texte de *François Mathey. Au Musée des arts* décoratifs. Jusqu'au 27 août.

## CINÉMA

### A LA CINÉMATHÈQUE

# Gaby Morlay, l'ambassadrice

Cinquante films de Gaby Morlay (elle en a tourné une centaine) à la Cinémathèque française, jusqu'au 14 août, c'est un bel hommage rendu à une actrice qui débuta en 1913 et fut, des années 20 jusqu'à sa mort en 1964, une figure populaire du cinéma français. Et l'hommage devient un événement puisqu'il a été organisé, conçu, avec la Cinémathèque de Toulouse. Celle-ci possède, en effet, un « fonds Morlay » très important : soixante-dix-huit films recueillis, sauvés, grâce à Francis Grosso, ami et admirateur de l'actrice, qui est allé jusqu'au mécénat pour constituer cette collection.

Raymond Borde, conservateur et président de la Cinémathèque de Toulouse, avait, jadis, rompu avec Henri Langlois. Après sa disparition, il publia une étude sévère sur le « dossier » de la Cinémathèque française. *Cette querelle passionnelle*, ces mauvais rapports commencèrent à s'apaiser, en 1981, lorsque le CNC (Centre national de la cinématographie) signa une convention avec l'association toulousaine, la plaçant sur le même plan officiel que les Archives du film de Bois-d'Arcy et la Cinémathèque française. Aujourd'hui, Gaby Morlay sert, en quelque sorte, d'ambassadrice à une réconciliation qui n'avait que trop tardé.

Raymond Borde, accompagné de son épouse et de son administrateur, Jean-Paul Gorce, est venu, mercredi soir, inaugurer l'hommage, qui commençait avec un sketch du *Billet de mille* (1934) et *le Voile bleu* (1942), célèbre mélo qui fut le plus grand succès commercial de notre cinéma sous l'occupation. Raymond Borde n'a fait qu'une allusion discrète au passé. Personne, d'ailleurs, semble-t-il, ne l'attendait au tournant. Mais, en recevant la Cinémathèque de Toulouse, Bernard Latarget, délégué général de la Cinémathèque française, a souligné l'intérêt des échanges de copies et des liens qui doivent, désormais, s'établir entre Paris et toutes les cinémathèques francophones.

Reste à savoir — et la sélection qui a retenu les films les plus caractéristiques le dira — si Gaby Morlay, au-delà de l'adoration entretenue par une génération déjà ancienne, résiste, dans ses compositions diverses, à l'épreuve du temps. On n'a pas ri aux aspects moralisateurs et trop édifiants du *Voile bleu*. On n'a pas pleuré non plus aux sublimes sacrifices de Louise Jarraud, consacrant sa vie aux enfants des autres. L'atmosphère était, surtout, à la curiosité.

JACQUES SICLIER.

★ Projections dans la salle de Chaillot.



## NOTES

### Jazz

#### TUSQUES, A DEJAZET

# *Utopie musicale*

Autour de François Tusques, Ramadolf, Sylvain Kassap, Bernard Vitet, Carlos Andreu, le Jamaïcain Noel Mac Ghie, le Sénégalais Yoro Gueye et quelques autres à la bombarde, au zarb, aux congas ou à la basse électrique, l'Intercommunal Free Dance Orchestra rassemble toutes sortes d'interprètes, selon sa tradition de rencontre de musiciens et de communautés différentes. Son projet est de préparer, en sept jours, à Dejazet (du 6 au 12 juillet), la soirée prévue au Festival de Lorient le 11 août prochain, en compagnie de Dialoud Ar Menez et de l'Hilaire Carhaisienne (chapiteau de 10000 places...).

Les titres de l'Intercommunal Free Dance Orchestra parlent d'eux-mêmes : *les Amis d'Afrique, le Voyage de Carmen en Chine, l'Ilot Châlon au petit matin, Vérification d'identité, la Valse d'une certaine incertitude enjouée*... Le projet reste clair : coller aux temps présents, maintenir active une sorte d'utopie musicale, jouer et danser.

FRANCIS MARMANDE.

● *RECTIFICATIF*. — Une phrase inversée dans l'article de Jean-Louis This relatif à la nomination du nouveau directeur de l'Orchestre philharmonique de Lorraine (*le Monde* daté 1er-2 juillet 1984) a attribué à M. Gérard Akoka, chef « sortant », la direction musicale de l'Orchestre symphonique de Richmond, en Virginie, au détriment de M. Jacques Houtmann, qui s'est illustré depuis de nombreuses années à la tête de cette célèbre formation américaine.

### Théâtre

#### « LA RÉPÉTITION DANS LA FORÊT » de Nicolas Bataille

# *Comment William invente un songe*

Dans la cave de l'hôtel de Beauvais aux voûtes gothiques, le Festival du Marais propose *la Répétition dans la forêt* ou comment Shakespeare écrivit *le Songe d'une nuit d'été*, mis en scène par Nicolas Bataille. Sur une estrade minuscule, six comédiens incarnent des artisans choisis pour interpréter une pièce de théâtre à l'occasion d'un mariage. Les rôles sont distribués. Fous rires et plaisanteries, les répétitions débutent dans l'allégresse. Mais Pyrame et Thysbée n'inspirent pas ces joyeux lurons. L'un d'entre eux — il s'appelle William — propose une nouvelle pièce puis une autre encore et, peu à peu, les histoires se mêlent. La fantaisie l'emporte sur le drame, et les comédiens, de mieux en mieux dans leurs personnages, cessent de faire les pitres pour jouer la comédie. Et c'est ainsi que d'hésitations en tâtonnements naît *le Songe d'une nuit d'été*.

Des costumes faits de bouts de tissu et de hardes crochetées maison, quelques accessoires, et le tour est joué. Les six comédiens au corps de danseur choisis par Nicolas Bataille n'ont pas besoin d'autre chose. Ils n'ont pas de complexes, ils sont drôles, surtout dans la première partie de la pièce, et nullement ambigus pour ceux qui, comme au temps de Shakespeare, interprètent des rôles féminins. Une pièce sans carcan, simple comme bonjour, riche de bonne humeur.

CAROLINE DE BARONCELLI.

★ Jusqu'au 12 juillet.

# SPECTACLES

# théâtre

## Les salles subventionnées

**SALLE FAVART** (296-06-11), 19 h 30 : Manon.

**COMÉDIE-FRANÇAISE** (296-10-20), 20 h 30 : Ivanov.

**ODÉON** (325-70-32), 20 h 30 : Frédéric, prince de Hombourg.

**PETIT ODÉON**, (Salle Roger-Blin), (325-70-32), 18 h 30 : Homme avec femme, arbre et enfant.

## Les autres salles

**ANTOINE-SIMONE BERRIAU** (208-77-71), 20 h 45 : Nos premiers adieux.

**ARCANE** (272-81-00), 20 h 30 : Sade, Français, encore un effort.

**ASTELLE-THÉATRE** (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.

**ATELIER** (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau ; 18 h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.

**CARREFOUR DE L'ESPRIT** (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...laque.

**COMÉDIE-CAUMARTIN** (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

**COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES** (720-08-24), 20 h 45 : Mangeront-ils ?

**CONFLUENCES** (555-10-04), 21 h 15 : le Banc.

**DAUNOU** (261-69-14), 21 h : S.O.S. homme seul.

**DIX HEURES** (606-07-48), 20 h 30 : l'Ascenseur ; 21 h 30 : Festival Courteline.

**ÉDOUARD VII** (742-57-49), 20 h 30 : Treize à table.

**ESPACE GAITÉ** (327-95-94), 20 h 30 : la Mouche et le Pantin.

**ESPACE KIRON** (373-50-25), 21 h : l'Eternel amoureux.

**ESPACE MARAIS** (584-09-31), 22 h 30 : Souriez s'il vous plaît.

**ESSAION** (278-46-42), I, 18 h 30 : Nuit et jour ; 20 h 30 : Sensualité ; 22 h : Tabous. — II, 20 h 30 : Vie et mort de P. P. Pasolini ; 22 h 15 : Rimbophélie.

**GAITE-MONTPARNASSE** (322-16-18), 21 h : Chacun pour moi.

**HUCHETTE** (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert.

**LUCERNAIRE** (544-57-34), I, 18 h 30 : la Mort vivante ; 20 h 15 : Six Heures au plus tard ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II, 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Quatuor ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara. — Petite salle, 22 h 30 : Duo Cobra.

**MADELEINE** (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.

**MARIE-STUART** (508-17-80), 20 h 30 : Patatis et patatas.

**MICHEL** (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

**MICHODIÈRE** (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.

**MOGADOR** (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

**MONTMARTRE**, Arènes (324-39-12), 21 h : Rêves d'amour.

**MONTPARNASSE** (320-89-90), 21 h : Exercices de style. — Petite salle, 21 h : la Salle à manger.

**ŒUVRE** (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

**PALAIS-ROYAL** (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

**PELOUSE DE REUILLY-SOUS-CHAPITEAU** (296-87-86), 21 h : les Dialogues des carmélites.

**POCHE** (548-92-97), I, 20 h : Gertrude morte cet après-midi. II, 21 h : le Plaisir de l'amour.

**RENAISSANCE** (208-18-50), I, 20 h 45 : le Vison voyageur.

**SAINT-GEORGES** (878-63-47), 21 h 30 : Théâtre de Bouvard.

**STUDIO BERTRAND** (783-99-16), 20 h : l'Échelle des vertus ; l'Arbre de mademoiselle d'Escarbasse.

**TAI THÉATRE D'ESSAI** (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Écume des jours. II. 22 h 30 : Fando et Lis.

**TEMPLIERS** (303-76-49), 19 h : la Ballade de Monsieur Tadeusz ; 20 h 30 : Offertes à tous en tout mignonnes.

**THÉATRE A.-BOURVIL** (373-47-84), 20 h 45 : la Revanche de Nana ; 21 h 45 : Y'en a marr...ez vous.

**THÉATRE D'EDGAR** (322-11-02), 20 h 15 : les Bebus-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

**THÉATRE 13** (588-16-30), 21 h : Fando et lis.

**TOURTOUR** (887-82-48), 22 h : Arlequin poli par l'amour.

**TROIS SUR QUATRE** (327-09-16), 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : Laissez-les rire.

**VARIÉTÉS** (233-09-92), 20 h 45 : le Bluffeur.

## Les cafés-théâtres

**AU BEC FIN** (296-29-35), 21 h : Laissez chanter les clowns ; 22 h 15 : le Président.

**BEAUBOURGEOIS** (272-08-51), 19 h 30 : Odd numbers.

**BLANCS-MANTEAUX** (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

**CAFÉ DE LA GARE** (278-52-51), 20 h : Mains basses sur la ville ; 22 h 15 : l'Omelette aux pingouins.

**CAFÉ D'EDGAR** (322-11-02), I, 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Ils avaient les foies dans l'Ouest : 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

**DIX HEURES** (606-07-48), 22 h 30 : *Coup de folie sur les assiettes en faïence.*

**PETIT CASINO** (278-36-50), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.

**POINT-VIRGULE** (278-67-03), 21 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

**PROLOGUE** (575-33-15), 21 h : Téléphonosolo.

**SENTIER DES HALLES** (236-37-27) 20 h 15 : les Dames de cœur qui piquent ; 22 h 30 : Acide.

**SPLENDID ST-MARTIN** (208-21-93), 20 h 15 : J. Villeret.

**VIEILLE GRILLE** (707-60-93), 20 h 30 : Petinelle.

## Les chansonniers

**CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE** (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

## La danse

**BASTILLE** (357-42-14), 21 h : Businessman in the Process.

**BOBINO** (322-74-84), 20 h 45 : Grand Ballet de Budapest.

**GYMNASE RONSARD** (606-33-60), 20 h 30 : Concours des jeunes compagnies.

**TH. DE PARIS** (280-09-30), 20 h 30 : The Vanager Caravan.

## Opérettes

**OLYMPIA** (742-25-49), 20 h 30 : l'Opérette, avec P. Merval et L. Merkès.

**POTINIÈRE** (266-44-16), 20 h 30 : le *Roi-Cerf.*

## Le music-hall

**ARÈNES DE LUTÈCE** (277-19-90), 20 h 15 : Tournoi de chevalerie.

**PALAIS DES GLACES** (607-49-93), 21 h : le Feu à la tête.

**TH. DU ROND-POINT** (256-70-80), 21 h : De Broadway à Hollywood.

**TROTTOIRS DE BUENOS AIRES** (246-44-41), 22 h 30 : Los Indianos ; 24 h : Mariana.

## Festival du Marais

(887-74-31)

**THÉATRE**

Cour d'honneur de l'hôtel d'Aumont, 21 h 30 : Liechi ou l'esprit des bois.

Cave de l'hôtel de Beauvais, 20 h 30 : One Mythoman Show ; 22 h : la Répétition dans la forêt.

**CONCERTS**

Eglise Saint-Merri, 21 h 15 : Ensemble à Sei Voci (Monteverdi, Gesualdo).

**DANSE**

Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 20 h 45 : Miserere.

**CONTES ET CHANSONS**

Place du Marché-Sainte-Catherine, 20 h 30 : Perrotin-Lartiche.

# cinéma

## La Cinémathèque

**CHAILLOT (704-24-24)**

15 h, Hommage à G. Morlay : les Epreuves de l'amour, de R. Le Somptier ; *19 h, Cinéma japonais (science-fiction)* : l'Homme H, de I. Honda ; 21 h, Lotna, de A. Wajda.

**BEAUBOURG (278-35-57)**

15 h : The Young Mister Pitt, de C. Reed ; 17 h, Hommage à K. Wolf : Une fois n'est pas coutume ; 19 h, l'Etudiant de Prague, de H. Galeen.

## Les exclusivités

**L'ADDITION** (Fr.) (*) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

**APPELEZ-MOI BRUCE** (A. v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70)

**ALSINO Y EL CONDOR** (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

**LES ARAIGNÉES** (All.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

**LE BAL** (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52)

**BEAT STREET** (A., v.o.) : Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

**LA BELLE CAPTIVE** (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

**BONJOUR LES VACANCES** (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46). V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

**BOUNTY** (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.F. Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (550-72-86) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86 : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

**BREAK STREET 84** (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UCG Rotonde, 6e (633-08-22).

**CARMEN** (Esp., v.o.) : *André Bazin, 13e* (337-74-39) ; Calypso, 17e (380-03-11).

**CARMEN** (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83).

**LES COMPÈRES** (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

**LA CLÉ** (It., v.o.) (**) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71). *V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32)* ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

**CONTRE TOUTE ATTENTE** (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

**LES COPAINS D'ABORD** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; UGC Marbeuf, *8e (225-18-45)*.

**LA DÉESSE** (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

**LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE** (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

**DIVA** (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; *Cinoches, 6e (633-10-82)*.

**EN PLEIN CAUCHEMAR** (A., v.o.) (*) : V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

**EMMANUELLE IV** (**) Maxéville, 9e (770-72-86).

**L'ÉTÉ DU BAC** (A., v.f.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

**LES ÉVADÉS DU TRIANGLE D'OR** (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

**ET VOGUE LE NAVIRE** (It., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

**L'ÉTOFFE DES HÉROS** (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; *Escurial, 13e (707-28-04)*.

**FEMALE TROUBLE** (**) (A. v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

**LA FÊTE DE GION** (*Jap., v.o.*) : Olympic Entrepôt (h. sp.), 14e (545-35-38).

**LA FEMME PUBLIQUE** (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).



## *Vendredi 6 juillet*

**FOOTLOOSE** (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

**FORBIDDEN ZONE** (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

**FORT SAGANNE** (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

**LA FRANCE INTERDITE** (Fr.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

**L'HOMME AUX FLEURS** (Aust., v.o.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-35).

**IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE** (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-12-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

**LADY LIBERTINE** (A., v.o.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83). V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (542-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

**LIQUID SKY** (A., v.o.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

**LOCAL HERO** (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

**LOOKER** (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

**LES MALHEURS DE HEIDI** (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-48-85).

**MARIA CHAPDELAINE** (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, *3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e* (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Murat, 16e (651-99-75).

**MES CHERS AMIS N° 2** (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, *18e (522-46-01)*.

**MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS** (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

**MISSISSIPPI BLUES** (*franco-américain*) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

### LES FILMS NOUVEAUX

**A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT**, film américain de Robert Zemeckis ; v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

**LES ANNÉES DÉCLIC**, film français de Raymond Depardon : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

**BINGO BONGO**, film italien de Festa *Campanile ; v.f.* : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e *(828-20-64) ; 3 Secrétans, 19e* (241-77-99).

**BUSH MAMA**, film américain de Haile Gerima ; v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

**CANNON BALL 2**, film américain de Hal Needham ; v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Beaubourg-Halles, 3e (271-52-36) ; *UGC Odéon, 6e* (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e *(343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e* (326-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; 3 Secrétans, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

**LA CONDITION DE L'HOMME**, film japonais de Masaki Kobayashi ; v.o. : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

**FRAULEIN SS** (**), film italien de William Hawkins ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, *15e (579-33-00)* ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

**LA NUIT DES LOUPS**, film allemand de Rudi Ger Nuchtern ; v.f. : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Images, 18e (522-47-94).

**LES MOISSONS DU PRINTEMPS** (A., v.o.) Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, *15e (575-79-79)*. — *V.f.* : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

**LES MORFALOUS** (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

***LE MYSTÈRE SILKWOOD*** (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

**NOTRE HISTOIRE** (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

**PARIS VU PAR... (20 ans après)** (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

**PERMANENT VACATION** (A., v.o.) : Movies, (h. sp.), 1er (260-43-99).

**PINOT SIMPLE FLIC** (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e *(636-10-96)*.

**LA PIRATE** (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

**LES PIRATES DE L'ILE SAUVAGE** (Ang., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

***PRÉNOM CARMEN*** (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

**QUARTETTO BASILEUS** (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

***RUE CASES-NÈGRES*** (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

**SCÉNARIO DU FILM PASSION** (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

**STAR WAR LA SAGA** (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

**TCHAO PANTIN** (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

**TENDRES PASSIONS** (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

**TOOTSIE** (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

**LA TRACE** (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

**LA ULTIMA CENA** (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

***UNE FILLE POUR GREGORY*** (Ang., v.f.) : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

**UN AMOUR DE SWANN** (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (320-42-05).

***UN BON PETIT DIABLE*** (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-03-11).

**UNDER FIRE** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (331-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

***UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE*** (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

**UN HOMME PARMI LES LOUPS** (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

**UTU** (Néo-Zél., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e *(633-63-20)* ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52).

**VENT DE SABLE** (Alg., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

**VIVA LA VIE** (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

**VIVE LES FEMMES** (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

**V'LA LES SCHTROUMPFS** (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e *(554-46-85)* ; *Calypso* (h. sp.), 17e (380-03-11).

**YENTL** (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). — V. f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

## Les grandes reprises

**ALIEN** (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

**AMBRE** (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

**L'ARNAQUE** (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

**AURELIA STEINER** (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

**LES ARISTOCHATS** (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

**LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE** (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

**BARBEROUSSE** (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

**BARRY LYNDON** (Angl., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

**BIENVENUE MISTER CHANCE** (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (H. sp.) (288-64-44).

**BLADE RUNNER** (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). — *V. f. : Opéra Night, 2e* (296-62-56).

**BLANCHE-NEIGE** (A, v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

**BLOW UP** (A., *v.o.*) : *Reflet Médicis, 5e* (633-25-97).

**CITIZEN KANE** (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

**LE CRIME ETAIT PRESQUE PARFAIT** (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

**DELIVRANCE** (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

**LE DERNIER TANGO A PARIS** (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

**LES DIAMANTS SONT ÉTERNELS** (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V. f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

**LES DIX COMMANDEMENTS** (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) — *V.f.* : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; *Pathé Wepler, 18e (522-46-01)*.

**EL** (Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (236-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

**EMMANUELLE** (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

**LES ENFANTS DU PARADIS** (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

**L'ENIGME DE GASPARD HAUSER** (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

**L'ÉTRANGER** (It.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

**FAME** (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). — V. f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

**FANNY ET ALEXANDRE** (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

**FAUT S'FAIRE LA MALLE** (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

**LA FILLE DE RYAN** (Angl., v.o.) : *Action Rive gauche*, 5e (329-44-40) ; George V, 8e (562-41-46). — V. F. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Lumière, 9e (246-49-07).

**FENÊTRE SUR COUR** (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

**FREAKS** (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

**FURYO** (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; St-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68).

**GIMME SHELTER** (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

**GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR** (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

**LA GUERRE DU FEU** (Fr.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

**HAIR** (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

**HAMMETT** (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

**L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP** (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46).

**HOTEL DES AMÉRIQUES** (Fr.) : Ciné 13, 18e (259-62-75).

**HUIT ET DEMI** (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

**LA HYÈNE INTRÉPIDE** (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis St-Germain, 6e (222-87-23) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, *15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre*, 18e (606-34-25).

**IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST** (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

**L'IMPORTANT C'EST D'AIMER** (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Balzac, 8e (561-83-11) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

**L'INCONNU DU NORD-EXPRESS** (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

**JÉSUS DE NAZARETH** (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

**LE JOUR LE PLUS LONG** (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

**LADY LOU** (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

**MAIS QUI A TUÉ HARRY ?** (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, *18e (522-46-01)* ; Secrétan, *19e (241-77-99)*.

**MANHATTAN** (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

***MERLIN L'ENCHANTEUR*** (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

**MIDNIGHT EXPRESS** (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

**MON NOM EST PERSONNE** (It., v.f.) : Montparnos, 14e (327-52-37).

**MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL** (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

***MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN*** (Angl., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

**NOBLESSE OBLIGE** (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

**ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX** (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

**PIXOTE LA LOI DU PLUS FAIBLE** (Bré., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

**PLAGE DU DÉSIR** (Brés., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

**PARIS VU PAR** (1964, Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

**POUR TOI J'AI TUÉ** (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

**QUAND PASSENT LES CIGOGNES** (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

**RAMBO** (A., v.o.) (*) : Espace Gaité, 14e (327-95-94) ; Grand Rex, 2e (236-83-93).

**RASHOMON** (Jap., v.o.) : St-Lambert, *15e (532-91-68)*.

**RUSTY JAMES** (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

**SA MAJESTÉ DES MOUCHES** (A., *v.o.) : Boîte à films*, 17e (622-44-21).

**LES SEPT SAMOURAIS** (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

**SÉRIE NOIRE** (Fr.) : Ciné 13e, 18e (259-62-75).

**S'IL VOUS PLAIT, LA MER** (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

**SUEURS FROIDES** (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Balzac, 8e (561-10-60).

**TAXI DRIVER** (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

**THE BLUES BROTHERS** (A., v.o.) : *Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36)* ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

**THE ROSE** (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).

**THE SERVANT** (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

**TO BE OR NOT TO BE** (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

***TRAQUENARD*** (A., *v.o.*) : *Mac Mahon*, 17e (380-24-81).

**LES 39 MARCHES** (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Athena, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

**LES TROIS LANCIERS DU BENGALE** (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89).

**LE VOLEUR DE BICYCLETTE** (It., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

**WEST SIDE STORY** (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). — V.f. : Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

# COMMUNICATION

POUR FACTURE IMPAYÉE DE 4,8 MILLIONS

## Les PTT coupent le câble de R.-Com réseau d'informations pour radios locales privées

**Depuis le 30 juin, soixante-quinze radios réparties sur l'ensemble de la France sont privées des émissions et flashes d'informations nationales et internationales que leur procurait chaque jour la société R.-Com, première agence de presse sonore à l'intention des radios locales. Le câble qui reliait le studio parisien de R.-Com à l'ensemble de ces stations a, en effet, été coupé. Motif : l'« ardoise » impayée de 4,8 millions de francs réclamée par les PTT et correspondant à une année d'exploitation permanente du câble.**

Aucune société travaillant avec les radios locales privées n'aura sans doute provoqué depuis 1982 autant d'interrogations, de convoitises, voire de jalousies que ne l'a fait R.-Com, bien connue dans ce secteur. Aucune n'aura davantage intrigué les observateurs, agacé les stations périphériques et dérangé tous ceux qui, contemplant la toile d'araignée du réseau tissée sur tout le territoire, se prenaient à rêver eux aussi aux possibilités et ouvertures multiples que leur procurerait l'exploitation de telles liaisons câblées. Car il y avait un mystère – le coût global de l'opération – et chacun savait que du tarif imposé par les PTT dépendait entièrement l'intérêt de cette exploitation.

Septembre 1982 : M. Philippe de Renty, ancien chef de publicité à *Télé 7 jours* et passionné par la radio, recherche la formule qui permettrait de relier entre elles une centaine de radios locales pour leur fournir des émissions d'informations nationales et internationales. Un produit qui pourrait entrer dans le cadre des 20 % de programmes qu'une radio locale a le droit de se procurer sur le marché extérieur et que de nombreuses stations n'ont ni la volonté ni les moyens de fabriquer elles-mêmes. Il expose alors son projet aux PTT et souhaite bénéficier d'un ensemble de liaisons spécialisées de 10 kHz correspondant à l'implantation d'un réseau non exploité, demandé dans le passé par une société de distribution désireuse de sonoriser ses succursales. Les PTT, qui n'avaient à l'époque jamais reçu de demande semblable, acceptent le principe et font état d'un devis mensuel d'exploitation, calculé lors de la construction du réseau, d'un montant de 150 000 F. M. Philippe de Renty parcourt alors les régions, démarche les radios et diffuse ses premiers flashes en janvier 1983. Les PTT acceptent de leur côté de ne facturer l'exploitation du câble qu'à partir de juillet, le temps de raccorder peu à peu les stations intéressées.

En fait, la première facture ne parviendra à la société qu'en février 1984, alors que soixante-quinze radios reçoivent désormais les programmes de R.-Com. Une lettre des PTT, du 15 février annonce déjà un arriéré à payer de 2,9 millions de francs ! Stupéfait de ce montant, M. Philippe de Renty fait valoir l'accord (verbal) d'origine et le devis de 150 000 F mensuels. Une deuxième lettre des PTT datée du 13 mars confirme la première : le coût d'exploitation du *réseau* est bien de 350 000 F par mois, les liaisons étant permanentes et non pas facturées selon le temps de leur utilisation. M. Philippe de Renty essaie de négocier, mais, à la fin du mois de mai, la dette de la société s'élève à 4,8 millions de francs.

Erreur des PTT, qui, dès le départ auraient sous-estimé le coût d'exploitation du réseau ? Faute ou négligence du patron de R. Com, qui se serait contenté d'un devis approximatif et ne se serait guère soucié de ces factures qui ne lui parvenaient pas ? L'affaire est étonnante et apparaît d'autant plus compliquée lorsque l'on sait que depuis avril 1983 M. Philippe de Renty et son équipe de professionnels de la radio n'étaient pas tout à fait seuls et avaient trouvé en MM. Bernard Roux (de l'agence de publicité RSCG) et Jacques Dauphin (directeur de la société d'affichage du même nom) des partenaires importants. Intéressés par le marché des radios locales, privées ceux-ci ont, en effet, été séduits par l'initiative de R.-Com et jugent l'opération viable malgré l'interdiction, provisoire, pensent-ils, de la publicité. Ils décident donc de financer l'entreprise de M. de Renty dans le but avoué de prendre à terme la majorité de sa société. Précision importante : leur calcul de viabilité de l'opération est basé sur l'hypothèse d'une facturation proportionnelle au temps d'utilisation du câble (9 F la minute), soit entre 30 000 et 50 000 F par mois.

En janvier 1984, en raison d'une créance non réglée de 180 000 F à l'URSSAF, R.-Com est déclarée en faillite. Très naturellement, RSCG et Dauphin prennent la location-gérance. Ce n'est pourtant qu'en mai dernier qu'ils apprennent, en même temps que le syndic, les véritables tarifs des PTT (dix fois supérieurs à ce qu'il escomptaient), les démarches du patron de R.-Com pour obtenir leur diminution et l'importance de l'arriéré exigé par les PTT. Certains d'avoir été abusés, ils dénoncent alors le contrat de location-gérance et, après avoir obtenu un délai d'un mois pour la fermeture du câble, avertissent les radios de la suppression du service et annoncent aux dix-sept salariés de R.-Com leur licenciement.

« *Un beau gâchis* », déplore-t-on chez RSCG et chez Dauphin. « *Les hypothèses de base étaient fausses et la gestion trop négligée. Avec ces nouvelles données, R-Com n'est pas viable. La publicité ne vient pas si facilement sur un tel réseau, et aucun contrôle sérieux n'existait sur les radios qui bénéficiaient de nombreux droits mais n'avaient aucun devoir.* »

M. Philippe de Renty, lui, continue de croire à son entreprise. « *Pourquoi ne pas partager à plusieurs sociétés l'exploitation du réseau existant*, propose-t-il. *Agences de presse, journaux, magazines pourraient être intéressés. Rentabilisons les liaisons en les occupant davantage* ». En attendant une solution, nombre de radios se trouvent désemparées. Certaines, dans l'Ouest et le Midi, n'ont plus aucun bulletin d'information ; d'autres improvisent des flashes en se servant des radios nationales et de la presse écrite ; d'autres enfin pestent contre cet incident en notant que les difficultés de R.-Com coïncident avec les déclarations de M. Fillioud visant à interdire les journaux sonores clés en main. Diable ! C'est que ça ne se remplace pas si facilement, une société capable de livrer pour un abonnement annuel de 2 000 F près de dix-huit flashes d'informations quotidiens.

ANNICK COJEAN.

LES RÉSEAUX CABLÉS

## La direction générale des télécommunications précise sa politique tarifaire

M. Jacques Dondoux, directeur général des télécommunications, a précisé, le mercredi 4 juillet, la manière dont son administration louera les réseaux aux sociétés d'économie mixte chargées de commercialiser la télévision par câble (*le Monde* du 5 mai). Les premières hypothèses de la DGT (de 50 francs à 60 francs par prise et par canal) rendaient problématique l'équilibre financier des nouveaux réseaux. Les propositions de M. Dondoux assouplissent sensiblement cette position pour tenir compte de la montée en charge quantitative et qualitative de la télévision par câble.

Ainsi, la tarification se fondera sur le nombre réel d'abonnés à une date déterminée, sur la base d'un plancher de pénétration négocié avec la société locale d'exploitation (SLEC). Si ce plancher n'est pas atteint, la DGT ne facturera que la moitié des raccordements commandés mais non vendus par la SLEC. Pour tenir compte du nombre de canaux utilisés, la DGT propose une tarification à deux étages : d'une part, une commercialisation forfaitaire pour une capacité minimale de dix canaux ; d'autre part, un calcul basé sur l'utilisation horaire réelle avec des tarifs modulés selon la période de la journée, comme pour le téléphone. Le coût horaire dépendra du mode de gestion de chaque canal (accès libre ou conditionnel) et de la consommation mensuelle totale (tarifs dégressifs).

Cette combinaison de tarifs forfaitaires et « à la carte » devrait permettre à chaque société locale de choisir son propre rythme de montée en charge, en augmentant progressivement le nombre et la durée des programmes de télévision offerts à l'abonné. M. Dondoux a précisé que cette politique respectait le souci de péréquation nationale : la tarification reste indépendante de la taille du réseau, du support et de la technologie utilisée. Seuls les services rendus sont facturés.

Dans le même souci de réalisme économique, M. Dondoux a fait d'autres ouvertures : les sociétés locales pourront diversifier leurs ressources au-delà de la stricte télévision par câble. Elles pourront commercialiser des services de vidéotext, de télé-alarme ou de vidéothèque interactive. Toutefois, pour obtenir ces nouveaux marchés, les SLEC n'auront pas de monopole : elles seront en concurrence avec les éditeurs privés ou la DGT.

M. Dondoux a affirmé que l'abandon du principe de préfinancement des réseaux par les collectivités locales ne remettait pas en cause le financement du plan de câblage : « *Si on veut un million de prises par an, le coût d'investissement pour les télécommunications sera d'environ 2 à 3 milliards de francs par an. C'est un effort comparable à celui fait pour le Minitel. Dès que nous aurons bouclé, en 1986, l'opération télématique, nous retrouverons notre capacité de financement pour les fibres optiques. Nous n'avons pas de problème d'argent.* »

Le directeur général des télécommunications a annoncé qu'un nouvel appel d'offres industriel serait fait à la fin de l'année, pour la période 1985-1986 : « *Nous espérons ainsi faire baisser les prix de la fibre optique, qui sont encore, à notre avis, trop élevés.* »

J.-F. L.

● *M. Pierre Lepicard, directeur général de Parafrance communications.* – M. Pierre Lepicard vient de prendre les fonctions de directeur général de Parafrance communications et de responsable de la gestion de l'ensemble du groupe Parafrance. Agé de quarante-neuf ans et diplômé d'HEC, M. Pierre Lepicard a été auparavant directeur général adjoint de CII-Honeywell-Bull et directeur général de la compagnie des machines Bull. Parafrance communications, dont le président est M. Serge Siritzky et le directeur exécutif M. Jean-Marie Cavada, regroupe les activités de la société de cinéma dans les domaines de la télévision, de la vidéo, du dessin animé et des nouveaux médias.

● *Appel à la grève à Radio-France.* – La CFDT et le Syndicat des journalistes CGT ont décidé d'appeler les journalistes de Radio-France à observer une grève à durée non déterminée, à partir du lundi 9 juillet à 0 heure. La CFDT précise que cet arrêt de travail a été décidé en raison du « blocage » constaté au cours de la commission paritaire des journalistes de Radio-France, réunie le 3 juillet, blocage qui, selon la CFDT, est le « *symbole de la situation aberrante* » où se trouve Radio-France, et notamment France-Inter, qui, « *avec 13,5 % d'écoute, a perdu quatre millions d'auditeurs en trois ans* ».

● *A la société des journalistes de* France-Soir. – M. Claude Lambert, chef de la rubrique télévision, a été réélu président de la société des journalistes de *France-Soir*, M. Marcel Desvaux, rédacteur en chef technique adjoint, vice-président.

### En Grande-Bretagne

### OPA SUR LE « DAILY MIRROR »

La société Pergamon Press a lancé le 4 juillet une offre publique d'achat de 80 millions de livres sur la chaîne de journaux Mirror Group. Cette chaîne, qui appartient au groupe industriel Reed International, possède le quotidien *Daily Mirror*, qui tire à plus de 3,3 millions d'exemplaires, trois hebdomadaires dominicaux, un quotidien hippique, cinq imprimeries et une sociéré d'édition vidéo. Reed International avait annoncé il y a quelques mois son intention de détacher le Mirror Group du reste de la société pour créer une compagnie indépendante dont les actions seraient mises en vente à la Bourse.

La presse britannique réagit vivement à l'annonce de cette OPA et en souligne le contexte politique. M. Robert Maxwell, président de Pergamon Press et ex-député travailliste, a déjà acheté 10 % du capital d'un autre groupe de presse, la chaîne Fleet Holdings, qui publie le *Daily Express*, le *Star* et le *Sunday Express*. Mais ces journaux étant généralement classés à droite – à l'exception du *Star*, – M. Maxwell semble s'intéresser davantage aujourd'hui au Mirror Group, qui projette de lancer un nouveau quotidien londonien du soir avec l'appui financier du mouvement syndical.

# RADIO-TÉLÉVISION

## Jeudi 5 juillet

**Le préavis de grève de TDF (Télédiffusion de France) ayant été levé, les programmes seront diffusés normalement**

### PREMIÈRE CHAINE : TF1

**20 h 35 Passeport pour la forme : Porto-Petro.**
De C. Barma et A. Knapen. Au Club Méditerranée (Baléares).
*Première émission de variétés d'une série de cinq : Sheila, après un cours de planche à voile sous les palmiers, Sidney Rome donne son premier cours de gym tonic, etc.*

**21 h 30 Téléfilm : Une enfance rêvée.**
D'Isidro Romero.
*Histoire d'amour et de guerre, des hommes qui portent la mort, et des femmes, la vie. De 1939 à 1943 à la frontière franco-espagnole, les drames à travers les yeux d'un enfant, Pablo, âgé de dix ans.*

**23 h Journal.**

**23 h 15 Vivre en poésie.**
De J.-P. Rosnay.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**SOIRÉE AUSTRALIE**

**20 h 35 Club des télévisions du monde : les Trompe-la-mort.**
Un téléfilm de Channel 9, réal. P. Trenchard-Smith.
*Anciens membres de commandos militaires, Steve Hall et Rodney Cann travaillent comme cascadeurs pour le cinéma et la publicité. Ces « trompe-la-mort » préparent une bataille médiévale pour un film allemand...*

**22 h 10 Téléfilm : Azaria a disparu.**
Emission de la chaîne australienne Channel 10, réal. J. Aymer.
*Lindy Chamberlain prétend que son bébé Azaria a été volé par un chien sauvage. La police est de son côté persuadée qu'il s'agit là d'un infanticide et que Lindy, avec la complicité de son mari, s'est débarrassée du cadavre de l'enfant. Affaire à suivre.*

**23 h 40 Journal.**

**0 h 5 Bonsoir les clips.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**20 h 35 Ciné 16 : la Fuite.**
De Lucien Layani, réal. Pierre Bureau, avec M. Méryl, B. Devoldère, G. Claisse, J.-F. Calvé...
*Une femme navigue entre l'amnésie et la folie. Jean-Claude, son mari, tente de la sauver, et Pierre, mal dans sa peau, est amoureux d'elle. Une atmosphère trouble.*

**21 h 55 Journal.**

**22 h 15 Espace francophone.**
Magazine d'expression française de D. Gallet.
*Gabon : pourquoi un « transgabonais » ? Une ligne de chemin de fer d'environ 1 000 km.*

**22 h 45 Nostalivres.**
Emission littéraire de Jérôme Garcin.

**22 h 50 Prélude à la nuit.**
*Trois poèmes pour ondes Martenot et piano d'André Jolivet par Yvonne et Jeanne Loriod.*

### FRANCE-CULTURE

**20 h 30** Nouveau répertoire dramatique : « la Bataille de Waterloo », de Louis Calaferte, précédé d'un entretien avec l'auteur.

**22 h 30** Nuits magnétiques : Portrait de Ferdinando Camon, écrivain et psychanalyste italien.

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 30** Concert : *Platée*, comédie lyrique en un prologue et trois actes de Rameau par The Raglan Baroque Singers and Players, dir. N. Kraemer, A. Bury, premier violon, T. Mason, violoncelle continuo, J. Toll, clavecin continuo, sol. J.-C. Orliac, A. Watt, S. Varcoe, R. Jackson, P. Langridge, C. Gillett, E. Parcells, W. Kendall.

**23 h 20** Les soirées de France-Musique : le piano et Schubert.

## Vendredi 6 juillet

### PREMIÈRE CHAINE : TF1

**11 h 30 TF 1 Vision plus.**

**12 h Bonjour, bon appétit.**
Magazine de Michel Oliver.
*Terrine de merlan aux légumes.*

**12 h 30 Cocktail maison.**

**13 h Journal.**

**13 h 30 Série : Aux frontières du possible.**

**15 h 45 Cyclisme : Tour de France.**
8e étape Le Mans-Nantes.

**16 h 55 Croque-vacances.**
Dessins animés : variétés ; info-magazine ; feuilleton : Matt et Jenny.

**18 h 15 Dessin animé : Beery.**

**18 h 25 Votre auto a cent ans.**

**18 h 35 Série : grand-mères.**
De J. Frapat. Grand-mères de l'Islam.

**19 h 15 Emissions régionales.**

**19 h 40 Tour de France (résumé).**

**20 h Journal.**

**20 h 35 Numéro un.**
De M. et G. Carpentier.
*Avec Charles Aznavour, le mime Marceau, Sylvie Vartan, Chantal Goya, les Ballets Barry Collins...*

**21 h 40 Document : Le Moussem des fiancés.**
D'Aldo Altit.
*Saïd travaille en France et rentre « au pays » pour y trouver une femme. Il se rend dans une petite ville au cœur de l'Atlas, où se tient chaque année un grand marché. La particularité du « Moussem », c'est que les femmes à la recherche d'un mari sont elles aussi sur le marché. Parées de leurs plus beaux atours, elles n'échappent pas à la loi du genre : l'offre et la demande (les trois « échecs » de Saïd le montrent). Tourné dans la région des lacs Tislit et Isli. Décevant.*

**22 h 50 Temps X.**
De I. et G. Bogdanoff.
Un épisode de la série : la quatrième dimension.

**23 h 20 Journal.**

**23 h 35 Les tymphans fêlés.**
Vidéo-clips de Lita Ford, Messenger, Twisted, Yes.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**10 h 30 ANTIOPE.**

**12 h Journal.**

**12 h 10 Série : les enquêteurs associés.**

**12 h 30 Cyclisme : Tour de France.**

**12 h 45 Journal.**

**13 h 35 Série : Les envahisseurs.**

**14 h 25 Sports été.**
Tennis : demi-finale des Internationaux de Grande-Bretagne, en direct de Wimbledon.

**18 h Récré A 2.**
*Superbug.*

**18 h 30 C'est la vie.**

**18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**

**19 h 15 Émissions régionales.**

**19 h 40 Le théâtre de Bouvard.**

**20 h Journal.**

**20 h 35 Série : Machinations.**
De J.-P. Pétrolacci, réal. B. Gantillon, avec T. Karyo, R. Vogler, D. Chalem...
*Espionnage au sein d'une multinationale ; mystère et intrigues sentimentales... une histoire un peu invraisemblable.*

**21 h 35 Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
*Sur le thème « De toutes les couleurs », sont invités : André Bay* (Adieu Lucy ; le roman de Pascin) ; *Pol Bury* (les Gaietés de l'esthétique), *Jeanne Champion* (Suzanne Valadon ou la recherche de la vérité), *Maurice Rheims* (Pour l'amour de l'art...), *Françoise Rullier* (la Vie extraordinaire de Raphaël Ariategui).

**22 h 50 Journal.**

**23 h Ciné-été : Un homme nommé cheval.**
Film américain d'E. Silverstein (1969), avec R. Harris, C. Tsopei, J. Gascon, Dame J. Anderson, M. Tupou (v.o. sous-titrée).
*Vers 1820, un aristocrate britannique explorant le Far-West est capturé par des Sioux qui l'utilisent comme « cheval ». Il va, peu à peu, s'adapter à leur vie. Ce western reconstituant les anciennes mœurs indiennes et les épreuves d'initiation d'un Blanc devenant « Peau-Rouge », connut un grand succès. C'est une œuvre étrange, par son style mi-réaliste, mi-parodique.*

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**19 h 3 Jeu littéraire : Les mots en tête.**

**19 h 15 Emissions régionales.**

**19 h 40 Variétés : Festival de l'eau à Lyon.**

**19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.**

**20 h 5 Les jeux.**

**20 h 35 Vendredi : Un tube, pourquoi pas moi ?**
Magazine d'information d'André Campana.
*A Toulouse, ville du bel canto, Annie-Claude Elkaïm et Jean-Claude Morin, lors d'un concours de la chanson organisé par un journal local, ont écouté des chanteurs en quête de célébrité. Un reportage, des témoignages, des petites histoires de la vie, des rêves, des ambitions souvent déçues.*

**21 h 30 Téléfilm : le Feu sacré.**
De J.-A. Bacquey ; réal. P. Villechaize, avec N. Jadot, V. Prune, C. Vadel, X. Guitter...
*Comment mener de front une première année de médecine et des études de danse au Conservatoire. Jérôme et Nathalie décident de partir pour Paris faire carrière.*

**22 h 20 Journal.**

**22 h 40 Nostalivres.**
Emission littéraire de Jérôme Garcin.
*Souvenirs ! Souvenirs !*

**22 h 45 Prélude à la nuit.**
Sonate pour violon et violoncelle, *de Ravel interprétée par Gérard Poulet (violon) et Philippe Muller (violoncelle).*

### FRANCE-CULTURE

**7 h** Regard sur la France 1940-1944 : la Libération.

**8 h** Les chemins de la connaissance : l'Egypte en quête d'un empire ; à 8 h 33, Le miroir brisé.

**8 h 50** Échec au hasard.

**9 h 5** Matinée du temps présent : Économie et société, faut-il croire à l'Europe ?

**10 h 30** Le texte et la marge : Avec Micheline Dupuis ; « Pour Dieu et pour le roi ».

**10 h 50** *Musique* : Sangheetam ; impressions musicales du sud de l'Inde, éléments de musicologie carnatique [et à 14 h 50 et 21 h 50].

**12 h 5** Agora : Avec André Labarthe.

**12 h 45** Panorama : les SS.

**13 h 32** On commence... Avignon « in et off ».

**14 h 10** Un livre, des voix : « L'Enfant chat », de Béatrix Beck.

**16 h 3** Radio-Canada présente : « La philosophie existe-t-elle au Québec ? », par J. Larose.

**16 h 33** Les rencontres de Robinson, avec J.-Y. Loude ethnologue (le marché de la création à Lyon ; l'avènement de la société du rock ; rendez-vous avec M.-C. Deffarge, cinéaste-reporter ; itinéraires).

**18 h 30** L'Amérique des pionniers : « la Pieuvre », de F. Norris.

**19 h 25** Jazz à l'ancienne.

**19 h 30** Les grandes avenues de la science moderne : Les sciences de la terre.

**20 h** Les enjeux internationaux.

**20 h 30** Relecture : Panaït Istrati.

**21 h 50** Musique : Sangheetam, impressions musicales du sud de l'Inde ; quatre grands interprètes : C. Ranganathan, chant, S. Balachander, vina, M.-S. Subbulakshmi, chant, et L. Jayaaman, violon.

**22 h 30** Nuits magnétiques : Fanzine.

### FRANCE-MUSIQUE

**2 h** Les nuits de France-Musique.

**7 h 10** Actualité *du disque.*

**9 h 5** Le matin des musiciens : « Glyndebourne Jubilé » l'avenir d'un jubilé : œuvres de R. Strauss, Monteverdi, Mozart.

**12 h 5** Concert : œuvres de Mozart par l'Orchestre du Mozarteum, dir. R. Weikert, sol. P. Fowke, piano.

**13 h 32** Les chants de la terre.

**14 h 2** Repères contemporains : tribune internationale des compositeurs d'Irlande : Anna Kilgallen, J. de Bromhead, R. Deane.

**14 h 30** Petites formes.

**15 h** Musiciens à l'œuvre : Bruno Maderna « Petit ensemble et grand orchestre » ; œuvres de Debussy, Webern, Schoenberg, Maderna, R. Schumann, Berio, Mozart.

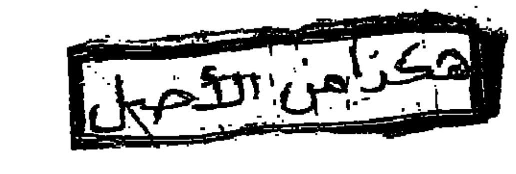
**18 h 5** L'imprévu.

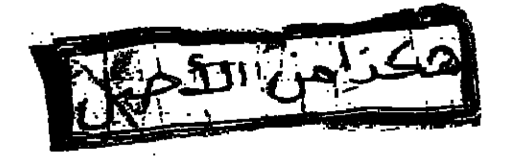
**19 h** Le temps du jazz : le clavier bien tempéré ; Intermède ; Feuilleton « les Aventures de Sidney Bechet ».

**20 h** Avant-concert.

**20 h 30** Concert : *Tre Scalini*, de Dusapin ; *Concerto pour flûte, harpe et orchestre*, de Mozart ; *Daphnis et Chloé*, de Ravel par l'Orchestre national de France, dir. Z. Macal, sol. P. Gallois, flûte, F. Cambreling, harpe.

**22 h 20** Les soirées de France-Musique : le piano et Schubert ; à 1 h. Musique traditionnelle de l'Oubangui.











| | La ligne* | La ligne T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 83,00 | 98,44 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 25,00 | 29,65 |
| IMMOBILIER | 56,00 | 66,42 |
| AUTOMOBILES | 56,00 | 66,42 |
| AGENDA | 56,00 | 66,42 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 164,00 | 194,50 |

# ANNONCES CLASSÉES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le mm/col.* | Le mm/col. T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 47,00 | 55,74 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 14,00 | 16,60 |
| IMMOBILIER | 36,00 | 42,70 |
| AUTOMOBILES | 36,00 | 42,70 |
| AGENDA | 36,00 | 42,70 |

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

## DIRECTIONS
Nationales et internationales



## L'immobilier

### appartements ventes

**1er arrdt**

ST-HONORÉ - TUILERIES LUXUEUSEMENT AMÉNAGÉ GD STUDIO CALME 45 M2 Pl. sol. 600.000. 285-11-11.

**4e arrdt**

PLACE DES VOSGES (près) DUPLEX 290 m², r.-de-ch. JARDIN PRIVATIF 700 m². Décoration exceptionnelle. *Prix élevé justifié.* GARBI. 567-22-88.

ILE SAINT-LOUIS
Part. vend à part. immeuble XVIIe. Petit studio calme équipé. cft. Poutres. Tél. interphone. 280.000 F. 3e étage. 17, rue des 2 Ponts. Visite sur place, vend., samedi et dimanche de 15 à 19 h.

**5e arrdt**

NEUF
JARDIN PLANTES
1 et 3, rue Poliveau
CONSTRUCTION GD LUXE
Livraison immédiate
3-4-5- P. et DUPLEX
Vis. témoin ts jours 14-19 h sauf mercredi et dimanche.

**9e arrdt**

N-DAME-LORETTE, beau liv. + chbre, poutres, refait neuf. 420.000 F. Tél. : 526-99-04.

**12e arrdt**

(12e) MAIRIE, charmante maison campagnarde, réception, 3/4 ch., 3 bns, sud, calme, soleil. SIGEDIM. 296-63-33.

REUILLY Récent gd studio tt conft, terrasse. Px 300.000 F, 325-97-15.

**13e arrdt**

GOBELINS Ravalé 1/2 poss tt conft, calme. Px 280.000 F. 325-97-16.

**15e arrdt**

STUDIO tt équipé, neuf, dans petit imm. rénové près pont Mirabeau. Pptaire. 590-96-06.

Mº FELIX-FAURE 3 P. Dche, w.-c., chf. cent. indiv. Px 400.000 F. T. 577-96-85.

Dans un imm. neuf
329, R. LECOURBE
RESTE A VENDRE
UN APPART. 3 P.
au 1er ét. (poss. profes. libér.). Prix 948.900 F.
S/place vendredi 14 h à 19 h. CECOGI. T. 575-62-78.

CONVENTION 3 P.
Bel imm. bourgeois tt cft, 7e, asc. 570.000 F. 734-38-17.

**16e arrdt**

AUTEUIL
Dans imm. p. de taille, pptaire vend 2, 3, 4 P. occupées et dernier étage à aménager R.C.L - 759-12-21.

**17e arrdt**

PLACE MALESHERBES
SUPERBE pierre de taille STUDIO + MEZZANINE 340.000 F exclusif. 766-03-18.

Ternes 250 m² autour patio
TERRASSE 200 m.
Belle rénov. T. 703-32-31.

**18e arrdt**

Résidence « MAIRIE du 18e »
53, RUE du SIMPLON
IMM. NEUF de STANDING
Prêts conventionnés possib.
Studio à part. de : 354.100 F
2 P. à partir de : 395.900 F
3 P. à partir de : 617.000 F
Bureau de vente ouvert Mardi, Jeudi et Samedi de 14 à 19 heures.
CECOGI (1) 575-62-78.

RUE LAMARCK
Square Carpeaux, dans imm. p. de t. 1900, 3 p. tt cft 73 m² + balc. Occupé dame seule. Tél. : 282-03-50.

18e ATELIER LOFT
2 niveaux, accès utilitaires légers, calme, clair. Direct propriét. 329-58-65.

**19e arrdt**

R. PETIT 2 p. cft. imm. 70, 48 m², 8e ét. ascenseur, prix 320.000 F. Urgent. ALGRAIN 285-00-59.

**20e arrdt**

PÈRE-LACHAISE, imm. récent. stand. Gd 3 p., ref. nf, 6e ét., asc., park. Pptaire 590-96-06.

**94 Val-de-Marne**

F3 CRÉTEIL LAC
560.000 F, standing, calme, soleil, urgent, 898-39-23.

### immeubles

SOCIÉTÉ FONCIÈRE MARCHANDS DE BIENS vend par LOTS ou en TOTALITÉ
13e, 15e, 17e, 18e, 19e
ET BANL. PROCHE
Appts Loi 48, poss. prêt, bonifié à 12,5 % et créd. 100 % avant. fiscaux pr investisseurs. Téléphone : 755-69-27.

### locations non meublées offres

**Paris**

LES PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER. Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles. OFFICE DES LOCATAIRES. Téléphone : 296-58-46.

**Région parisienne**

NEUILLY CHEZI récent liv. 3 chbres s/verdure, 8.500 ch. comp. Tél. : 285-00-59.

### locations meublées offres

**Région parisienne**

NOISY-LE-GRAND 93
Pavillon 4 pièces + jardin. RER + gare SNCF.
Louer d'octobre 84 à déc. 85. 4.000 F mensuel. 303-25-43.

### locations non meublées demandes

**Paris**

Africain cherche 2 ou 3 pièces Paris ou banlieue 2.000 F par mois maximum. Téléphone : 883-62-71. Demander SIDIME ou 240-72-78 ap. 19 heures.

Pour loger cadres supérieurs et employés, IMPORTANTE STÉ INFORMATIQUE rech. divers appts ttes catégories et gde surface villas Paris et environs. Tél. : 504-48-21, poste 790.

**Région parisienne**

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Tél. : 889-89-66 - 283-57-02.

### locations meublées demandes

**Paris**

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus. Tél. : 285-11-08.

### hôtels particuliers

VERSAILLES, hôtel particulier Second Empire, 11 p., sompt. récept. Exclus. MAT IMMOBILIER 953-22-27.

### maisons individuelles

EN PÉRIGORD, entre Sarlat et Domme, du bourg VITRAC, à vendre 2 maisons indép., entièr. rénovées. Petite cour, *jardin clos. Compr. chacune :* 3 pièces, cuis., s.-de-bns, w.-c. L'ens. : 550.000 F à débattre. Poss. vente séparée (une maison + cour jardin : 400.000 F). Écrire M. LATREILLE Jacques, Vitrac, 24200 SARLAT.

### pavillons

Métro ANTONY CENTRE
Maison 7 pièces
sur 1.000 m de terrain
Prestations exceptionnelles
1.800.000 F - 547-62-62.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
*27 bis, avenue de Villiers,*
75017 PARIS. T. 227-44-44.

VILLIERS-SUR-MARNE
Proximité gare et commerces sur jardin de 185 m². Pavillon 2 pièces, cuisine, sous-sol, garage, agrandissement possible, Prix : 320.000 F. *JANRÉGUY. 304-21-05.*

A VENDRE
MAISON mitoyenne 80 m², entrée, cellier, cuisine aménagée, salon séjour avec cheminée, 2 chambres, salle de bains, w.-c., sur terrain complètement clos et paysagé de *500 m² avec garage.*
Sis à Chelles, près commerces et écoles à 15' de la gare, 15' de la gare de l'Est par le train. Quartier calme et agréable. Prix : 600.000 F, libre à la vente. Renseignements M. LAPEYRE. Tél. : 421-15-00.



### terrains

25 KM PARIS OUEST
BEAU BOIS 6 ha, constructible, 2 maisons 200 m², environnement inconstructible.
Ecrire Eudico, réf. 3080/18, 11, rue Carpeaux, 75018 PARIS, qui transmettra.

Part. vd terrain à bâtir 3 ha d'un bloc près C.E.S. Sortie Toulouse.
Ecrire. nº E. 5635 Havas, 31002 TOULOUSE CEDEX.

### viagers

Libre, près Sacré-Cœur, 2 P., tt cft, impeccable. 200.000 + 3.460. Couple 81/83 ans. CRUZ. 8, r. La Boétie. 266-19-00.

### immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
FNAIM de Paris - Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
*27 bis, avenue de Villiers,*
75017 PARIS. 227-44-44.

### domaines

Achète PROPRIÉTÉ de CHASSE SOLOGNE ou Rég. limitrophe. Ecrire Nº 202.812 à ORLET, *136, av. Charles-de-Gaulle* 92522 NEUILLY CEDEX.

### chalets

VDS ILEVERTE JUZIERS 78 Chalet/400 m². Tennis, piscine. 1.700.000 F. 657-66-93.

A vdre CHALET BOIS, salle séj., avec cuisinette séparée par bar, 1 cab. toil., 2 ptes chbres chauffe-eau. 30.000 F. Pour visit. tél. (37) 21-35-08, h. repas.

### villégiature

06 Le Cannet, août, sept., villa r.-de-ch., grand living. jardin, 2 ch., s. de bains, w.-c., TV, Tél. Etage, ch. toil., w.-c., h.b. (91) 54-77-92.

### propriétés

Près PONT-AVEN, FERME 17e s., rénovée, sur hauteur. 300 m² tout confort, poutres chêne. 3 cheminées granit. 500 m port de Brigneau, 5 km plages dans zone protégée oiseaux, gibier + plusieurs bâtiments sur 9.000 m² plantés d'arbres. Bras de mer 100 m. Prix : 1.200.000 F à débattre. Mº ROBINO, notaire, 29116 MOELAN-SUR-MER (98) 39-61-69.

47 km PARIS SUD, commune de château, grd liv., 100 m² + 8 P., garages, dépendances, grdes terrasses, parc, 2.500 m² (chênes, marronniers, tilleuls) prêt conventionné cessible. Prix : 1.150.000 F Tél. : 082-64-80.

URGENT
CAUSE DÉPART
EXCEPTIONNEL
OUEST PROCHE PARIS
Magnifique propriété sur très beau parc.
2.100.000 F
Tél. : H.B., 260-66-13.

TOURAINE près AMBOISE maison récente sur coteau ensoleillé 130 m² au sol, séj. avec cheminée, cuis. aménagée, 3 ch., s. de bns, cab toilette, terrasse dallée 48 m², vue imprenable, terrain 1840 m² clos et paysagé, garage. 620.000 F. (47) 30-12-59.

(27) VALLEE DE L'EURE constr. récente s/9.000 m², site except. (32) 21-11-37.

Près LIVAROT (14) Belle propriété 10 pièces, conft, dépend., court de tennis, sur 4,5 ha en parc et prés. Tél. : 271-27-37.

### châteaux

LOT-ET-GARONNE
CHATEAU DEBEAUJARDIN
XIXe siècle colonnades
500 m² HABITABLES
beaucoup d'allure, sur 3 ha, parc ombragé, étang, MAISON de gardiens, restauration à prévoir, 850.000 F. Visite s/r.-vs : J.-P.-DIVOUX, 7, av. Tassigny 57000 METZ. Tél. : (16) 87-66-28-15.

## Immobilier d'entreprise et commercial

### bureaux

*Ventes*

RARE AV. FOCH MEME
Part. vd 4 bureaux rez-de-ch. sur jardin, 1.200.000 F placement possible 12 %. Ecrire sous le nº 13.220 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

*Locations*

SIÈGE SOCIAL
RÉDACTION D'ACTES
TÉLEX ts SERVICES BURX
AGECO 294-23-93.
(STATIONNEMENT AISÉ).

Votre adresse commerciale
ou SIÈGE SOCIAL
Locat. Bureaux, secrét., télex
CONSTITUTION STÉS
et CRÉATION TTES ENTREPRISES
ASPAC S.A. 293-60-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services. 355-17-50.

Paris 8e, rue Chauveau-Lagarde, 3e ét. 182 m², stand., refait à neuf, 5 bureaux + sanitaire + cuisine. 210.000 F annuel + charges. Tél. : 225-67-02

PARIS-ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS
Secrétariat, télex
Tél. (1) 727-15-59.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
R.C. 160 F S.A.R.L. 180 F. Constitution rapide de Sté. G.S.M.P., 54, r. Crimée, 19e, et 4, r. des 2-Avenues, 13e. Tél. : 607-62-00.

ARTISAN 100 F. R.C. 180 F. Constitution SARL 2.000 F. S.D.M., 21, r. de Fécamp (12e) 340-24-54, 8, fg Poissonnière 9e-10e. Tél. 770-54-66.

Chaque jour dans cette rubrique Vous trouverez peut-être L'APPARTEMENT que vous recherchez

### locaux industriels

*Ventes*

BATIMENTS INDUSTRIALISÉS
COMMENT PAYER MOINS CHER
Les Etablissements PRIVE commercialisent directement les bâtiments industrialisés (80 m² et +) de leur fabrication. Cette vente directe permettra à *l'acheteur de réaliser de notables économies aux conditions* suivantes :
- S'occuper lui-même du chantier ;
- Faire réaliser une dalle en béton par un maçon ;
- Faire son affaire du montage ou accepter une facturation séparée pour le montage.

Les bâtiments peuvent servir d'entrepôt ou d'atelier, et, avec aménagement, de magasins et même de bureaux.

Adresser demande à PRIVE S.A., B.P. 30, 94701 MAISONS-ALFORT CEDEX sous référence 52. Téléph. : 375-94-00 poste 52.

### locaux commerciaux

*Ventes*

18e ATELIER LOFT
2 niveaux, accès utilitaires légers, calme, clair. Direct propriét. 329-58-65.

### fonds de commerce

*Ventes*

Vds cause accident excellente affaire radio, T.V., électroménager. Surf. mag. 370 m², sans concurrence. C.A. T.T.C. 4.400.000 F. Sud Vendée, 20 km mer. Conviendr. bon gestionnaire. Equipe vente techn. en place depuis 10 ans. (16-51) 30-57-04 après 21 h.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
555-91-82

### automobiles ventes

**de 5 à 7 C.V.**

Part. vend R 5 TS. 1976, 120.000 km. Bon état général. Tél. M. SELTEN. 940-71-99 à partir de 19 h.

91 – Part. vend R 5 CAMPUS 1984 15.000 km. Garantie usine. Px 35.000 F. T. (6) 046-13-60

**de 8 à 11 C.V.**

Particulier vend 505 DIESEL TURBO. Gris métallisé, modèle 81, 67.000 km. Excellent état. Prix argus. T. 531-70-75.

Particulier vend BMW 2000 C. Année 69, 80.000 km, 1re main. Radio, nombreux accessoires. 40.000 F à débattre. Téléphone : 921-76-37.

Particulier vend R 16 TL, 1977, bleu. 127.000 km. Avec auto-radio cassettes, feux antibrouillard, longue portée. Argus 9.000 F. Vendue 7.000 F à débattre. Tél. 421-05-05 après 18 h 30.

Vd VOLVO 345 GL, 1981, gris métallisé, parfait état, 5 portes, radio-cassettes. 59.800 km. 33.000 F. Tél. : 555-91-71, p. 4158 - 747-48-96.

Camping-car autostar 401/79, 11 CV essence, 4 places, ttes options, impeccable. 79.500 F. Crédit. Tél. : (6) 920-14-41.

## OFFRES D'EMPLOIS

### emplois internationaux

Faire offre manuscrite à : TERRE DES HOMMES Maupas, 49 1000, LAUSANNE 9 SUISSE.

English-French TRANSLATOR for RESEARCH institute, 16th English mother tongue ONLY. Previous experience of translating, if possible natural science/technology. Good typing essential. Wide reading, curiosity and good written English more important than diplomas. Full-time, permanent job, flexi-hours, canteen. C.V. to I.R.H.O. 11, square Pétrarque, 75116 PARIS.

### emplois régionaux

TRÈS IMPORTANT RECEPTIF TOURISME COTE-D'AZUR recherche

CHEF HOTESSE BILINGUE
Responsable formation tourisme pour programmation produits régionaux et commercialisation marchés européens.

REPRÉSENTANT COMMERCIAL
Bilingue, très bonnes connaissances marchés « incentives » + congrès.

RELATIONS PUBLIQUES
+ presse bilingue, bonne exp.

Écrire avec C.V. + photo + prétentions. Très sérieuses références et exp. exigées. Ecrire sous le nº T 066.615 M. RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.



INSTITUT D'ENSEIGNEMENT PRIVÉ recherche pour AOUT
ENSEIGNANTS
VACATAIRES MATH.
Stat. analyse économique
Écrire sous le nº 291.779 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Filiale française d'un groupe international
recherche pour son *bureau parisien*
RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET RELATION CLIENTÈLE
Il sera âgé de 25 ans min. Il aura quelques années d'expérience en responsabilité d'un service similaire. *Connaissance en mécanique générale appréciée.* Bonne maîtrise de l'anglais. Son rôle sera d'assurer le fonctionnement journalier de la filiale
Envoyer C.V., photo et prét. : SPIROL FRANCE 108, av. du Général-Leclerc 95239 SOISY-SS-MONTMORENCY.

Société d'Edition rech.
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
30 ans environ.
Expérience en périodique quadri. Disponible 1er août 84. Écr. av. C.V., photo, prétent. à SCEL, 27-33, quai Le Gallo, 92517 BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex.

## DEMANDES D'EMPLOIS

**Ambitieux ? Certainement.**

C'est ma principale qualité.
Mon résumé de carrière est à votre disposition.
Pour la compétence, l'efficacité, la créativité, j'ai quelques exemples et quelques chiffres.
Ma force c'est le Marketing-Développement, mais je saurai aussi parler avec votre banquier ou vos responsables techniques.
Mes références ? Depuis 10 ans j'ai été le collaborateur direct de quelques personnalités de la presse et de l'édition. Vous pouvez les interroger.
J'ai une formation supérieure et je viens d'avoir 38 ans.
Mon conseil Yves Dolinier peut organiser rapidement un RDV, téléphonez lui 745.08.18.

CADRE INGÉNIEUR
Certifié Lettres-Capes. Conseil en Relations Publiques et Commerciales haut niveau (MAGHREB-AFRIQUE FRANCOPHONE-PAYS ARABES). Expérience et responsabilité dans l'enseignement et la formation. Connaissances en milieu associatif. Etudierais toutes propositions. Tél. : 071-44-98.

HONGROISE, bilingue, ch. trad. ou interpr. hongr., angl., esp., russe, ou travail dact. Anna Köbel, 806-24-74 (bur.) 587-03-38 (dom.)

J.H., 35 a., géologue 8 a. 1/2 exp. dont 3 a. 1/2 géolo minière géotec. 5 a. enseig. sup. (prof. de fac. coop.) ch. emploi France ou étrang. T. (31) 67-62-45 ou écrire Agence Havas. 5565. 50000 SAINT-LO.

H., 33 ans, formation MARKETING + PUBLICITÉ, 7 ans expérience AGENCE + ANNONCEUR. Etudie toutes propositions. Ecr. s/nº 3.560 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

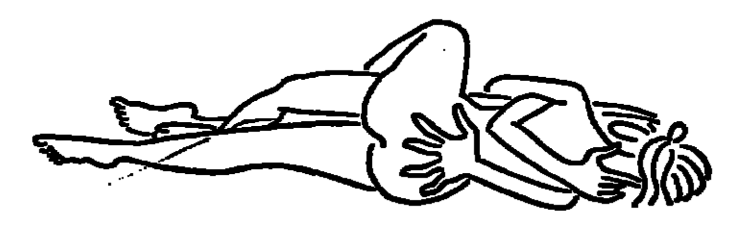
J.H., 24 ans, lic.-LEA angl./esp., permis de cond., cherche trav. juillet/août. Tél. : 237-31-71.

# ÉTÉ

## Histoire d'Amour par Konk

Résumé des chapitres précédents : il l'a rencontrée et ils s'aiment

COMME LA VIE ETAIT BELLE !

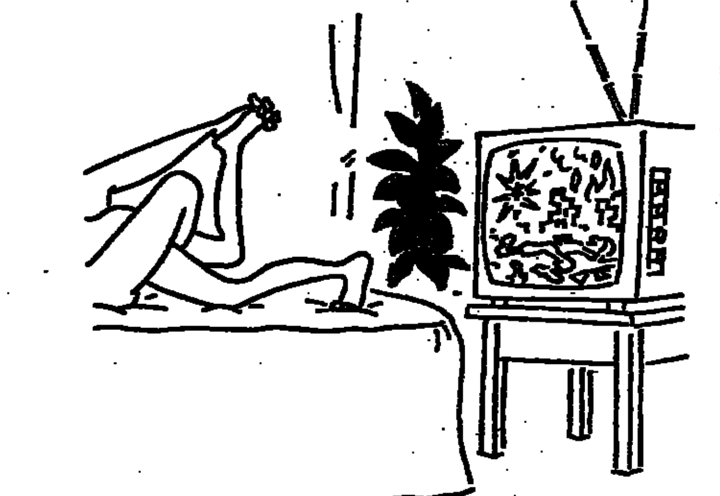


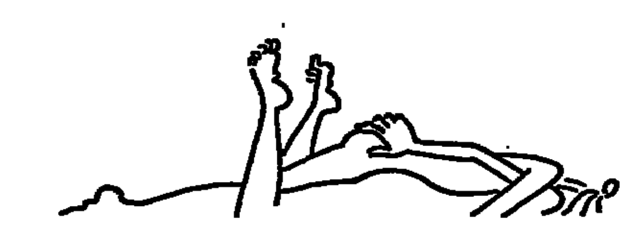


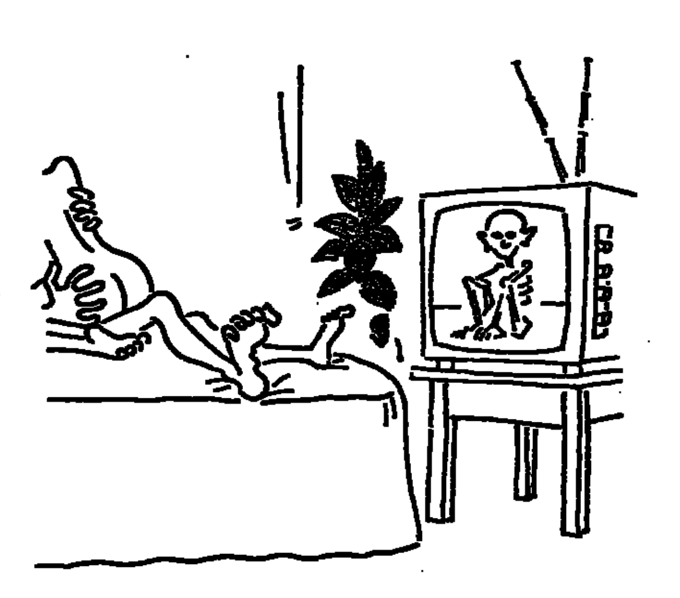










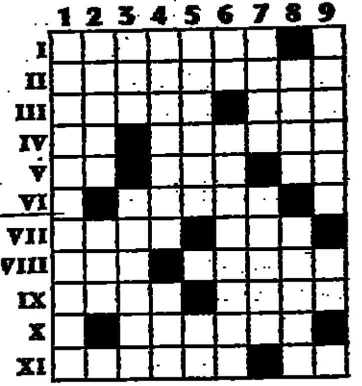





(A suivre.)

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3747



HORIZONTALEMENT

I. Quand le travail l'appelle, il part sur le champ. — II. Donne une idée des choses dans une certaine mesure. — III. Guillaume pour saint Joseph. Indispensable pour passer des chiffres aux lettres. — IV. Participe passé. Un tel chef fait autorité dans un camp de nudistes. — V. Matière inusable, mais non incassable. Ebranlé. Participe passé. — VI. Liane des forêts tropicales. — VII. Joint les deux bouts. Dans Tolède ou dans ses arènes. — VIII. Baie du Japon. Une préfecture normande a lancé sa mode. — IX. Dans une question qu'il vaut mieux ne pas se poser. Ce n'est qu'un rond, mais précieux aux yeux de tous. — X. Se parer des plumes du geai ou revêtir la peau de l'âne. — XI. Capitale d'une principauté latine. Copulative.

VERTICALEMENT

1. On l'a vue sur bien des fronts, à l'époque des guerres d'Italie. — 2. Qui en tient une bonne couche. Se rassemblait à l'appel du ban. — 3. Raccourci pour une rallonge. Rétablie dans ses fonctions. — 4. Annonce l'arrivée du singe. Station thermale spécialisée dans les douches froides. — 5. Langue dans laquelle on ne parle pas toujours le même langage. Bout de bois. — 6. Préposition. On la digère mal, bien qu'elle puisse s'assimiler à la rigueur. — 7. Est parfois timbré quand les autres se sont affranchis. Pour le faire, plus d'un tour est souvent nécessaire. — 8. Laitue de mer. Contrée de la Grèce. — 9. Maître voilier. Préposition.

**Solution du problème n° 3746**

*Horizontalement*

I. Accordeur. — II. Sorcier. — III. Tri. Dam. — IV. Raccourci. — V. On. Altéré. — VI. TVA. Or. — VII. Radoub. — VIII. Goulet. AM. — IX. Urbi. Asti. — X. Le. Guet. — XI. Sterne. Se.

*Verticalement*

1. Astrologues. — 2. Coran. Or. — 3. Cric. Truble. — 4. Oc. Cavalier. — 5. Rigolade. — 6. Dé. Ut. Otage. — 7. Erdre. Su. — 8. Acrobates. — 9. Ramier. Mite.

GUY BROUTY.

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 5 juillet.

DES LOIS

● Autorisant l'approbation d'un accord entre la France et l'Organisation de l'aviation civile internationale relatif au statut de l'Organisation.

● Autorisant l'approbation d'un accord international sur le café.

● Autorisant la ratification d'un protocole à l'accord pour l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique et culturel.

● Autorisant la ratification d'un accord instituant une fondation européenne.

● Autorisant l'approbation d'une convention de coopération judiciaire entre la France et le Portugal, relative à la protection des mineurs.

● Autorisant l'approbation d'une convention entre la France et l'Espagne concernant la modification de la frontière le long de la route transpyrénéenne d'Arette à Isaba.

● Autorisant l'approbation d'un accord entre la France et le Canada sur le transfert des détenus et la surveillance de certains condamnés.

● Autorisant l'adhésion de la France à une convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction.

● Autorisant la ratification d'une convention internationale du travail concernant l'emploi et les conditions de travail et de vie du personnel.

● Autorisant l'approbation d'un accord entre la France et Israël sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements.

● Autorisant l'approbation d'une convention entre la France et Madagascar en vue d'éviter les doubles impositions, de prévenir l'évasion fiscale et d'établir des règles d'assistance administrative en matière fiscale.

UN DÉCRET

● Portant adaptation aux régimes d'assurance-vieillesse des travailleurs non salariés des professions artisanales, industrielles et commerciales des dispositions du régime général de la Sécurité sociale relatives à l'assurance-vieillesse.

## EN BREF

### CIRCULATION

**CODOROUTE JEUNESSE.** — Ce petit guide de 48 pages est le premier manuel d'apprentissage au code de la route et à la sécurité routière s'adressant aux jeunes de huit à quatorze ans. Son but est de les sensibiliser aux problèmes de sécurité routière grâce à des dessins, des textes courts, montrant des scènes de tous les jours, et donnant des conseils pratiques et techniques.

★ **Ecolauto, 39, rue Servient, BP 3038 69397 Lyon CEDEX 3. Tél. : (7) 860-00-40 ; ou 118-130, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris. Tél. : (1) 201-57-33. 48 p., 30 F.**

### DIPLOMES UNIVERSITAIRES

**ENSEIGNEMENT A DISTANCE.** — Le Centre de télé-enseignement de l'université des sciences sociales de Grenoble assure la préparation à distance des étudiants désireux d'obtenir un diplôme universitaire de droit (DEUG, licence, maîtrise) ou de sciences économiques (DEUG, licence) et ne pouvant assister aux cours. L'enseignement est assuré à l'aide de polycopiés, de cassettes enregistrées, d'émissions de radio ou de télévision. Les programmes sont identiques à ceux destinés aux étudiants suivant un régime normal de scolarité. Les modalités de contrôle sont aménagées.

★ **Université des sciences sociales de Grenoble. Centre de télé-enseignement (Inscriptions) BP 47X 38040 Grenoble Cedex. Tél. : (76) 54-81-78, p. 273 (études juridiques) 455 (études économiques).**

### DOCUMENTATION

**GUIDE PRATIQUE DES LANGUES ÉTRANGÈRES.** — Le Centre d'information sur les chambres de commerce étrangères en France (CICCEF) édite un *Guide pratique des langues étrangères 1983* qui rassemble des informations concernant l'emploi des langues dans le domaine professionnel : détail des diplômes, niveaux requis, débouchés et moyens de préparation. Il renseigne également sur les perspectives de promotions offertes aux salariés dans le cadre de la formation professionnelle continue.

★ **Pour se procurer gratuitement ce guide, s'adresser au CICCEF, 147, rue Jules-Guesde, 92309 Levallois-Perret CEDEX. Tél. : (1) 737-50-32. (Joindre 4 timbres à 1,80 F pour frais d'expédition.)**

### ENTRAIDE

**CONTRE LA FAIM.** — Le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), 4, rue Jean-Lantier 75001 Paris, et le Crédit coopératif lancent un fonds commun de placement : Faim et développement.

★ **Renseignements techniques : au Crédit coopératif. M. Antoine Serre, tél : 724-89-36 et au CCFD, M. Jean-Paul Vigier, tél. 261-51-60.**

### SANTÉ

**LA MÉNOPAUSE « EN FORME ».** — Phénomène physiologique normal, étape parmi d'autres dans la vie des femmes, mais sujet tabou, la ménopause reste peu connue, voire ignorée... Ses caractéristiques et ses symptômes sont très personnels, et les désagréments et malaises, d'intensité variable selon les femmes, ne sont plus maintenant une fatalité ; ils peuvent bien souvent être traités.

Pour aider les femmes à vivre mieux ce phénomène, somme toute banal, le Comité français d'éducation pour la santé vient d'éditer, grâce à un groupe de gynécologues médicaux, une brochure explicative de seize pages.

★ **9, rue Newton, 75116 Paris. Gratuit.**



## loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

| TERMINAISONS | FINALES ET NUMEROS | SOMMES GAGNEES (F.) |
|---|---|---|
| 1 | 321 | 500 |
| | 3 761 | 2 000 |
| 2 | 72 | 200 |
| | 052 | 500 |
| | 932 | 500 |
| | 1 682 | 2 000 |
| | 13 092 | 10 000 |
| | 57 982 | 10 000 |
| | 70 402 | 10 000 |
| | 71 212 | 10 000 |
| 3 | 3 | 100 |
| | 13 | 300 |
| | 43 | 300 |
| | 253 | 600 |
| | 663 | 600 |
| | 753 | 600 |
| | 9 803 | 2 100 |
| | 46 233 | 10 100 |
| 4 | 544 | 500 |
| | 664 | 500 |
| | 4 084 | 2 000 |
| 5 | 2 605 | 2 000 |
| | 7 425 | 2 000 |
| | 75 095 | 10 000 |
| | 355 315 | 4 000 000 |
| 6 | 0 046 | 2 000 |
| | 9 776 | 2 000 |
| | 73 276 | 10 000 |
| 7 | 037 | 500 |
| | 497 | 500 |
| | 517 | 500 |
| | 947 | 500 |
| | 977 | 500 |
| 8 | 18 | 200 |
| | 38 | 200 |
| | 168 | 500 |
| | 658 | 1 000 |
| | 85 128 | 10 000 |
| 9 | 059 | 500 |
| | 629 | 500 |
| | 305 329 | 1 000 000 |
| 0 | 0 | 100 |
| | 730 | 600 |
| | 790 | 600 |
| | 5 730 | 2 600 |
| | 8 520 | 2 100 |
| | 09 480 | 10 100 |
| | 11 150 | 10 100 |

LOTO N° 27 TIRAGE DU MERCREDI 4 JUILLET 1984

1 15 29 33 37 46 — 47 NUMERO COMPLEMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDIS 11 JUILLET ET SAMEDI 14 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

84 TRANCHE DU VELO — TIRAGE DU MERCREDI 4 JUILLET 1984 — 48e

## loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

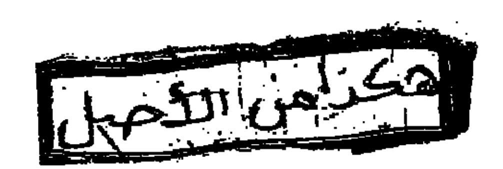
| Finales et numéros | Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier |
|---|---|
| 8 | Tous les billets terminés par 8 gagnent 100 F dans toutes les séries |
| 1 | Tous les billets terminés par 1 gagnent 100 F dans toutes les séries. |
| 45 | Tous les billets terminés par 45 gagnent 400 F dans toutes les séries<br>Tous les billets terminés par 54 gagnent 200 F dans toutes les séries |

| Finales et numéros | Numéros gagnants dans toutes les séries | | | | | | | | | | Sommes gagnées (F.) |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 962 | 0269 | 1269 | 2269 | 3269 | 4269 | 5269 | 6269 | 7269 | 8269 | 9269 | 400 |
| | 0296 | 1296 | 2296 | 3296 | 4296 | 5296 | 6296 | 7296 | 8296 | 9296 | 400 |
| | 0629 | 1629 | 2629 | 3629 | 4629 | 5629 | 6629 | 7629 | 8629 | 9629 | 400 |
| | 0692 | 1692 | 2692 | 3692 | 4692 | 5692 | 6692 | 7692 | 8692 | 9692 | 400 |
| | 0926 | 1926 | 2926 | 3926 | 4926 | 5926 | 6926 | 7926 | 8926 | 9926 | 400 |
| | 0962 | 1962 | 2962 | 3962 | 4962 | 5962 | 6962 | 7962 | 8962 | 9962 | 4 000 |

| Finales et numéros | Numéros gagnants | Sommes gagnées Série 13 | Sommes gagnées Autres séries | Numéros gagnants | Sommes gagnées Série 13 | Sommes gagnées Autres séries |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 2830 | 0238 | 5 100 F. | 600 F. | 3028 | 5 100 F. | 600 F. |
| | 0283 | 5 000 | 500 | 3082 | 5 000 | 500 |
| | 0328 | 5 100 | 600 | 3208 | 5 100 | 600 |
| | 0382 | 5 000 | 500 | 3280 | 5 000 | 500 |
| | 0823 | 5 000 | 500 | 3802 | 5 000 | 500 |
| | 0832 | 5 000 | 500 | 3820 | 5 000 | 500 |
| | 2038 | 5 100 | 600 | 8023 | 5 000 | 500 |
| | 2083 | 5 000 | 500 | 8032 | 5 000 | 500 |
| | 2308 | 5 100 | 600 | 8203 | 5 000 | 500 |
| | 2380 | 5 000 | 500 | 8230 | 5 000 | 500 |
| | 2803 | 5 000 | 500 | 8302 | 5 000 | 500 |
| | 2830 | 1 500 000 | 15 000 | 8320 | 5 000 | 500 |

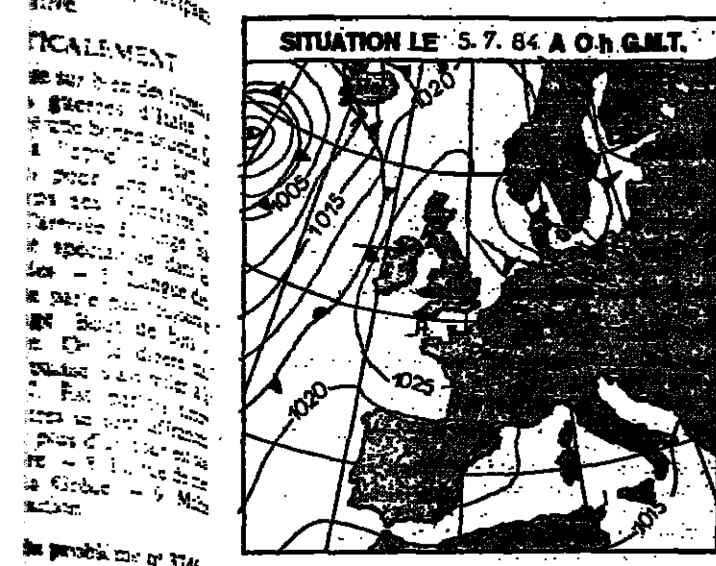
| Finales et numéros | Numéros gagnants | Sommes gagnées Série 06 (F.) | Sommes gagnées Autres séries (F.) | Numéros gagnants | Sommes gagnées Série 06 (F.) | Sommes gagnées Autres séries (F.) |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 7671 | 1677 | 20 000 | 2 000 | 7167 | 20 000 | 2 000 |
| | 1767 | 20 000 | 2 000 | 7176 | 20 000 | 2 000 |
| | 1776 | 20 000 | 2 000 | 7617 | 20 000 | 2 000 |
| | 6177 | 20 000 | 2 000 | 7671 | 4 010 100 | 41 100 |
| | 6717 | 20 000 | 2 000 | 7716 | 20 000 | 2 000 |
| | 6771 | 20 100 | 2 100 | 7761 | 20 100 | 2 100 |

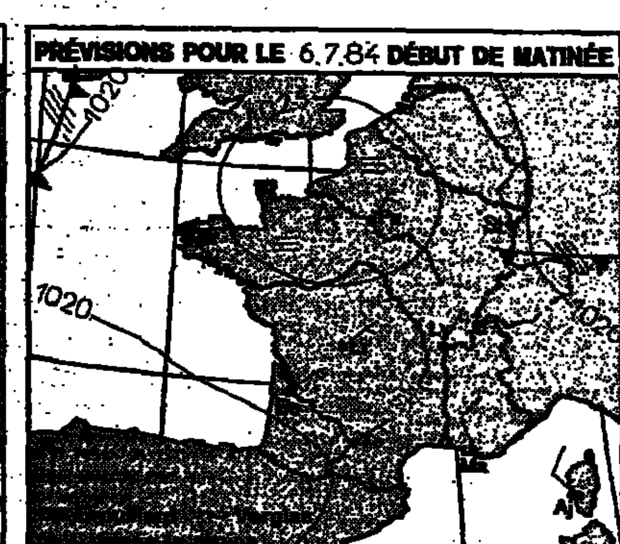
84 ARLEQUIN — TIRAGE DU 4 JUILLET 1984 — 49e



# ÉTÉ

## MÉTÉOROLOGIE




PRÉVISIONS POUR LE 8 JUILLET A 0 HEURE (GMT)

*Evolution probable du temps en France entre le jeudi 5 juillet à 0 heure et le vendredi 6 juillet à 24 heures.*

Les conditions anticycloniques prédominent sur la France ; des masses d'air sec et plus chaud recouvrent le pays.

Vendredi matin, le temps sera clair à peu nuageux sur le pays, et les quelques nuages bas observés de la Lorraine au Jura se dissiperont rapidement. Au cours de la journée, le soleil brillera en toutes régions ; quelques formations nuageuses sont à craindre en début d'après-midi sur les régions de l'Est, mais elles seront temporaires et sans conséquences.

Les températures maximales seront en hausse, et le temps deviendra même très chaud et lourd sur l'Aquitaine et les Pyrénées. Le risque d'orage pour la soirée *sur ces régions restera* cependant très faible ; seuls quelques nuages élevés apparaîtront.

Le vent sera faible, de secteur nord sur les régions de *l'Est. Les* températures, voisines de 12 à 18 degrés du Nord au Sud le matin, atteindront l'après-midi 23 à 32 degrés du Nord-Est au Sud-Ouest.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 5 juillet à 8 heures, de 1027 millibars, soit 771,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 juillet; le second, le minimum de la nuit du 4 juillet au 5 juillet) : Ajaccio, 25 et 15 degrés ; Biarritz, 23 et 12; Bordeaux, 25 et 12; Bourges, 20 et 10; Brest, 23 et 9; Caen, 21 et 9; *Cherbourg, 19 et 8;* Clermont-Ferrand, 20 et 5; Dijon, 17 et 10; Grenoble-St-M.-H., 24 et 8; Grenoble-St-Geoirs, 19 et 6; Lille, 15 et 7; Lyon, 19 et 7; Marseille-Marignane, 26 et 12; Nancy, 16 et 7; Nantes, 24 et 13; Nice-Côte d'Azur, 27 et 18; Paris-Montsouris, 23 et 12; Paris-Orly, 22 et 11; Pau, 16 et 11; Perpignan, 29 et 13; Rennes, 24 et 10; Strasbourg, 17 et 12; Tours, 22 et 10; Toulouse, 26 et 9; Pointe-à-Pitre, 28 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 17 degrés; Amsterdam, 15 et 7; Athènes, 33 et 24; Berlin, 14 et 11; Bonn, 15 et 9; Bruxelles, 14 et 6; Le Caire, 36 et 16; îles Canaries, 28 et 21; Copenhague, 19 et 18; Dakar, 29 et 24; Djerba, 29 et 21; Genève, 21 et 6; Jérusalem, 29 et 20; Lisbonne, 28 et 15; Londres, 23 et 12; Luxembourg, 15 et 6; Madrid, 33 et 16; Moscou, 20 et 10; Nairobi, 23 et 16; New-York, 29 et 23; Palma-de-Majorque, 29 et 13; Rome, 27 et 16; Stockholm, 18 et 11; Tozeur, 40 *et 25; Tunis, 32 et 19.*

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*



## PARIS EN VISITES

### SAMEDI 7 JUILLET

« L'Institut de France », 15 heures, 23, quai Conti, Mme Bouquet des Chaux (Caisse nationale des monuments historiques).

« Saint-Germain des Prés », 15 heures, 3, place Saint-Germain.

« Palais du Luxembourg », 15 heures, 15, rue de Vaugirard (Ars, conférences).

« Ministère des affaires extérieures », 15 heures, 37, quai d'Orsay (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Assemblée nationale », 15 heures, 30, quai d'Orsay (M.-C. Lasnier).



# LE CARNET DU Monde

### Réceptions

– L'ambassadeur des Etats-Unis et Mme Evan Galbraith ont donné une réception mercredi à l'occasion du Jour de l'indépendance.

### Mariages

– Liliane MATHIVET
et *Michel BOLE-RICHARD*
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité à Paris.
19 *bis*, rue Fontaine,
75009 Paris.
15, Doveton Road,
Parktown 2193 Johannesburg,
République Sud-Africaine.

– Emmanuelle TULLE
et
Stuart WINTON
se marient le samedi 7 juillet, à 15 h 15, à la mairie de Montgeron (Essonne).

2 *bis*, rue de Chalandray,
91230 Montgeron.

### Décès

– Ses fils Alexis et André,
Ses frères Georges et Edouard,
Ainsi que ses nombreux et fidèles amis,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Victor ALEXANDROV,**
journaliste international,
écrivain et historien,

décédé à Paris à la suite d'une cruelle maladie, le 3 juillet 1984.

Les obsèques auront lieu le vendredi 6 juillet 1984, à 14 heures, au cimetière russe orthodoxe de Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.
218, boulevard Raspail, 75014 Paris.

– **Simonne LEVY-BENHAIM,**
maître-assistant à Paris-Dauphine,

n'est plus.

Sa famille fait part de ses obsèques, le 6 juillet 1984, à 14 h 30.

Rendez-vous entrée principale du cimetière parisien de Bagneux.

– Les amis de

*Mme veuve Simonne*
**BENHAIM-LEVY,**

ont la tristesse de faire part de son décès survenu le 25 juin.

La levée du corps aura lieu vendredi 6 juillet 1984, à 14 heures, à l'Institut médico-légal, et l'inhumation à 14 h 30, au cimetière parisien de Bagneux.

– On nous prie d'annoncer le décès de

**Maurice BERNARD,**

qui s'est éteint le 29 juin en son moulin de L'Hôpital-Camfrout, dans sa soixante-seizième année.

De la part de

Son épouse,
Renée Bernard, née Quentin,

Ses enfants,
Alain et Michelle Meunier,
Jean-Louis et Anita Bernard,
Bernard et Fanch' Perrot,
Annie Bernard,
Jean et Danielle Kerzreho,
Henri et Marie-Louise Dejoux,
Pierre et Françoise Bernard,

Ses petits-enfants,
Les familles Régnier, Bernard et Noanes.

Ar Vilglas, L'Hôpital-Camfrout,
29224 Daoulas.

– M. André Cauzard,
M. et Mme Jacques Denis,
Aurélie, Romain et Julien,
M. Etienne Cauzard,
M. et Mme Philippe Cauzard,

ses enfants et petits-enfants,

font part du décès de

**Gilberte CAUZARD,**
née Laquerrière,

survenu le 2 juillet 1984.

Les funérailles seront célébrées en l'église Saint-Michel des Batignolles, *rue Saint-Jean (La Fourche)*, à Paris-17e, le vendredi 6 juillet, à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

– M. et Mme Wilfrid Mac Gaw,
Aude et Frédérique,
ont la douleur de faire part du décès, survenu dans sa vingt-sixième année, de leur fils et frère,

***Bernard* MAC GAW,**

interne des hôpitaux de Paris.

Le Rouve-Rafare,
Les Plaines,
83320 Carqueiranne.

– Mme Gilles Pierre,
née Lina Masliah,
M. Didier Guilmin et Mme,
née Pierre,
MM. Léo et Rémy Pierre,
Mme Lenoir et sa famille,
Les familles Masliah, Cohen et Assous,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. Gilles PIERRE,**

leur époux, père, fils, parent et allié, survenu le 3 juillet 1984, dans sa cinquante-sixième année, à Paris-14e.

L'inhumation religieuse aura lieu le vendredi 6 juillet, à 10 h 30, au cimetière parisien de Bagneux.

On se réunira à la porte principale du *cimetière*.

48, cité Sofyene,
Lamarsa (Tunisie).
65, avenue du Général-de-Gaulle,
92250 La Garenne-Colombes.

– Clara Troper,
Michel et Mathilde Troper,
David et Deborah,
La famille Friedman,
ont la tristesse de faire part de la mort de

**Philippe TROPER,**

survenue le 29 juin 1984.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le 4 *juillet*.

### Remerciements

– M. et Mme Henri Perret
et leurs enfants,
Parents et alliés
prient tous ceux qui leur ont marqué sympathie et amitié lors du décès de

**Antoine PERRET,**

de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

### Anniversaires

– Il y a deux ans disparaissait

**Edouard LABIN.**

A son souvenir est joint celui de ses deux frères,

**Armand LABIN,**
décédé en 1956,

**Emile LABIN**
décédé en 1974.

– L'Association nationale Maréchal-Lyautey organise, le dimanche 8 juillet, au château de Thorey-Lyautey (près de Nancy), les cérémonies commémoratives du cinquantième anniversaire de la mort du maréchal Lyautey. C'est dans ce château, en effet, qu'il décéda le *27 juillet 1934. Une* messe, concélébrée par Mgr Bernard, évêque de Nancy et de Toul, Mgr Lallier et l'abbé Meble, aura lieu à 10 h 30. La cérémonie commémorative du cinquantenaire au « Mausolée » se déroulera à 11 h 30. Une exposition consacrée au maréchal Lyautey, organisée dans les appartements du château, sera ouverte de *9 heures à 19 heures*. Enfin, un concert donné par la musique du 26e régiment d'infanterie débutera à 15 h 15.

Accès : un car partira de la gare de Nancy à 9 h 30 ; départs de Thorey-Lyautey, au retour, à 13 heures et 17 h 30.

Renseignements : Association nationale Maréchal-Lyautey, 131, rue du Sergent-Blandan, BP 3851, 54029 Nancy Cedex.

– On nous communique :
Le 7 juillet 1944

**Georges MANDEL**
était assassiné par la milice.

Des modifications étant intervenues aux cérémonies anniversaires, le frère de Georges Mandel n'y participera pas pour convenances personnelles.

– En ce jour qui marque le huitième anniversaire de la disparition de

**Mme Inès TOLEDANO,**
née Benezra,

une pensée émue est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

Le Monde

# économie

## SOCIAL

# Un rapport très critique des députés sur la politique de l'immigration

*La commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale souligne les difficultés sur le terrain*

**Les résultats des élections européennes posent très clairement le problème du racisme et de la xénophobie en France, phénomènes qu'il faut d'abord combattre au sein même du fonctionnement des services publics *« en attendant d'y parvenir ailleurs ou de vérifier jusqu'à quel point il est légitime de s'y essayer »*. Telle est l'une des conclusions du « Rapport d'information sur la politique de l'immigration » déposé ces jours derniers par la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale et présenté à la presse le mercredi 4 juillet par MM. Claude Evin et Jean-Michel Belorgey, députés socialistes, respectivement président et rapporteur de cette commission.**

Inaugurant une procédure particulière — qui substitue aux « avis » présentés sur certains aspects du budget une *« évaluation en cours d'exercice de la politique menée »* — le rapport d'information sur l'immigration rend compte des investigations des députés dans trois domaines : l'action des médias dans le secteur audiovisuel (Radio-France, Radio-France Internationale, TF 1, Antenne 2, France-Régions 3), la formation professionnelle et le logement des immigrés. D'autres dossiers seront examinés progressivement.

Selon M. Belorgey — qui fut déjà le rapporteur pour avis à propos du budget du secrétariat d'Etat aux travailleurs immigrés, — l'immigration demeure *« un domaine complexe, difficile à cerner »*. Les choix actuels, en la matière, se sont adaptés à la conjonction économique et sociale, mais il est malaisé de percevoir dans quelle mesure, et dans quelles limites, ils se sont traduits dans les faits.

Sur l'action des médias, la référence de base est toujours le rapport présenté en octobre 1982 par Mme Françoise Gaspard, député PS, alors maire de Dreux (Eure-et-Loir), sur l'information et l'expression culturelle des communautés immigrées en France. Les carences dénoncées à l'époque par Mme Gaspard n'ont guère disparu, même si l'on tient compte des efforts réels accomplis par Radio-France et par les trois chaînes nationales. M. Belorgey rend un hommage particulier, à cet égard, à l'action de l'Agence pour le développement des relations interculturelles (ADRI) qui produit l'émission « Mosaïque » — laquelle était, jusqu'à présent, financée par le Fonds d'action sociale des immigrés (FAS). *« Si l'on veut faire bien, il faut plus d'argent »*, a noté le rapporteur, qui regrette que les moyens financiers alloués à l'ADRI pour 1984 ne représentent, compte tenu du désengagement du FAS, que 75 % de ceux demandés.

Deuxième chapitre : la politique de formation. Celle-ci s'articule autour de deux préoccupations : désenclaver les formations spécifiques conçues à l'intention des immigrés et notamment des adolescents immigrés ; maintenir en même temps des mécanismes d'incitation propres à éviter une *« exclusion de fait »* des immigrés (ou de leurs enfants) candidats à une formation. Cependant, le rapporteur constate que le contexte socio-économique actuel conduit à privilégier la formation-reconversion par rapport à la formation-promotion. En conséquence, la commission recommande la mise en place de formations nouvelles *« permettant d'acquérir un savoir-faire professionnel plutôt que des qualifications et correspondant à des créneaux possibles d'emploi, la formation générale ne devant plus être tenue pour un préalable aux formations professionnelles »*.

Troisième chapitre : celui du logement, *« un des domaines où les conséquences de la « table rase » antérieure sont les plus désolantes »*, a déclaré M. Belorgey. C'est vrai surtout au niveau des foyers, sous-peuplés en province, mais surpeuplés en région parisienne. Dans ce secteur, le gouvernement s'efforce d'accélérer le passage au « conventionnement » APL (aide personnalisée au logement), de restructurer et de rééquilibrer le parc des foyers malgré les blocages de certaines municipalités, de concentrer les bienfaits du 0,1 % sur les opérations destinées réellement aux immigrés, de favoriser les organismes d'HLM dans l'attribution des PLA (prêts locatifs aidés). Encore faudrait-il, ajoute M. Belorgey, qu'un décret précise auprès des préfets les cas de figure pour les attributions prioritaires.

### Pour une meilleure gestion

En conclusion, le rapporteur estime que, si le pouvoir actuel a su promouvoir un *« ensemble d'efforts d'imagination »* — fût-ce dans les domaines de l'aide au retour, ou d'une politique de la petite enfance articulée sur celle menée en faveur des nationaux, — de grands problèmes subsistent du fait du chômage, de l'analphabétisme, de la déqualification des travailleurs étrangers. Il ne faut donc pas seulement innover, mais aussi gérer intelligemment malgré un climat social défavorable. Faute de quoi persisteront les réactions de racisme et de xénophobie observée ces temps derniers.

A ce propos, M. Belorgey, évoquant la nécessité d'une plus grande maîtrise de la politique d'immigration, ainsi que les problèmes posés par la fermeture des frontières, souhaite que le droit pénal et disciplinaire ne soit appliqué ni en deçà, ni au-delà : *« le gouvernement*, constate-t-il, *donne des directives humanistes, mais il est débordé sur le terrain. »*

En annexe, le rapport rend compte d'une audition de Mme Georgina Dufoix, ministre d'Etat chargé des travailleurs immigrés, qui a rappelé les grandes lignes de la politique gouvernementale : contrôle des flux migratoires, retour au pays pour les étrangers qui le souhaitent, insertion en France pour les autres. *« On peut espérer*, affirme Mme Dufoix, *que progressivement les mesures prévues pour améliorer la situation des immigrés toucheront la plus grande partie des personnes potentiellement concernées »*.

J.B.

### PROTESTATIONS SYNDICALES CONTRE LES PROPOSITIONS DU CNPF

Le bureau confédéral de la CGT vient de lancer un appel à favoriser *« des luttes de plus grande ampleur »* pour *« faire entendre les exigences des salariés »* et réagir à *« la régression généralisé, du pouvoir d'achat des salariés, des retraités, des chômeurs »*. Il juge *« inadmissible et choquant »* que *« les organismes officiels* fassent *apparaître à la fois une importante progression des revenus du capital et du patrimoine et une régression des investissements, une extension du chômage »*.

La CGT a aussi réagi vivement aux nouvelles propositions du CNPF sur les « emplois nouveaux à contraintes allégées » (ENCA), qualifiés de *« mirage »* et de *« coup de bluff »* par M. Louis Viannet, secrétaire de la CGT : *« A partir d'une simple enquête-sondage limitée à deux cents chefs d'entreprise, on multiplie, on additionne sans le moindre sérieux pour tenter de donner un visage humain à l'objectif essentiel que poursuit le CNPF : pouvoir licencier à sa guise. »*

M. Jean Kaspar, secrétaire national de la CFDT, parle aussi d'*« opération publicitaire simpliste »* : *« Il est temps*, dit-il, *que le patronat cesse de considérer les salariés comme le seul moyen d'ajuster l'activité des entreprises aux aléas de la conjoncture. »*

Quant à la CFTC, elle *« s'étonne du mélange des genres pratiqué par le CNPF, qui se déclare favorable à la politique contractuelle mais en appelle d'abord aux pouvoirs publics avant de s'être entretenu avec les partenaires sociaux »*.

Enfin, M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales, dans une lettre publiée par le quotidien *la Croix*, tout en estimant *« souhaitable une plus grande mobilité de l'emploi »*, considère que ce n'est pas *« en laissant les entreprises licencier n'importe comment qu'on réduira le chômage »*.

## TRANSPORTS

### IMPORTANTES PERTURBATIONS SUR LES VOLS D'AIR INTER

Les pilotes et officiers mécaniciens d'Air Inter ont observé, à compter du jeudi 5 juillet, un arrêt de travail de vingt-quatre heures renouvelable, perturbant profondément le trafic. Priorité a été donnée par la direction aux vols sur la Corse (depuis Paris et les villes du Midi), Marseille et Toulouse. Les vols affrétés de Paris pour Lyon, Rennes, Quimper et Saint-Étienne devaient aussi être assurés. Pour les autres destinations, très peu de décollages étaient prévus.

Selon le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), qui a déclenché le mouvement le 4 juillet, cette grève — reconductible — est destinée à appuyer des revendications portant sur la formation des pilotes. Certains d'entre eux doivent, selon le syndicat, payer actuellement leur propre formation à l'intérieur de l'entreprise.

### Selon les cadres CFDT

### L'INDIVIDUALISATION DES SALAIRES S'ACCENTUE DANS LES ENTREPRISES

Selon l'enquête réalisée par l'Union confédérale des cadres (UCC-CFDT), à partir de deux échantillons — SESI (ou système d'observation des salaires individuels et OSCAR) ou observatoire du salaire des cadres et de leurs revenus —, 50 % des salariés ont eu, en 1983, une baisse de leur pouvoir d'achat, mais 28 % ont eu une hausse supérieure à 2 %, les proportions étant presque identiques pour les cadres. Donner une évolution moyenne n'aurait pas de sens. L'UCC-CFDT souligne l'effet de la norme gouvernementale d'augmentation des salaires : en 1983, entre catégories de salariés et, parmi les cadres, entre secteurs (public ou privé) et entre branches professionnelles, les évolutions sont devenues très proches : on assiste de plus en plus à une individualisation des salaires, comme l'avait déjà noté le Centre d'études des revenus et des coûts.

L'UCC n'est pas hostile à cette politique, mais elle demande que celle-ci soit *« négociée »* dans les entreprises de façon que l'évolution des salaires tienne compte de trois critères : la dérive des prix et l'évolution générale de la productivité, les gains de productivité de l'entreprise, les performances des groupes et des individus.

Par ailleurs, l'UCC-CFDT déclare préférer la suppression ou la réduction de la surtaxe fiscale à une suppression du « 1 % social » : celui-ci, selon M. Pierre Vanlerenberghe, secrétaire général de l'UCC, ne constitue pas un impôt supplémentaire, mais *« une nouvelle contribution sociale »*, pesant sur tous les revenus. Le supprimer serait *« une régression dans l'évolution de la politique sociale »*.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou dép. − | | Rep. + ou dép. − | | Rep. + ou dép. − | |
| $ E.-U. | 8,6690 | 8,6710 | − 30 | + 20 | − 60 | + 10 | − 370 | − 210 |
| $ can. | 6,5195 | 6,5235 | − 45 | 0 | − 75 | − 15 | − 350 | − 230 |
| Yen (100) | 3,6061 | 3,6084 | + 165 | + 192 | + 345 | + 380 | + 980 | + 1065 |
| DM | 3,0685 | 3,0699 | + 145 | + 175 | + 305 | + 345 | + 855 | + 930 |
| Florin | 2,7189 | 2,7202 | + 120 | + 145 | + 255 | + 285 | + 715 | + 785 |
| F.B. (100) | 15,0936 | 15,1010 | 0 | + 100 | + 70 | + 220 | + 150 | + 550 |
| F.S. | 3,6563 | 3,6586 | + 210 | + 240 | + 445 | + 480 | + 1290 | + 1375 |
| L (1 000) | 4,9974 | 5,0000 | − 180 | − 114 | − 340 | − 240 | − 1050 | − 880 |
| £ | 11,5367 | 11,5454 | + 210 | + 290 | + 445 | + 550 | + 1030 | + 1275 |

## TAUX DES EUROMONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 11 1/4 | 11 5/8 | 11 5/8 | 12 | 11 13/16 | 12 3/16 | 12 5/8 | 13 |
| DM | 5 3/16 | 5 9/16 | 5 3/8 | 5 3/4 | 5 9/16 | 5 15/16 | 6 1/8 | 6 1/2 |
| Florin | 5 5/8 | 6 1/8 | 5 7/8 | 6 1/8 | 5 15/16 | 6 5/16 | 6 5/16 | 6 11/16 |
| F.B. (100) | 11 | 12 | 11 1/8 | 11 7/8 | 11 1/8 | 11 7/8 | 11 5/8 | 12 3/8 |
| F.S. | 3 1/8 | 4 1/8 | 4 1/4 | 4 5/8 | 4 3/8 | 4 3/4 | 4 9/16 | 4 15/16 |
| L (1 000) | 14 3/4 | 15 1/4 | 14 3/4 | 15 3/4 | 14 3/4 | 15 3/4 | 15 7/8 | 16 7/8 |
| £ | 8 7/8 | 9 1/4 | 9 | 9 3/8 | 9 1/4 | 9 5/8 | 10 | 10 3/8 |
| F. franç. | 11 1/4 | 11 11/16 | 11 5/8 | 12 1/16 | 11 3/4 | 12 3/16 | 12 3/4 | 13 3/16 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

## PRIX

### HAUSSE DES TARIFS DE LA RATP LE 1er AOUT

La prochaine hausse des tarifs de la RATP doit intervenir le 1er août et devrait être, en moyenne, de 5 % pour respecter l'objectif gouvernemental de hausse des prix, a indiqué, le 4 juillet, un porte-parole de la régie.

Si le budget de la RATP a été établi en fonction de ce pourcentage de hausse, les dirigeants de la régie voudraient cependant obtenir un ou deux points de plus pour tenir compte, d'une part des coûts du transport urbain — qui progressent plus rapidement que la plupart des autres coûts, — d'autre part, de l'« effetqualité ».

Le dernier relèvement des tarifs (8,3 % en moyenne) était intervenu le 1er août 1983. Parmi ces hausses, le carnet de dix tickets de 2e classe était alors passé de 22 à 24 francs, la carte hebdomadaire urbaine de 17,50 à 19,50 francs, et les cartes orange mensuelles de 2e classe pour le coupon zones 1 et 2 de 110 à 122 francs.

## CONJONCTURE

### LES INDUSTRIELS FRANÇAIS SERRENT LEURS PRIX A L'ÉTRANGER ET FONT DES BÉNÉFICES EN FRANCE

La concurrence étrangère a diminué au premier semestre sur les marchés extérieurs, et le volume des commandes passées à l'industrie française a progressé par rapport au deuxième semestre 1983, indique l'INSEE dans son enquête biannuelle sur les exportations.

Au deuxième semestre, les industriels français prévoient une augmentation de leurs exportations plus forte que celle de leurs ventes sur le marché intérieur. Cette amélioration est surtout le fait des biens intermédiaires, la concurrence restant au contraire très forte pour les biens d'équipement et l'automobile.

Sur le marché intérieur, la concurrence reste stable. Elle diminue dans les secteurs produisant des biens de consommation courante et des biens intermédiaires, mais augmente dans l'automobile et les biens d'équipement.

Interrogés, les chefs d'entreprise déclarent que leur compétitivité s'améliore, tant sur les marchés extérieurs qu'en France. Sur les marchés étrangers, ils reportent ce gain de compétitivité dans leurs prix de vente, qui se rapprochent de ceux pratiqués par les concurrents étrangers. Par contre, sur le marché français, il semble que l'amélioration de la compétitivité se traduise principalement par une augmentation des marges bénéficiaires.

### LES SALAIRES VONT CONTINUER D'AUGMENTER LENTEMENT

### estime l'INSEE

Les industriels interrogés par l'INSEE en juin ont déclaré que les hausses de salaires continueront à être très faibles, du même ordre de grandeur que ces derniers mois (+ 0,6 % par mois entre mars et juin). Les prix à la production devraient augmenter de 0,5 % par mois en moyenne jusqu'au 1er octobre, après + 0,7 % entre mars et juin.

Les difficultés de trésorerie sont stables mais fréquentes puisqu'elles touchent 46 % des entreprises.

## LOGEMENT

### Au premier trimestre

### L'INDICE DE LA CONSTRUCTION A PROGRESSÉ DE 6,4 % EN UN AN

**L'indice trimestriel du coût de la construction, publié au *Journal officiel* du 4 juillet, a progressé de 6,4 % en un an (premier trimestre 1984, par rapport au premier trimestre de 1983). Il s'est, en effet, établi à 794, contre 782 le trimestre précédent (+ 1,5 %) et 746 douze mois auparavant (+ 6,4 %). Cette évolution constitue un ralentissement de la croissance de cet indice, qui avait progressé de 7,6 % au quatrième trimestre de 1983 (par rapport à celui de 1982).**

**Cet indice fourni par l'INSEE sert de référence au calcul des hausses annuelles des loyers en dehors du secteur HLM (voir les décrets du 29 décembre 1983). La hausse annuelle (sauf certaines dispositions relatives aux travaux ou aux nouveaux locataires, analysées dans *le Monde* du 3 janvier 1984) correspond, en général, dans le secteur libre, à 80 % de l'indice, soit, en l'occurrence, 5,12 %.**

## AFFAIRES

### GRINGOIRE-BROSSARD RACHÈTE UNE BISCUITERIE BELGE

# Un patron qui ne pleure pas...

Sept ans, ça suffit... pour remonter une entreprise. Quand en 1977, M. Victor Scherrer, consultant, présente au PDG de Pillsbury, multinationale américaine, sa « copie » pour la survie de Gringoire-Brossard, société de biscuiterie française en déclin, il ressort de l'entretien directeur général de la société.

Aujourd'hui, alors que le lapin Gringoire vient d'avoir soixante-dix ans et que « papy Brossard » fait des ravages auprès des enfants, la société Gringoire-Brossard, quatrième firme française de la branche derrière General Biscuit, Belin et BN, aligne des résultats plus qu'honorables : le chiffre d'affaires, en sept ans a été multiplié par trois (de 180 à 550 millions de francs pour l'exercice 1983-1984). Le bénéfice d'exploitation avant impôt est passé de — 3 millions à + 19 millions. Pour 1 franc de capital investi, la rentabilité atteint 25 centimes. Quatre des six usines ont été fermées, *« sans qu'il y ait un jour de grève »*. Les investissements se sont élevés depuis 1978 à 70 millions, soit deux fois plus que le profit net, et d'ailleurs une nouvelle usine devait être inaugurée ce jeudi 5 juillet à Pithiviers (Loiret).

L'emploi, qui n'avait pas été garanti, reprend avec 1 150 salariés. C'est que entre-temps, Gringoire-Brossard est devenu le numéro un sur le marché national pour quatre produits (pâtisserie, cakes, biscuits aux œufs, gaufrettes) et le numéro un européen pour le gâteau industriel. La société dont on se disputait les dépouilles en 1976-1977 vient de racheter une troisième filiale. Après les entreprises belge, Desobry en 1980, française, de Dourdan, Singapour, en 1981, la société a acquis une nouvelle biscuiterie belge, Boone, spécialiste des génoises roulées à emballages visibles (50 millions de francs de chiffre d'affaires, 4 000 tonnes de produits, 70 employés). M. et Mme Boone, fabricants de biscuits depuis 1947, parents de sept enfants, avaient envie de quitter le four et le moulin.

Comme pour les acquisitions précédentes, le géant Pillsbury (4,2 milliards de dollars de chiffre d'affaires, 170 millions de bénéfices nets, et l'un des meilleurs taux de croissance dans le secteur alimentaire américain, numéro un mondial de la meunerie, du maïs doux et du croissant surgelé, un des grands aussi de la restauration rapide avec Burger King, 3 800 magasins, Steak and Ale et Bennegan) a suivi : Gringoire-Brossard s'autofinance et emprunte à long terme pour son propre développement, Pillsbury avance de quoi payer les acquisitions, acquisitions qui pour M. Victor Scherrer sont encore à venir dans des domaines proches de la biscuiterie : chocolaterie, confiserie, condiments... En Europe, axe prioritaire de son développement international, Pillsbury a ainsi pris le contrôle de neuf sociétés depuis 1980.

L'actionnaire américain (à 97 %) a même mis son réseau de vente pour produits « exotiques » à la disposition de sa filiale : d'ici à fin décembre, 300 tonnes de gâteaux français seront expédiés aux Etats-Unis, soit pour l'heure 1 % du tonnage total de Gringoire-Brossard, dont la chance est grande d'avoir un propriétaire qui n'occupe pas le même marché que lui. Cette synergie se retrouve également au plan européen, ce qui permet aux trois sociétés française, allemande et anglaise de collaborer sans se marcher sur les pieds.

Cela devrait permettre à Gringoire-Brossard d'accroître ses exportations, qui, quoique multipliées par quatre et expédiées dans cinquante pays, ne représentent encore que 30 millions de francs.

Le marché du biscuit et du gâteau est peut-être plus porteur qu'un autre — d'ailleurs M. Scherrer le pense qui voit en la crise subie par les consommateurs l'explication d'un regain d'intérêt pour la pâtisserie industrielle. Mais voilà une entreprise qui connaît des hausses de charges pour ses matières premières importantes (+ 60 % à 70 % pour les matières grasses, + 100 % pour la noix de coco, + 25 % pour les œufs, + 25 % pour les films en polyéthylène), qui subit les mêmes charges sociales et le même blocage des marges que les autres, qui est à capitaux américains, qui investit et exporte aux Etats-Unis et dont, surtout, le patron ne pleure pas. Un cas...

JACQUES GRALL.

### DANS LE BATIMENT

# Une cellule de concertation permanente avec les pouvoirs publics va être créée

De notre correspondant

Toulouse. — C'est soutenu par les récentes déclarations du ministre de l'économie, des finances et du budget, M. Jacques Delors, exprimant sa volonté de faire de la relance du bâtiment une priorité gouvernementale, que M. Paul Quilès s'est adressé aux représentants de la Fédération nationale du bâtiment (FNB). Son nouveau président, M. Jacques Brunier, appelait à la restauration d'un climat de confiance, M. Paul Quilès l'a suivi sur ce thème. *« Une cellule de concertation permanente avec la FNB sera créée pour trouver des solutions avant la fin du mois de juillet. »*

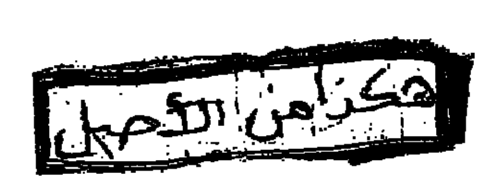
Le ministre de l'urbanisme et du logement a aussi annoncé que la totalité des crédits bâtiment inscrits au titre de la troisième tranche du fonds grands travaux soit près de 1,8 milliard de francs était immédiatement disponible. Il s'agissait d'une requête précise exprimée par les métiers de la construction. Des prêts à taux réduits seront consentis aux entreprises en mutation, et les entrepreneurs verront les contraintes réglementaires et techniques allégées.

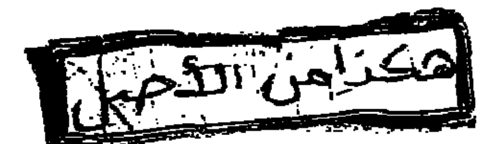
Seul hiatus important entre le bâtiment et son ministère de tutelle, le refus de M. Paul Quilès de considérer le sureffectif comme principal facteur de la dégradation financière des entreprises de la construction. Selon la FNB, un quart des entreprises seraient en situation de sureffectif, et, selon M. Jacques Brunier, *« ce surcoût, pour être supportable par l'entreprise, doit être étalé sur quelques années par un dispositif financier approprié »*.

En contrepoint, la FNB souhaite une stimulation accrue du marché de l'immobilier, notamment par un système d'exonération fiscale. Le ministre de l'urbanisme et du logement s'est contenté d'exprimer un avis personnel : *« La mesure la plus appropriée serait une mesure touchant à l'impôt sur le revenu et aux règles de déduction de certaines dépenses liées à un investissement immobilier. »* Tout en demeurant conscient que les malentendus avec la profession du bâtiment étaient loin d'être dissipés, M. Paul Quilès, à la différence de son prédécesseur, M. Roger Quillot, aura pu s'exprimer à Toulouse sans réactions intempestives de son auditoire.

*(Intérim.)*









# AFFAIRES

## Le groupe suédois Ericsson plaide pour l'émergence d'un véritable marché européen de la communication

Le groupe suédois Ericsson frappe avec insistance à la porte du Marché commun. *« Si l'Europe veut conserver ses positions dans l'industrie des télécommunications, il n'y a qu'un moyen : l'ouverture des marchés. »* Pour M. Hakan Ledin, vice-président du groupe suédois, il faut *« aller très vite, car pour le moment seuls les grands groupes américains sont capables d'avoir une stratégie européenne »*, a-t-il déclaré.

Ericsson est prêt à investir dans la CEE, à conclure des accords de coopération, à racheter des entreprises. Non pas dans le secteur traditionnel des centraux publics mais dans toutes les autres activités de la communication (terminaux, bureautique, centraux privés, réseaux locaux, logiciels, etc.), dans lesquelles Ericsson a décidé, voilà quatre ans, de se redéployer.

Géant hier du téléphone où, aux côtés d'ITT et de Siemens, il régnait sur le marché mondial non américain des centraux publics et des transmissions, le groupe suédois a amorcé une profonde révision stratégique. A l'aube de 1980, son chiffre d'affaires était réalisé à concurrence de 50 % en commutation publique et pour plus de 70 % avec les administrations des PTT. Or, *« lorsque nous avons examiné les perspectives d'évolution du marché, nous avons constaté que le « boum » allait se produire dans deux directions : les terminaux et le marché libre* (par opposition à celui des PTT). *Nous avons donc décidé d'élargir la gamme de nos produits et d'être présents dans les grands domaines de l'industrie de la communication : télécommunications, informatique et bureautique »*. Autre objectif : la présence sur le marché américain, car *« nous savions qu'il allait s'ouvrir »*.

Ce redéploiement va être, à vrai dire, facilité par deux facteurs. Après quelques hésitations face à l'émergence des technologies numériques en commutation, Ericsson réussit à adapter son central AXE à cette nouvelle donne, ce qui lui permettra de ne pas perdre trop de terrain sur le marché de la téléphonie publique. *« Nous avons même augmenté notre part de 10 à 12,6 % du marché mondial »*, affirme M. Hakin. Second facteur : le contrat saoudien de 2 milliards de dollars, qualifié en 1980 de *« contrat du siècle du téléphone »*. Obtenu conjointement avec Philips, il a permis à Ericsson d'engranger de l'argent frais. Un *cash* bien utile pour amorcer son redéploiement.

Pour s'attaquer au marché libre de la communication, le groupe suédois pouvait s'appuyer sur ses compétences techniques traditionnelles, mais il lui manquait le savoir-faire dans le domaine des terminaux et l'expérience commerciale de ces marchés. En 1980, Ericsson rachète pour 300 millions de francs la firme suédoise Datasaab, spécialisée dans les terminaux et les petits ordinateurs de bureau. Au début de 1983, c'est le rachat à Electrolux de Facit, société qui lui apporte des compétences dans le traitement de texte et l'équipement de bureau.

Pour s'implanter aux États-Unis, le groupe suédois va mener une double action. D'une part, il « attaque » le marché de la téléphonie à travers les équipements de transmission et les câbles qu'il vend aux nouveaux *common carriers* (nouvelles sociétés de transmission qui concurrencent depuis quelques années ATT) ou aux sociétés indépendantes d'ATT. *« Ainsi, nous nouons avec eux des relations qui devraient déboucher par la suite sur la vente de matériels de commutation. »* D'autre part, il cherche un partenaire local. Il le trouve en 1983 en la personne d'Honeywell, dont la division *« contrôle-automatisme »* avait besoin d'un associé spécialisé dans le téléphone.

Les deux groupes ont donc conclu un accord comportant deux volets : Honeywell commercialise les centraux privés d'Ericsson sur le marché américain, qu'ils soient intégrés ou non dans les réseaux d'entreprise vendus par le groupe américain ; une filiale commune va développer les futurs systèmes adaptés au marché américain. *« Ainsi, nous partageons les coûts de recherche-développement et nous avons un réseau de distribution outre-Atlantique. »*

Une alliance qui permet de diminuer le coût de l'adaptation des matériels aux normes américaines (Ericsson avait dépensé 20 millions de dollars pour *« américaniser »* son central téléphonique privé). Les ventes d'Ericsson aux Etats-Unis atteignent désormais 400 millions de dollars, se répartissant en 220 millions pour les câbles-transmissions et 180 millions pour les autres matériels de commutation. Quant au chiffre d'affaires global (25,2 milliards de francs et 1,76 milliard de francs de bénéfices en 1983), il s'est quelque peu rééquilibré, puisque la commutation ne représente plus qu'un tiers et les ventes aux administrations, la moitié.

### Aller très vite

Reste que le premier marché pour Ericsson demeure l'Europe. Si les positions sont désormais plus ou moins figées en matière de commutation publique (Ericsson n'a vraiment perdu que le marché norvégien et... la France en 1976), le groupe suédois cherche à s'imposer comme un des grands de la communication privée. *« Nous savons que, pour nous établir dans ce nouveau domaine en Europe, nous devons – compte tenu du protectionnisme ambiant – nous installer dans les pays européens et produire localement. »*

La Suède, comme la Scandinavie, est trop petite pour permettre à un groupe de la taille d'Ericsson non seulement de se développer à partir de son marché intérieur, mais aussi de trouver en son sein les ressources humaines nécessaires. La firme draine déjà chaque année plus de la moitié des diplômés suédois dans les disciplines électroniques. Il lui faut donc trouver ailleurs des réservoirs de matière grise. Il vient à cet égard de racheter une entreprise allemande de logiciels.

Pour M. Hakin, l'industrie européenne a une chance à saisir grâce à ses compétences technologiques dans les centraux privés et les réseaux locaux. Pour ce faire, il juge nécessaire que les pays européens – notamment la France – *« ouvrent leurs marchés de la téléphonie privée, aujourd'hui très protégés, et développent une norme commune en ces domaines »*.

Les grands fabricants américains de centraux privés – ATT, Rolm, Mitel, Intelcom – n'ont pas encore creusé le *« trou »* avec les Européens. Avec un marché élargi et ouvert, M. Hakin estime donc que les constructeurs européens – Ericsson, Jeumont-Schneider, Thomson-Alcatel, Plessey – peuvent les battre, résister à leur assaut et imposer peut-être ainsi un standard européen en téléphonie privée. D'autant que l'adaptation aux normes locales coûte, selon lui, plus cher aux Américains qu'aux Européens. Mais pour réussir il faut *« aller vite, très vite »*.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.





# ÉTRANGER

## LA GRÈVE DES MINEURS BRITANNIQUES

## Reprise des négociations malgré un regain de tension

De notre correspondant

Londres. – Trois semaines après l'échec de leurs dernières discussions, MM. Arthur Scargill, président de l'Union nationale des mineurs, et Ian McGregor, président du conseil d'administration des Charbonnages, devaient se retrouver, le 5 juillet, pour de nouveaux pourparlers. De part et d'autre, on ne se faisait guère d'illusions sur les chances de parvenir rapidement à un accord.

A la veille de ces entretiens, qui pourraient durer plusieurs jours, M. Scargill a encore répété que son interlocuteur devrait purement et simplement renoncer à son plan prévoyant la suppression de vingt mille emplois et la fermeture de nombreux puits, tandis que la direction des Charbonnages a poursuivi, sous forme de publicité dans la presse, sa campagne contre le syndicat des mineurs pour dire à ces derniers que leurs dirigeants les *« égarent »* ou les *« trompent »*.

C'est, malgré un climat de tension accrue, le Parti travailliste qui a pris l'initiative de réunir MM. Scargill et McGregor autour de la table des négociations. Les leaders travaillistes manifestent ainsi leur volonté d'essayer d'éviter une détérioration plus grave de la situation après quatre mois d'un conflit qui ne cesse de diviser le mouvement ouvrier et de causer au parti un embarras d'autant plus regrettable qu'il vient de confirmer son rétablissement lors des élections européennes.

Comme au moment des précédentes conversations, en juin, M. Scargill a voulu durcir le mouvement en renforçant le blocus des aciéries (*le Monde du 29 juin*). Des piquets de grève plus nombreux que d'ordinaire ont fait, mercredi, le siège des principales unités, notamment au Pays de Galles. Des affrontements se sont produits avec la police, mais, ainsi que les autres jours, des convois composés de plusieurs centaines de camions ont pu ravitailler les usines en minerai de fer et en charbon. Par ce moyen, la production peut être maintenue partiellement depuis l'arrêt de l'approvisionnement par le rail.

Il s'agit d'une solution coûteuse, mais elle n'en représente pas moins, jusqu'à présent, pour M. Scargill un échec qui s'ajoute à celui que constitue le refus de la grève par les mineurs des houillères du Nottinghamshire et de certains bassins voisins. La « triple alliance » entre le syndicat des mineurs et ceux des transports et de la sidérurgie a volé en éclats. Seuls les syndicats des chemins de fer respectent la règle de la solidarité demandée par M. Scargill. Les principales organisations ouvrières de la sidérurgie ont déjà fermement rejeté ses exigences au début de la semaine, et le syndicat des routiers, malgré des menaces d'exclusion, ne parvient pas à faire respecter par la base le principe du blocus que la direction a accepté.

FRANCIS CORNU.

## LES RÉÉCHELONNEMENTS DE DETTES EXTÉRIEURES

La renégociation de la dette publique extérieure à court terme du Venezuela va commencer le 23 juillet prochain. Engagée avec 400 banques internationales, elle porte sur le rééchelonnement de 14,5 milliards de dollars de versements échus ou à échoir en 1983 et 1984, sur un total de 28 milliards de dollars.

Le Chili a fait connaître qu'il ne pourra pas rembourser le capital de sa dette de 18,6 milliards de dollars sur les cinq ans à venir, mais qu'il en acquittera les intérêts.

Les Philippines ont demandé à leurs 483 banques créancières de leur accorder un nouveau moratoire de quatre-vingt-dix jours, le quatrième depuis octobre dernier, sur le remboursement de 2,7 milliards de dollars. A l'heure actuelle, et ceci depuis neuf mois, les Philippines ne paient plus que les intérêts d'une dette extérieure de 25,6 milliards de dollars.

# MONNAIES

## FORTE HAUSSE DU DOLLAR : 8,67 FRANCS

**Resté stable mercredi 4 juillet, après son avance de la veille, le dollar a repris son ascension, jeudi 5 juillet, atteignant 2,8260 DM à Francfort et 8,67 francs à Paris, contre 2,81 DM et 8,63 francs la veille. Cette nouvelle hausse, due comme les précédentes à la perspective d'une montée des taux d'intérêt aux Etats-Unis, rapproche le cours du dollar à Paris de son record historique de 8,6950 francs, établi le 12 janvier 1984. Ce record pourrait, très prochainement, être battu.**

# FAITS ET CHIFFRES

### Affaires

● **ATT et Olivetti coopèrent.** – Les compagnies American Telephone and Telegraph et Olivetti ont annoncé la création de la société commune (à 50/50) Unix Europe, qui assurera le développement du système d'exploitation informatique UNIX V sur le vieux continent. Un système d'exploitation est un ensemble d'instructions codées permettant la mise en œuvre des programmes d'application et constituant un intermédiaire entre les ordinateurs et les logiciels. La nouvelle société sera basée à Londres. Rappelons que le groupe américain ATT a acquis récemment 25 % du capital du groupe italien Olivetti.

● **Victor Technology passerait sous le contrôle d'intérêts allemands.** – Le holding luxembourgeois Beta Systems, gravitant dans l'orbite du groupe allemand Kerkerbachbahn implanté à Mannheim, aurait conclu un accord avec les créanciers de Victor Technology en vue de prendre le contrôle de cette entreprise américaine, à 70 %, pour la somme de 30 millions de dollars (260 millions de francs). Beta Systems n'attendrait plus que le feu vert des autorités américaines pour conclure l'affaire.

● **Nouvelle offre de Merlin-Gerin pour la reprise de l'italien Magrini.** – Merlin-Gerin vient d'annoncer qu'il avait fait une nouvelle offre d'acquisition d'une partie des activités (essentiellement haute et moyenne tension) de la société italienne d'électromécanique Magrini-Galileo, actuellement sous administration contrôlée. Merlin-Gerin avait renoncé à une première proposition il y a quelques mois devant l'opposition des syndicats.

● **Spie-Trindel : nouvelle filiale de Spie-Batignolles.** – Spie-Batignolles, filiale spécialisée dans les travaux publics, du groupe Empain-Schneider, vient de procéder à une réorganisation interne. Ses activités régionales en France, dans les domaines de l'électricité et de l'élecromécanique, sont regroupées avec celles de sa filiale Trindel, qui était passée sous son contrôle en mars 1982. La nouvelle filiale prend le nom de Spie-Trindel, emploie huit mille personnes et représente un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs. La nouvelle société, précise le communiqué de Spie-Batignolles, a un caractère essentiellement régional, compte plus de cent implantations permanentes qui lui permettront *« de mieux connaître et de mieux satisfaire les besoins des clients locaux, ainsi que de traiter régionalement les projets des grands clients nationaux »*.

### Agriculture

● **Baisse du prix des terres agricoles.** – Selon l'enquête annuelle du ministère de l'agriculture, le prix des terres agricoles a baissé en 1983 de 10,3 % en valeur réelle et de 1,5 % en francs courants (–1,2 % pour les terres de culture et –2,2 % pour les pâturages). Ces résultats confirment l'estimation donnée par la Fédération nationale des SAFER (–2 %) du mois de mai dernier. La baisse en valeur réelle se poursuit depuis cinq ans (–30 % en cumulé depuis 1979). Selon le service statistique du ministère, les causes de ce phénomène sont l'inquiétude des acheteurs, les difficultés de trésorerie des paysans, le faible rapport du foncier agricole et la peur de l'impôt sur les grandes fortunes. Les baisses les plus fortes sont enregistrées en Corrèze, en Vendée et en Basse-Normandie.

### Conjoncture

● **Relèvement de l'emprunt d'Etat.** – Lancé le 25 juin, l'emprunt d'Etat – second depuis le début de l'année – a vu son montant relevé de 12 à 16,5 milliards de francs. Cette émission comprend une première tranche de 4,5 milliards de francs (au lieu de quatre initialement) à taux fixe. D'une durée de huit ans, prorogeable deux fois pour une durée de quatre ans, chaque fois elle comporte un taux d'intérêt de 12,8 %. La seconde tranche de 12 milliards de francs (au lieu de huit initialement), d'une durée de douze ans, est assortie d'un intérêt à taux variable, fixé à 12,30 % pour la première année (*le Monde* du 27 juin).

### Énergie

● **Abou-Dhabi étudie un projet d'oléoduc reliant ses champs pétrolifères à la mer d'Oman.** – Selon le quotidien local *Gulf News*, l'émirat d'Abou-Dhabi étudie sérieusement la construction d'un oléoduc qui, partant de son champ de Bab, aboutirait à l'émirat de Foujeirah, sur la mer d'Oman, au-delà du détroit d'Ormuz. Une étude de faisabilité, confiée à la société Bechtel, aurait reçu une conclusion positive. L'oléoduc envisagé serait long de 360 kilomètres et permettrait d'écouler hors du Golfe 500 000 barils de pétrole par jour (25 millions de tonnes par an).

### Étranger

● **RFA : budget de rigueur en 1985.** – Le conseil des ministres ouest-allemand a adopté, dans la nuit de mardi 3 à mercredi 4 juillet, un projet de budget 1985 de quelque 260,2 milliards de deutschemarks (96 milliards de dollars), en augmentation de 1,2 % par rapport à celui de 1984. Le projet ne prévoit aucune coupe dans les dépenses sociales, contrairement aux budgets précédents, a précisé un porte-parole du ministre des finances. Le déficit budgétaire, évalué à moins de 30 milliards en 1984, devrait être ramené à 23,9 milliards l'an prochain. – *(AFP.)*

● **Brésil : excédent du commerce extérieur en juin.** – La balance commerciale du Brésil a été excédentaire en juin de 1,2 milliard de dollars, a indiqué le directeur de la CACEX (département du commerce extérieur de la Banque du Brésil). Selon M. Viacava, l'excédent commercial du Brésil devrait atteindre 10 milliards de dollars en 1984.

### Logement

● **Un trou de 16 millions à l'Office des HLM de Toulouse.** – Les loyers impayés représentent un trou de 16 millions de francs dans les caisses de l'Office public des HLM de Toulouse. Ce phénomène récent et croissant ne remet toutefois pas en cause, selon le directeur de l'Office, M. Albert Jurado, ni le fonctionnement ni les différents projets de construction. Pour aider les organismes d'HLM, dont un dixième environ des loyers restent impayés en France, M. Quilès, ministre de l'urbanisme et du logement, avait suggéré la création d'un institut de développement social qui associerait la Caisse des dépôts et le Crédit foncier.

### Transports

● **Accord franco-italien sur le contrôle des poids lourds.** – Dans un communiqué commun publié le 3 juillet, le ministre français des transports, M. Charles Fiterman, et son homologue italien, M. Claudio Signorile, *« sont convenu de soumettre à leurs gouvernements respectifs la décision de faciliter le passage entre les deux pays »*. Une partie du contrôle des camions se fera à l'intérieur du pays, ne laissant à la frontière que les contrôles phytosanitaires et des matières dangereuses. Cet accord confirme la volonté des deux pays d'appliquer, au plus tard au 1[er] janvier 1985, la directive communautaire relative à la « facilitation » du passage aux frontières, adoptée le 1[er] décembre 1983. C'est cette question du passage de la frontière entre la France et l'Italie qui avait déclenché en février la « colère » des routiers.

● **Graves difficultés pour Air Florida.** – La compagnie aérienne américaine Air Florida, fondée il y a douze ans, a demandé le 3 juillet à bénéficier de la protection de la loi sur les faillites, après avoir accumulé 135 millions de dollars de pertes au cours des trois dernières années. Air Florida, qui était en difficulté croissante depuis des mois, a également suspendu les cotations de ses actions à Wall Street, mardi 3 juillet en début de séance. Le chapitre 11 de la loi sur les faillites permet aux entreprises de faire suspendre les poursuites de leurs créditeurs, leur donnant ainsi le temps d'élaborer un plan de redressement financier. Pendant ce temps, d'autres compagnies ont commencé à se partagr les dépouilles d'Air Florida. Eastern a ainsi déposé une demande pour se voir attribuer la liaison Miami-Londres. Air Florida est la troisième compagnie aérienne américaine importante, après Braniff International et Continental Airlines, à connaître ce genre de déboires depuis mai 1982, du fait, notamment, de la dérégulation des transports aériens aux Etats-Unis. – *(AFP.)*

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## L'EPARGNE DE FRANCE

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 27 juin 1984 sous la présidence de M. Robert Sloan. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1983 qui se soldent par un bénéfice de 4.013.041,05 F.

Compte tenu du report à nouveau de 7.973.660,90 F, elle a décidé d'affecter ainsi qu'il suit ce résultat :

— à la réserve des plus-values à long terme 10.143.198,89 F.

— au report à nouveau 1.843.503,06 F.

## AVIS DE CESSATION DE GARANTIE FINANCIÈRE D'AGENT IMMOBILIER

Monsieur Gustave - Raoul VIVIER, agent immobilier, carte professionnelle « transactions immobilières », exerçant sa profession sous l'enseigne ERICA (122, rue de Provence, 75008), inscrit au registre du commerce sous le nº 67 A 1760, a cessé ses activités à compter du 29 décembre 1983, radiation au registre du commerce du 30 décembre 1983.

En application des articles 44, alinéas 2 et 3, et 47, alinéa 2, du décret du 20 juillet 1972, Maître Monique LEGRAND, administrateur judiciaire, informe que la garantie financière prévue par l'article 3, alinéa 2, de la loi du 2 janvier 1970, résultant, conformément à l'article 23 du décret du 20 juillet 1972, d'une consignation déposée à la Caisse des Dépôts et Consignations, cessera dans un délai de 3 jours francs à compter de la date de cette unique insertion.

Messieurs les créanciers pourront produire, s'il y a lieu, dans un délai de 3 mois à compter de la date de la présente insertion, entre les mains de Maître Monique LEGRAND, administrateur judiciaire, 13, boulevard des Invalides, 75007 Paris.

## AGENCE HAVAS

Au cours de l'assemblée générale ordinaire de l'agence Havas, réunie le 28 juin au siège de la société, sous la présidence de M. André Rousselet, les actionnaires ont pris connaissance des comptes du groupe pour l'exercice 1983.

Le chiffre d'affaires consolidé atteint 8 328 millions de francs (+ 12,6 %) et le chiffre d'affaires cumulé, intégrant ceux des 3 principaux sous-groupes (EUROCOM, CEP, Pathé-Cinéma), est de 13 550 millions de francs (+ 17 %).

Le bénéfice net (part du groupe) s'élève à 152,2 millions de francs (+ 14,5 %).

Les investissements du groupe ont atteint 202 millions de francs (197 millions de francs en 1982). Ils comprennent notamment les participations prises par l'agence Havas dans Canal Plus (63 millions de francs) et dans Sligos (15 millions de francs).

Au niveau de la société mère, le chiffre d'affaires est de 1 496 millions de francs (+ 8 %) et le résultat net de 70,3 millions de francs (+ 9,5 %).

L'assemblée générale a voté la distribution d'un dividende de 13 francs par action, augmenté de 6,50 francs d'avoir fiscal, soit un revenu global par action de 19,50 francs (+ 39 %) payable le 31 juillet 1984.

En présentant ces résultats satisfaisants pour l'agence Havas et le groupe qu'elle conduit, M. André Rousselet a fait état des premières indications favorables recueillies sur l'exercice en cours. L'activité du groupe Havas marque pour le 1er trimestre 1984 une progression moyenne de 14 %, à structures comparables.

Dans le rapport annuel de la société, le président de l'agence Havas a mis l'accent sur la stratégie de l'entreprise, en France et sur le plan international, caractérisée par :

— la rentabilisation des exploitations régionales ;

— la préservation de l'équilibre multi-médias ;

— l'affirmation de la double vocation de médiateur et de régisseur de l'agence Havas, tant en ce qui concerne ses relations traditionnelles avec la presse écrite que vis-à-vis des nouveaux médias audiovisuels et télématiques.

L'assemblée générale extraordinaire qui a suivi l'assemblée générale ordinaire a voté les modifications des statuts de l'agence Havas, rendues nécessaires par l'application de la loi sur la démocratisation du secteur public.

## Moulinex

Réunie le 30 juin 1984 sous la présidence de M. Mantelet, l'assemblée générale ordinaire a approuvé à l'unanimité toutes les résolutions proposées par le conseil.

Elle a fixé le dividende, identique à celui de l'exercice précédent, à 4 F, auquel s'ajoute l'impôt déjà versé au Trésor de 2 F, procurant un revenu global de 6 F. Il sera mis en paiement le 18 juillet contre remise du coupon nº 14.

Elle a renouvelé les mandats d'administrateurs de MM. Roland Darneau et Charles Legorju.

Enfin l'assemblée a ratifié la nomination comme administrateur de la société de gestion et de participations industrielles et commerciales (FINAP).

## GROUPE CdF

### SOFIREM PARTICIPE A L'EXTENSION DE LA SOCIÉTÉ CIVEL

SOFIREM vient de décider de participer au programme d'extension de la société Civel, spécialisée dans la construction de moniteurs vidéo monochromes et couleur. Créée en 1980 et implantée dans la zone industrielle de Nœux-les-Mines, à 6 kilomètres de Béthune, la société Civel occupait une usine qui s'est avérée trop petite. Le nouveau bâtiment, trois fois plus vaste, est construit sur un terrain de 8 500 m² et permettra plusieurs extensions ultérieures.

Civel est une société française capable, outre le matériel standard, de construire des moniteurs vidéo de haute et très haute définition. Le modèle couleur de 32 kHz, particulièrement performant, peut être comparé aux modèles similaires étrangers.

Cette opération permettra la création de quatorze emplois supplémentaires, grâce à une intervention financière de SOFIREM s'élevant, avec une opération antérieure, à 800 000 F.

## LOUIS VUITTON

MALLETIER A PARIS

MAISON FONDÉE EN 1854

L'introduction des actions Louis Vuitton SA sur le marché de New-York a eu lieu le 26 juin 1984 sous forme d'un placement public de 1 031 284 ADR représentant 257 821 actions Louis Vuitton SA, soit 5 % du capital de la société, à un prix de $ 15 par ADR (une ADR représentant 1/4 d'action).

Le même jour a eu lieu la cotation de ces ADR sur le marché « over the counter » (NASDAQ). Le cours de clôture s'est établi à $ 15 par ADR.

Le groupement des underwriters est dirigé par AG Becker Paribas et Bear, Stearns & Co.

On rappelle que les actions Louis Vuitton SA ont été introduites à la cote officielle de la Bourse de Paris le 6 juin dernier sous l'égide de la Banque Paribas. C'est la première fois qu'une société française procède presque simultanément à une introduction sur la Bourse de Paris et sur une bourse américaine.




## OBLICOOP-SICAV

Nous redonnons ci-dessous les objectifs poursuivis par cette nouvelle Sicav (voir *le Monde* daté 4 juillet 1984).

Ses objectifs principaux seront :

- La protection des actifs contre l'érosion monétaire ;
- La recherche de la plus-value davantage que la distribution d'un dividende ;
- Le respect des contraintes réglementaires d'un certain nombre d'organismes.

## GROUPE SCREG

## SCREG

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 29 juin 1984 sous la présidence de M. J.-P. Bussière, a approuvé les comptes de l'exercice écoulé.

Le chiffre d'affaires a atteint 20.496 millions de francs hors taxes, contre 9.680 millions pour l'exercice précédent. Ce doublement de l'activité résulte de la prise en compte, pour la première fois en 1983, des sociétés Colas et Sager, entrées dans le groupe SCREG au début de cette même année.

A structures comparables, c'est-à-dire si Colas et Sager avaient été prises en compte en 1982, la progression, d'une année à l'autre, aurait été de 7,5 %.

La part du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger en 1983 est de près de 50 %. La répartition géographique de l'activité a été la suivante :

| | Millions de francs hors taxes |
|---|---|
| France | 10.369 |
| Afrique | 4.700 |
| Continent américain | 3.035 |
| Moyen-Orient | 1.070 |
| Europe (France exclue) | 602 |
| DOM-TOM | 470 |
| Extrême-Orient | 250 |

La marge brute d'autofinancement a atteint 942 millions, dont 810 millions d'amortissements.

Le bénéfice consolidé est de 131,9 millions, contre 89,3 en 1982. La part de SCREG dans ce bénéfice ressort à 104,6 millions, soit 32,86 F par action, contre 32,26 F en 1982 (d'une année à l'autre, le nombre d'actions a été augmenté d'un tiers environ).

Au 31 décembre 1983, les fonds propres du groupe étaient de 1.425 millions.

L'assemblée a décidé la mise en paiement, à compter du 18 juillet 1984, d'un dividende de 12 F, accompagné d'un avoir fiscal de 6 F, soit une rémunération globale de 18 F, contre 17,10 F pour l'exercice précédent.

Bien que le carnet de commandes du groupe soit d'environ 15 milliards de francs, et bien que la reprise constatée aux États-Unis et dans le Sud-Est asiatique soit un élément favorable, les perspectives d'activité dans l'industrie du bâtiment et des travaux publics sont en général moroses, notamment en France et dans la plupart des pays en voie de développement. Le groupe devra donc continuer à adapter ses moyens humains et matériels aux possibilités des différents marchés, et supporter de ce fait des coûts de restructuration importants.

## COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 28 juin 1984, sous la présidence de M. André Cellard, nommé à la tête de la Compagnie par décret en date du 6 avril 1984.

Dans son allocution, après avoir souligné la valeur de l'œuvre déjà accomplie sur le Rhône, le président Cellard a évoqué les problèmes que la Compagnie affronte aujourd'hui. A court terme, il s'agit de l'achèvement de l'aménagement du Rhône, avec la chute de Loyettes, dont la réalisation risque d'être sinon compromise, au mieux retardée de deux à trois ans, à la suite du projet de classement du site du confluent de l'Ain. Mais l'objet principal des préoccupations de la Compagnie est la mise en place des moyens nécessaires à l'extension de ses missions à l'ensemble des voies navigables à grand gabarit, dont la liaison Saône-Rhin, qui lui a déjà été confiée par la loi du 4 janvier 1980. Cette extension, récemment confirmée par le gouvernement dans les termes retenus dans le rapport annexé à la deuxième loi de Plan, devrait permettre de fixer un programme de travaux au moins pour l'étendue du IXe Plan. Elle implique des décisions législatives et réglementaires, actuellement en cours de discussion, dont le Parlement pourrait être saisi, en ce qui le concerne, au cours de sa session d'automne. Elle suppose également que soient réunis des moyens financiers cohérents et substantiels. Le principe d'une contribution apportée par les ressources hydroélectriques du Rhône ayant été retenu, il reste à définir les bases juridiques, les modalités et le niveau de cette contribution. L'aboutissement des discussions difficiles déjà entreprises à ce sujet dépend d'arbitrages au niveau gouvernemental. Le président a conclu en disant que la Compagnie traversait actuellement une période de transition importante, véritable mutation, nécessitant une vigilance particulière et le soutien actif de tous ceux qui s'intéressent à son action.

Au cours de l'exercice 1983, les travaux d'aménagement énergétique du haut Rhône se sont poursuivis normalement : l'aménagement de Brégnier-Cordon sera mis en service à l'automne de la présente année. Les travaux ont été entrepris sur la chute de Sault-Brénaz, dont la déclaration d'utilité publique est intervenue le 18 août 1983. Les usines déjà en service sur le Rhône ont produit en 1983 16,3 milliards de kilowatts/heure, soit 23,1 % de la production hydraulique française, et 5,8 % de la production nationale d'énergie électrique.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1983, qui font ressortir un bénéfice net de 6 937 991,40 F.

Elle a décidé d'affecter le bénéfice comme suit :

- Réserve légale .......... 346 899,57 F
- Réserve de plus-values de cessions à long terme ...... 5 103 091,83 F
- Dividende .............. 1 488 000,00 F

Le dividende par action souscrite avant l'entrée en vigueur de la loi 80-3 du 4 janvier 1980 est de 0,62 F, l'avoir fiscal s'élève à 0,31 F. Compte tenu du revenu des parts de production attribué aux collectivités locales actionnaires, soit 5 F, le rapport des actions de catégories A et B est de 5,62 F, contre 5,12 F l'année précédente.

## Carnet des entreprises

### • SCREG

**JACQUES LOURIA**

directeur financier du groupe SCREG où il est entré en avril 1983, président de SCREG US Corp., administrateur des sociétés Colas, Dragages et Travaux publics, SCREG routes, Smac Acieroid, et SACER, vient d'être nommé administrateur de SCREG.

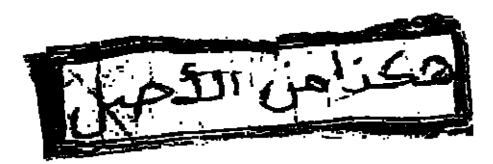
### • SATI

**SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DE TRANSPORTS ET D'INDUSTRIES**

**JEAN-LUC FLINOIS**

Ecole polytechnique, promotion 1956, vice-président de SAGA-Transports, vient d'être coopté administrateur de la société SATI par décision d'un conseil d'administration tenu le 27 juin 1984.

*Pour tous renseignements sur le carnet, téléphonez à : 770-85-33.*





# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

4 juillet

### Fermeté des pétroles

*Les permis de Sivry 1, sur lequel Total est associé au groupe américain Triton Oil, et de Chaunoy (Esso, l'un et l'autre près de Melun, sont-ils situés sur un seul et même gisement ? Les boursiers se le demandaient sérieusement mercredi sous les colonnes. La veille au soir un communiqué était tombé annonçant la découverte de sérieux indices d'hydrocarbures sur le premier. « Sur » affirmait un professionnel. N'importe. La nouvelle a eu pour principal effet de pousser les valeurs pétrolières à la hausse. Esso (+ 2,7 %) a atteint son plus haut niveau de l'année, la CFP a monté de 2,8 %, BP de 5,4 %.*

*En dehors de cet événement, le plus grand calme a continué de régner sur le marché. Cependant, à peu près interrompue mardi, la lente progression des cours a repris. Le marché a encore grignoté des décimales et, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 0,55 %.*

*C'est peu de chose, d'autant que les pétroles, bien sûr, n'étaient pas étrangers au phénomène.*

*Mais certains spécialistes n'étaient pas éloignés de croire qu'il s'agissait là du signe précurseur de la reprise d'été tant attendue, que cette dernière « est même en route », assurait l'un d'entre eux.*

*Bref, la communauté était satisfaite et la meilleure tenue de Wall Street la réconfortait.*

*La devise-titre n'a guère varié et s'est échangée entre 9,76 F et 9,84 F contre 9,73 F/9,85 F.*

*L'or s'est un peu redressé à Londres et a coté 370,35 dollars l'once contre 368,35 dollars la veille en fin d'après-midi.*

*A Paris, le lingot a gagné 50 F seulement à 102 550 F, mais le napoléon a perdu 5 F à 610 F.*

*Le volume des transactions a très légèrement augmenté : 8,73 millions de francs contre 8,08 millions de francs.*

## LONDRES

### Le projet de réforme prend corps

*(AFP).* – Le projet de réforme de la City de Londres, capitale financière de l'Europe, prend corps. M. Nigel Lawson, chancelier de l'Echiquier, en a défini les grandes lignes, au cours d'une allocution prononcée devant un groupe du Parti conservateur.

Le projet vise notamment à renforcer la compétitivité du marché de Londres sur le plan international, à procurer des financements économiques aux sociétés britanniques et à assurer une meilleure protection des investisseurs.

Les enquêtes sur les manœuvres frauduleuses seraient confiées, au début de 1985, à un groupe spécialisé (Fraud Investigation Group). L'échec subi par les cours de justice dans la répression de plusieurs fraudes financières importantes avait fait l'objet récemment de critiques.

En ce qui concerne la protection des investisseurs, le chancelier de l'Echiquier, tout en reconnaissant l'intérêt d'*« un système fondé sur l'autorégulation »*, estime que la création d'un organisme contrôlant l'ensemble des activités est nécessaire. Cet organisme pourrait éventuellement être doté de pouvoirs statutaires.

Un document gouvernemental sur le rôle des « Building Societies » (sociétés de prêts hypothécaires dans l'immobilier) sera publié dans les prochaines semaines. Il autorisera l'extension de leur activité, notamment dans l'assurance, la banque, les services immobiliers et même la vente d'actions, tout en précisant qu'elles devront toujours consacrer leurs prêts et dépôts essentiellement au financement de l'immobilier. L'entente sur leurs taux d'intérêts sera abolie.

Ce document vise à assurer une *« concurrence plus équitable »* entre les « bbuilding societies et les banques, deux types d'institutions financières relevant directement de la responsabilité du chancelier sur le plan législatif.

## NEW-YORK

### Clos

**Tous les marchés financiers et commerciaux des Etats-Unis ont chômé, mercredi 4 juillet, pour la fête nationale de l'Indépendance.**

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

**RALLYE-GENTY.** – Ces deux groupes régionaux de distribution (Rallye, couvrant plutôt la région ouest de la France, alors que Genty est surtout implanté dans la région Rhône-Alpes) viennent de constituer un groupement d'intérêt économique (GIE), qui a pour objet d'*« entreprendre une réflexion sur les problèmes et les perspectives de la grande distribution »*, afin de disposer d'*« atouts supplémentaires face aux bouleversements actuels de la consommation »*, précisent les deux groupes.

**SIPAREX.** – Cet établissement spécialisé dans l'ingénierie financière et dans l'apport en fonds propres à des PME situées généralement en région Rhône-Alpes, a constitué, avec la Banque régionale de l'Ain, un groupe d'investisseurs comprenant la Compagnie de financement industriel (groupe banque d'affaires du Crédit industriel et commercial), Sofindas (Société financière de l'assurance) et Avenir Industrie (un FCP à risques de la Caisse centrale des banques populaires).

Ce groupe va apporter une contribution en fonds propres, à hauteur de 7,5 millions de francs, à la société des papeteries Emin Leydier. Située à Oyonnax (Ain), cette entreprise a réalisé, en 1983, un chiffre d'affaires de 280 millions de francs. Elle possède une usine de fabrication de carton et deux usines de fabrication de papier d'emballage.

D'autre part, Siparex vient d'entrer dans le capital de la société Coreçi, une affaire familiale lyonnaise du secteur de l'électronique, par le biais d'une opération de rachat d'intérêts minoritaires. Coreci, qui emploie cent quatre-vingt-onze salariés pour un chiffre d'affaires de 53 millions de francs en 1983, dont 20 % à l'exportation, connaît depuis plusieurs mois une croissance régulière, précise Siparex, qui porte, avec cette prise de participation (menée avec Epicea, société de financement de l'innovation dépendant du Commissariat à l'énergie atomique), à trente-sept le nombre de ses participations dans l'ensemble du sud-est de la France.

### INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

| | 3 juillet | 4 juillet |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 112,4 | |
| Valeurs étrangères | 86,6 | |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

| | 3 juillet | 4 juillet |
|---|---|---|
| Indice général | 170,4 | 171,4 |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 5 juillet ........ 11 3/4 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 4 juillet | 5 juillet |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 239,45 | 239,95 |

# BOURSE DE PARIS — Comptant — 4 JUILLET

| VALEURS | % du nom. | % du coupon | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

### Obligations convertibles

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |

### Actions au comptant

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |

### SECOND MARCHÉ

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |

### Hors-cote

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |

### Étrangères

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |

### SICAV 4/7

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net | VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

# Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 1790 | 4,5 % 1973 | 1766 | 1780 | 1769 | – 0 38 |
| 3580 | C.N.E. 3 % | 3620 | 3611 | 3615 | – 0 13 |
| 625 | Europe n° 1 | 653 | 669 | 669 | + 2 45 |
| 780 | Facom | 845 | 855 | 855 | + 1 18 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 300 | Gén. Belgique | 277 | 280 80 | 280 20 | + 1 15 |
| 520 | Gén. Electr. | 526 | 532 | 532 | + 1 14 |
| 610 | Gen. Motors | 635 | 646 | 646 | + 1 73 |
| 70 | Goldfields | 70 50 | 70 90 | 71 | + 0 70 |
| 43 | Gd Metropolitain | 42 90 | 43 40 | 43 40 | + 1 16 |
| 188 | Harmony | 182 | 186 70 | 186 30 | + 2 36 |
| 34 | Hitachi | 34 15 | 34 30 | 34 40 | + 0 73 |
| 570 | Hoechst Akt. | 571 | 570 | 571 | .... |
| 76 | Imp. Chemical | 78 90 | 77 60 | 76 90 | .... |
| 97 | Inco. Limited | 96 90 | 98 30 | 99 | + 2 16 |
| 1020 | IBM | 1050 | 1066 | 1067 | + 1 61 |
| 1360 | Siemens A.G. | 1373 | 1388 | 1367 | – 0 43 |
| 137 | Sony | 145 20 | 147 10 | 147 | + 1 23 |
| 195 | T.D.K. | 203 | 205 80 | 202 | – 0 49 |
| 16 | Toshiba Corp. | 15 90 | 15 75 | 15 70 | – 1 25 |
| 785 | Unilever | 794 | 805 | 805 | + 1 38 |
| 615 | Unit. Techn. | 327 | 333 | 333 | + 1 83 |
| 1220 | Vaal Reefs | 1148 | 1125 | 1115 | – 2 87 |
| 555 | West Deep | 512 | 502 | 498 | – 2 73 |
| 460 | West Hold. | 431 | 432 | 435 50 | + 1 04 |
| 380 | Xerox Corp. | 378 | 386 | 385 | + 1 85 |
| 2 22 | Zambia Corp. | 2 17 | 2 11 | 2 10 | – 3 22 |

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 4/7 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 8 617 | 8 627 | 8 370 | 8 770 |
| ECU | 6 859 | 6 861 | .... | .... |
| Allemagne (100 DM) | 306 900 | 306 870 | 293 | 313 |
| Belgique (100 F) | 15 087 | 15 093 | 14 400 | 15 500 |
| Pays Bas (100 fl.) | 272 100 | 272 030 | 261 | 281 |
| Danemark (100 krd) | 83 720 | 83 770 | 79 | 87 |
| Norvège (100 k) | 106 840 | 106 900 | 104 | 111 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 11 546 | 11 549 | 11 200 | 12 |
| Grèce (100 drachmes) | 7 777 | 7 792 | 6 600 | 8 600 |
| Italie (1 000 lires) | 4 995 | 4 997 | 4 715 | 5 206 |
| Suisse (100 fr.) | 365 980 | 366 520 | 359 | 380 |
| Suède (100 krs) | 104 950 | 105 050 | 101 | 108 |
| Autriche (100 sch) | 43 780 | 43 780 | 42 800 | 44 800 |
| Espagne (100 pes.) | 5 412 | 5 415 | 5 350 | 5 900 |
| Portugal (100 esc.) | 5 880 | 5 850 | 5 600 | 6 100 |
| Canada ($ can 1) | 6 537 | 6 538 | 6 360 | 6 700 |
| Japon (100 yens) | 3 600 | 3 603 | 3 480 | 3 640 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 4/7 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 102500 | 102700 |
| Or fin (en lingot) | 102500 | 102550 |
| Pièce française (20 fr) | 615 | 610 |
| Pièce française (10 fr) | 422 | ..... |
| Pièce suisse (20 fr) | 600 | 600 |
| Pièce latine (20 fr) | 584 | 588 |
| Souverain | 735 | 739 |
| Pièce de 20 dollars | 4356 | 4380 |
| Pièce de 10 dollars | 2070 | 2070 |
| Pièce de 5 dollars | 1301 25 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 3980 | 3950 |
| Pièce de 10 florins | 611 | 613 |

Le Monde

# UN JOUR DANS LE MONDE



**Le numéro du « Monde » daté 5 juillet 1984 a été tiré à 442 010 exemplaires**



A B C D E F G .

# Les honneurs militaires ont été rendus au général Salan

Une très brève cérémonie a marqué, jeudi 5 juillet à 9 heures, la levée de corps du général Raoul Salan, décédé à l'âge de quatre-vingt-cinq ans le 3 juillet (*le Monde* du 4 juillet). Devant le cercueil de celui qui fut l'officier général le plus décoré de France, seules sa croix de guerre et sa médaille militaire, et le casque troué d'une balle allemande qu'il portait durant la première guerre mondiale.

Aux côtés de la famille du général étaient présents des membres de celle de l'empereur Bao-Daï, le général Edmond Jouhaud, désormais le dernier survivant des quatre chefs de l'OAS, MM. Jean-Marie Le Pen et Jacques Soustelle et quelques centaines de personnes, âgées pour la plupart, dont beaucoup portaient le béret rouge ou le bonnet de police et des décorations. Une vingtaine d'associations d'anciens combattants et de rapatriés d'Algérie avaient délégué leurs drapeaux crêpés de noir. Aucun membre du gouvernement n'assistait à la cérémonie.

Comme le veut l'usage lorsque le défunt était un haut dignitaire dans l'ordre de la Légion d'honneur – le général Salan était titulaire de la grand-croix, – les honneurs militaires ont été rendus. Les armées de terre et de l'air et la marine nationale étaient respectivement représentées par un détachement du 1er Train des équipages (Paris), du commando des fusiliers de l'air (Saint-Cyr-l'Ecole) et par la section d'honneur de la marine (Paris). Les sonneries *Au champ* et *Aux morts* ont été interprétées par un tambour et deux clairons de la Garde républicaine, avant que le fourgon mortuaire, dépourvu de toute marque extérieure, prenne la route de Vichy (Allier), où les obsèques devaient être célébrées le jour même, dans l'intimité.

## En URSS

### LE GÉNÉRAL GOVOROV AURAIT ÉTÉ NOMMÉ VICE-MINISTRE DE LA DÉFENSE

Moscou *(AP)*. – Le général d'armée Vladimir Govorov, qui commandait depuis 1980 l'ensemble des troupes soviétiques en Extrême-Orient, semble avoir été nommé vice-ministre de la défense de l'URSS. Bien que sa nomination n'ait pas été annoncée officiellement, son nom figure, en effet, dans la liste des vice-ministres de la défense qui assistaient, le 2 juin, à une réception donnée au Kremlin en l'honneur des diplômés des académies militaires.

**[Fils du maréchal Leonid Govorov, ancien officier de l'armée tsariste qui brisa le siège de Leningrad en janvier 1944, le général Vladimir Govorov avait été mentionné comme l'un des « décideurs » possibles dans l'affaire du Boeing sud-coréen abattu par la chasse soviétique au-dessus de l'île Sakhaline l'an dernier : en tant que commandant en chef des troupes d'Extrême-Orient, il avait en effet sous ses ordres toutes les forces armées stationnées dans les deux régions militaires à l'est du lac Baïkal.**

**Mais il est vrai que les spéculations que l'on peut faire sur les suites possibles de cette affaire sont aussi hasardeuses que contradictoires. Ainsi, en mai, l'on avait parlé de suicide après la mort « prématurée » du général Romanov, ancien chef d'état-major de la défense anti-aérienne, qui avait donné les premières explications officielles (fausses) sur l'incident au début de septembre 1983, et qui venait alors d'être rétrogradé (*le Monde* daté 3-4 juin). D'autre part, quelques semaines plus tôt, le pilote qui abattit l'avion sud-coréen, Ivan Joukov, avait été fait héros de l'Union soviétique.]**

## INTERDICTION DES ULM EN SUISSE

Le Conseil fédéral helvétique a décidé, le 4 juillet, d'interdire le vol des ultra-légers motorisés (ULM) en Suisse, pour éviter *« une atteinte supplémentaire à l'environnement »*. De nombreuses associations d'écologistes, de chasseurs et de syndicats d'initiative s'étaient élevées contre les nuisances sonores provoquées par ces engins. – *(AFP.)*

## LA BANQUE DE FRANCE A BAISSÉ A NOUVEAU SON TAUX D'INTERVENTION

La Banque de France a réduit de 1/4 % son taux d'intervention sur le marché monétaire, ramené de 11 1/2 % à 11 1/4 %. C'est la troisième fois, en deux mois, qu'elle abaisse son taux, qui était encore de 12 % le 9 mai dernier, et de 12 1/4 % au début de l'année.

Une telle mesure traduit la volonté des pouvoirs publics de faire baisser les taux d'intérêt en France au fur et à mesure que l'inflation se réduit. Cette politique est facilitée par la bonne tenue du franc au sein du système monétaire européen, notamment vis-à-vis du mark, dont le cours à Paris, quinze mois après la dévaluation du 21 mai 1983, n'a guère dépassé son cours pivot (médian) de 3,0664 F. Logiquement, elle conduit à une réduction des taux de base des banques, fixé à 12 1/4 %, depuis le début de 1983.

## MORT D'UN SOSIE

C'était un garçon sage. On ne lui connaissait qu'une seule folie : il voulait ressembler à Michael Jackson. Coupe de cheveux, blouson, tee-shirt à l'effigie de l'idole. Le « look » était presque parfait. Sauf le nez. Seule solution pour Eugène, un jeune Guadeloupéen de dix-sept ans : la chirurgie esthétique. Refus de la mère. Pleurs.

Eugène s'est suicidé dans la nuit du 2 au 3 juillet dans sa chambre d'une HLM de Sevran (Seine-Saint-Denis). On l'a retrouvé poignets tailladés, une boîte vide de barbituriques à ses côtés. Et une revue, avec des photos de l'idole. « *Devenez vieux, vous serez tranquille pour la fin de votre vie* », disent les graffitis dans l'ascenseur...

## NOUVELLES BRÈVES

● *Pas de visite imminente de M. Arafat à Amman.* – Aucune visite à Amman de M. Yasser Arafat, le chef de l'OLP, n'est prévue dans les jours qui viennent, nous a déclaré le numéro 2 du Fath, M. Khalil Wazir (Abou Jihad), démentant ainsi des informations qui faisaient état ces derniers temps de sa venue en Jordanie. M. Abou Jihad dément donc de ce fait les rumeurs sur une possible rencontre entre le ministre français des relations extérieures, M. Claude Cheysson, et M. Yasser Arafat, à l'occasion de la venue du président Mitterrand en Jordanie, le 9 juillet. – *(Corresp.)*.

● *Deux chalutiers espagnols en infraction.* – Un chalutier espagnol, le *Virgen Armada*, a été arraisonné sans incident, mardi 3 juillet, par un patrouilleur de la marine nationale dans les eaux communautaires au large de Noirmoutier. Le chalutier, immatriculé à Saint-Sébastien, ne pêchait pas au moment de son arraisonnement et aucun stock de poisson ne se trouvait à bord. Cependant, en raison de précédentes infractions, il a été dérouté vers Lorient, où il est arrivé sous bonne escorte mercredi matin. Un autre chalutier espagnol, *El Monte-Alen*, de Saint-Sébastien, a été surpris, le 4 juillet, par une vedette de la gendarmerie, en train de pêcher illégalement au large d'Arcachon. Il a pris la fuite.

● *Des dommages-intérêts pour les parents de Brigitte Dewèvre.* – La première chambre de la cour de Paris a accordé, mercredi 4 juillet, 60 000 F de dommages-intérêts aux parents de Brigitte Dewèvre, assassinée par un inconnu le 5 avril 1972 à Bruay-en-Artois (Pas-de-Calais). M. et Mme Dewèvre recevront 30 000 francs des éditions Grasset et de M. Pierre Desgraupes, et également 30 000 F d'Antenne 2 et de M. Desgraupes. Les parents de Brigitte Dewèvre avaient porté plainte après la parution d'un livre de ce dernier, *Non-lieu*, inspiré de l'affaire de Bruay, et la diffusion de son adaptation télévisée. La cour a considéré qu'ils avaient pu être atteints *« dans leur sensibilité »* par ces deux œuvres.

● *Les suites du cas Blache.* – Le tribunal administratif de Lyon a annulé la décision du ministère de l'éducation nationale radiant, le 13 mars, M. Jean-Pierre Blache, professeur de philosophie du corps des adjoints d'enseignement. Dans ses attendus, le tribunal estime qu'*« il ressort des faits reprochés à M. Blache que ce dernier a gravement perturbé la marche des établissements où il était affecté et porté atteinte à la neutralité du service public »*. Mais le tribunal justifie sa décision d'annulation en précisant que le ministère, *« en s'abstenant de préciser les éléments de faits qui sont à l'origine de la sanction contestée »*, n'a pas répondu aux exigences de la loi.

● *Sévère condamnation de Jean-Louis Baudet.* – La dixième chambre correctionnelle du tribunal de Paris a condamné, mercredi 4 juillet, à quatre ans d'emprisonnement ferme M. Jean-Louis Baudet qui avait été trouvé en possession de faux papiers, d'armes diverses et d'explosifs. M. Baudet avait été présenté un temps comme le chef de la colonne française des Brigades rouges et une sorte de cerveau du terrorisme européen, qui aurait eu des liens avec l'Elysée. Sa compagne, Catherine Legagneur, a été condamnée à deux ans d'emprisonnement avec sursis. Le parquet avait demandé trois ans pour M. Baudet et un an et demi avec sursis pour Mlle Legagneur (*le Monde* du 22 juin).

● *Relaxe du commissaire Poivet.* – M. Michel Poivet, ancien commissaire principal du cinquième arrondissement de Paris, a été relaxé, mercredi 4 juillet, par la onzième chambre de la cour d'appel. En juillet 1982, M. Poivet, qui a toujours nié les faits, avait été condamné à deux ans d'emprisonnement pour avoir rançonné des camelots qui avaient besoin de son autorisation pour s'installer sur les trottoirs du boulevard Saint-Michel.

● *Tour de France féminin.* – Première du classement général provisoire, la Néerlandaise Mieke Havik a remporté, mercredi 4 juillet, au terme de la cinquième étape Laigle-Alençon (76 kilomètres), sa troisième victoire dans le Tour de France féminin.



# Les sommaires de juillet

## • LE MONDE DIPLOMATIQUE : Les démocrates américains sur la corde raide

A la veille de la convention qui désignera M. Walter Mondale comme candidat contre M. Reagan, Thomas Ferguson et Joel Rogers analysent les déchirements internes du Parti démocrate, divisé par les mutations sociales et économiques nées de la crise. Après avoir montré comment M. Reagan accélère le renforcement de l'arsenal américain, Michael T. Klare précise les positions de MM. Mondale et Hart en matière militaire, et Cornel West commente le rôle joué par M. Jesse Jackson auprès des Noirs et des autres minorités.

Sous le titre « Mission à Bir-Zeit », Sonia Dayan-Herzbrun et Paul Kessler exposent la situation des droits de l'homme dans les territoires occupés par Israël. Dans un témoignage inédit, le général Peled, qui n'a pas obtenu l'autorisation de présenter une liste aux élections israéliennes, raconte ses entretiens avec le docteur Sartaoui, les difficultés que rencontra leur action, les espoirs qu'elle a soulevés.

Dans le même numéro, un dossier sur la maîtrise de l'énergie dans les pays du tiers-monde comme dans les pays industrialisés, des articles sur les accords conclus par l'Afrique du Sud avec l'Angola et le Mozambique, la tension entre l'Amérique latine et le Fonds monétaire international, la défense des langues européennes, les pêcheries et l'alimentation du tiers-monde, l'évolution des Etats sous le double impact de la régionalisation et des délégations de pouvoirs accordées à des institutions internationales, etc.

★ Le numéro : 11 F.

## • LE MONDE DE L'ÉDUCATION : Le palmarès des universités et des grandes écoles

Que valent les diplômes et les formations sur le marché de l'emploi ? *Le Monde de l'éducation* publie son neuvième « Palmarès des universités et des grandes écoles », fondé sur l'opinion de plusieurs « panels » d'experts, enseignants, chercheurs et professionnels chargés du recrutement dans les entreprises.

Les lecteurs pourront également trouver dans ce numéro les résultats aux concours des grandes écoles, des lycées possédant des classes préparatoires littéraires, scientifiques et commerciales, ainsi que ceux de deux cent soixante-treize établissements aux différents brevets de technicien supérieur (BTS) dans les secteurs les plus performants.

Cinq disciplines classiques sont soumises au jugement des universitaires parisiens et provinciaux : histoire, géographie, mathématiques, linguistique et philosophie.

Dans une seconde enquête, les employeurs expriment leur avis sur les écoles supérieures de commerce et d'administration (ESCAE) et sur les écoles nationales supérieures d'agronomie (ENSA).

Enfin, trois formations très prisées par les jeunes sont présentées et analysées : médecine vétérinaire, interprétariat et journalisme.

Dans le même numéro, une sélection de livres de poche pour les enfants de quatre à douze ans et un annuaire pédagogique des collèges et des lycées parisiens pour chaque établissement de la capitale, des informations utiles à connaître : nombre d'élèves, options enseignées, noms et adresses des responsables et des associations de parents d'élèves, etc.

★ Le numéro juillet-août : 11 F.

## • DOSSIERS ET DOCUMENTS : Le cinéma en France

L'expression « septième art » fait partie désormais d'un vocabulaire désuet. Le cinéma aujourd'hui est avant tout une industrie. Les foudroyants progrès de la communication audiovisuelle, le développement accéléré de la consommation d'images, la multiplication des techniques lui enlèvent le caractère mythique et fascinant qui était le sien à ses débuts. Il n'est plus qu'un média parmi d'autres dont certains lui servent d'ailleurs de support. Mais il reste un instrument efficace et constitue pour la France, dont la production de films est l'une des plus fortes du monde, un important atout.

Josiane et Pierre Kerleroux montrent dans ce dossier de huit pages, présenté par Jacques Siclier, la vitalité de ce cinéma français qui garde la faveur des spectateurs grâce notamment à la modernisation des salles transformées en complexes. De longs développements sont consacrés à la production, à la distribution et à l'exploitation des films, mais également aux goûts du public, à la création, aux « stars » qui font recette, à la critique, aux festivals et aux délicates relations avec le petit écran. Une présentation des métiers du cinéma et des données statistiques les plus récentes complètent ce dossier et en font un utile outil de documentation et de travail.

★ Numéro spécial juillet-août : 5,50 F

## • LE MONDE DE LA MUSIQUE : Les festivals de l'été

Il n'y a pas que des festivals dans le numéro du *Monde de la Musique*... Mais il a fallu y veiller, tant les manifestations estivales prolifèrent. Ce sont 24 pages de programmes répertoriés et sélectionnés pour un itinéraire idéal dans les localités parfois insoupçonnées de France et de l'étranger. Enquête, d'autre part, sur la crise des grands orchestres internationaux : le divorce de Karajan avec la Philharmonie de Berlin, la rupture de Maazel (interviewé en exclusivité) avec l'Opéra de Vienne : rien ne va plus entre les grandes baguettes et leurs troupes. Crise, également, au festival de Bayreuth en mal de grandes productions après le choc Chéreau-Boulez. *Le Monde de la Musique* profite de cette pause pour éditer le roman-photo de la saga wagnérienne et pour analyser, façon Dallas, les avatars de la dynastie fondée par le grand Richard. *« Bayreuth, ton univers impitoya-a-able... »* Egalement au sommaire : Hitchcock et le *« suspense-son »*, Gallotta et sa drôle de danse de Grenoble à Los Angeles, découvertes musicales et architecturales en Irlande, l'avant-garde et ses privilèges.

★ Numéro double juillet-août : 20 F.



